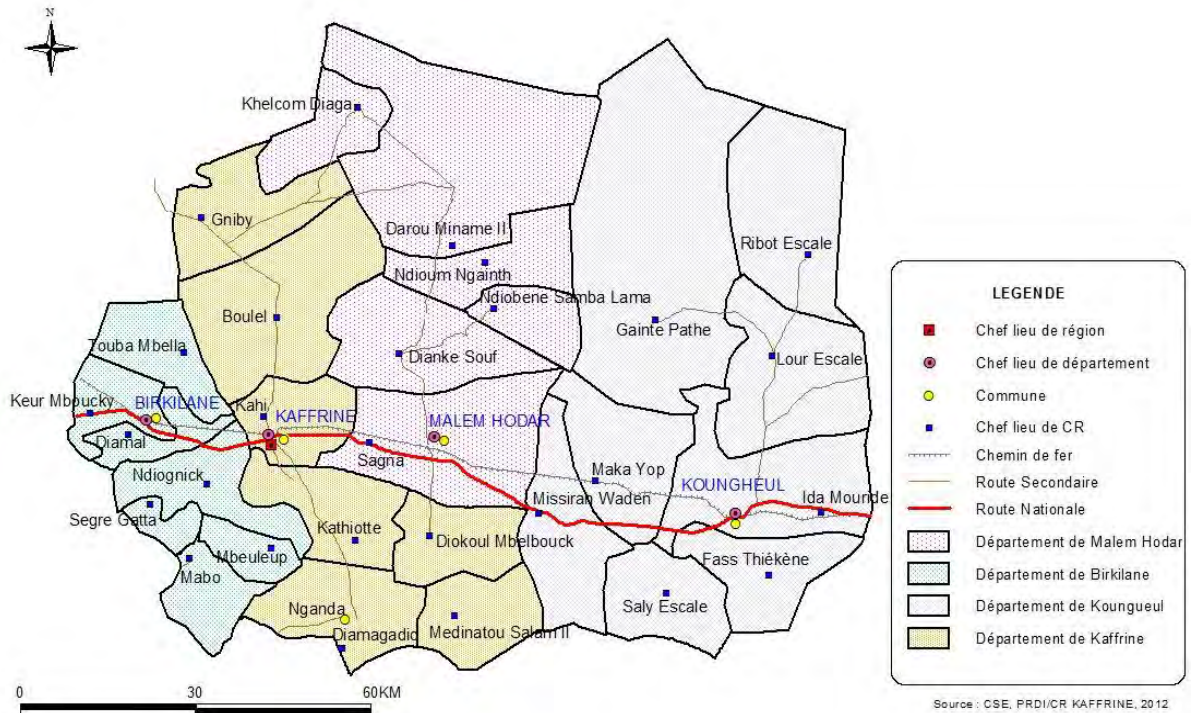




**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE KAFFRINE



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2013**

Avril 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Oumy DIOP
Chargé d'études	Ibrahima DIOUF

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

Adresse : Quartier Diamaguène Ndiobène

Tél : 339461830

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xi
SIGLES ET ABREVIATIONS	xiii
AVANT PROPOS	xiv
RESUME.....	xv
CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION DE KAFFRINE	xvii
1-Découpage administratif.....	xvii
2. Caractéristiques physiques climat.....	18
Reliefs et sols.....	18
Végétation.....	18
Faune.....	19
Hydrographie.....	19
CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE	20
INTRODUCTION	20
I.1 EVOLUTION DE LA POPULATION REGIONALE.....	20
I.2 RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION	21
I.3 ANALYSE DE LA PYRAMIDES DES ÂGES.....	22
I.4 INDICES DE STRUCTURE.....	23
I.4.1 Rapport de masculinité.....	23
I.4.2 Rapport de dépendance	23
I.5 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	24
I.6 DYNAMIQUE DE LA POPULATION REGIONALE	25
I.6.1 Natalité	25
I.6.2 Fécondité	26
I.6.3 Mortalité.....	27
I.6.4 Espérance de vie à la naissance.....	28
I.6.5 Mortalité des enfants de moins de 5 ans	29
I.6.6 Mortalité maternelle	30
I.6.7 Situation matrimoniale.....	30
I.6.8 Nuptialité.....	32
I.6.9 Taille des ménages	32
I.6.10 Migration	33
CONCLUSION	34
CHAPITRE II : SANTE	35
INTRODUCTION	35
II.1 INFRASTRUCTURES DE SANTE	35
II.1.1 Evolution des structures de santé de la région	35
II.1.2 Couverture.....	36
II.2 PERSONNEL DE SANTE.....	37
II.2.1 Effectif du personnel de santé.....	37
II.2.2 Couverture en personnels de santé	38
II.3 PERFORMANCE DU SECTEUR DE LA SANTÉ	39
II.3.1 Activités de consultation	39
II.3.2 Activités de la santé de la reproduction	41
II.3.3 Situation de l'épidémie du VIH/SIDA et des IST	45
II.3.4 Prise en charge de la tuberculose et des autres maladies	46
CONCLUSION	47
CHAPITRE III : HYGIENE	48
INTRODUCTION	48
III.3 ACTIVITES MENEES.....	48
III.3.1 Prospections domiciliaires.....	48
III.3.2 Approvisionnement en eau	49

III.3.3 Elimination des matières usées liquides.....	49
III.3.4 Contrôle des établissements recevant du public (ERP)	50
III.4 INFRACTIONS RELEVÉES	50
III.4.1 Infractions relevées durant les prospections domiciliaires	50
III.4.2 Infractions relevées durant les prospections des ERP	52
III.5 CONTROLE ET NEUTRALISATION DES VECTEURS DE MALADIES	53
III.5.1 Demandes formulées	53
III.5.2 Opérations effectuées	53
CONCLUSION	54
CHAPITRE IV : HYDRAULIQUE	55
INTRODUCTION	55
IV.1 HYDRAULIQUE URBAINE	55
IV.1.1 Nombre d'abonnés en 2013	55
IV.1.2 Longueur du réseau.....	56
IV.1.3 Production d'eau en 2013	57
IV.1.4 Taux de couverture	58
IV.2 HYDRAULIQUE RURALE	59
IV.2.1 Infrastructures hydrauliques	59
IV.2.2 Taux d'accès par à adduction d'eau potable (AEP)	61
IV.2.3 Les ressources en souterraines	61
IV.3 SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES MÉNAGES.....	62
IV.4 ATOUTS ET CONTRAINTES.....	62
IV.4.1 Atouts du secteur	62
IV.4.2 Contraintes du secteur	62
CONCLUSION	63
CHAPITRE V : JEUNESSE ET SPORTS	64
INTRODUCTION	64
V.1 JEUNESSE.....	64
V.1.1 Infrastructures de jeunesse.....	64
V.1.2 Associations de jeune.....	64
V.1.3 Mouvement « navétane ».....	65
V.1.4 Réalisations de l'IRJ en 2013	66
V.1.4.1 Promotion économique des jeunes	66
V.2.1 Infrastructures sportives	67
V.2.2 Pratiquants	68
V.3 POTENTIALITES, CONTRAINTES ET RECOMMANDATIONS	69
V.3.1 Potentialités	69
V.3.2 Contraintes	69
V.3.3 Recommandations	69
CONCLUSION	70
CHAPITRE VI : URBANISME-HABITAT-CADRE DE VIE	71
INTRODUCTION	71
VI.1 URBANISME.....	71
VI.1.1 Taux d'urbanisation.....	71
VI.1.2 Effectif par sexe de la population urbaine	72
VI.1.3 Permis de construire	72
VI.1.4 Traitement des dossiers	73
VI.2 HABITAT ET CADRE DE VIE	73
VI.2.1 Type de logement.....	73
VI.2.2 Statut d'occupation du logement.....	74
VI.2.3 Mode d'éclairage.....	75
VI.2.4 Mode d'évacuation des eaux usées	75
VI.2.5 Mode d'évacuation des ordures ménagères.....	75
VI.2.6 Principaux types d'aisance dans la région	76
VI.2.7 Types de combustible pour la cuisson	76
VI.3 CONTRAINTES.....	77
CONCLUSION	77

CHAPITRE VII : EDUCATION	78
INTRODUCTION	78
VII.1 DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE (DIPE)	78
VII.1.1 Structures	78
VII.1.2 Effectifs.....	78
VII.1.3 Intensité de la préscolarisation	79
VII.2 ELEMENTAIRE.....	80
VII.2.1 Structures	80
VII.2.2 Classes	81
VII.2.3 Groupes pédagogiques.....	81
VII.2.4 Effectifs.....	82
VII.2.5 Accès au primaire	82
VII.2.6 Intensité de la scolarisation.....	82
VII.2.7 Taux d'achèvement	83
VII.2.9 Résultat du CFEE.....	83
VII.3 STRUCTURES DU MOYEN SECONDAIRE GENERAL.....	84
VII.4 MOYEN	85
VII.4.1 Taux de transition.....	85
VII.4.2 Effectifs.....	85
VII.4.3 Intensité de la scolarisation.....	86
VII.4.4 Résultats du BFEM de 2013	86
VII.5 SECONDAIRE.....	87
VII.5.1 Taux de transition.....	87
VII.5.2 Effectifs.....	87
VII.5.3 Filières d'enseignement	88
VII.5.4 Intensité de la scolarisation.....	88
VII.5.5 Résultats du BAC	89
VII.6 SITUATION DES ABRITS PROVISOIRES	89
VII.7 ÉDUCATION NON FORMELLE	89
VII.7.1 Alphabétisation	90
VII.7.2 Enseignement arabe et « daaras ».....	91
VII.8 ATOUTS ET CONTRAINTES.....	92
VII.8.1 Atouts	92
VII.8.2 Contraintes	92
CONCLUSION	93
CHAPITRE VIII : EMPLOI ET CHOMAGE	94
INTRODUCTION	94
VIII.1 EMPLOI.....	94
VIII.1.1 Activité	94
VIII.1.2 Occupation	95
VIII.2 CHOMAGE	96
VIII.2.1 Population au chômage.....	96
VIII.2.2 Taux de chômage	96
VIII.3 TRAVAIL DES ENFANTS	97
CONCLUSION	98
CHAPITRE IX : JUSTICE	99
INTRODUCTION	99
IX.1 POPULATION CARCERALE.....	99
IX.1.1 Répartition mensuelle de la population carcérale selon le sexe	99
IX.1.2 Répartition de la population carcérale par nationalité selon le sexe et le type de détention	100
IX.1.3 Population carcérale par type d'infraction selon l'âge.....	101
IX.2 SORTIES	102
IX.3 EDUCATION SURVEILLEE ET PROTECTION SOCIALE	102
IX.3.1 Protection sociale.....	102
IX.3.2 Infractions.....	103
IX.3.3 Mesures éducatives pour les enfants en conflit avec la loi ou en danger.....	104
CONCLUSION	105

CHAPITRE X : AGRICULTURE	106
INTRODUCTION	106
X.1 PLUVIOMETRIE	106
X.1.1 Pluviométrie de 2013	106
X.1.2 Moyenne journalière	107
X.2 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETAT	107
X.2.1 Equipement du monde rural	107
X.2.2 Mise en place des intrants.....	108
X.3 RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013/2014.....	109
X.3.1 Superficies emblavées	109
X.3.2 Rendements	110
X.3.3 Productions.....	112
X.3 MENAGES AGRICOLES	113
X.3.1 Effectifs	113
X.3.2 Affiliation à une organisation	114
X.3.3 Exploitations agricoles	114
X.4 ATOUTS ET CONTRAINTS DU SECTEUR.....	115
X.4.1 Atouts	115
X.4.2 Contraintes	115
CONCLUSION	116
CHAPITRE XI : ELEVAGE	117
INTRODUCTION	117
XI.1 MENAGES PASTORAUX.....	117
XI.1.1 Effectifs	117
XI.1.2 Répartition des ménages éleveurs selon l'espèce	117
XI.1.3 Ménages agricoles possédant des animaux de trait.....	118
XI.2 CHEPTEL.....	118
XI.3 PRODUCTION ANIMALE.....	119
XI.3.1 Abattages contrôlés.....	119
XI.3.2 Evolution des abattages contrôlés	120
XI.3.3 Production contrôlée en 2013.....	120
XI.4 COMMERCE DU BETAIL	121
XI.4.1 Mouvement du bétail.....	121
XI.5 SANTE ANIMALE	121
XI.5.1 Motifs de consultation	122
XI.5.2 Traitement des pathologies animales	122
XI.6 CONTRAINTES ET OPPORTUNITES	123
XI.6.1 Opportunités du secteur de l'Élevage	123
XI.6.2 Contraintes du secteur de l'Élevage	123
CONCLUSION	123
CHAPITRE XII : ARTISANAT	124
INTRODUCTION	124
XII.1 EFFECTIFS DES INSCRITS A LA CHAMBRE DE METIER	124
XII.2 CONTRAINTES ET POTENTIALITES	125
XII.2.1 Opportunités/Potentialités	125
XII.2.2 Contraintes	125
CONCLUSION	126
CHAPITRE XIII : EAUX FORÊTS ET CHASSE	127
INTRODUCTION	127
XIII.1 PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION.....	127
XIII.1.1 Domaines classés ou protégés	127
XIII.1.2 Potentiel faunique	128
XIII.1.3 Réseau hydrographique.....	128
XIII.2 PROTECTION DES FORETS	129
XIII.2.1 Feux de brousse.....	129
XIII.2.2 Activités de prévention et de lutte contre les feux brousse.....	130
XIII.3 REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS.....	131

XIII.3.1 Pépinières	132
XIII.3.2 Les espèces de plantes produites	133
XIII.3.3 Réalisations physiques.....	133
XIII.4 AMENAGEMENT ET PRODUCTION FORESTIERE	134
XIII.4.1 Aménagement	134
XIII.4.2 Production forestière	135
XIII.5 CHASSE ET RECETTES FORESTIERES.....	136
XIII.5.1 Chasse.....	136
XIII.5.2 Recettes forestières.....	137
XIII.6 OPPORTUNITÉS, ATOUTS ET CONTRAINTES DU SECTEUR.....	137
XIII.6.1 Opportunités/Atouts	137
XIII.6.2 Contraintes	138
CONCLUSION	138
CHAPITRE XIV : COMMERCE	139
INTRODUCTION	139
XIV.1 ACTEURS DU COMMERCE	139
XIV.1.1 Effectif de la population commerçante.....	139
XIV.1.2 Evolution de la population commerçante entre 2011 et 2013	140
XIV.2 MARCHES	140
XIV.3 ACTIVITES DU SERVICE REGIONAL DU COMMERCE	141
XIV.3.1 Vérification des instruments de mesure	141
XIV.3.2 Contrôle de la qualité des produits	142
XIV.4 OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES DU SECTEUR	143
XIV.4.1 Opportunités et potentialités.....	143
XIV.4.2 Contraintes	144
CONCLUSION	144
CHAPITRE XV : SAISIES DOUANIERES	145
INTRODUCTION	145
XV.1 SITUATION DE LA FRAUDE	145
XV.1.1 Tendance des saisies douanières	145
XV.1.2 Evolution des saisies douanières.....	146
XV.1.3 Affaires contentieuses.....	147
XV.2 PERSONNEL EN 2013.....	147
CONCLUSION	148
CHAPITRE XVI : TRANSPORTS TERRESTRES	149
INTRODUCTION	149
XVI.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES.....	149
XVI.2 PARC AUTOMOBILE.....	149
XVI.2.1 Véhicules immatriculés	149
XVI.2.2 Catégories.....	150
XVI.3 ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	151
XVI.3.1 Accidents constatés.....	151
XVI.3.2 Victimes.....	151
XVI.4 ATOUTS ET CONTRAINTES.....	152
XVI.4.1 Atouts	152
XVI.4.2 Contraintes	152
CONCLUSION	152
CHAPITRE XVII : ANNEXES	153
ANNEXE 1: DEMOGRAPHIE	153
ANNEXE 2 : SANTE	157
ANNEXE 3 : AGRICULTURE	159
ANNEXE 4 : COMMERCE	161
ANNEXE 4 : EDUCATION	162
ANNEXE 5: JUSTICE ET POPULATION CARCERALE	163
ANNEXE 6 : JEUNESSE ET SPORTS.....	164
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	165

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP	Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
ARR	Arrondissement
ARR	Arrivées
ATB	Antibiothérapie
BCG	Bacille Calmette et Guérin
BIT	Bureau International du Travail
BP	Boîte postale
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CEAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CL	Collectivité locale
CLV	Comité de lutte villageois
CM	Construction Métallique
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CNE	Caisse nationale d'épargne
CNFMETP	Centre National de Formation des Métiers d'Enseignement Technique et
CR	Communauté rurale
CRETEF	Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
DEPT	Département
DTCP	Diptérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite
ECB	Ecole Communautaire de Base
EDS	Enquête Démographique et de Santé
Ens.	Ensemble
ERP	Etablissement Recevant du Public
F	Féminin
FDEA	Femme, Développement et Entreprise en Afrique
Haut	Hauteur d'eau tombée (mm)
ICP	Infirmier – chef de poste
IDEN	Inspection Départementale de l'Enseignement
IRA	Infection Respiratoire Aiguë
IST	Infection Sexuellement Transmissible
IREF	Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasse
Lettre recomm	Lettre recommandée
M	Masculin
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
MECG	Mutuelle de Crédit et d'Épargne Garanti des Artisans (ex – Mutuelle des artisans)
ml	Mètre linéaire
Nbre j	Nombre de jours de pluie
ND	Non déterminé
PF	Planification familiale
Prod	Production
Rdt	Rendement
RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de
RNA	Recensement National de l'Agriculture
SM	Structure Métallique
SRO	Solution de Réhydratation par Voie Orale
Sup	Superficie
T	Tonne
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UAP	Unités d'Apprentissage Pédagogique
VAT	Vaccin Antitétanique

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, **l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.**

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour **l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD.** Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment **pas pour ambition l'exhaustivité,** mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, **par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée.** De 2006 à 2013, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2013 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la **collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires** qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME

La population de la région de Kaffrine est évaluée à 566.992 habitants dont 49,8% d'hommes et 50,2% de femmes. Elle est caractérisée par sa jeunesse. L'âge moyen de la population est 21 ans et 48,6% de la population ont moins de 15 ans. Toutefois, les infrastructures de jeunesse font défaut. Malgré la présence de 690 associations de jeunes et 694 licenciés du sport et l'implication des jeunes dans des activités citoyennes au bénéfice de la collectivité. En ce qui concerne l'urbanisation, la faible proportion de citadins fait de la région l'une des moins urbanisées du pays (15,1% de taux d'urbanisation).

Dans le domaine de la santé, la région souffre d'une insuffisance de structures et de personnel qualifié (un seul ESP1, 8 médecins, 32 sages-femmes et 83 infirmiers). Toutefois certaines maladies ont été convenablement prises en charge. Les décès dus au paludisme ont baissé de 67%, 4260 moustiquaires imprégnés ont été distribués, 12384 femmes enceintes ont été administrées au moins d'une dose de TPI (TPI 1 et 2). Pour le VIH/SIDA, grâce aux CDV, le taux de séropositivité au niveau régional est évalué à 0,8%. Pour prévenir certaines maladies et assainir le cadre de vie, la Brigade d'Hygiène a prospecté 15700 maisons et 1159 établissements recevant du public (ERP). A l'issue de ces opérations il a été constaté 11811 infractions. Selon les données du RGPHAE de 2013, 89,3% des ménages de la région sont des propriétaires des maisons qu'ils occupent mais 70,4% de ces maisons sont des cases. Certains ménages utilisent la voie publique pour évacuer leurs eaux usées (85,7%) et leurs ordures (78,8%) et 29,4% ont la nature comme lieu d'aisance.

Concernant l'hydraulique urbaine, en dépit d'une baisse 0,7% des abonnés, la production d'eau a augmenté de 4,9% (1.058653m³ en 2013). Le taux de couverture est évalué à 137% en 2013. En zone rural, 12677 branchements ont été réalisés en 2013 ce qui ramène le taux d'accès par adduction d'eau potable (AEP) à 82,2%. Toutefois, au niveau régional, 13,5% des ménages continuent à s'approvisionner dans des puits non protégés.

Dans le domaine de l'éducation, les structures d'accueil au augmenté de 9%, 0,7% et 5,4% pour respectivement le préscolaire, le primaire et le moyen secondaire général. L'indicateur d'intensité de la fréquentation scolaire (TBS) s'est amélioré pour tous les niveaux (3,8%, 53%, 22% et 8,4% pour respectivement le préscolaire, le primaire, le moyen et le secondaire). Toutefois, les résultats ne suivent pas puis que les taux de réussite du CFEE, du BFEM et du BAC ont baissé respectivement de 16 point, 7,6 points et 6,1 points en 2013.

Concernant l'emploi, la région a enregistré un fort taux d'activité (45,5%) favorisé par le faible taux de chômage (22%) et le fort taux d'occupation (42,8%). Toutefois, Kaffrine est la région du Sénégal la frappée par le phénomène du travail des enfants (13,4% de taux d'occupation).

Dans le domaine de la justice, 191 personnes dont 96% d'hommes et 94,8% de sénégalais ont été incarcérées à la MAC de Kaffrine. La principale infraction commise est le vol (48,2%). Aucun mineur n'a été enregistré parmi les détenus. Les mineurs en danger ou en conflit avec la loi sont pris en charge par l'AEMO.

Au plan agricole, en dépit de la baisse de 41,1% de la pluviométrie, la production a augmenté de 6% et les emblavures de 3%. En 2013, 15% des emblavures nationales se trouvent dans la région. Par ailleurs, Kaffrine est la troisième région **productrice de céréales (12%) et première productrice d'arachide (21%)**. Pour les exploitations agricoles, 5,9% des ménages agricoles ont cultivé plus de 20 ha en 2013.

Le dynamisme du secteur de l'élevage s'est traduit par une progression des abattages et de la production contrôlés et du développement du commerce du bétail. Par ailleurs, le cheptel de la région est évalué à 1.558.420 têtes de bétail. Concernant la santé animale, les consultations réalisées sur le cheptel montrent que le mauvais état général est le premier motif de consultation en 2013.

Les forêts de la région sont caractérisées par un domaine classé qui s'étend sur une superficie de 251 850 ha, soit un taux de classement de 21,2%. Malgré les mesures prises, les brousses ont augmenté de 11,3% en 2013. Toutefois, 2.135.319 plantes ont été produites pour le reboisement.

Troisième domaine d'activité le plus important de la région, le commerce connaît un développement fulgurant. La population commerçante a augmenté de 8,8% et il y a un bon maillage des marchés sur le territoire régional. Cependant, les matériels utilisés par les commerçants ne sont pas fiables à 100% (31,9% de refus après vérification).

En 2013, la valeur des saisies douanières a connu une hausse de 73% passant de 71.780.000 en 2012 à 124.510.000.

Dans le domaine des transports routiers, la situation n'a pas évolué depuis 2010 (154 km de routes bitumées et 303 km de routes non bitumées). Cependant, le parc automobile a augmenté de 36%.

CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION DE KAFFRINE

Ancien département de la région de Kaolack, Kaffrine est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle se situe entre 14°07 de latitude nord et 15°32 de longitude ouest, et couvre une superficie de 11181 Km², soit 5,6% du territoire national. Sa population est estimée à environ 566992 habitants, en 2013, avec une densité relativement faible, 50,6 habitants au Km² contre 69 habitants au Km², au niveau national. La région de Kaffrine appartient à la zone centre **du Sénégal, cœur** du bassin arachidier, ainsi, elle est limitrophe à six régions et un Etat :

- les régions de Diourbel et de Louga, au nord ;
- la République de Gambie, au sud ;
- **la région de Tambacounda, à l'est ;**
- **la région de Kaolack, à l'ouest et au sud-ouest ;**
- la Région de Matam au nord-est ;
- la région de Fatick, au nord-ouest.

1-Découpage administratif

D'après le décret d'application n° 2008-1025 du 10 septembre 2008, de la loi 2008-14 du 18 mars 2008, la région de Kaffrine compte quatre (04) départements, neuf (09) arrondissements et vingt-huit (28) communautés rurales.

Tableau 0.1 : Découpage administratif de la région de Kaffrine

Départements	Arrondissements	Communautés rurales	Communes
Birkelane	Keur Mbouki	Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella	Birkelane
	Mabo	Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta	
Kaffrine	Gniby	Gniby, Boulel, Kahi	Kaffrine
	Katakél	Diokoul Mbelbouck, Kathiotte, Diamagadio, Médinatou Salam 2	Nganda
Koungheul	Ida Mouride	Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale	Koungheul
	Lour Escale	Lour Escale, Ribot Escale	
	Missira Wadène	Missira Wadène, Maka Yopp, Gainth Pathé	
Malem Hodar	Darou Minam	Darou Minam , Khelcom, Ndiobène Samba Lama, Ndioum NGainth	Malem Hodar
	Sagna	Sagna, Dianké Souf	

Source : PAER Kaffrine 201

2. Caractéristiques physiques climat

Le climat est de type soudano-sahélien avec une saison des pluies de courte durée, allant de juin-juillet à octobre et une longue saison sèche de 8 à 9 mois. Cette situation tient à la dynamique de la circulation atmosphérique générale qui prévaut en Afrique de l'Ouest. Elle est caractérisée par deux vents dominants :

- l'alizé continental ou harmattan, vent d'Est chaud et sec qui souffle généralement de février à mai ;
- la mousson, vent du sud-ouest, chaud et humide dont l'arrivée annonce le début de la saison pluvieuse (mai - juin).

La pluviométrie connaît une variabilité interannuelle. La moyenne est, depuis plusieurs années, inférieure à 800 mm.

Les températures sont généralement élevées, avec des variations importantes. Elles oscillent entre 26 et 39° C avec une moyenne de 29° C et une durée d'ensoleillement moyenne de onze (11) heures. Les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et janvier et les plus élevées entre mars et mai.

Reliefs et sols

Le relief est plat dans son ensemble et présente une légère pente qui descend du nord au sud. Les sols rencontrés dans la région sont de trois types :

- Les sols ferrugineux tropicaux (avec des variantes) exploités pour la culture de l'arachide et du mil. Ils sont sableux à sablo – argileux avec de bonnes aptitudes agricoles ;
- Les sols hydromorphes, qui caractérisent les bas-fonds et les cours d'eau, sont un peu dispersés dans la région avec un matériau généralement argileux. On les appelle aussi « deck » avec des variantes « dior » ;
- Les sols halomorphes, caractéristiques des milieux salés ou tannes, se rencontrent surtout dans le département de Birkelane. Le matériau est souvent vaseux, si ce n'est du limon.

Végétation

La région est localisée dans la zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien. Elle présente une végétation très variée. On y distingue plusieurs types de formations forestières du nord vers le sud :

- Au nord on a une savane arbustive caractérisée par un écosystème qui regroupe les espèces forestières typiques de la zone sahélienne. Il s'agit de *Combretum sp.*, *Balanites aegyptiaca*, *Lannea acida*, *Bauhinia rufescens*, *Adansonia digitata*, *Anageissus leocarpus* etc...

- Au sud nous avons une savane arborée qui présente une composition floristique plus variée. Les espèces les plus fréquentes sont : *Cordyla pinnata*, *Pterocarpus erinaceus*, *Daniellia oliveri*, *Parkia biglobosa*, *Tamarindus indica*, *Prosopis africana*, *Sterculia setigera*, *Parinari macrophila*

En effet, la région Kaffrine compte 11 forêts classées et deux réserves sylvo-pastorales d'une superficie de 241.850 hectares.

Faune

La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils :

- L'avifaune est composée d'espèces terrestres et aquatiques dont les plus couramment rencontrées sont : les pintades, les francolins, les tourterelles, cailles ; outarde, gangas, oie de Gambie, calaos et rouges gorges
- La faune à poils est constituée par les gros gibiers tels que les phacochères que l'on rencontre dans les zones marécageuses et les vallées, les guibs harnachés, les singes, les gazelles à front roux, les hyènes et quelques cobes.

Le petit gibier est constitué de mangoustes, rats palmistes, chacals et civettes.

Hydrographie

Le régime hydrographique de la région est constitué de deux cours d'eau principaux :

- le prolongement du Nord du fleuve Saloum, qui part de la région de Kaolack et couvre une partie du département de Birkelane ;
- la vallée du baobolong qui coule du sud-ouest de Nioro jusque vers l'Est de la région sur plusieurs kilomètres.

Les ressources en eau de surface se limitent à la présence de quelques marres dont le séjour de l'eau n'excède guère le mois de Novembre. On peut également noter un problème de salinisation des terres dans l'ouest du département de Birkelane. Cette salinisation affecte aussi la nappe phréatique d'où la majeure partie des puits dans l'ouest du département de Birkelane est légèrement saumâtre.

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

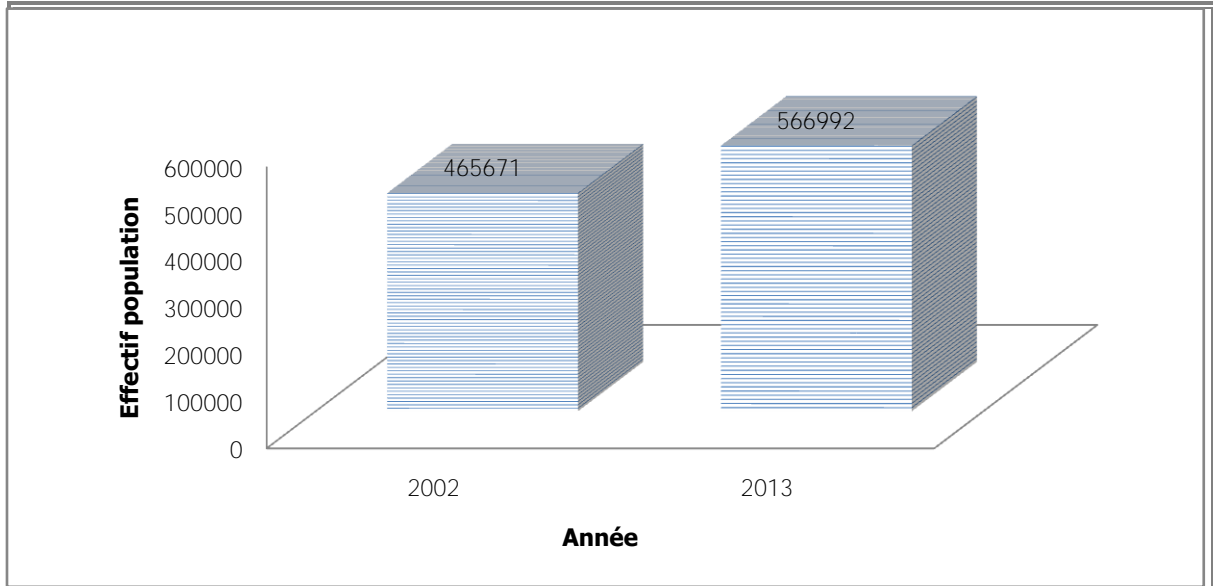
En 2013, le Sénégal a réalisé son quatrième recensement de la population et de l'habitat, combiné avec celui de l'agriculture et de l'élevage. Les résultats ont permis de disposer de données sur les caractéristiques sociodémographiques de la population, les caractéristiques de l'habitat et des statistiques agropastorales.

Dans ce chapitre, il sera question d'analyser la composition de la population de la région de Kaffrine, sa structure par âge et par sexe, sa répartition géographique et son dynamique à partir des données du recensement de 2013.

I.1 EVOLUTION DE LA POPULATION REGIONALE

En 2002, Kaffrine était un département de la région de Kaolack mais le découpage administratif de 2008 a érigé ce département en région. Le recensement de 2002 estimait la population départementale à 465.671 habitants et d'après les chiffres du dernier recensement (en 2013) la région compte 566.992 habitants. Ainsi, durant cette période de 11 ans qui sépare les deux derniers recensements, la population de Kaffrine a augmenté de 101.321 habitants avec au taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 1,81%.

Graphique I.1 : Evolution de la population régionale



Source : SES Kaolack 2005/ANSD. Données du RGPHAE 2013

Selon le sexe, l'accroissement est plus prononcé chez les hommes (2,14%) que chez les femmes (1,49%). Néanmoins, les femmes restent plus nombreuses que les hommes. Dans le même sillage, la population urbaine croît plus vite que celle rurale. En attestent les taux d'accroissement moyens annuels obtenus pendant la période (7,33% pour le milieu urbain contre 1,11% pour le milieu rural). Si en milieu rural, la fécondité semble être le facteur explicatif de l'augmentation de la population, en

milieu urbain, en plus de cette fécondité, l'exode rural contribue à l'accroissement de la population.

Tableau I.1 : Evolution de la population régionale selon le sexe et la zone de résidence

Année	2002	2013	TAMA
Sexe			
Masculin	223814	282437	2,14%
Féminin	241857	284555	1,49%
Milieu de résidence			
Urbain	39425	85 877	7,33%
Rural	386821	481115	1,11%

Source : SES Kaolack 2005/ANSD. Données du RGPHAE 2013

I.2 RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

Avec une population de 566 992 habitants sur une superficie de 11 181 Km², la densité de la région de Kaffrine est de 50,7 hbts/Km² en 2013. La structure de la population issue du RGPHAE de 2013 est quasiment identique à celle du RGPH de 2002, du point de vue spatial, avec une inégale répartition en faveur du département de Kaffrine où résident 37% de la population régionale, soit 207 676 habitants. Le **département de Kounghoul constitue le deuxième pôle d'attraction avec une population de 163 438 habitants correspondant à 29% de la population régionale.** Tandis que les départements de Birkelane et Maleme Hoddar comptent respectivement 101 216 habitants (soit 18%) et 94 662 habitants (soit 17%).

Cependant, il faut souligner que le département de Birkelane présente la densité de **population la plus élevée, avec 89,8 habitants au kilomètre carré, dû au fait que c'est le plus petit du point de vue de sa superficie (1 122 km², soit seulement 10% de la superficie régionale).** Il est suivi par le département de Kaffrine avec une densité de 76,8 hbts/km², ensuite du département Kounghoul (38,5 hbts/km²) et de Malem Hoddar (30,4 hbts/km²). Au plan de la masculinité, les hommes sont plus nombreux dans les départements de Maleme Hoddar (104 hommes pour 100 femmes) et Kounghoul (102,8 hommes pour 100 femmes) et inversement en faveur des femmes dans les départements de Birkelane (97 hommes pour 100 femmes) et de Kaffrine (95,6 hommes pour 100 femmes).

Tableau I.2: Répartition de la population selon le département en 2013

Département	Population				Rapport de Masculinité	Superficie		Densité
	Masculin	Féminin	Ensemble	%		Km ²	%	
Kaffrine	101 992	106 730	207 676	37%	95,60%	2 716	24%	76,8
Birkelane	49 614	51 141	101 216	18%	97,00%	1122	10%	89,8
Kounghoul	82 724	80 445	163 438	29%	102,80%	4 237	38%	38,5
Malem Hodar	48 107	46 240	94 662	17%	104,00%	3106	28%	30,4
Région	282 437	284 555	566 992	100%	99,30%	11181	100%	50,7

Source : ANSD. Données du RGPHAE, 2013

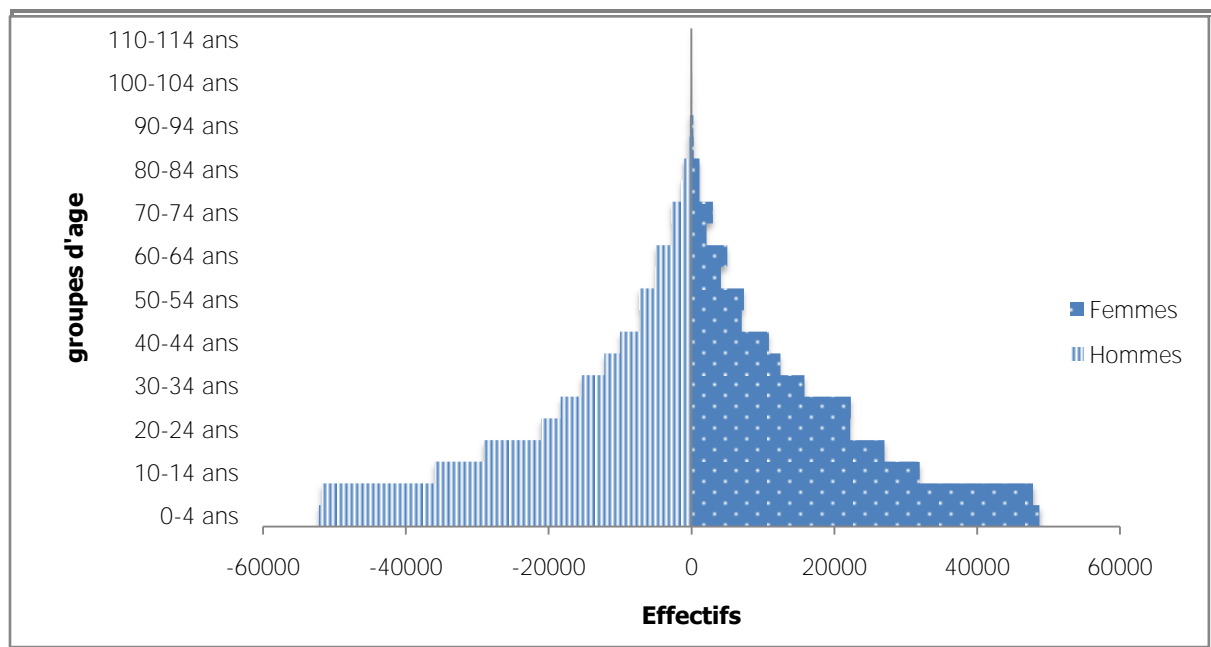
I.3 ANALYSE DE LA PYRAMIDES DES ÂGES

La pyramide des âges de la région de Kaffrine présente une base large avec un rétrécissement progressif vers le sommet témoignant ainsi la prédominance des jeunes au sein de la population totale de la région. Cette forme de pyramide (large à la base et étroit au sommet) est caractéristique **d'une** population à une forte natalité associée à une mortalité tout aussi élevée. Le nombre de naissances est important et **la pyramide s'affine au fur et à mesure que l'âge augmente sous l'effet de la mortalité**. De ce fait, on note une prépondérance des moins de 15 ans et une faible minorité des plus de 65 ans.

En effet, près de la moitié de la population de la région de Kaffrine, soit 48,6% ont moins de 15 ans tandis que celles de moins de 25 ans en constitue les 66,7%. Les personnes âgées (65 ans et plus) représentent 3,1% de la population régionale et les personnes en âge de travailler (15-64 ans) constituent 48,3% du total. Les âges féconds (15-49 ans) correspondent à 42,1% de la population régionale tandis que la tranche 15-24 ans, caractérisée en général par des personnes à la recherche de leur premier emploi, constitue 18,2% de la population.

La structure par sexe, met exergue une prédominance des femmes plus particulièrement aux âges féconds. A 15-49 ans, elles représentent 52,2% contre 47,8% pour les hommes. En outre, les femmes représentent 48,1% de la population active (15-64 ans) contre 51,9% pour les hommes.

Graphique I.2 : Pyramide des âges de la région de Kaffrine en 2013



Source : ANSD. Données du RGPHAE, 2013

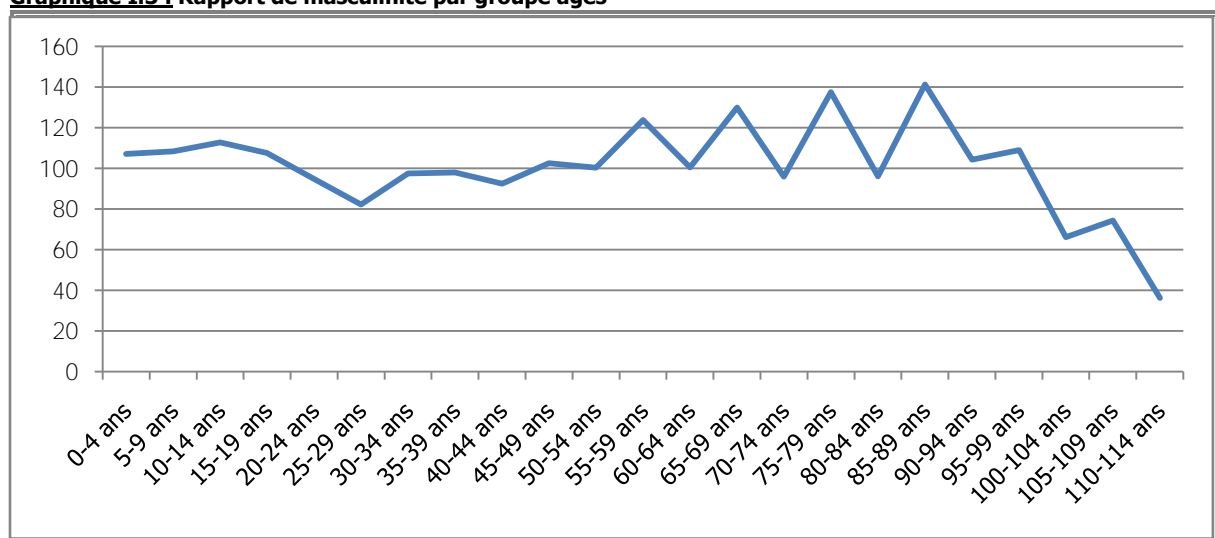
I.4 INDICES DE STRUCTURE

Il est question de deux indices de structure à savoir : le rapport de masculinité et le ratio de dépendance. Le premier est fonction de la répartition par sexe de la population alors que le second est fonction de la structure par âge de la population.

I.4.1 Rapport de masculinité

Les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) montrent que, d'une manière générale, il y a un peu plus de femmes que d'hommes ; soit environ 99 hommes pour 100 femmes (99,0%). Ce déséquilibre s'accroît entre 20 et 54 ans (par exemple pour la tranche d'âge 25-29 ans, le rapport est d'environ 78 hommes pour 100 femmes). Cette situation pourrait être expliquée par l'effet conjugué de la mortalité et de la migration (surtout l'exode rural) qui touche plus les hommes que les femmes. Toutefois, de la naissance jusqu'à l'âge de 15 ans, le rapport de masculinité est la faveur des garçons. De même, on observe en moyenne 107 hommes pour 100 femmes pour la population âgée de 65 et plus.

Graphique I.3 : Rapport de masculinité par groupe âges



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.4.2 Rapport de dépendance

Défini comme le quotient de l'effectif de la population généralement inactive (moins de 15 ans et personnes âgées de 65 ans ou plus) par l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans), le rapport de dépendance est un indicateur commode pour évaluer la capacité des travailleurs à supporter le poids social des inactifs.

En 2013, le rapport de dépendance est de 106,9%, soit 106 personnes inactives pour 100 personnes actives. Le taux de dépendance est plus élevé chez les jeunes (100,5%) que chez les personnes âgées (6,4%). Ces chiffres montrent l'ampleur des efforts à consentir en infrastructures sanitaires et scolaires mais aussi en

investissements pour le renforcement du capital humain à travers la formation et l'emploi des jeunes.

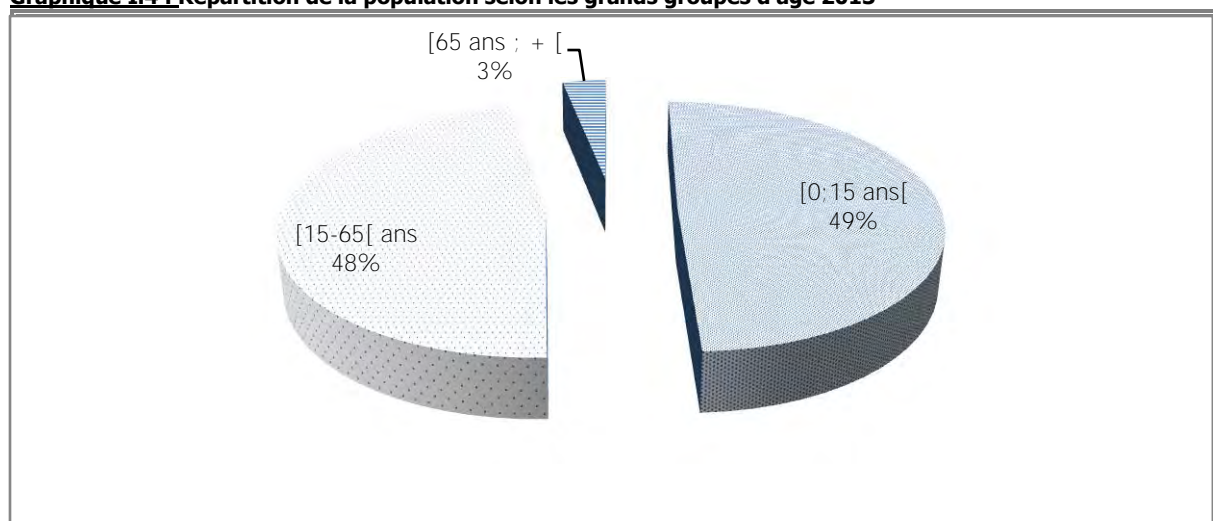
Tableau I.3: Ratio de dépendance en 2013

Ratio de dépendance	Population dépendante		Population active
	moins de 15 ans	65 ans et plus	15-64 ans
Effectif	275383	17534	274075
Ratio dépendance des jeunes	100,5		
Ratio dépendance des personnes âgées		6,4	
Ratio dépendance total	106,9		

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

Le fort taux de dépendance dans la région s'explique essentiellement par la jeunesse de la population (49% de la population régionale ont moins de 15 ans) alors que les plus de 65 ans ne représentent que 3%.

Graphique I.4 : Répartition de la population selon les grands groupes d'âge 2013

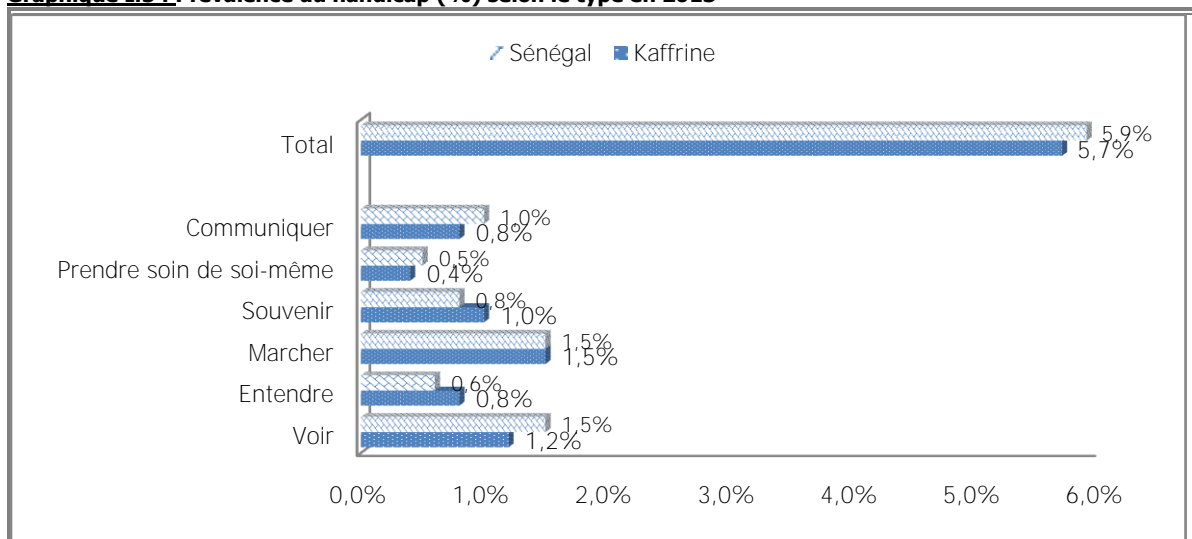


Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.5 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour le RGPHAE, la notion de handicap renvoie une interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec son environnement. Les personnes vivant avec un handicap se heurtent souvent à des limites dans l'exécution de certaines tâches, la participation à des activités relatives à certaines fonctions ou à des difficultés pour accomplir des activités de base (voir, entendre, marcher, souvenir, prendre soin de soi-même, communiquer, etc.). En 2013, la prévalence du handicap au niveau de la population régionale de Kaffrine âgée d'un an ou plus est estimée à 5,7% soit un écart moindre du niveau national (5,9%). Cela signifie que sur 100 personnes âgées d'un an et plus, 5,7 d'entre elles ont un handicap, soit pour voir (1,2%), pour entendre (0,8%), pour marcher (1,5%), pour se souvenir (1%), pour prendre soin de soi-même (0,4%) ou pour communiquer (0,8%).

Graphique I.5 : Prévalence du handicap (%) selon le type en 2013



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6 DYNAMIQUE DE LA POPULATION REGIONALE

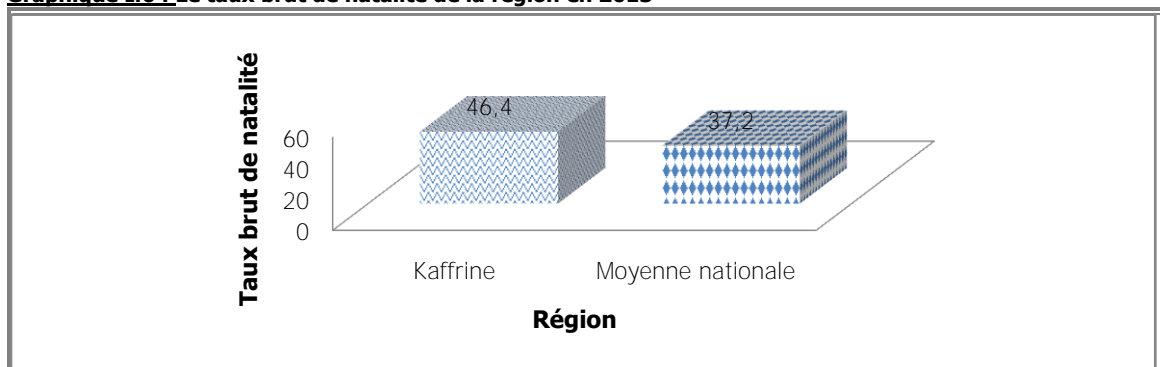
Le dynamisme de la population de la région sera appréhendé à travers certains indicateurs comme la natalité, la fécondité, la mortalité, l'espérance de vie, la nuptialité, la situation matrimoniale, la migration, ...etc.

I.6.1 Natalité

La natalité désigne la fréquence des naissances vivantes au sein de la population au cours d'une année. La mesure de la natalité est effectuée à partir du taux brut de natalité (TBN) qui exprime le nombre de naissances vivantes enregistrées au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants. Il indique ainsi le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants et est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.

Sur cette base, la région de Kaffrine a affiché en 2013 le plus élevé taux brut de natalité comparativement aux autres régions, soit 46,4‰ sur une moyenne nationale de 37,2‰.

Graphique I.6 : Le taux brut de natalité de la région en 2013



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

Cependant, le taux brut de natalité se rapportant à l'ensemble de la population, ne permet pas de déterminer la performance reproductive de la population féminine car il ne reflète pas le niveau de fécondité.

I.6.2 Fécondité

La fécondité désigne la fréquence des naissances au sein des femmes en âge de procréer (celles âgées de 15-49 ans en général). Pour analyser la fécondité des femmes de la région et déterminer leur niveau de performance reproductive, deux indicateurs seront utilisés : l'**indice synthétique de fécondité (ISF)** et la descendance finale (DF).

Encadré 1 :

L'indice synthétique de fécondité (ISF) : appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers mois. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours des douze derniers mois

La descendance finale (DF) : elle indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme à 50 ans.

La fécondité est étudiée à travers les taux de fécondité par groupe d'âges quinquennaux et par leur cumul, c'est-à-dire l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF). La Descendance Finale (DF) est aussi utilisés pour mesurer la fécondité. Toutefois, l'ISF reste l'indicateur le plus utilisé pour déterminer la fécondité du moment. En effet, la descendance finale qui représente le nombre moyen d'enfants mis au monde se rapporte généralement à une génération de femmes survivantes. Elle occulte donc la fécondité des femmes décédées ou migrantes ayant appartenu à un moment donné à cette génération. Toutes ces contraintes font qu'il est souvent préférable de recourir à l'ISF

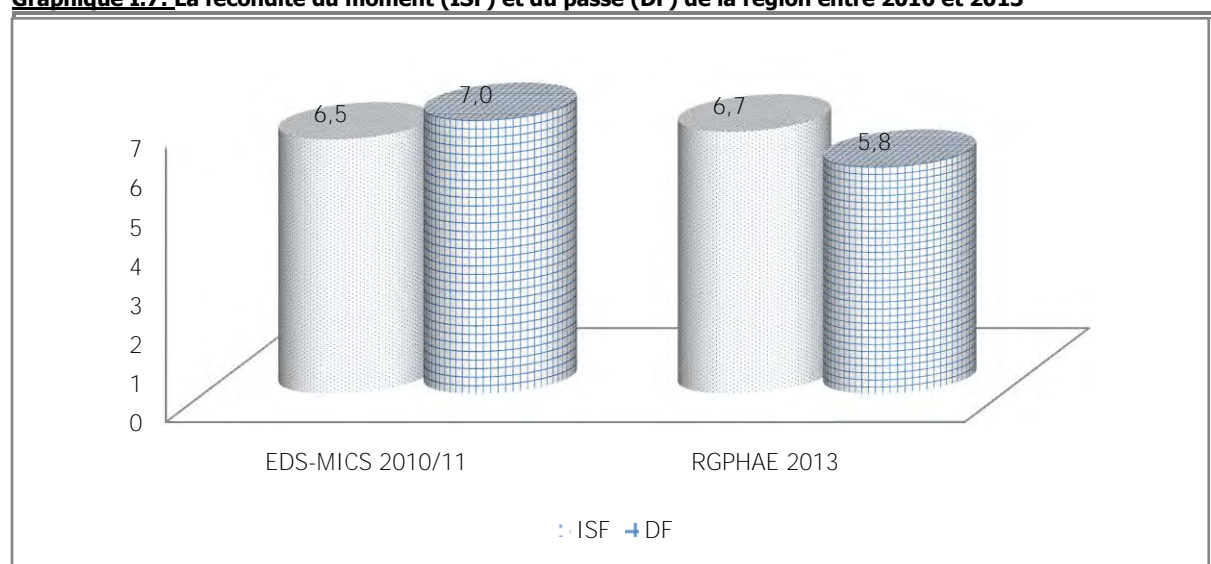
L'ISF de la région a connu une hausse entre 2010 et 2013. En effet, de 6,5 enfants par femme en 2010 il passe à 6,7 enfants par femmes en 2013. Par contre, la DF a légèrement baissé entre sur la période (de 7 enfants par femme en fin de vie féconde en 2010 elle passe à 5,8 en 2013). Cette baisse apparente peut être expliquée par le fait que dans l'EDS-MICS c'est la DF des femmes de la tranche d'âge 40-49 ans qui est prise en compte alors dans le RGPHAE ce sont les femmes de 45-49 ans qui sont concernées.

En termes de niveau, la fécondité des femmes de la région est très élevée par rapport au niveau national. En effet, en fin de vie féconde, une femme donne naissance à 6,7 enfants contre 5,1 enfants pour la moyenne nationale. Le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans ou Descendance Finale est égal à 5,8 enfants et est supérieur à la fécondité actuelle ou ISF (6,7 enfants), traduisant ainsi une tendance à la hausse de la fécondité de presque un enfant, tandis que pour le niveau national, elle est quasi stable. Ce niveau élevé de la fécondité pourrait être expliqué par :

- La faiblesse de la prévalence contraceptive des femmes en union (5,4% en 2010 contre une moyenne nationale de 13,1%) ;
- **La précocité de l'entrée en union des femmes** (âge moyen au mariage est de 17,5 ans pour les femmes en 2013) ;
- **L'analphabétisme de la population de** la région (selon les données du RGPHAE, 61,9% des personnes âgées de plus de 10 ans ne sont pas alphabétisées contre 54,6% pour le niveau national) ;
- **Le désir d'enfant supplémentaire** (selon les résultats de l'EDS-MICS de 2010/2011, 67,2% des femmes, en union et ayant 5 enfants, ne désirent pas limiter leurs naissances) ;
- La forte ruralité de la population de la région (84,9% en 2013) ;

Il a été établi dans l'EDS, une corrélation positive entre la fécondité et l'analphabétisme, le désir d'enfant supplémentaire et la précocité d'entrée en union. Par contre l'utilisation des moyens contraceptives et l'amélioration du niveau d'instruction des femmes en union diminuent la fécondité.

Graphique I.7: La fécondité du moment (ISF) et du passé (DF) de la région entre 2010 et 2013



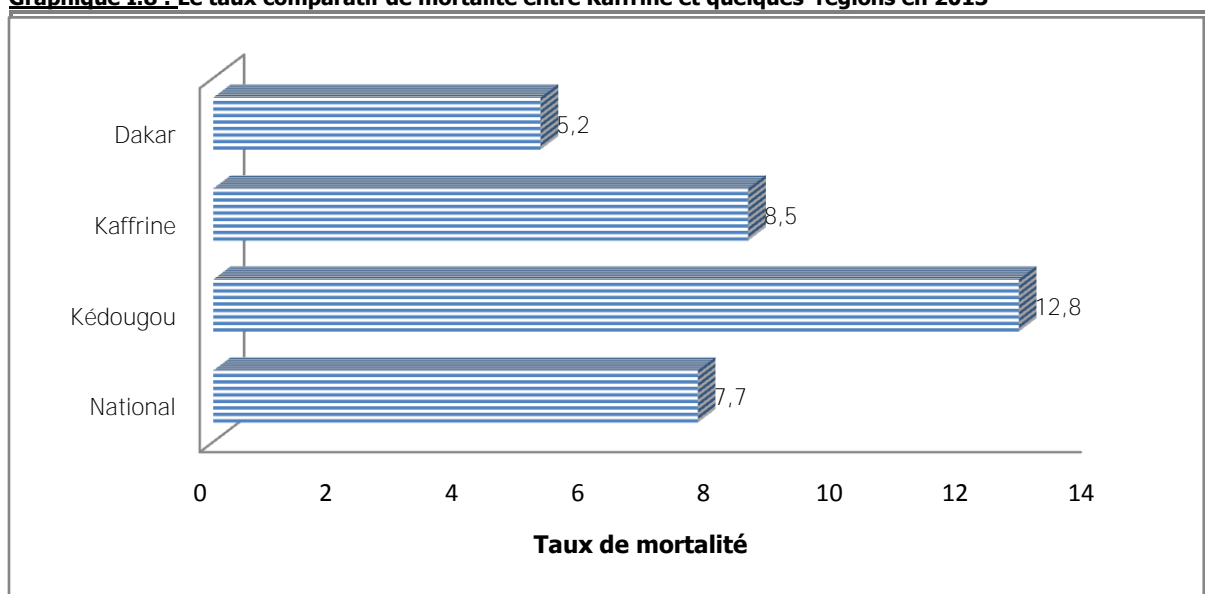
Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6.3 Mortalité

La mortalité désigne le nombre de décès enregistrés au sein de la population au cours d'une année. La mesure de la mortalité est effectuée à partir du taux brut de mortalité (TBM) qui exprime le nombre de décès enregistrés au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants. Ainsi, il est obtenu en rapportant les décès des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.

En 2013, la région de Kaffrine a affiché un taux brut de mortalité de 8,5‰, plus élevé que le niveau national estimé à 7,7‰. Cela signifie que sur 1000 individus, en moyenne près de 9 décèdent annuellement au niveau de la région.

Graphique I.8 : Le taux comparatif de mortalité entre Kaffrine et quelques régions en 2013



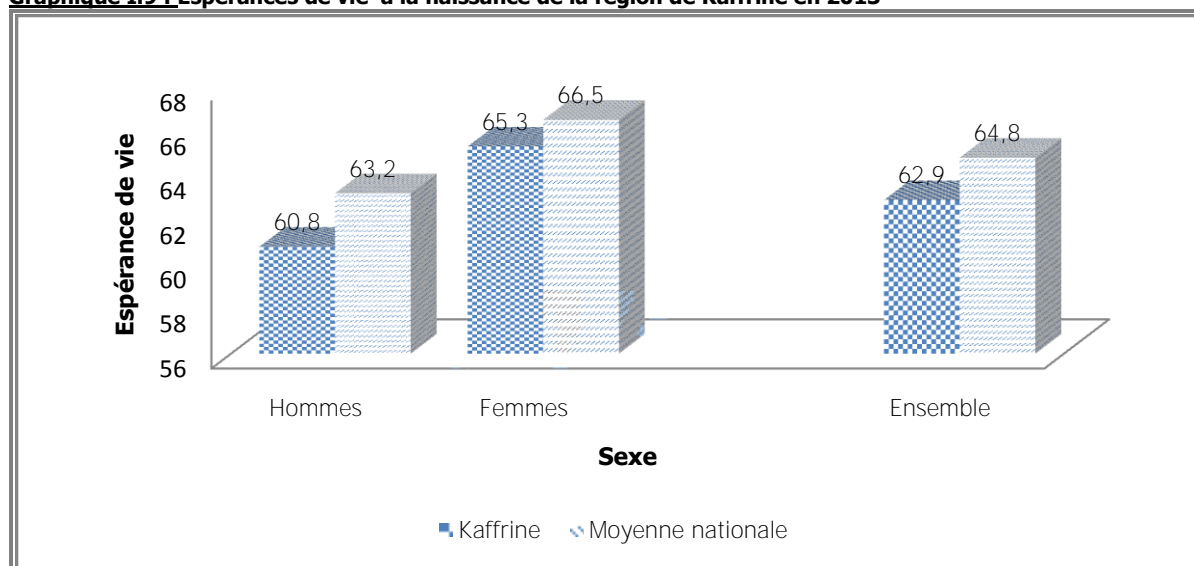
Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6.4 Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance indique le nombre d'années qu'un nouveau-né devrait vivre si les règles générales de mortalité au moment de sa naissance restaient les mêmes tout au long de sa vie.

Selon les résultats du RGPHAE, un enfant né en 2013 au niveau de la région de Kaffrine, peut espérer vivre 62,9 ans si la structure actuelle de la mortalité demeure la même contre un niveau national de 64,8 ans. Des variations significatives sur la durée de vie moyenne sont observées selon le sexe : les femmes ont une espérance de vie plus élevée (65,3 ans contre 60,8 ans pour les hommes).

Graphique I.9 : Espérances de vie à la naissance de la région de Kaffrine en 2013



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6.5 Mortalité des enfants de moins de 5 ans

La réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans est inscrite dans les Objectifs du Millénaire pour Développement (OMD). La mortalité des enfants de moins de cinq ans est souvent déclinée en trois catégories : mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile qui désigne respectivement le risque de décès des enfants avant leur premier anniversaire, entre un et cinq ans, et de la naissance jusqu'au cinquième anniversaire.

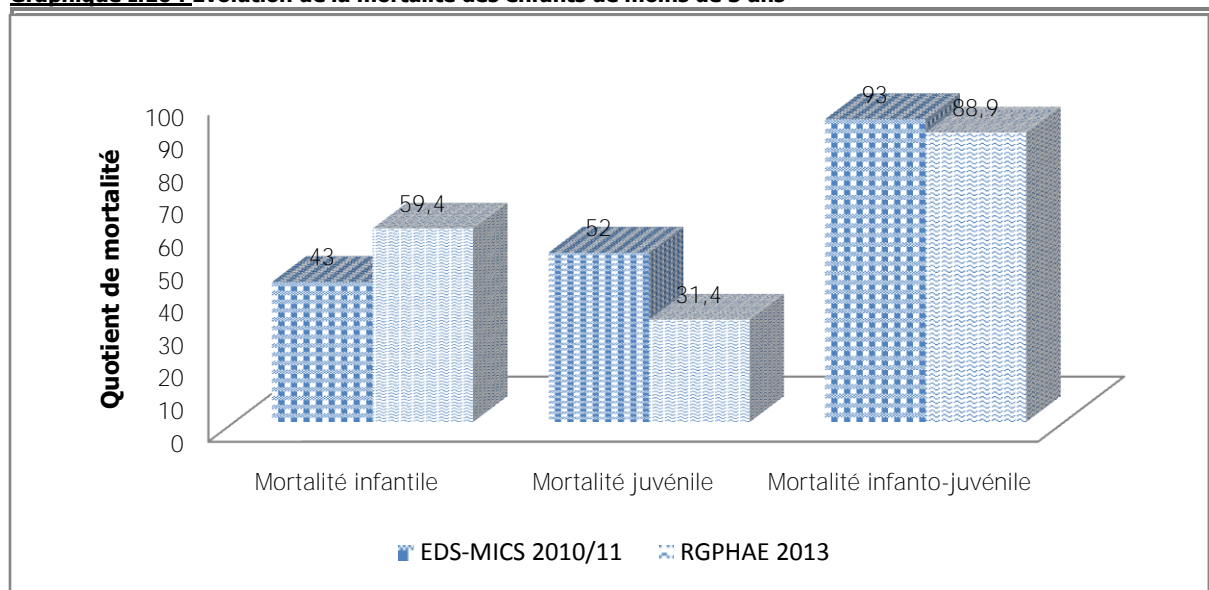
La tendance de la mortalité des enfants de moins de 5 ans est à la baisse dans la région entre 2010 et 2013. En effet, les taux de mortalité juvénile et infanto-juvénile ont diminué passant respectivement de 52‰ et 93‰ à respectivement 31,4‰ et 88,9‰. **Toutefois, la mortalité infantile n'a pas flanché durant la même période (43‰ en 2010 contre 59,4‰ en 2013).** Selon le sexe, une variation du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est notée en 2013. En effet, le risque de décès avant le premier anniversaire **est de 70,2‰ chez les garçons contre 47,8‰ chez les filles.** Dans le même sillage, le quotient de mortalité juvénile est **de 33,5‰ chez les filles contre 29,4‰ chez les garçons.** Concernant la mortalité infanto-juvénile, elle frappe plus les garçons (97,5‰) que les filles (79,7‰). Parmi les facteurs qui expliquent le niveau de la mortalité des enfants de moins de 5 ans il y a : **la zone de résidence, le niveau d'instruction et l'âge de la mère.**

Il a été établi dans l'EDS-MICS que la probabilité de décéder varie considérablement selon le milieu de résidence. Les taux de mortalité sont plus élevés en milieu rural **qu'en milieu urbain du fait du manque d'infrastructures sanitaires.** La région de Kaffrine est marquée par une forte ruralité (84,9% en 2013).

La mortalité des enfants est négativement corrélée avec le niveau d'instruction de la mère. En général les analphabètes sont moins informés des questions liées à la santé de la reproduction. **Selon les données de l'EDS-MICS de 2010/2011, 78,6% des femmes âgées de 6 ans et plus dans la région n'ont aucun niveau et seules 0,4% d'entre elles ont un niveau secondaire complet.**

L'âge de la mère joue aussi un rôle important dans la santé de l'enfant. Les enfants dont leurs mères sont adolescente (moins de 20 ans) ou en fin de vie féconde (40-49 ans) courent plus de risque. Dans la région de Kaffrine, en 2010, 23,2% des adolescentes de 19-20 ans ont une naissance vivante.

Graphique I.10 : Evolution de la mortalité des enfants de moins de 5 ans



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6.6 Mortalité maternelle

La mortalité maternelle est mesurée à travers l'indicateur du rapport de mortalité maternelle. Il exprime le nombre de décès maternels par rapport au nombre de naissances vivantes au cours de l'année, c'est à dire le nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes. En 2013, il est évalué à 379 décès maternels à Kaffrine contre une moyenne nationale de 434 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Seules cinq régions (Dakar, Diourbel, Kaolack, Fatick et Thiès) ont fait mieux que la région. Néanmoins le niveau est élevé. Plusieurs facteurs expliquent cette situation parmi lesquels les grossesses rapprochées, la précocité ou le retard de la maternité, **le faible niveau d'utilisation des méthodes contraceptives** et le non-respect des consultations prénatales.

Les résultats de l'EDS-MICS 2010/2011 ont montré que 19% des naissances (région de Kaffrine) sont survenues à moins de 24 mois de la naissance précédente. Dans le même sillage, les méthodes contraceptives sont faiblement utilisées dans la région (5,4% des femmes en union). De même de beaucoup femmes de la région ne respectent pas les quatre consultations prénatales préconisées (voire chapitre santé).

Tableau I.4: Mortalité maternelle

	Décès maternels	Naissances vivantes des 12 derniers mois	RMM
Kaffrine	97	25595	379
National	2147	494218	434

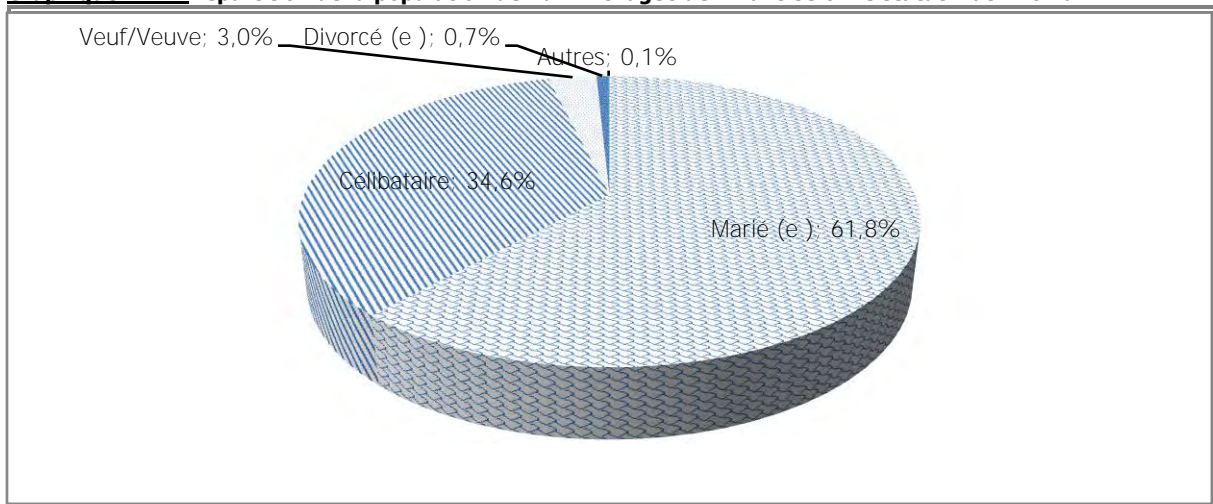
Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6.7 Situation matrimoniale

La situation matrimoniale concerne la population résidente âgée de 12 ans ou plus, soit 323 647 habitants constitués en majeure partie de mariés. Ainsi, 61,8% de cette

population âgée de 12 ans et plus sont mariés. Les célibataires représentent 34,6% et les personnes en situation de veuvage 3%. Les personnes divorcées et les autres statuts matrimoniaux (union libre, concubinage, séparé) sont faiblement représentatifs, et concernent respectivement 0,7% et 0,1% de la population régionale âgée de 12 ans ou plus.

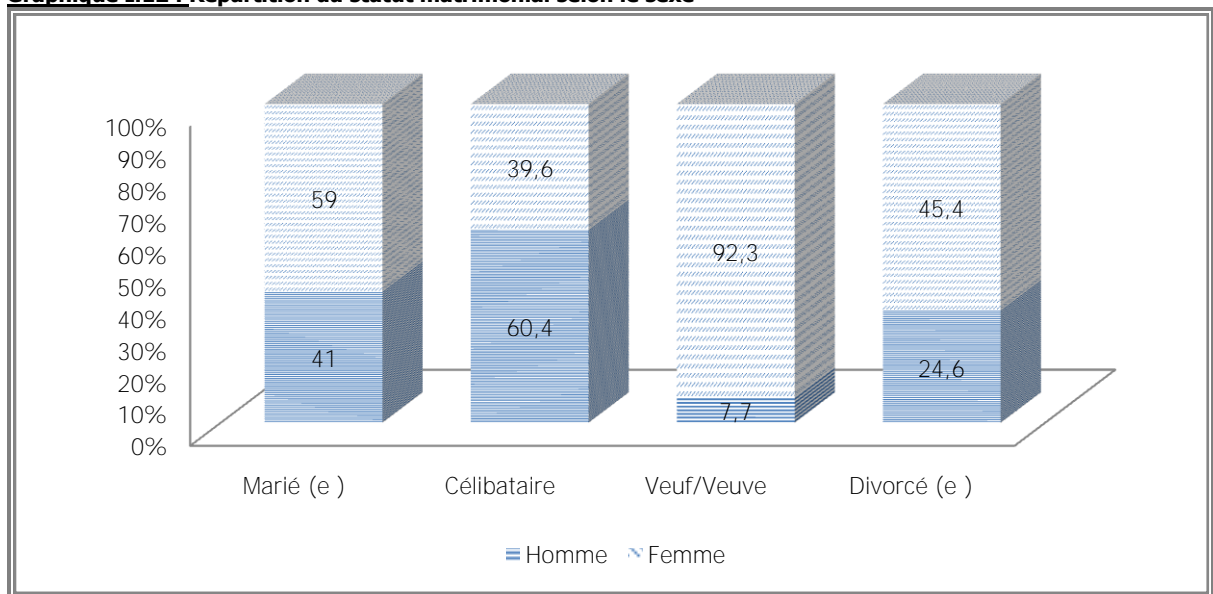
Graphique I.11 : Répartition de la population de Kaffrine âgée de 12 ans selon le statut matrimonial



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

L'analyse selon le sexe montre que les personnes mariées, veuves et divorcées sont majoritairement composées de femmes. La prédominance des femmes est plus ressentie parmi les personnes en veuvage (92,3% contre 7,7% d'hommes). Cela s'explique par le fait que les femmes ont une espérance de vie beaucoup plus élevée que celle des hommes. Par contre, dans le statut des célibataires, les hommes sont majoritaires. Ils représentent 60,4% contre 39,6% pour les femmes.

Graphique I.12 : Répartition du statut matrimonial selon le sexe

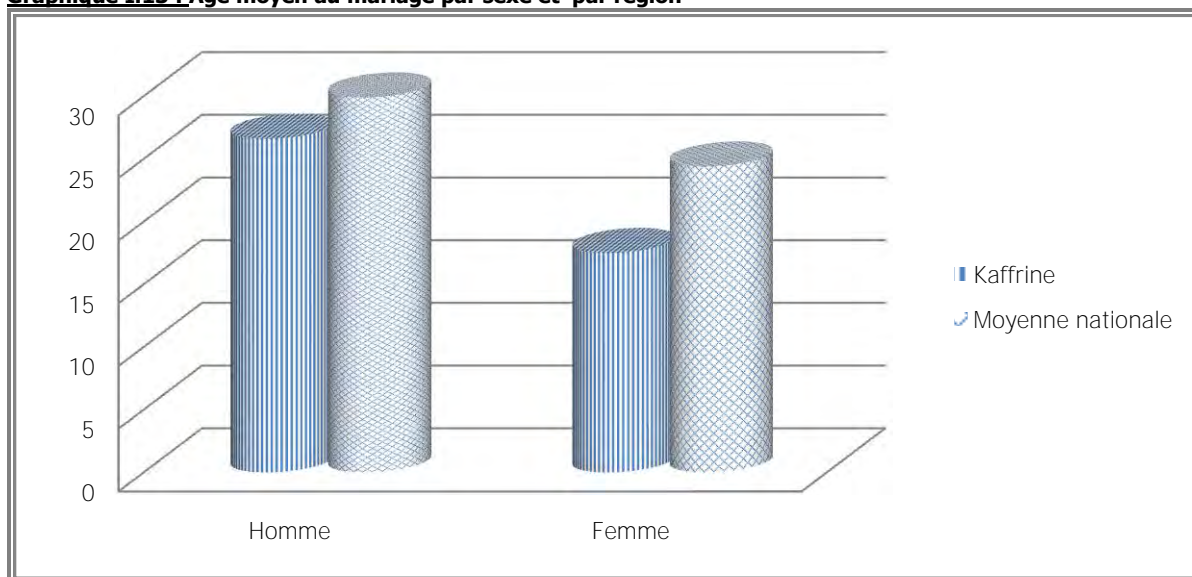


Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6.8 Nuptialité

La nuptialité détermine l'âge moyen à l'entrée en union des célibataires. Dans la région de Kaffrine, l'entrée en union des femmes (17,5 ans) est plus précoce que celles des hommes (26,6 ans) contre une moyenne nationale de 22,4 ans chez les femmes et 29,9 ans chez les hommes. Kaffrine se distingue par une entrée en union la plus précoce comparativement aux autres régions du Sénégal aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Graphique I.13 : Age moyen au mariage par sexe et par région



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6.9 Taille des ménages

Les résultats du dernier recensement ont montré qu'au niveau de la région de Kaffrine, un ménage est constitué en moyenne de 10 individus avec un écart suivant le milieu de résidence. En effet, les ménages ruraux sont toujours composés de plus de personnes que les ménages urbains. Ainsi, en milieu urbain, la taille moyenne du ménage est estimée à 9 individus contre 10 individus en milieu rural. Par rapport au niveau national, la taille des ménages de la région est relativement importante (8 individus par ménage pour le niveau national). Cette situation peut être expliquée par la forte proportion des unions polygames dans la région mais aussi le faible niveau d'instruction. En effet, selon les données du RGPHAE, la prévalence de la polygamie dans la population en union est 48,1% dans la région.

Tableau I.5: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

Région	Urbain	Rural	Total
Kaffrine	9	10	10
Sénégal	7	10	8

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6.10 Migration

La migration est définie comme étant un mouvement de personnes franchissant une **limite déterminée afin d'établir ailleurs une nouvelle résidence permanente**. Elle regroupe la migration internationale (migration entre pays c'est-à-dire **l'émigration et l'immigration**) et la migration interne (migration à l'intérieur d'un pays) c'est à dire le fait de quitter une subdivision administrative d'un pays (par exemple région) pour venir établir sa résidence dans une autre subdivision.

I.6.10.1 Migration interne

L'analyse de la dynamique de la migration interne montre que le phénomène prend de plus en plus de l'ampleur dans la région. Au cours des 10 dernières années, Kaffrine a enregistré 18588 entrées et 34353 sorties soit un solde migratoire de -15765. Concernant la situation au cours des 5 dernières années, le solde migratoire s'est dégradé dans la région (-15781). Pour la migration interne récente, la question porte sur le lieu de résidence il y a 1 an. Et les résultats du RGPHAE ont montré que Kaffrine a accueilli 10185 entrées alors que 30925 résidents ont qui quitté la région soit un solde migratoire de -20740.

Par ailleurs, à l'exception de Dakar, Matam et Diourbel (au cours des 5 dernières années), toutes les autres régions du Sénégal ont un solde migratoire négatif, conséquence de l'exode rural au profit des régions comme Dakar.

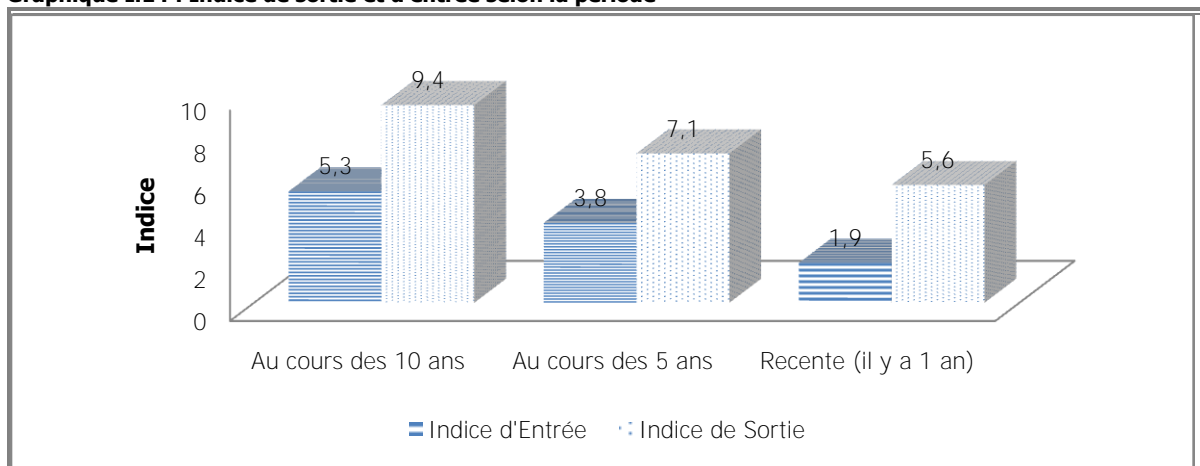
Tableau I.6: Intensité des échanges migratoires internes selon la période

Période	Résidents	Entrée	Sortie	Solde migratoire
Au cours des 10 ans	348413	18588	34353	-15765
Au cours des 5 ans	446042	17048	32829	-15781
Récente (il y a 1 an)	532777	10185	30925	-20740

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

L'indice de sortie de la migration c'est-à-dire la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période et l'indice d'entrée c'est-à-dire la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période ont connu une baisse dans la région. Néanmoins, l'indice de sortie est toujours supérieur à l'indice d'entrée. En effet, Kaffrine fait partie des régions les plus répulsives du pays. Parmi les motifs qui expliquent les changements de lieu de résidence il y a : des raisons familiales (53,2%), des études (6%), de la recherche d'emploi (7,4%) et des raisons religieuses (3,5%).

Graphique I.14 : Indice de sortie et d'entrée selon la période



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

I.6.10.2 Migration internationale

En 2013, la région de Kaffrine comptait 1318 immigrants, soit seulement à 1,2% des immigrants internationaux installés au Sénégal durant les cinq dernières années. Ces immigrants sont essentiellement constitués d'africains. Les individus ayant Kaffrine comme région de résidence d'origine et qui ont émigré au cours des cinq dernières années sont estimés à 1 936 émigrés, soit seulement 1,2% des émigrés sénégalais. Ainsi, le solde migratoire international récent (durant les cinq dernières années) de la région de Kaffrine est déficitaire (-618).

Tableau I.7: Intensité des échanges migratoires internationaux selon la période

Période	Effectif immigrants internationaux		Effectif émigrants nationaux		Solde migratoire
	Sénégal	Kaffrine	Sénégal	Kaffrine	
Au cours des 10 ans	153460	1842	-	-	-
Au cours des 5 ans	113373	1318	164901	1936	-618
Récente (il y a 1 an)	30535	580	-	-	-

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

CONCLUSION

A l'issu du RGPHAE, les résultats ont montré que la population de la région de Kaffrine est évaluée à 566 992 habitants, soit 4,2% de la population sénégalaise. Elle est composée essentiellement de Wolofs, Pulaar, Sérères, Bambaras... Du point de vue de sa répartition spatiale, la région de Kaffrine est la moins urbanisée du pays, avec un taux d'urbanisation de 15,1% ne représentant que 1,4% de la population urbaine du Sénégal et une densité de 50,7 hbts/Km² inégalement répartie entre les différents départements. L'analyse de la pyramide des âges montre que la région est caractérisée par la jeunesse de sa population puisque près de la moitié de la population de la région, soit 48,6% ont moins de 15 ans et celles de moins de 25 ans constituent les 67%, traduisant ainsi un taux de dépendance assez élevé. Le rapport de masculinité montre que, d'une manière générale, il y a toujours un peu plus de femmes que d'hommes ; soit environ 99,3 hommes pour 100 femmes (99,3%).

CHAPITRE II : SANTE

INTRODUCTION

Le secteur de la santé est d'importance capitale comme affirmée dans la constitution : « l'Etat et les collectivités publiques ont le devoir social de veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille et en particulier les personnes handicapées et les personnes âgées ». La politique de santé à travers le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), a comme objectif principal de « promouvoir l'accès aux services socio-sanitaires pour les populations pauvres » et pour objectifs sectoriels de réduire la mortalité maternelle, réduire la mortalité infantile, maîtriser la fécondité. Le plan accorde une large place à la surveillance épidémiologique, à la santé de la reproduction, aux IST/SIDA, au contrôle des maladies endémiques (paludisme, tuberculose, bilharziose, ...).

Au niveau régional, la mise en œuvre de cette politique est assurée par un système de santé structuré comprenant la Région Médicale qui traduit les politiques nationales en stratégies régionales et les Districts Sanitaires chargés de la mise en œuvre des activités et constitués d'hôpitaux, de centres de santé, de postes de santé supervisant les cases et les maternités rurales.

Dans ce chapitre, une analyse de la situation régionale du secteur de la santé est faite à travers les infrastructures, le personnel sanitaire et les principaux indicateurs de santé.

II.1 INFRASTRUCTURES DE SANTE

Sur le plan infrastructurel, la région a encore des efforts à faire même si le nombre de certains types de structure de santé a augmenté entre 2012 et 2013.

II.1.1 Evolution des structures de santé de la région

La région de Kaffrine compte 4 districts sanitaires à raison d'un district par département. En termes d'infrastructures, le nombre d'Etablissements de Santé Publics de niveau 1 (ESP1) et de centres de santé n'a pas évolué depuis 2001 avec l'érection du centre de santé de Kaffrine en ESP1 qui entraîne une diminution des centres de santé qui passent de 4 à 3 dans la région. En effet, la région de Kaffrine compte un Hôpital ESP1, 3 centres de santé, à raison d'un par district à l'exception de Kaffrine. Par contre, la région s'est dotée de 9 nouveaux postes de santé et de 23 nouvelles cases de santé faisant passer ainsi le nombre de postes de santé de 59 à 68 et celui des cases de santé de 113 à 136 entre 2012 et 2013.

Par ailleurs, la région dispose de 4 sous brigades d'hygiène, 3 postes de santé privés confessionnels, dont 2 à Koungheul et 1 à Kaffrine, 6 officines privées et 4 infirmeries privées. Les districts de Birkelane et de Malem Hodar sont les moins desservis en infrastructures sanitaires car ils ne disposent respectivement que de 20 et 16 cases de santé sur un total régional de 136. Tandis que les districts de Kaffrine et Koungheul concentrent 68% des structures de santé.

Tableau II.1: Répartition des Infrastructures, par district sanitaire en 2013

Structures	Districts sanitaires				Région 2012	Région 2013	Var 12/13
	Kaffrine	Koungheul	Malem	Birkelane			
Hôpital	1	0	0	0	1	1	0,0%
Centres de Santé	0	1	1	1	3	3	0,0%
Postes de Santé	19	18	17	14	59	68	15,3%
Cases de Santé	52	48	16	20	113	136	20,4%
Sous Brigades d'Hygiène	1	1	1	1	4	4	0,0%
Postes de Santé privés confessionnels	1	2	0	0	3	3	0,0%
Officines privées	3	2	1	1	6	7	16,7%
Infirmières privées	4	0	0	0	-	4	ND

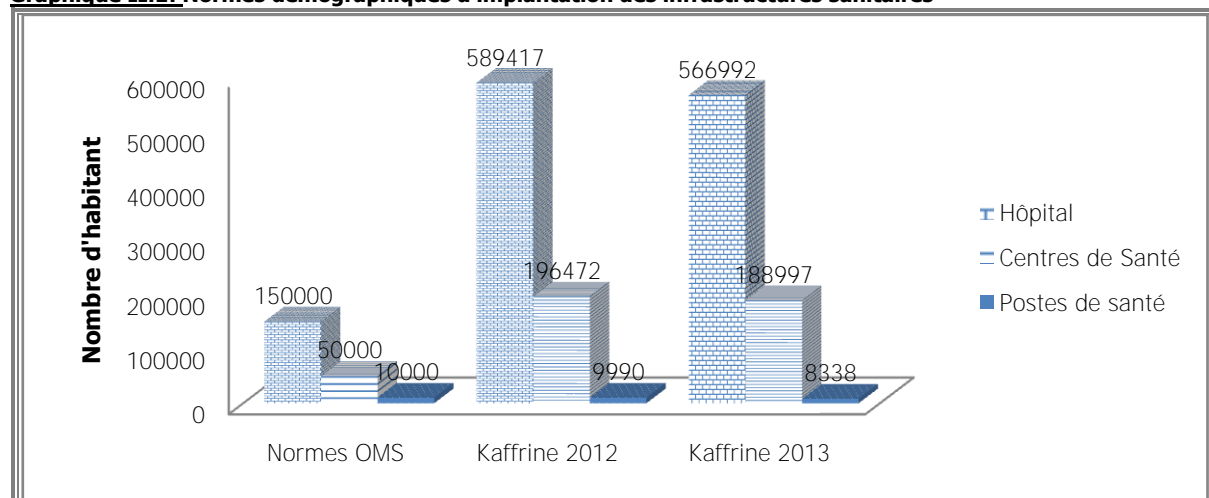
Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

II.1.2 Couverture

En 2013, les taux de couverture de la région en infrastructures sanitaires sont très loin des normes établies par l'OMS. En effet, la croissance de la population combinée à la stagnation du nombre de certaines structures de santé est à l'origine de la détérioration des ratios sanitaires. Ainsi, si l'on se réfère aux résultats du RGPHAE de 2013, le taux de couverture de la région de Kaffrine est d'un hôpital pour 566 992 habitants alors que la norme OMS est d'un hôpital pour 150 000 habitants. Les districts sanitaires de Koungheul, Malèm Hodar et Birkelane disposant chacun que d'un centre de santé présentent des ratios respectifs d'un centre de santé pour 156 555 habitants, 90 523 habitants et 96 671 habitants. De ce fait, ces districts ne sont pas aux normes établies par l'OMS (1 centre de santé pour 50 000 habitants). La région ne dispose pas de suffisamment de postes de santé.

En effet, l'augmentation rapide de la population par rapport à celle du nombre de ce type de structure de santé, a entraîné une dégradation des ratios. En 2013, le taux de couverture de la région en poste de santé est d'un centre de centre de santé pour 8 338 habitants alors que la norme OMS est d'un centre de santé pour 10 000 habitants.

Graphique II.1: Normes démographiques d'implantation des infrastructures sanitaires



Source : ANSD/Région Médicale de Kaffrine, 2013

II.2 PERSONNEL DE SANTE

La région a encore des efforts à faire en termes de personnel de santé qualifié. Ce déficit en personnel qualifié a engendré une faible couverture laquelle est largement en deçà des normes édictées par l'OMS.

II.2.1 Effectif du personnel de santé

L'effectif du personnel de la santé a baissé 2% entre 2012 et 2013 en passant de 449 à 440. Ce repli concerne : les Techniciens supérieurs de santé (-78,6%), les chirurgiens-dentistes (-33,3%), les Agent d'Hygiène (14,3%) et les médecins (-11%). Toutefois, les effectifs des sages-femmes ont connu une hausse de 18,5%.

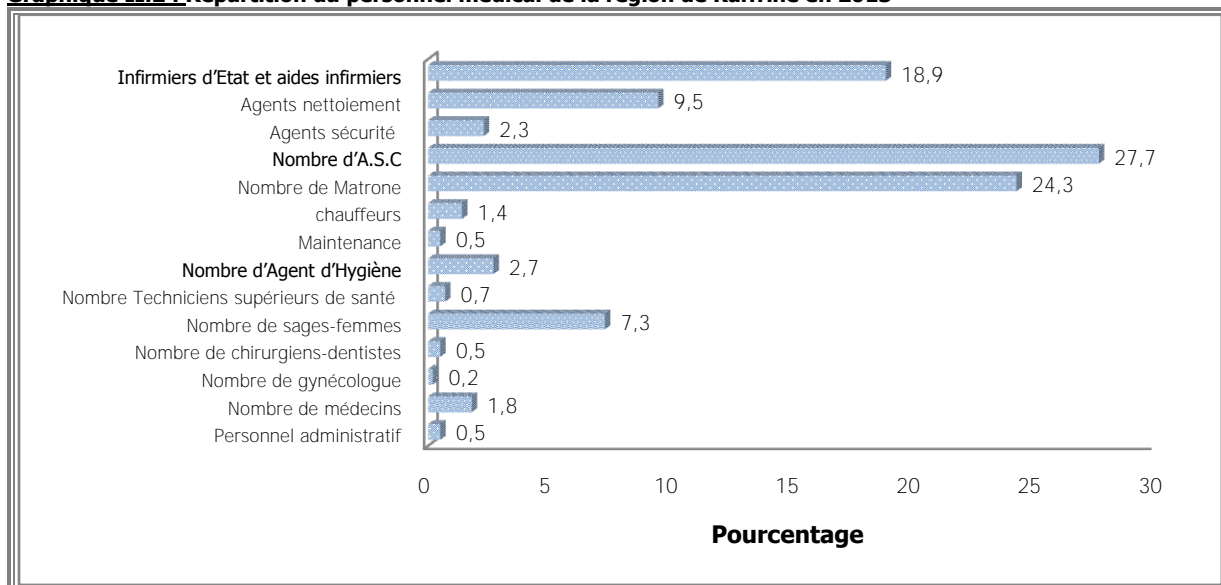
Tableau II.2: Répartition du personnel médical de la région de Kaffrine en 2013

PERSONNEL	2012	2013	Var 12/13
Directeur	1	1	0%
SAF	1	1	0%
Nombre de médecins	9	8	-11%
Nombre de pharmaciens	0	0	Nd
Nombre de gynécologue	1	1	0%
Nombre de chirurgiens-dentistes	3	2	-33,3%
Nombre de sages-femmes	27	32	18,5%
Infirmiers d'Etat	36	83	-7,8%
Aides Infirmiers	54		
Nombre Techniciens supérieurs de santé	14	3	-78,6%
Nombre d'Agent d'Hygiène	14	12	-14,3%
Maintenance	2	2	0%
chauffeurs	6	6	0%
Nombre de Matrone	107	107	0%
Nombre d'A.S.C	122	122	0%
Agents sécurité	10	10	0%
Agents nettoyage	42	42	0%
TOTAL	449	440	-2,0%

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

En 2013, le personnel soignant qualifié des structures de santé de la région reste toujours dominé par les aides infirmiers et infirmiers d'Etat avec 59%, viennent ensuite les sages-femmes d'Etat (23%), les agents d'hygiène (9%) et les médecins (6%). De 9% en 2012, la proportion de techniciens supérieurs de la santé est passée à un peu plus de 2% en 2013. Quant aux chirurgiens et gynécologues, ils constituent ensemble 2% du personnel de santé de la région de Kaffrine.

Graphique II.2 : Répartition du personnel médical de la région de Kaffrine en 2013



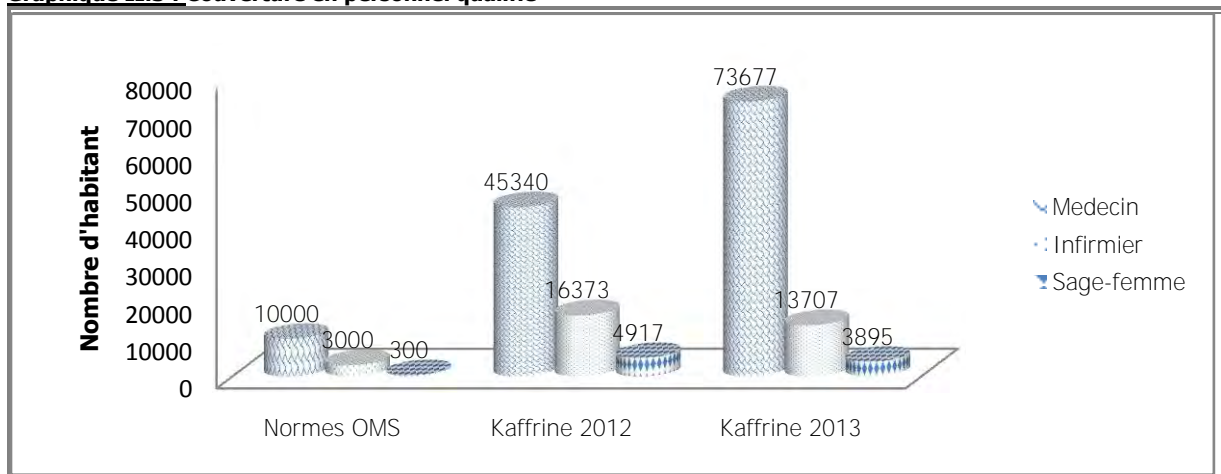
Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

II.2.2 Couverture en personnels de santé

Les effectifs du personnel soignant en activité dans la région ne permettent pas de satisfaire les **normes de l'organisation mondiale de la santé (OMS)**.

Au regard des données démographiques de la région, les ratios en personnel de santé sont très **en-deçà des normes OMS**. En effet, la **diminution de l'effectif des médecins fait que le ratio est passé d'un médecin pour 45 340 habitants en 2012 à un médecin pour 73 677 habitants en 2013** et reste encore loin des objectifs de l'OMS fixés à **1 médecin pour 5 000 habitants**. La même tendance est aussi observée pour les ratios des infirmiers d'état et des sages-femmes d'Etat, malgré leur performance. En effet, le ratio nombre d'habitants par infirmier d'Etat est passé de 16 373 habitants en 2012 à 13 707 habitants en 2013. De même pour le nombre de femme en âge de reproduction (FAR) qui est passé de 4 918 habitants en 2012 à 3895 habitants en 2013 alors que les normes de l'OMS donnent un infirmier pour 3000 habitants et une sage-femme d'Etat pour 300 femmes en âge de reproduction.

Graphique II.3 : Couverture en personnel qualifié



Source : ANSD/Région Médicale de Kaffrine, 2013

Pour respecter les normes de l'OMS, la région a besoin 57 médecins, 189 infirmiers et 415 sages-femmes. Le tableau ci-dessous montre que les disponibilités en personnel qualifié sont largement en deçà des besoins.

Tableau II.3 : Besoins et disponibilités en personnel de santé qualifié

Personnel de santé	Médecin		Infirmier		Sage-femme	
	Besoins	Disponibilité	Besoins	Disponibilité	Besoins	Disponibilité
Effectif	57	8	189	43	415	32
Nb habitant/ Nb FAR	566992		566992		124 648	

Source : ANSD/Région Médicale de Kaffrine, 2013

II.3 PERFORMANCE DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Il s'agira, dans cette partie, de présenter les activités de santé qui concourent essentiellement à l'atteinte des OMD en matière de santé. Cependant la rétention de certaines données observée par les personnels de santé constitue une entrave à l'accès à l'information sur les performances de ce secteur. Dans ce contexte, nous allons analyser les résultats de l'EDS-MICS-2011 et les données présentées par la région médicale pour tenter de capter les performances du secteur de la santé à Kaffrine.

II.3.1 Activités de consultation

En 2013, les structures sanitaires ont enregistré 2227 malades hospitalisés sur les 552 lits installés au Pavillon avec un total de 3414 jours d'hospitalisation. Parmi eux, 137 malades ont été évacués dans les autres structures de santé dont 52 décès. Les premiers motifs de consultation concernent le paludisme, les diarrhées, les maladies cardio-vasculaires, la dysenterie, les plaies, ...etc.

Tableau II.4 : Les consultations en 2013

INDICATEURS	2013
Lits installés au pavillon	552
Malades hospitalisés	2227
Total journées d'hospitalisation	3414
Nombre de malades évacués	137
Nombre de décès de malades hospitalisés	52

Source : Région Médicale de Kaffrine

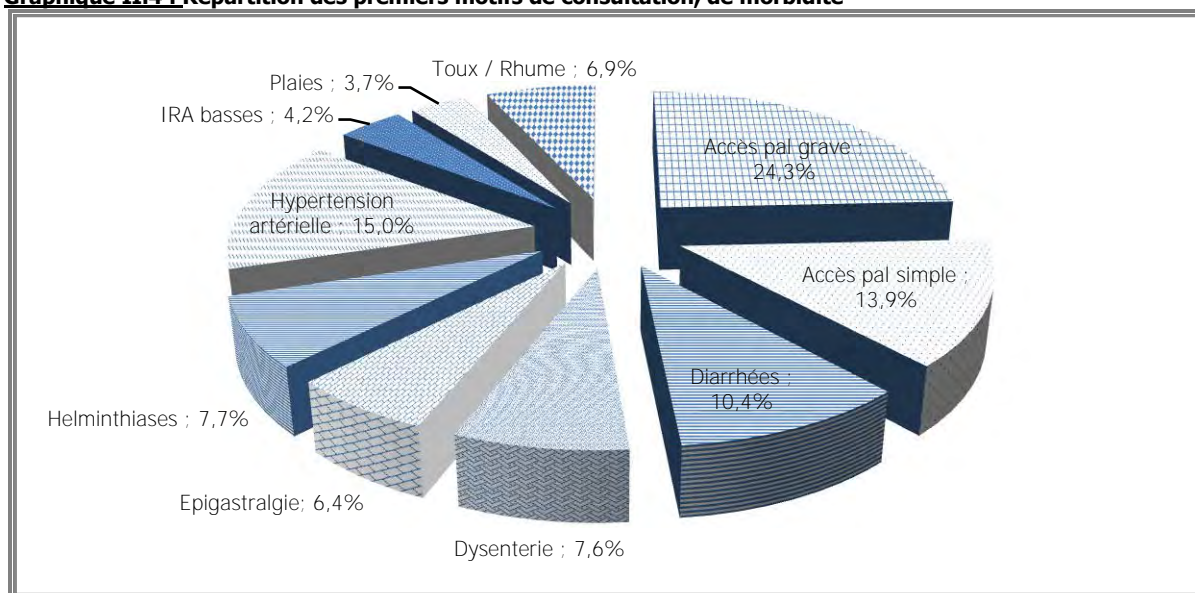
Il ressort du tableau ci-après que la tendance est à la baisse pour les dix premier motifs de morbidité dans la région. Ainsi, les cas d'infection respiratoire aiguë (IRA) ont baissé de 89% entre 2012 et 2013. Il en est de même pour les cas de diarrhée (67%), de dysenterie (44%) d'accès palustre simple (50%) et d'accès palustre grave (46%).

Tableau II.5 : Les premiers motifs de consultation, de morbidité dans la région de Kaffrine

Maladies	2010	2011	2012	2013	Var 12/13
Accès palustre grave	12627	15271	12450	6731	-46%
Accès palustre simple	7302	15773	7744	3843	-50%
Diarrhées	3133	6880	8845	2891	-67%
Dysenterie	2330	4230	3808	2119	-44%
Epigastralgie	1752	5190	3981	1773	-55%
Helminthiases	1514	2763	3063	2134	-30%
Hypertension artérielle	1705	4561	5704	4159	-27%
IRA basses	5490	10322	10094	1152	-89%
Plaies	1664	3405	3091	1031	-67%
Toux / Rhume	1310	2331	3897	1909	-51%

Source : Région Médicale de Kaffrine

Les données fournies par les structures de santé de la région montrent que le paludisme reste le problème de santé le plus récurrent ; il représente 38% des dix premières causes de morbidité de la région. Il est suivi par l'hypertension artérielle (15%), la diarrhée (10%), la dysenterie (8%), l'helminthiase (8%), etc.

Graphique II.4 : Répartition des premiers motifs de consultation, de morbidité

Source : Région Médicale de Kaffrine

Concernant la mortalité observée dans les structures de santé de la région, elle est le fait principalement des accidents vasculaires cérébraux (4), des diarrhées (4), des pneumopathies (3) et des infections respiratoires aiguës (3).

Tableau II.6 : Les premières causes de décès dans la région de Kaffrine

Maladies	2010	2011	2012	2013
Abdomen chirurgie aigu	2	0	0	0
Accès palu grave	12	2	3	0
Accidents vasculaires cérébrales.	0	12	0	4
Anémies	0	5	2	0
Diabète	0	5	0	0
Diarrhée	0	6	1	4

Maladies	2010	2011	2012	2013
Malnutrition	0	1	0	0
Méningite	0	1	1	0
Palu et grossesse	0	2	0	0
Pneumopathies	0	10	0	3
IRA	2	0	0	3
Cause non précisée	0	3	0	0

Source : Région Médicale de Kaffrine

II.3.2 Activités de la santé de la reproduction

Les composantes principales des soins de santé de la reproduction concernent la **planification familiale, les soins prénataux, l'accouchement y compris les soins au nouveau-né, les soins postnataux, la santé de la mère et la suivie de l'enfant.**

II.3.2.1 Activités préventives

Les activités préventives sont prises en compte à travers le Programme Elargi de Vaccination (PEV) qui a pour objectif de vacciner au moins 80% des enfants de 0 à 11 mois contre les neuf maladies cibles (tuberculose, diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, rougeole, fièvre jaune, Hépatite B, infections à *Hémophilus B*). Les femmes enceintes doivent être aussi vaccinées contre le tétanos.

La non disponibilité de certains indicateurs en série (de 2011, 2012 à 2013) ne **permet pas d'évaluer leur évolution durant cette période. Ce qui contraint** parfois à limiter certaines analyses à 2012. Pour le programme fonctionnel de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, comparativement aux résultats de l'EDS-MICS 2010-11, les niveaux des indicateurs présentés par la région médicale de Kaffrine, constatent un recul pour la proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole et le taux de couverture du pentavalent. En effet, ces indicateurs seraient passés respectivement de 81,8% à 80% et 91,6% à 90% entre 2011 et 2012. Le taux de prévalence contraceptive connaîtrait le même sort en passant de 5,4% à 5%. **Contrairement aux indicateurs qu'on vient d'évoquer, le taux d'enfants complètement vaccinés aurait progressé de près de vingt points passant de 59,3% à 80% durant la même période.**

Tableau II.7 : Niveaux des principaux indicateurs de performance en 2011 et en 2012

Indicateurs liés aux objectifs	Cible atteinte	
	en 2011 (EDS)	en 2012 (RM)
Proportion d'enfants de 1an vaccinés contre la rougeole	81,80%	80%
Taux de couverture Pentavalent 3	91,60%	90%
Taux d'enfants complètement vaccinés	59,30%	80%
Taux de prévalence contraceptive	5,40%	5%
Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié	44%	-
Taux de césarienne	1,70%	-
Nombre total de personnes dépistées /SIDA	-	10899
Nombre de femmes enceintes sensibilisées, conseillées	-	4906

et dépistées dans les services de PTME		
Proportion de districts mettant en œuvre la PCIME communautaire	-	100%
Proportion de structures par district disposant d'un coin du nouveau-né	-	100%
Taux de détection de la tuberculose	-	70%
Taux de guérison des malades TPM+	-	85%
Taux d'interruption du traitement (perdus de vue ou abandons)	-	3%
Proportion de structures de santé ayant affiché la liste et les prix des médicaments	-	100%
Proportion de comités de gestion fonctionnels	-	100%

Source : EDS-MIC 2010-11 / Région médicale de Kaffrine

Un enfant est considéré comme complètement vacciné que lorsqu'il a reçu le BCG (protection contre la tuberculose), le vaccin contre la rougeole et trois doses de vaccin contre la poliomyélite. Le vaccin Pentavalent est aussi utilisé en remplacement du "DTC" (Diphtérie, Tétanos et Coqueluche). Par ailleurs, au moins deux doses de vaccin antitétanique sont administrées aux femmes enceintes et d'après le calendrier vaccinal, tous les vaccins doivent être administrés à l'enfant avant l'âge d'un an. En 2013, 24511 enfants ont été vaccinés contre le BCG dans la région. Pour la poliomyélite, le pentavalent, le VAR et la fièvre jaune respectivement 22806, 21969, 18969 et 19017 enfants ont été vaccinés dans la région.

Tableau II.8 : Les activités de vaccination durant l'année 2013

	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Birkelane	Total
BCG	8445	8120	3553	4393	24511
Polio 3	7400	6110	3303	5993	22806
Penta 3	7505	6233	3202	5029	21969
VAR	6423	5842	2812	3892	18969
Fièvre Jaune	6450	5843	2818	3906	19017

Source : Région Médicale de Kaffrine

Les consultations prénatales (au nombre de quatre) jouent un rôle important pour assurer un suivi correct de l'évolution de la grossesse. Elles permettent de déceler les complications qui peuvent mettre en danger la vie du couple mère-enfant. En dépit de l'importance des consultations prénatales, les femmes ne respectent pas les quatre consultations préconisées. Certaines femmes viennent tardivement se faire consulter. En effet, les femmes enceintes qui ont fait la CPN2 sans faire le CPN1 représentent 60%. Dans le même sillage, 18% des femmes enceintes ayant fait la CPN2 n'ont pas fait la CPN3.

Tableau II.9 : Les activités de prévention et de consultations prénatales en 2013

	Kaffrine	Koungheul	Birkelane	Malem Hodar	Total
Nombre de premiers contacts CPN	8354	18 213	20 163	12 992	59 722
CPN1	2264	4 415	5 163	3 883	15 725
CPN2	6108	11 522	13 118	8 648	39 396
CPN3	5613	9 025	10 337	7 254	32 229
CPN4	3022	3 753	4 599	4 459	15 833
CPN4 correctes	743	12 334	14 701	8 526	36 304
Total consultations prénatales	17007	17 203	21 498	16 205	71 913
Taux d'achèvement CPN 4	8%	10%	6%	10%	9%

Source : Région Médicale de Kaffrine

Pour la prévention contre le paludisme, 65% des femmes qui se sont présentées en consultation prénatale ont été administré au moins **une dose d'un traitement préventif intermittent (TPI)**. Dans la même logique, 22040 moustiquaires imprégnées **d'insecticide (MII) ont été** distribuées à des femmes enceintes. Concernant le vaccin antitétanique (VAT), il a été administré à 28290 femmes enceintes soit 39% des femmes reçues en consultation prénatale.

Tableau II.10 : Les activités de prévention et de consultations prénatales durant l'année 2013

	Kaffrine	Koungheul	Birkelane	M. Hodar	Total
TPI 1	7073	7 912	7 087	6 814	28 886
TPI 2	4412	4 292	3 522	5 570	17 796
TPI 3	18	7	3	1	29
Nombre MII / FE	5545	3 066	6 561	6 868	22 040
VAT 1	3085	2 671	3 252	3 056	12 064
VAT 2	2556	3 856	5 337	4 477	16 226
CPoN 1	3926	1894	3 605	3 634	13 059
CPoN 2	3355	1599	4 003	3 384	12 341
CPoN 3	1202	600	1 434	1 133	4 369
Nombre de femmes vues en CPN	8354	44680	51786	40919	156353
Nombre de proposition du Test	8079	19720	28164	23301	79788
Nombre de Test Réalisé	7646	15760	25791	22310	70255
Nombre de FE séropositive	17	31	53	18	116
Nombre d'enfant né séropositif	0	0	0	1	1

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

II.3.2.2 Santé de l'enfant

A partir de six mois, l'allaitement au sein doit être complété par l'introduction d'autres aliments appropriés ou compléments nutritionnels pour satisfaire les besoins nutritionnels de l'enfant et lui permettre une bonne croissance. En effet, les carences en vitamines et en minéraux peuvent être à l'origine de certaines pathologies, notamment la carence en vitamine A. Ainsi, 93 813 enfants de 6 à 59 mois ont été supplémentés en Vitamine A au niveau de la région en 2013 et 84 297 enfants de 12 à 59 mois ont été déparasités.

Tableau II.11 : Les activités de suppléments et de déparasitage

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'enfants 6 - 11 mois supplémentés en vitamine A	3777	ND	ND	9516
Nombre d'enfants 12 - 59 mois supplémentés en vitamine A	36163	ND	80	84297
Total enfants 6 - 59 mois supplémentés en vitamine A	39940	ND	ND	93813
Nombre d'enfants 12 - 59 mois Déparasités	38024	2948	1553	84297

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

Les infections respiratoires aiguës (IRA), particulièrement la pneumonie et les maladies diarrhéiques constituent les premières causes de morbidité des enfants de la région de Kaffrine. En 2013, les cas d'IRA (20 149) et de diarrhées (10 076) chez les enfants de moins de 5 ans ont quasiment doublé comparativement à 2012.

Tableau II.12 : Les causes de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans à Kaffrine

	2010	2011	2012	2013	Variation
Nombre de cas Paludisme chez les moins de 5 ans	1 612	979	1 554	132	-92%
Nombre de cas d'IRA	5 757	9 622	10 154	20149	98%
Nombre de cas Diarrhée	3 057	3 980	5 847	10076	72%
Nombre de cas Anémie sévère	20	41	16	1	-94%

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

La malnutrition constitue un véritable problème de santé publique. Elle touche particulièrement les enfants âgés de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Les activités de surveillance nutritionnelle et pondérale permettent la récupération des enfants dans cette situation. Sur une cible de 117655 enfants, 15 905 sont suivis. Parmi les enfants suivis, 34% sont dans un bon état nutritionnel (le vert). Par contre, 48% sont dans le jaune et 18% dans le rouge.

Au niveau de la région, en 2013 un peu plus de 9% des enfants sont en situation de malnutrition.

Tableau II.13 : Le suivi nutritionnel et pondéral des enfants de moins de 5 ans

	2013
Nombre d'Enfants	117655
BEN (Vert)	5 382
MAM (Jaune)	7687
MAS (Rouge)	2836
MAS compliqué	151
Total malnutrition.	10674
Taux malnutrition	9%

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

II.3.2.3 Santé de la mère

Pour la santé de la mère, l'Organisation Mondiale de la Santé recommande au moins quatre visites prénatales, à intervalles réguliers tout au long de la grossesse. Cela permet à la mère d'être immunisée contre certaines maladies, notamment le tétanos. En ce qui concerne les accouchements, en 2013, seuls 4 984 ont été effectués au niveau des maternités dont 4 372 assistés par personnel de santé. Ainsi, le nombre d'accouchements au niveau des maternités s'est contracté de 53% et ceux assistés par un personnel de santé de 46% comparativement à l'année 2012.

Tableau II.14 : Les activités de maternité

	2010	2011	2012	2013	Variation 12/13 en %
Total accouchements maternité	3 009	6 235	10 694	4 984	-53
Total accouchement domicile vus	353	625	1 007	615	-39
Total Accouchements assistés	2 782	5 723	8 030	4 372	-46
Total de Césarienne	258	430	281	157	-44
Total enfants nés vivants	3 317	6 499	11 240	5 277	-53
Total avortements	259	671	995	599	-40
Total avortements pris en charge par AMIU	24	62	249	130	-48

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

En 2013, la région a enregistré 5277 naissances vivantes et 171 mort-nés soit un ratio mort-nés sur nouveaux nés vivant de 3,2%. Autrement, sur 100 nouveaux nés vivants, il y a eu 3 mort-nés. Parmi les mort-nés, 48% sont des mort-nés frais.

Tableau II.15 : Les décès maternels et néonataux

	2010	2011	2012	2013	Variation 2012/13 en %
Total mort-nés	110	212	278	171	-38%
Nbre morts -nés frais	58	100	151	82	-46%
Nbre morts -nés macérés	52	112	154	89	-42%
Nbre de décès de femmes	1	4	6	11	83%
Nbre de décès enfants 0 – 7 jours	20	28	37	38	3%
Nbre de décès enfants 8 – 28 jours	ND	2	6	3	-50%

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

II.3.3 Situation de l'épidémie du VIH/SIDA et des IST

Selon les résultats de l'EDS-MICS, la région de Kaffrine a un taux de prévalence du VIH/SIDA de 0,5%, inférieur à la moyenne nationale (0,7%). Cependant, ce taux est parfois différent des résultats annuels du Conseil Dépistage Volontaire (CDV). Des efforts sont consentis par les acteurs de la santé, les ONG, la société civile pour sensibiliser les populations à effectuer les tests de dépistage.

Ainsi, 35 388 personnes ont effectué le test de dépistage en 2013, correspondant au triple du nombre de personnes dépistées en 2012. Parmi elles, 299 ont été testées **séropositives, soit un taux de 0,8%**. L'analyse par district montre que les départements de Koungheul et Kaffrine sont les plus touchés avec respectivement des taux de séropositivité de 1,1% et 0,9%. Par contre, le district de Malem Hodar présente le taux le plus faible de la région, soit 0,4%, suivi de Birkelane avec 0,7% de séropositivité des personnes dépistées. Parmi les personnes séropositives, 22 décès ont été enregistrés en 2013.

Tableau II.16 : Résultats au CDV selon le district en 2013

	Birkelane		Kaffrine		Koungheul		Malem Hodar		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre de personnes dépistées	4 593		17 149		9 281		4 365		35 388	
Nombre de Personnes Séropositives	33		146		102		18		299	
Nombre de cas de décès	2	1	6	8	2	2	1	-	11	11
Taux de séropositivité (%)	0,70%		0,90%		1,10%		0,40%		0,80%	

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

Concernant les IST, les structures de santé de la région ont enregistré 6 871 cas. Elles touchent plus les femmes (84%) que les hommes (16%). Les écoulements vaginaux représentent 57% des infections suivies des ulcérations génitales 16%, des douleurs abdominales avec 15% et des écoulements urétéraux avec 11%. Tandis que **les autres IST comme la syphilis ne constituent que 1% des cas d'infections.**

Tableau II.17: Résultats des IST selon le district en 2013

	Birkelane		Kaffrine		Koungheul		Malem		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nbre de Cas d'IST	23	156	172	874	305	1456	60	371	560	2857
Nbre d'ulcération Génitale	1	15	53	110	114	189	22	64	190	378
Nbre d'Écoulement Vaginal		44		764		912		241	-	1961
Nbre d'Écoulement Urétéral	22		119		191		38		370	
Nbre de DAB		97		0		355		66		518
Autres IST (syphilis)	0	0	0	0	2	34	0	1	2	35

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

II.3.4 Prise en charge de la tuberculose et des autres maladies

Les problèmes de la prise en charge de la tuberculose sont dus principalement à l'accessibilité géographique, financière, au retard dans le dépistage, à l'automédication et à une faible adhésion des patients au traitement. En 2013, le taux de détection de la tuberculose est de 79% (le total des cas positifs au dépistage sur le total de cas testés). Il existe 36 centres de traitement de la maladie, dont 12 à Birkelane, 10 à Kaffrine, 6 à Koungheul et 8 à Malem Hoddar.

Tableau II.18 : La prise en charge de la tuberculose dans les districts en 2013

	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem	Total
Nbre de Centres de traitement	12	10	6	8	36
Nbre de Nouveaux cas (Frottis positif)	37	73	48	73	231
Nbre de Rechutes (Frottis positif)	2	3	3	7	15
Nbre d' Echecs (Frottis positif)	0	1	2	0	3
Nbre de Reprises de traitement (Frottis positif)	1	1	3	0	5
Total retraitement (Frottis positif)	3	5	8	7	23
Nb Total de frottis positifs	40	78	56	80	254
Nbre de cas âgés de moins de 15 ans (Frottis négatif)	0	0	0	0	0
Nbre de cas âgés de plus de 15 ans (Frottis négatif)	3	28	9	4	44
Nb Total de frottis négatifs	3	28	9	4	44
Nbre de Cas nouveaux de Tuberculose Extra pulmonaire	3	4	3	2	12
Autres cas précédemment traités	1	5	1	0	6
Nb total des cas de tuberculose	47	120	68	88	323
Taux de détection	85%	65%	82%	91%	79%

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

Pour lutter contre le paludisme, l'utilisation de moustiquaires constitue le principal moyen de prévention du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) pour un objectif de 80% de la population avec une attention particulière accordée aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes. Dans la région de Kaffrine, des efforts considérables ont été consentis traduisant ainsi les forts reculs observés dans la détection du paludisme. Dans le même sillage, la mortalité due au paludisme a considérablement diminuée entre 2010 et 2013 (51 décès 2010 contre 6 en 2012).

Tableau II.19 : La prise en charge du paludisme dans les districts en 2013

	2010	2011	2012	2013	Variation 12/13 (%)
MORBIDITE					
Nombre de cas vue toute affections confondues	67 732	115 287	135 869	65 997	-51
Nombre de cas suspects de Paludisme	19 679	24 002	31 955	9 394	-71
Nombre de cas confirmé par TDR ou GE	10 405	6 678	7 892	635	-92
Chez les moins de 5 ans	1 612	979	1 555	132	-92
Chez les 5 ans et plus en dehors des Femmes enceintes	8 102	3 470	6 193	372	-94
Chez les Femmes enceintes	235	91	149	8	-95
HOSPITALISATION					
Nombre de cas hospitalisé toute affection confondu	1 075	1 095	3 613	541	-85
Nombre de cas de suspect de Paludisme	715	333	418	147	-65
Nombre Total de cas confirmé par TDR ou GE	655	252	280	81	-71
Chez les moins de 5 ans	168	47	57	13	-77
Chez les 5 ans et plus en dehors des Femmes enceintes	404	173	189	54	-71
Chez les Femmes enceintes	150	38	36	3	-92
PREVENTION					
Nombre de TPI 1	10 674	4 838	5 160	4 720	-9
Nombre de TPI2	5 169	2 537	2 558	2 657	4
Nbre total de MI disponibles dans la Structure	1 236	8 072	3 524	6 917	96
Nbre total de MI distribuées	1 236	8 072	3 524	4 260	21
Nbre total de MI distribuées aux enfants de moins de 5 ans	ND	ND	150	334	123
Nbre total de MI distribuées aux femmes enceintes	1 081	1 379	2 113	1 899	-10
DECES					
Nombre total de Décès	98	92	82	40	-51
Nombre de décès dus au Paludisme	51	19	18	6	-67
Chez les moins de 5 ans	32	2	9	ND	-
Chez les 5 ans et plus en dehors des Femmes enceintes	18	17	9	6	-33
Chez les Femmes enceintes	1	ND	ND	ND	-

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

Des cas de diabète (5), d'hypertension artérielle (1196) et d'accident vasculaire cérébral (6) ont été notifiés dans les différentes structures de santé de la région. Mais comparé à 2012, les cas notifiés de ces maladies ont diminué respectivement de 99%, 64% et 83%.

Tableau II.20 : La prise en charge des maladies chroniques dans les districts en 2013

	2010	2011	2012	2013	Variation (%)
Nbre de Diabète	16	32	700	5	-99
Nbre de HTA	1 323	2 372	3 298	1 196	-64
Nombre d'accidents Vasco. Cérébrale	5	26	36	6	-83

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

CONCLUSION

Les besoins en matière de santé comparés aux indicateurs internationaux de l'OMS, font état d'un **gap énorme à travers les infrastructures, les équipements et le personnel soignant qualifié**. Il faut cependant noter une amélioration du personnel surtout technique. Le Programme Elargi de Vaccination quant à lui enregistre une **performance qui se consolide d'année en année avec une diversification et une disponibilité des vaccins**.

CHAPITRE III : HYGIENE

INTRODUCTION

L'hygiène du milieu et des denrées alimentaires, sur lesquels la Brigade régionale d'hygiène doit veiller, a une incidence directe sur la santé des populations. Pour cette raison, des actions préventives et curatives sont menées chaque année à travers la toute région.

Les actions préventives sont axées sur des séances d'Information- d'Education et de Communication (IEC) et se déroulent dans des cadres divers soit au niveau des villages, des communes, des centres de santé, des Daraas, des CDEPS, etc. Il s'agit pour la plupart : d'entretiens, de causeries, de conférences, de mobilisations sociales, de formations, et de promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées.

Les actions curatives consistent en : la constatation des infractions au niveau des concessions et des établissements recevant du public (ERP) afin de prendre des mesures allant de l'avertissement à l'amende, la promotion des moustiquaires imprégnées ainsi que les opérations techniques de désinfection, de désinsectisation, de délarvation, de saupoudrage et de nébulisation.

III.3 ACTIVITES MENEES

La police d'hygiène procède, en temps normal, à des visites de domiciles, d'établissements recevant du public (ERP) et de la voie publique. Elle permet également de diligenter les plaintes des populations pour des troubles à l'ordre public sanitaire. Dans certaines circonstances particulières, elle coordonne des opérations de masse dans sa zone de compétence pour assurer la sécurité sanitaire.

Par ailleurs, les brigades et sous brigades procèdent à des opérations d'approvisionnement en eau et dans l'entretien des fosses et latrines des concessions.

III.3.1 Prospections domiciliaires

Après une hausse de 118,7% en 2012, les prospections domiciliaires effectuées dans le cadre de la police d'hygiène de la région ont connu une forte baisse en 2013. Effet, de 3996 prospections en 2012, le nombre de sorties chute en 2013 pour atteindre 3195 soit un repli de 801 en valeur absolue et 20% en valeur relative.

C'est dans le département de Malem Hodar que la plus forte baisse, en termes de nombre de prospections, a été notée. Puisque, de 726 en 2012, les sorties de la sous brigade se chiffrent à 175 soit une baisse de 75,9%. A l'instar de Malem Hodar, le département de Koungheul a vu le nombre de prospections qui y sont effectuées baisser de 57,3% (1400 sorties en 2012 contre 598 en 2013). Cette baisse qui a frappé les deux départements précités n'a pas épargné le département de Kaffrine

même si c'est à un degré moindre (les prospections domiciliaires y ont connu une chute de 32,2% en 2013). Contrairement aux autres départements, Birkelane a enregistré une hausse des prospections domiciliaires. Effet, elles y passent de 329 en 2012 à 377 en 2013 soit une hausse de 14,6%. En 2013, les services de l'hygiène ont visité 15700 maisons en 3195 sorties soit au nombre moyen de 5 maisons par sorties.

Tableau III.1: Les sorties réalisées en 2013

Brigades/ sous-brigades	Nb sorties 2013	Nb sorties 2012	Var 2012/13 (%)	Nb maisons visitées	Nb maison/sortie
Birkelane	377	329	14,6	2 775	7
Kaffrine	1 045	1 541	-32,2	4 360	4
Koungheul	598	1 400	-57,3	5 940	10
Maleme Hoddar	175	726	-75,9	2 625	15
Région	3 195	3 996	-20,0	15 700	5

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

III.3.2 Approvisionnement en eau

En 2013, les résultats des visites effectuées sur les 15700 maisons par les services de l'hygiène de la région ont révélé que cinq ménages sur dix utilisent des branchements particuliers. En outre, **31% des ménages visités s'approvisionnent en eau** grâce aux bornes fontaines. En dernier, viennent les puits qui continuent à alimenter une bonne partie des ménages de la région (16% des ménages visités).

Tableau III.2: Les approvisionnements en eau en 2013

Sous brigades	Branchements particuliers	Bornes fontaines	Puits	Total	
Birkelane	1381	910	484	2775	
Kaffrine	2439	1271	650	4360	
Koungheul	3090	1825	1025	5940	
Maleme Hoddar	1321	920	384	2625	
Région	Total	8231	4926	2543	15700
	(%)	52%	31%	16%	100

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

III.3.3 Elimination des matières usées liquides

Le système d'élimination des matières usées liquides est un aspect important du contrôle en ce sens qu'il constitue des barrières efficaces contre la naissance et le développement de certaines maladies dangereuses notamment le choléra.

Il ressort des différentes sorties effectuées par les services de l'hygiène que seuls 5% des ménages visités possèdent des fosses septiques. Cependant sept ménages sur dix parmi ceux visités possèdent des fosses étanches pour la gestion des eaux usées. Dans le même sillage, 21,9% des ménages visités utilisent des latrines. Ainsi, 92,7% des ménages visités possèdent au moins un système de gestion des matières usées liquides. Néanmoins, 7,3% des ménages rencontrés sont sans système.

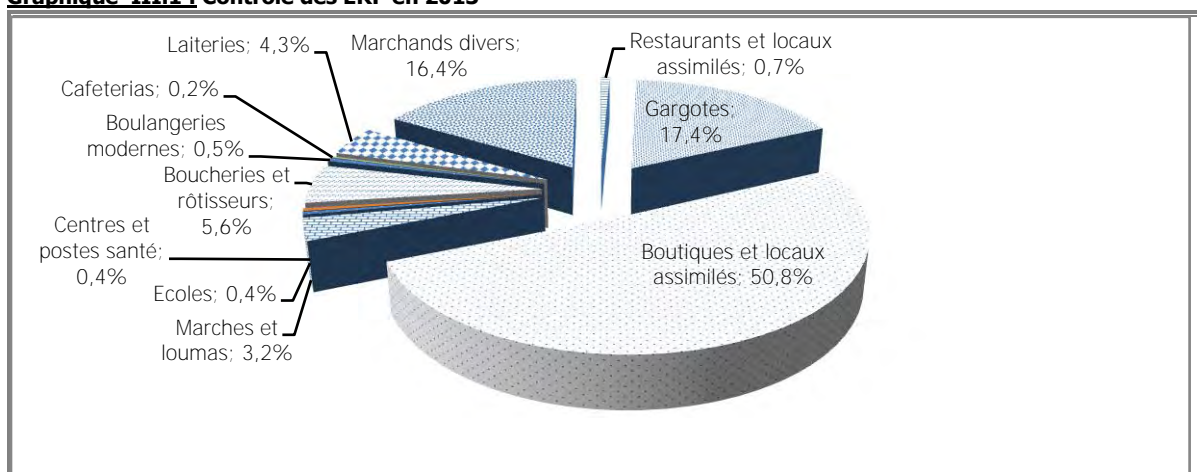
Tableau III.3: Elimination des matières usées

Brigades/sous brigades		Fosses septiques	Fosses étanches	Latrines	Sans système	Egout	Total
Birkelane		138	2200	277	160	0	2775
Kaffrine		218	2948	978	216	0	4360
Koungheul		297	4150	1336	157	0	5940
Maleme Hoddar		131	1025	851	618	0	2625
Région	Total	784	10323	3442	1151	0	15700
	%	5,0%	65,8%	21,9%	7,3%	0%	100,0%

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

III.3.4 Contrôle des établissements recevant du public (ERP)

Le contrôle des établissements recevant du public fait partie des missions des agents d'hygiène. En 2013, les 1159 prospections effectuées ont donné les résultats contenus dans le tableau ci-après. Les boutiques et locaux assimilés constituent la première cible des agents des services d'hygiène. Sur les 1159 prospections, 589 y sont faites soit 50,8%. Elles sont suivies par les gargotes et les marchands divers avec respectivement 17,4% et 16,4%. Selon le département, Kaffrine enregistre 49,2% des prospections contre 31,8% pour Koungheul, 11,3% pour Birkelane et 7,7% pour Malem Hodar.

Graphique III.1 : Contrôle des ERP en 2013

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

III.4 INFRACTIONS RELEVÉES

Au cours de l'exécution de la mission de police de l'hygiène, il a été constaté plusieurs infractions au niveau des maisons et des établissements recevant du public.

III.4.1 Infractions relevées durant les prospections domiciliaires

Par rapport à 2012, les infractions relevées durant les prospections domiciliaires ont connu une hausse substantielle de 173% (9046 relevées en 2013 contre 3317 en 2012). La plus grande hausse concerne le dépôt de fumier avec 846%, ensuite l'absence de poubelles réglementaires avec 433% et enfin le jet d'eaux usées sur la voie publique avec 337%.

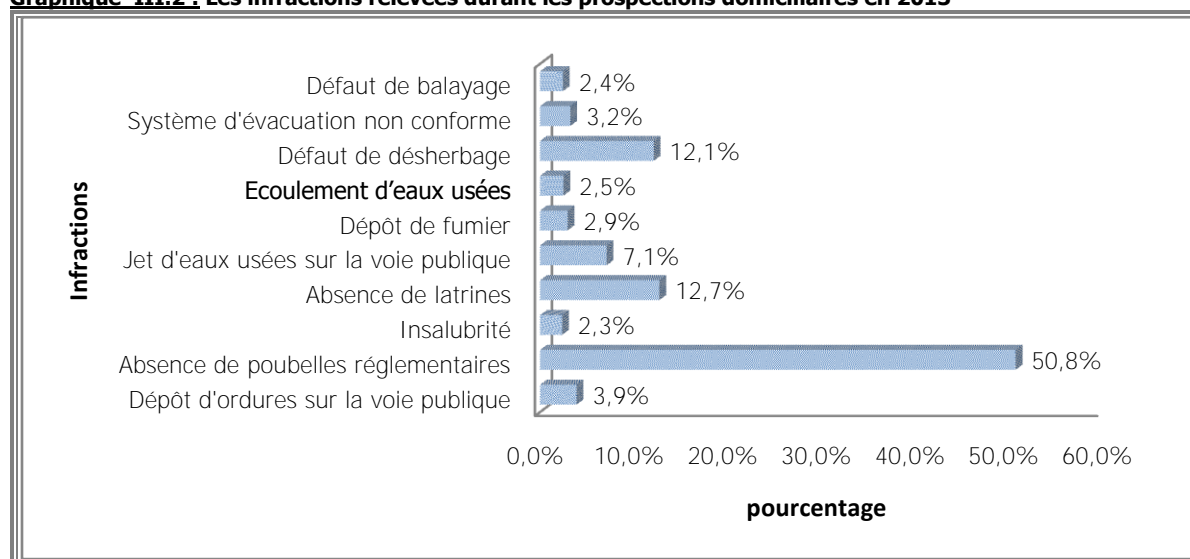
Tableau III.4: Les infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2013

Nature des infractions	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	M Hodar	Région 2013	Région 2012	Var 12/13
Dépôt d'ordures sur la voie publique	5	59	198	90	352	320	10%
Absence de poubelles réglementaires	1064	1852	1198	477	4591	862	433%
Insalubrité	30	95	55	32	212	84	152%
Absence de latrines	160	216	157	618	1151	721	60%
Jet d'eaux usées sur la voie publique	186	256	174	26	642	147	337%
Dépôt de fumier	82	91	38	54	265	28	846%
Ecoulement d'eaux usées	52	88	15	70	225	154	46%
Défaut de désherbage	175	556	236	130	1097	522	110%
Système d'évacuation non conforme	125	54	27	85	291	274	6%
Défaut de balayage	14	69	47	90	220	205	7%
Ensemble	1893	3336	2145	1672	9046	3317	173%

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

L'absence de poubelles réglementaires est la principale infraction relevée lors des prospections domiciliaires. En effet, cinq infractions sur dix (51%) résultent de l'absence de poubelles réglementaires. Avec 13% des infractions relevées, l'absence de latrines constitue le deuxième type de manquement constaté dans les concessions visitées. Le manque d'infrastructures individuelles ou collectives d'assainissement peut expliquer la tendance de la population à utiliser la voie publique pour l'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères. Puisque en 2013, les infractions constatées résultant du dépôt d'ordures ou du jet d'eaux usées sur la voie publique sont respectivement 4% et 7%. Néanmoins, il existe des infractions dont la cause n'est pas un manque d'ouvrage mais un manque de volonté de la part des fautifs. En effet, 13% des infractions relevées sont liées à un défaut de désherbage, 2% à un défaut de balayage et 2% pour insalubrité.

Graphique III.2 : Les infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2013



Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

III.4.2 Infractions relevées durant les prospections des ERP

Sur les 1159 ERP visitées, il a été constaté 2765 infractions soit une moyenne de 2,39 infractions par ERP. Le département de Kaffrine est au-dessus de la moyenne régionale avec 3,2 infractions par ERP visité, il est suivi par Malem Hodar avec 2,9 et Birkelane avec 2,6. Par contre des résultats encourageants sont enregistrés à Kougheul (avec une moyenne de 0,9 infraction par ERP).

Par rapport à 2012, les infractions relevées dans les ERP visités ont connu une hausse de 106%. Cependant cette hausse globale cache certaines disparités puis que, le défaut de balayage a baissé de 12% et l'absence de revêtement de 68%.

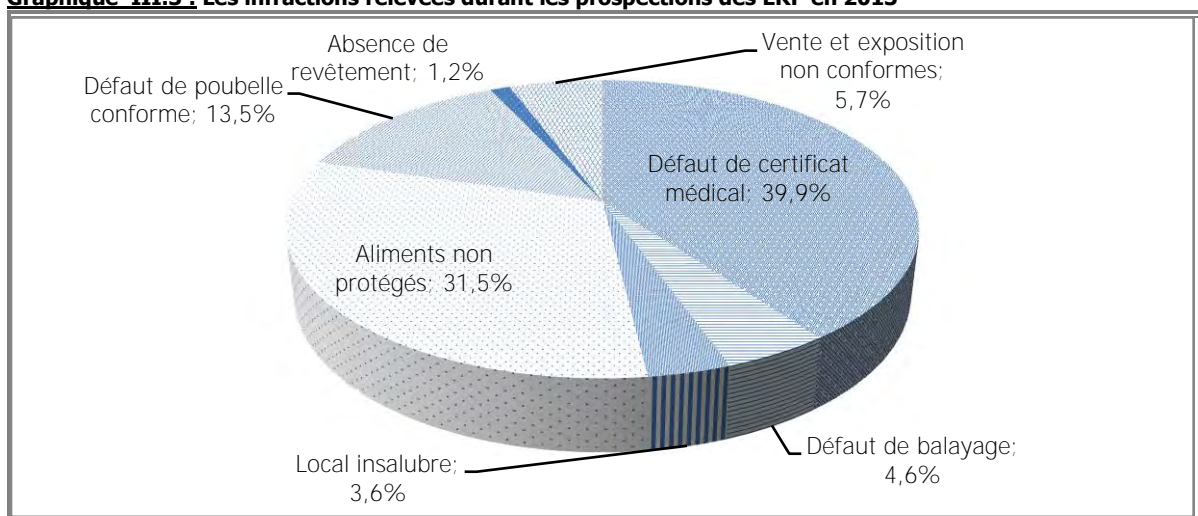
Tableau III.5: Les infractions relevées durant les prospections des ERP en 2013

Nature des infractions	Birkelane	Kaffrine	Kougheul	M Hodar	Région		var 2012/13 (%)
					2013	2012	
Défaut de certificat médical	143	752	163	45	1 103	548	101
Défaut de balayage	2	69	12	45	128	146	-12
Local insalubre	2	54	10	33	99	35	183
Aliments non protégés	13	752	42	64	871	40	2078
Défaut de poubelle conforme	165	103	67	38	373	278	34
Absence de revêtement	4	10	14	5	33	103	-68
Vente et exposition non conformes	13	85	30	30	158	160	-1
Ensemble	342	1825	338	260	2765	1341	106

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

Les infractions concernant les ERP sont dominées par le défaut de certificat médical qui explique plus de quatre cas d'infraction sur dix (39,9%), la vente d'aliments non protégés (31,5%), le défaut de poubelle conforme (13,5%) et les vente et exposition non conformes (5,6%). L'insalubrité des locaux (3,6%) ainsi que le défaut de balayage font partie des infractions relevées en 2013.

Graphique III.3 : Les infractions relevées durant les prospections des ERP en 2013



Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

III.5 CONTROLE ET NEUTRALISATION DES VECTEURS DE MALADIES

Le contrôle et la neutralisation des vecteurs de maladies sont regardés comme des activités d'intérêt général visant à promouvoir la santé des populations.

III.5.1 Demandes formulées

En 2013, toutes les demandes de traitement domiciliaire ont été satisfaites. Cependant, le nombre de demande a baissé de 49% entre 2012 et 2013. Néanmoins, le nombre de pièces traitées a connu une forte hausse passant de 888 en 2012 à 4059 en 2013 soit une augmentation de 3171 en valeur absolue et 357% en valeur relative.

En termes de pièces traitées, la sous brigade de Birkelane vient en tête avec 36,3%. Elle est suivie par celle de Koungheul avec 33,3% ensuite vient celle de Kaffrine avec 27,3% enfin vient celle de Malem Hodar avec seulement 3%.

Tableau III.6: Les demandes de traitement domiciliaire en 2013

Brigades/sous brigades	Nombre de demandes	Demandes satisfaites	Nombre de pièces traitées	%
Birkelane	15	15	1475	36,30
Kaffrine	21	21	1110	27,30
Koungheul	5	5	1351	33,30
Malem Hoddar	4	4	123	3,00
Région 2013	55	55	4059	100,00
Région 2012	107	107	888	
Var 2012/13 (%)	-49	-49	357	

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

III.5.2 Opérations effectuées

La répartition des traitements selon la nature des opérations montre que les sollicitations des ménages sont entièrement constituées de demandes de désinsectisation ou de désinfection. Il est à signaler qu'aucune demande de délarvation n'a été formulée en 2013. Par rapport à 2012, les de demandes de désinsectisation, de désinfection et de délarvation ont baissées respectivement de 17%, 37% et 100%.

Tableau III.7: Les traitements effectués en 2013

Brigades/sous brigades	Désinfection	Désinsectisation
Birkelane	15	15
Kaffrine	21	21
Koungheul	5	5
Malem Hoddar	4	4
Région 2013	55	55
Région 2012	66	87
Var 2012/13 (%)	-17	-37

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kaffrine, 2013

CONCLUSION

Les activités du Service d'hygiène de Kaffrine sont dominées par des prospections domiciliaires et des contrôles menés au niveau des établissements recevant du public. Ces opérations ont permis de déceler des manquements dont certains sont causés par la pauvreté, le manque de civisme ou **l'ignorance de certaines catégories** de la population.

La résolution de certains problèmes aiderait à une meilleure prise en charge de la **problématique de l'hygiène dans la région**. Ces problèmes ont pour nom :

- absence de filière de gestion des ordures ménagères au niveau des communes et des communautés rurales ;
- insalubrité des marchés et des gares routières ;
- vente inorganisée des denrées alimentaires sur la voie publique ;
- **absence ou l'insuffisance de services sociaux de base (urinoir, WC public et eau potable) ;**
- **présence de parcelles inoccupées utilisées comme dépotoirs d'ordures ;**
- **timidité des collectivités locales en matière d'hygiène publique ;**
- timidité de la dynamique partenariale avec les collectivités locales.

Autour de tous ces facteurs constatés ne facilitant pas **l'amélioration du cadre de vie et la promotion de l'hygiène publique**, les autorités locales doivent s'impliquer et s'investir activement dans la gestion des déchets solides et liquides et la préservation de **l'esthétique du milieu extérieur** car l'investissement dans ces domaines n'est pas une dépense mais une économie.

CHAPITRE IV : HYDRAULIQUE

INTRODUCTION

L'eau est indispensable à la vie. D'elle dépend la satisfaction des besoins vitaux de l'homme : boisson, hygiène, production de biens alimentaires, énergie, etc. De plus, la santé humaine est inextricablement liée à la disponibilité en qualité et en quantité suffisante de cette denrée. Vu cette importance, les pouvoirs publics ont fait du secteur hydraulique une priorité. Ainsi, l'Etat a-t-il annoncé un vaste programme de construction de 300 forages d'ici 2016, de potabilisation de l'eau fluorée mais aussi de maîtrise de l'eau pour atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Dans la région de Kaffrine, les réalisations dans le domaine de l'hydraulique ont connu un certain repli comparé à la situation de 2012. En dehors des communes de Kaffrine et de Koungheul dont la gestion de l'eau est assurée par la SDE, c'est la Division Régionale de l'Hydraulique qui se charge de ce secteur pour le reste de la région.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons d'abord à l'hydraulique urbaine avant de terminer par celle rurale.

IV.1 HYDRAULIQUE URBAINE

Pour rappel, seules les communes de Kaffrine et Koungheul sont branchées sur le réseau de la SDE. Les données sur lesquelles porte l'analyse sont fournies par la Direction Régionale de la SDE de Kaolack. Elles concernent essentiellement les branchements, la longueur du réseau, la production d'eau et la couverture.

IV.1.1 Nombre d'abonnés en 2013

En 2013, la SDE a enregistré 4854 nouveaux abonnés à travers les deux communes que sont Kaffrine et Koungheul. Plus de la moitié d'entre eux se trouvent dans la commune de Kaffrine (2997 abonnés) soit 62% alors que les 1857 restants sont à Koungheul.

Tableau IV.1: Répartition du nombre d'abonnés selon la commune entre 2009 et 2013

Communes	Année				
	2009	2010	2011	2012	2013
Kaffrine	2612	2664	2833	3018	2997
Koungheul	1567	1589	1742	1869	1857
Ensemble	4179	4253	4575	4887	4854

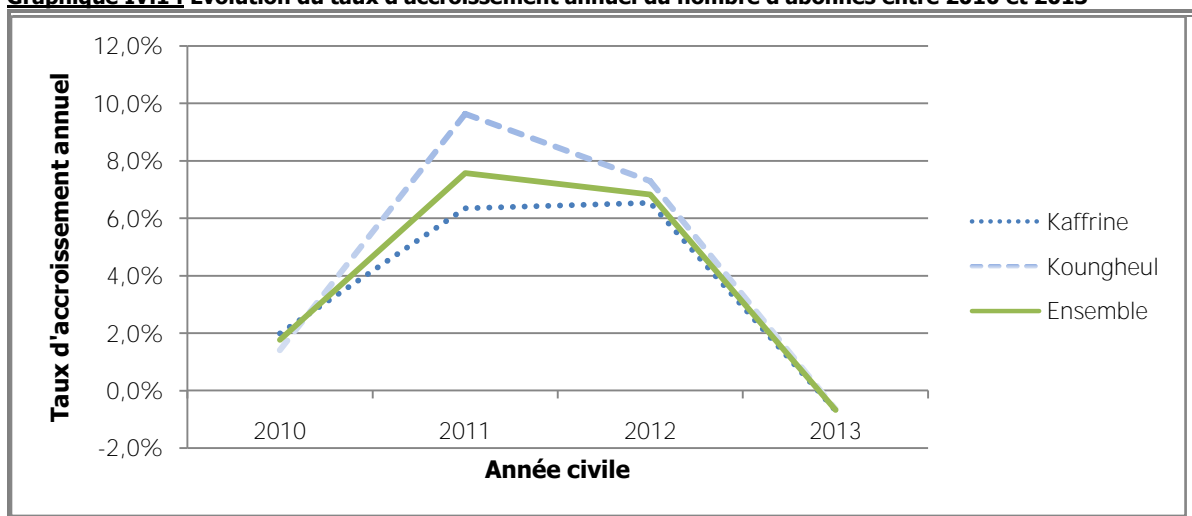
Source : Direction Régionale SDE de Kaolack, 2013

Après avoir augmenté entre 2010 et 2012 (+1,8% en 2010, +7,6% en 2011 et +6,8% en 2012), le nombre d'abonnés à la SDE a connu une légère baisse en 2013 (-0,7%) soit 33 abonnés de moins que 2012. Les deux communes, pris individuellement ont connu la même dynamique évolutive que l'ensemble. En effet, en 2010, le nombre d'abonnés de la commune de Kaffrine s'est accru de 2% par

rapport à 2009 et en 2011 le taux d'accroissement a atteint 6,3%. Mais c'est en 2012 qu'un pic de 6,5% est atteint, constituant du coup la hausse la plus importante durant ces quatre dernières années. Toutefois, en quatre ans, le nombre d'abonnés de la commune de Kaffrine a connu pour la première fois une baisse (-0,7% en 2013). Cette même logique, mais avec une hausse plus prononcée en 2011, prévaut dans la commune de Kougheul. Puisque, de 1,4% en 2010, le taux d'accroissement se chiffre à 9,6% en 2011.

A l'instar de 2011, l'année 2012 est marquée par une hausse modérée, comparée à celle de l'année précédente, du nombre d'abonnés (7,3%). Cette situation contraste avec celle de 2013 où le nombre d'abonnés a chuté de 0,7%.

Graphique IV.1 : Evolution du taux d'accroissement annuel du nombre d'abonnés entre 2010 et 2013



Source : Direction Régionale SDE de Kaolack, 2013

IV.1.2 Longueur du réseau

Le réseau de distribution réalisé en 2013 s'étend sur 1874 m contre 124619 m en 2012 soit une baisse de 98,5%. Cette diminution est plus prononcée dans la commune de Kougheul où les réalisations ont chuté de 99,5% entre 2012 et 2013. Dans le même sillage, le réseau de distribution de la commune de Kaffrine a connu une chute de 97,9% entre 2012 et 2013. Hormis cette année 2013 où les réalisations ont connu une baisse drastique, le réseau de distribution de la SDE s'accroît positivement depuis de 2010 même si cet accroissement marque depuis un certain temps des signes d'essoufflement (accroissement de 1,9% en 2010, 1,4% en 2011 et 1,0% en 2012).

Tableau IV.2: Répartition de la longueur du réseau (m) selon la commune entre 2009 et 2013

Communes	Année								
	2009	2010	Ecart 2009/10 (%)	2011	Ecart 2010/11 (%)	2012	Ecart 2011/12 (%)	2013	Ecart 2012/13 (%)
Kaffrine	74 574	75 876	1,7	76 274	0,5	76 952	0,9	1 634	-97,9
Kougheul	44 830	45 817	2,2	47 115	2,8	47 667	1,2	240	-99,5
Ensemble	119 404	121 693	1,9	123 389	1,4	124 619	1,0	1 874	-98,5

Source : Direction Régionale SDE de Kaolack, 2013

IV.1.3 Production d'eau en 2013

En 2013, 1.058.653m³ d'eau ont été produits par la SDE soit une hausse de 3,4% par rapport à 2012. Selon la commune, la hausse est plus prononcée à Kougheul (4,1%) qu'à Kaffrine (3,2%).

L'évolution moyenne de 4,9% obtenue ces trois dernières années témoigne du dynamisme du secteur. Cette moyenne est tirée par la situation de 2012 où la production d'eau a évoluée de 6,3% (963.143 m³ en 2011 contre 1.023.494 m³ en 2012). A l'instar de 2012, l'année 2013 a enregistré une hausse de sa production d'eau même si celle-ci est de moindre envergure comparée à la situation précédente (écart de 3,4% entre 2012 et 2013).

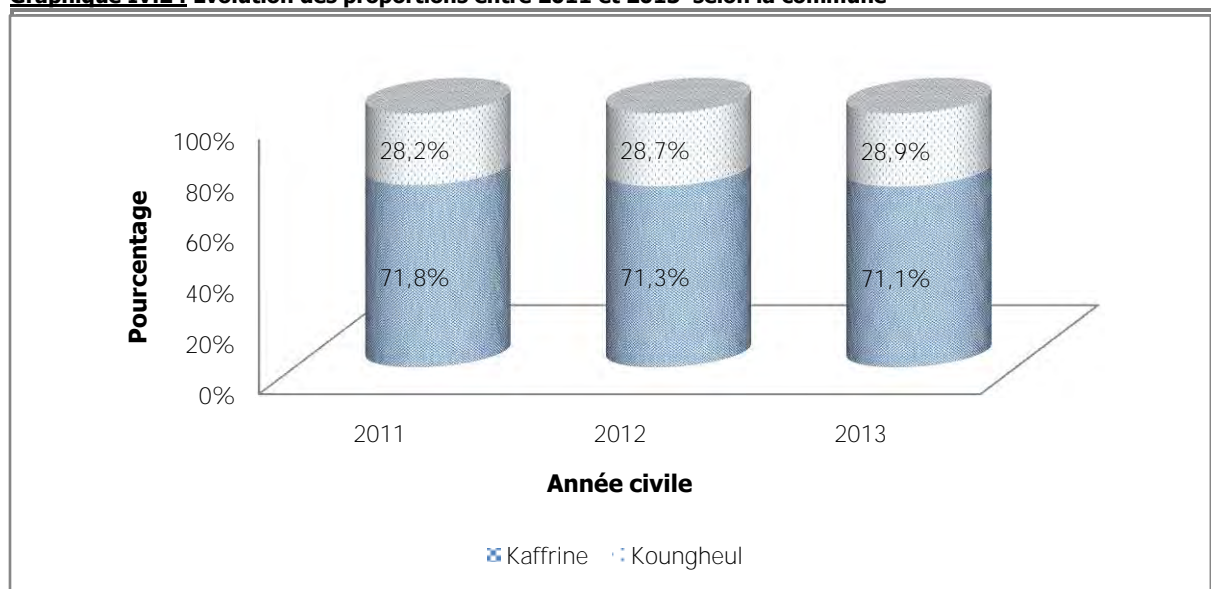
Tableau IV.3: Evolution de la production d'eau entre 2009 et 2013 selon la commune

Communes	Années			Ecart 11/12	Ecart 12/13
	2011	2012	2013		
Kaffrine	691330	729930	753100	5,6%	3,2%
Kougheul	271813	293564	305553	8,0%	4,1%
Ensemble	963143	1023494	1058653	6,3%	3,4%

Source : Direction Régionale SDE de Kaolack, 2013

Les tendances observées depuis 2011 montrent que l'essentiel de la production d'eau est destiné à la commune de Kaffrine. Cette situation peut être expliquée par le fait que la majorité des abonnés à la SDE se trouvent dans cette commune (plus de 6 abonnés sur 10). Néanmoins, le poids de la production destinée à la commune de Kougheul évolue petit à petit (28,2% en 2011, 28,7% en 2012 et 28,9% en 2013).

Graphique IV.2 : Evolution des proportions entre 2011 et 2013 selon la commune



Source : Direction Régionale SDE de Kaolack, 2013

IV.1.4 Taux de couverture

La couverture en eau potable dans les deux communes (Kaffrine et Koungeul) est de 48 litres par jour et par habitant. Selon la commune, Kaffrine affiche le plus grand ratio (52 litre/jr/ht) contre 40 pour Koungeul. Ces ratios sont largement au-dessus de la norme internationale qui est de 35 litres par jour et par habitant. Toutefois, en considérant toute la population urbaine de la région (85 877 habitants en 2013) on enregistre un ratio de 34 litres/jr/ht ce qui montre que **l'eau produite** dans les communes de Kaffrine et Koungeul ne suffirait pas pour couvrir les besoins en eau des populations urbaines de la région.

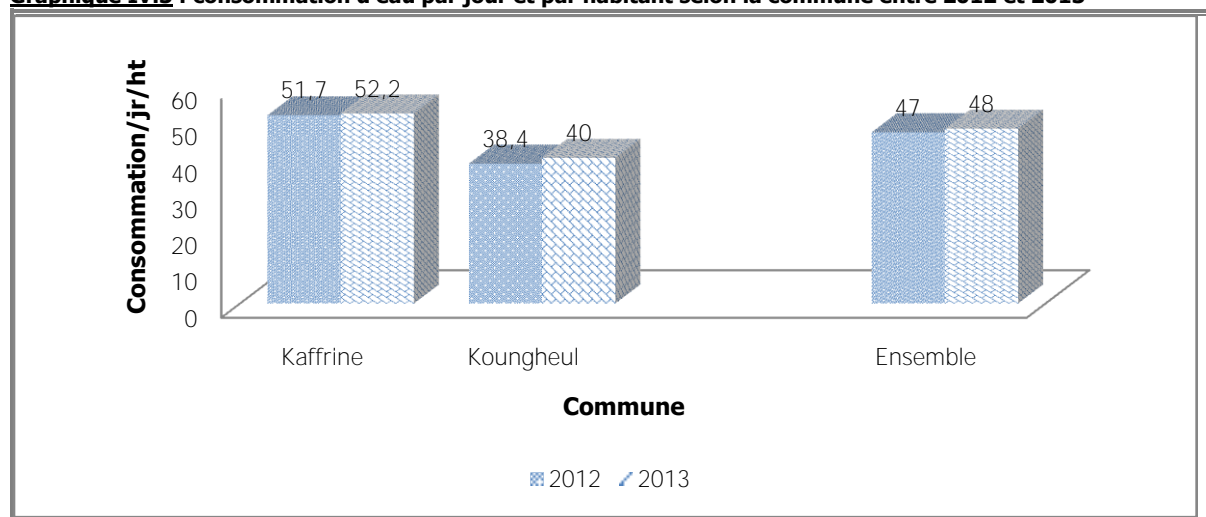
Tableau IV.4: consommation par jour et par habitant selon la commune en 2013

Désignation	Kaffrine	Koungeul	Ensemble
Population urbaine desservie	39536	20942	60478
Production (litres)	753100000	305553000	1058653000
Ratio consommation/jr/ht	52	40	48
Norme internationale	35		

Source : ANSD/Direction Régionale SDE de Kaolack, 2013

Le ratio consommation d'eau par jour et par habitant a connu une légère amélioration entre 2012 et 2013. En effet, pour l'ensemble des deux communes, il est passé de 47 litre/jr/ht en 2012 et 48 litre/jr/ht en 2013 soit une hausse d'un point. Dans le même sillage, une augmentation de 1,6 du ratio a été notée à Koungeul contre 0,5 à Kaffrine.

Graphique IV.3 : consommation d'eau par jour et par habitant selon la commune entre 2012 et 2013



Source : ANSD/Direction Régionale SDE de Kaolack, 2013

Les ratios décrits ci-dessus correspondent aux taux de couverture contenu dans le tableau suivant. Ainsi, le taux de couverture de 2013 se chiffre à 137% soit une hausse de 3 points par rapport à 2012. Les deux communes, pris individuellement **ont connu la même situation que l'ensemble**. En effet, avec 114%, le taux de couverture en eau de la commune de Koungeul a augmenté de 4 point contre 1 point de hausse pour celle de Kaffrine.

Tableau IV.5 : Répartition des taux de couverture (%) en eau dans les deux communes gérées par la SDE

Communes	2012	2013	Var 2012/13
Kaffrine	148	149	1
Koungheul	110	114	4
Ensemble	134	137	3

Source : ANSD/Direction Régionale SDE de Kaolack, 2013

IV.2 HYDRAULIQUE RURALE

L'hydraulique rurale est gérée par la division régionale de l'hydraulique. L'analyse qui suit porte essentiellement sur les infrastructures hydrauliques, l'accès à l'eau potable et les ressources souterraines.

IV.2.1 Infrastructures hydrauliques

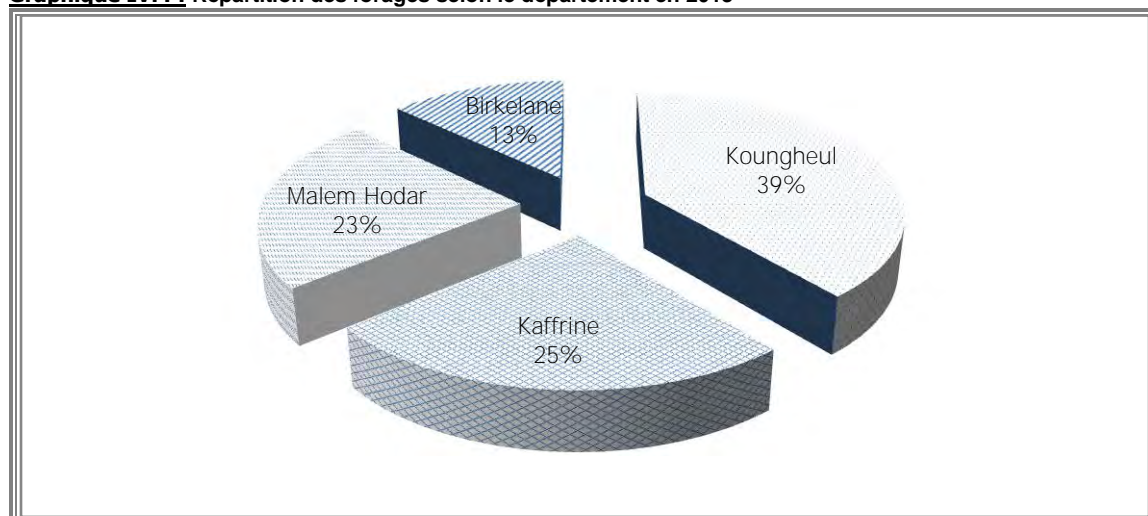
Le nombre de forage dont dispose la région n'a pas connu de variation entre 2012 et 2013. Toutefois, cette situation cache certaines disparités départementales. En effet, le département de Birkelane a enregistré un repli de 4,8% alors que Koungheul a vu le nombre de ses forages augmenté de 2,9%.

Tableau IV.6: Répartition des forages selon le département entre 2011 et 2013

Département	2011	2012	2013	Var 2012/13 (%)
Kaffrine	37	38	38	0,0
Birkelane	21	21	20	-4,8
M Hodar	28	35	36	2,9
Koungheul	56	59	59	0,0
Région	142	153	153	0,0

Source : Division Régionale de l'Hydraulique Rurale de Kaffrine, 2013

Selon le département, 39% des forages sont à Koungheul, 25% à Kaffrine, 23% à Malem Hodar et 13% à Birkelane.

Graphique IV.4 : Répartition des forages selon le département en 2013

Source : Division Régionale de l'Hydraulique Rurale de Kaffrine, 2013

Contrairement aux forages, le nombre de borne fontaine a connu une hausse de 0,9% passant de 1945 en 2012 à 1962 en 2013. Selon le département, Kaffrine et Malem Hodar ont enregistré une hausse de 1,6% du nombre de leurs bornes fontaines. Cependant, la situation dans le département de Birkelane est marquée par une certaine stabilité entre 2012 et 2013.

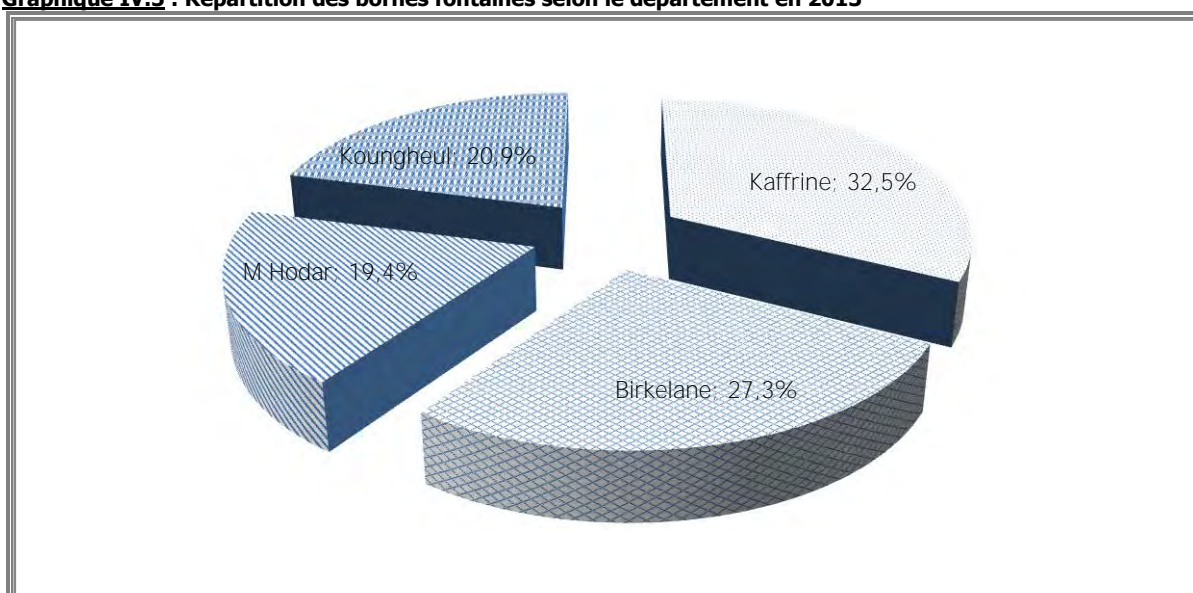
Tableau IV.7: Répartition des bornes fontaines selon le département

Département	2011	2012	2013	Var 2012/13 (%)
Kaffrine	468	627	637	1,6
Birkelane	340	535	535	0,0
M Hodar	301	374	380	1,6
Koungheul	271	409	410	0,2
Région	1380	1945	1962	0,9

Source : Division Régionale de l'Hydraulique Rurale de Kaffrine, 2013

Après Kaffrine qui abrite 32% des bornes fontaines, c'est Birkelane qui vient avec 27%, suivi par Koungheul avec 21% et Malem Hodar ferme la marche avec 19%.

Graphique IV.5 : Répartition des bornes fontaines selon le département en 2013



Source : Division Régionale de l'Hydraulique Rurale de Kaffrine, 2013

En 2013, 12.677 branchements ont été effectués contre 11.295 en 2012 soit une hausse de 12,2%. Selon le département, le taux d'accroissement est inégalement réparti. En effet, le département de Koungheul a vu ses branchements augmentés de 28,5% contre seulement 4,8% pour Birkelane. Par ailleurs, 44% des branchements se trouvent dans le département de Kaffrine, 31% à Birkelane et seulement 10% à Koungheul.

Tableau IV.8: Répartition des branchements selon le département

Département	2011	2012	2013	var 2012/13 (%)
Kaffrine	1554	4 936	5605	13,6
Birkelane	1803	3 766	3947	4,8
M Hodar	950	1 630	1888	15,8
Koungheul	386	963	1237	28,5
Région	4693	11 295	12677	12,2

Source : Division Régionale de l'Hydraulique Rurale de Kaffrine, 2013

IV.2.2 Taux d'accès par à adduction d'eau potable (AEP)

La région affiche en 2013 un taux d'accès assez important (82,2%) soit une hausse de 3,1 points par rapport à 2012. Cependant, ce niveau global cache certaines disparités départementales. En effet, le taux a connu une forte hausse dans le département de Kaffrine (85,4% en 2012 contre 96,7% en 2013 soit une **augmentation de 11,3 points**). Dans le même sillage, le taux d'accès du département de Kougheul est passé de 62,3% en 2012 à 66,3 en 2013 soit une hausse de 4 points. Par contre, le département de Birkelane a vu son taux chuté, passant de 95,5% à 88,5% soit une baisse de 7 points.

Tableau IV.9: Taux d'accès par adduction d'eau potable

Départements	2011	2012	2013	Evolution 12/13
Birkelane	85	95,5	88,5	-7
Kaffrine	79,2	85,4	96,7	11,3
Kougheul	43,7	62,3	66,3	4
Maleme Hodar	62,6	74,7	77,2	2,5
Région	67,7	79,1	82,2	3,1

Source : Division Régionale de l'Hydraulique Rurale de Kaffrine, 2013

IV.2.3 Les ressources en souterraines

Les forages de la région exploitent les systèmes aquifères suivants :

- Le système aquifère superficiel qui regroupe les formations à dominante sablo-argileuse et sableuse du quaternaire (QT), du Continental Terminal (CT) **et de l'Oligo-miocène (OM)** atteint des profondeurs de 80 m ;
- Le système aquifère intermédiaire qui regroupe les formations essentiellement **calcaires Karstiques par endroits et marnocalcaires de l'Eocène (EO) et du paléocène (PA)** profondeur : 150 m ;
- Le système aquifère profond qui concerne la seule formation des sables du
- Maestrichtien (MA) profondeur : 350 m.

Le potentiel en eau des aquifères est très important elle varie suivant les aquifères et **atteint des milliards de mètre cube d'eau**. La recharge est faite, par les pluies pour les nappes superficielles et les nappes profondes et ou à partir les fleuves. Les différentes nappes **sont menacées par l'incursion de la langue salée due à une surexploitation des forages** entraînant une baisse du niveau de forage en dessous du niveau de la mer.

Dans l'ensemble, la qualité de l'eau est bonne dans les forages captant les nappes intermédiaires. Pour les forages captant les maestrichtiens, la qualité est moins **bonne et saumâtre à certains endroits c'est le cas de la zone de Mabo**.

IV.3 SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES MÉNAGES

Selon les données issues du RGPHAE de 2013, le robinet public est la principale source d'approvisionnement en eau des ménages de la région (42,8%) soit 26,5 points de plus la moyenne nationale (16,3%). Toutefois, un nombre important de ménages disposent de robinet dans leur logement (21,4% pour la région contre 37,4% pour le niveau national). Mais jusqu'à présent une bonne frange de la population continue à boire l'eau venant de puits non protégés (13,5% des ménages de la région).

Tableau IV.10: Répartition des ménages selon le type d'accès à l'eau potable

	Robinet dans le logement	Robinet dans la cour/Parcelle	Robinet public/borne fontaine	Puits à pompe ou forage	Puits protégés	Puits non protégés	Autres
Kaffrine	21,4	16,1	42,8	2,7	2,8	13,5	0,7
Sénégal	37,4	20	16,3	3,1	7,1	13,6	2,5

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

IV.4 ATOUTS ET CONTRAINTES

L'hydraulique dispose d'atouts considérables qu'il faut exploiter. Toutefois, il existe des contraintes qu'il urge de solutionner pour le développement de secteur dans la région.

IV.4.1 Atouts du secteur

Ils se déclinent comme suit :

- ✓ présence de plusieurs partenaires ;
- ✓ existence de puits forés sans château d'eau ;
- ✓ présence d'ASUFOR ;
- ✓ disponibilité d'un potentiel hydraulique assez intéressant tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

IV.4.2 Contraintes du secteur

Les principales contraintes liées à l'approvisionnement en eau potable en milieu rural sont :

- ✓ les pannes de longue durée ;
- ✓ l'absence de crédits budgétaires pour la maintenance des forages, leur réhabilitation et l'extension des réseaux ;
- ✓ le manque de service après-vente fiable
- ✓ le manque de moyens matériels et humains pour la maintenance des forages ;
- ✓ les menaces liées à l'incursion de la langue salée dans les ouvrages de captage ;

- ✓ la concurrence entre les transhumants et les autochtones pour l'accès au forage dans la zone du Ferlo ;
- ✓ le coût élevé du carburant pour alimenter les forages.

CONCLUSION

Les efforts consentis pour l'accès de la population urbaine à l'eau potable ont donné des résultats probants. Malgré un repli de 0,7% du nombre d'abonnés, la production d'eau a augmenté de 4,9% en 2013. En milieu rural, 12677 branchements ont été effectués en 2013 pour un taux d'accès par adduction d'eau potable de 82,2%. De façon globale, une bonne partie de la population de la région a accès à l'eau potable. Toutefois, il urge de venir au chevet des ménages qui continuent de boire l'eau venant de puits non protégés (13,6% d'après le RGPHAE).

CHAPITRE V : JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

En 2013, la population régionale est estimée à 566992 habitants et près de la moitié de cette population (48,6%) a moins de 15 ans avec une moyenne d'âge de 21 ans. Ces statistiques témoignent de l'importance de la jeunesse dans la région. Cette frange de la population est particulièrement intéressée par les questions de sport et de loisirs. La région de Kaffrine, à l'instar des autres régions du Sénégal dispose de certaines infrastructures de jeunesse même si des efforts restent à faire dans ce domaine. Différentes sortes de sport, allant des sports individuels à ceux collectifs, sont pratiquées dans la région.

Ce chapitre s'intéresse d'abord à la question de la jeunesse avant de terminer par celle liée au sport.

V.1 JEUNESSE

A l'instar des jeunes des autres régions du pays, les jeunes de Kaffrine s'activent beaucoup dans le sport. En dépit du manque d'infrastructures de jeunesse.

V.1.1 Infrastructures de jeunesse

Les 690 associations de jeunesse de la région disposent au total de 20 infrastructures dont 16 foyers des jeunes et 4 centres départementaux d'éducation populaire et sportive (CDEPS).

Selon le département, Kaffrine est mieux doté en infrastructures de jeunesse avec 6 foyers de jeunes et 1 CDEPS. A l'exception du département de Malem Hodar qui a 4 foyers des jeunes et 1 CDEPE, les deux autres départements restants c'est-à-dire Kougheul et Birkelane ont chacun 3 foyers et 1 CDPS.

Tableau V.1: Répartition des infrastructures de jeunesse selon de département en 2013

Infrastructures	Départements				Région
	Kaffrine	Kougheul	Birkilane	Malem Hodar	
CDEPS	1	1	1	1	4
Espace Jeunes	0	0	0	0	0
Foyers de jeunes	6	3	3	4	16
CCA	0	0	0	0	0
Total 2013	7	4	4	5	20
Total 2012	7	4	4	4	19

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2013

V.1.2 Associations de jeune

Les associations de jeunesse de la région sont essentiellement constituées : de mouvements de jeunes à caractère national, d'associations affiliées aux mouvements navétanes et d'autres associations de jeune déclarées.

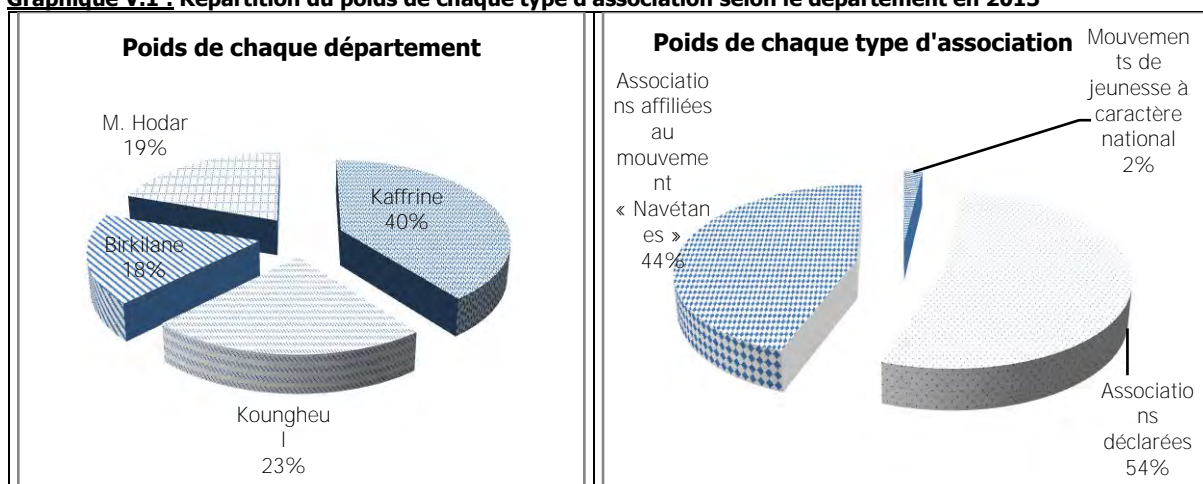
En 2013, sur les 690 associations de jeunes dénombrées dans la région seules 13 sont à caractère national soit environ 2% du total. Au même moment, 54% des

associations sont déclarées (370 association déclarées) et 44% d'entre elles sont affiliées au mouvement navétane.

Au niveau départemental, Kaffrine avec 273 associations, dispose de 39% des organisations de jeunesse de la région. Il est suivi par le département de Kounghoul avec 158 associations soit 23% du total. Les effectifs des associations des départements de Maleme Hodar et de Birkelane en 2013, sont respectivement de 135 et 124 soit respectivement 20% et 18% des associations de la région. Birkelane, avec 9% des associations déclarées dans la région, est le département où ces mouvements de jeunes sont les moins représentés.

Pour les associations affiliées au mouvement navétane, en 2013, 307 ont été identifiées dans la région. Le département de Kaffrine, avec 33% des associations en compte le plus. Il est suivi du département de Birkelane avec 28,01%. Concernant les mouvements de jeunesse à caractère national, près de la moitié est dans le département de Kaffrine (6 mouvements sur 13 au total).

Graphique V.1 : Répartition du poids de chaque type d'association selon le département en 2013



Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2013

V.1.3 Mouvement « navétane »

Même si, en moyenne sur ces trois dernières années, les associations affiliées aux mouvements « navétane¹ » représentent 53,8%, il est à noter que ces dernières ont diminué au profit des autres associations déclarées. Entre 2011 et 2013, le poids des associations affiliées aux mouvements navétane a fortement baissé (58,3% en 2011, 58,5% en 2012 et 44,5% en 2013). Dans le même sillage, les mouvements de jeunes à caractère national passe de 2,3% du total régional en 2011 à 1,9% en 2013. Toutefois, des performances encourageantes sont notées dans les autres associations déclarées puisque leur poids passe de 39,3% (219 associations) en 2011 à 53,6% (370 association déclarées) en 2013.

¹ Le mot est employé pour désigner les rencontres informelles de football qui évoluent en marge des fédérations pendant la saison des pluies

Tableau V.2: Evolution des associations de jeunesse entre 2011 et 2013

Associations	2011		2012		2013		% moyen
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Mouvements de jeunes à caractère national	13	2,3	12	2,2	13	1,9	2,1
Associations affiliées aux mouvements navétanes	325	58,3	325	58,5	307	44,5	53,8
Autres associations déclarées	219	39,3	219	39,4	370	53,6	44,1
Total	557	100,0	556	100,0	690	100,0	100,0

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2013

V.1.4 Réalisations de l'IRJ en 2013

Au cours de l'année 2013, d'importantes activités ont été menées par le Service Régional de la Jeunesse (SRJ) de Kaffrine.

V.1.4.1 Promotion économique des jeunes

Le SRJ a beaucoup participé à la promotion économique des jeunes à travers des formations dans divers domaines. En effet, en 2013, 05 filles issues de l'Union des associations pour le développement de Kaffrine ont été formées en transformation de fruits et légumes en partenariat avec le RADEC et l'association BokkXalaat de Kaffrine. Toujours à l'échelle régionale, 02 jeunes de la région ont subi une formation en informatique à travers un atelier organisé en partenariat avec la mairie de Kaffrine. L'objectif de cette formation étant l'ouverture d'un centre informatique.

Dans le même sillage, un Forum régional sur l'Emploi des Jeunes a été organisé dans la région en 2013. Ce forum a vu la participation de 60 personnes dont: des autorités administratives et locales, des services techniques, des chambres consulaires, des partenaires techniques et financiers, des jeunes, des femmes, etc. A l'échelle nationale, 03 jeunes de la région ont participé à un atelier de formation en fabrication de matériels sportifs.

Tableau V.3: Activités économiques des jeunes en 2013

Intitulé de l'activité	Type de l'activité	Nombre de participants/formés
Formation en transformation de fruits	Atelier	5
Formation en informatique	Atelier	2
Formation de fabrication de matériels sportifs	Atelier	3
Emploi des jeunes	Forum	60
Total		70

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2013

V.1.4.2 Santé de la reproduction et lutte contre le VIH/Sida

La question de la santé humaine préoccupe toutes les franges de la population en particulier la jeunesse qui en a fait une préoccupation majeure. Ainsi, elle a participé de façon active à toutes les activités liées à la santé de la reproduction et à lutte

contre le VIH/SIDA. Sur ce, des causeries ont été organisées pour sensibiliser la population. Lors de la semaine jeunes SIDA, 587 personnes ont été dépistées et **aucun cas positif n'a été signalé. Cependant, l'organisation** de 08 stratégies avancées de dépistage a permis déceler 3 cas positifs sur un nombre de 980 personnes dépistées. Au total, en 2013, 1567 personnes ont été dépistées sur un objectif annuel de 1650 soit un pourcentage de réalisation de 94,96%.

Tableau V.4: Activités de santé de la reproduction et de lutte contre le VIH/Sida en 2013

Organisation	Dépistage VIH		
	Cas positifs	Cas négatifs	Total
Semaine -jeunes-sida	0	587	587
Stratégies avancées de dépistage	3	977	980
Total	3	1564	1567
Objectif annuel			1650
% réalisation			94,96%

Source: Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2013

V.1.4.3 Activités socio-éducatives

En 2013, 23 jeunes des communautés rurales de Kahi et de Diokoul Mbelbouck ont été formés sur la gestion administrative et **financière d'une ASC. De même, l'examen écrit en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de moniteur de Collectivités éducatives** a vu la participation de 13 candidats pour le centre de la Région de Kaffrine.

V.2 SPORTS

Le secteur des sports a connu ces dernières années un développement fulgurant marqué par l'augmentation du nombre de pratiquants et la diversification des activités. Parallèlement la région souffre d'un manque criard d'infrastructures sportives et de jeunesse de qualité.

Dans cette partie, nous traiterons d'abord de l'évolution des infrastructures et de la pratique sportive avant d'identifier les forces et les faiblesses du secteur.

V.2.1 Infrastructures sportives

En 2013, le nombre d'infrastructures sportives n'a pas évolué dans la région de Kaffrine. Il s'agit des deux stades municipaux (un à Kaffrine et un à Koungheul), des trois plateaux multifonctionnels (2 à Kaffrine et 1 à Koungheul) et des deux salles de combat du département de Kaffrine. Par ailleurs, la région ne dispose de centre de formation dans aucune discipline. Et **cette situation n'est pas de nature à promouvoir** le sport dans la région.

V.2.2 Praticquants

En ce qui concerne les pratiquants, leur nombre n'a pas connu de changement. En effet, les licenciés toutes disciplines confondues se chiffrent à 694 en 2013.

Tableau V.5: Répartition des licenciés en 2013

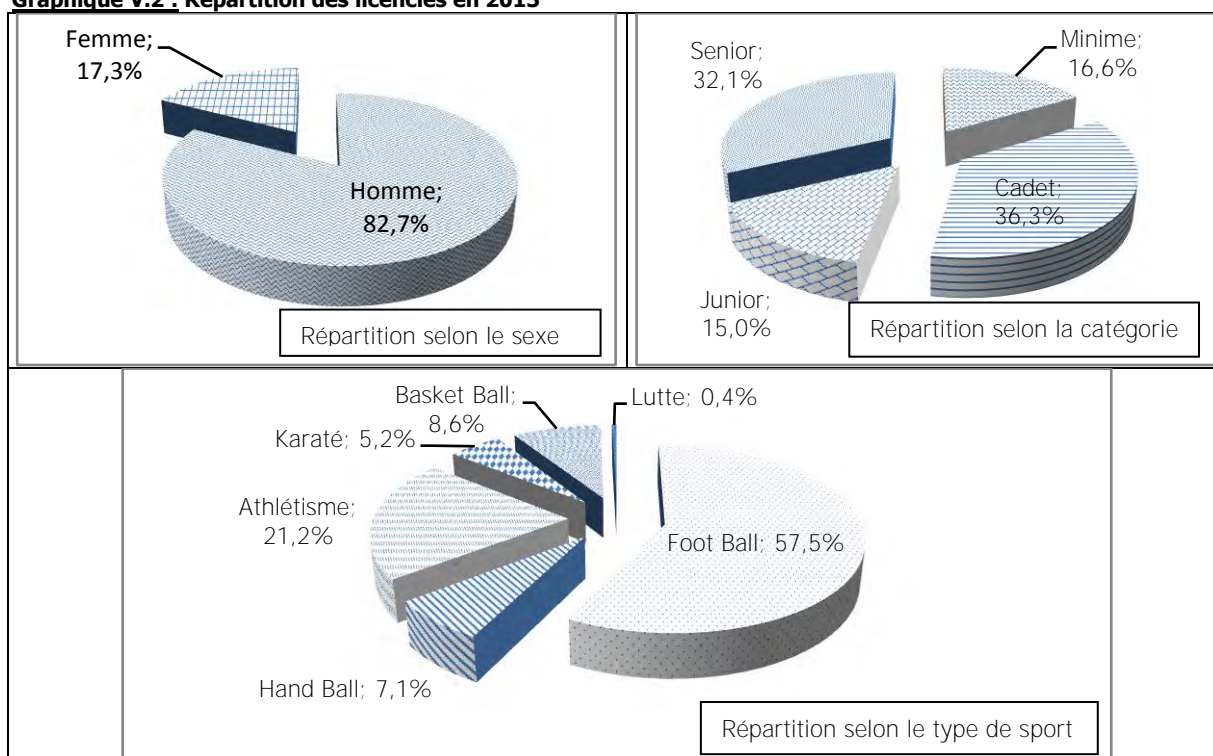
Discipline	Nombre de licenciés								Total 2013
	HOMME				FEMME				
	Minime	Cadet	Junior	Senior	Minime	Cadet	Junior	Senior	
Foot Ball	17	148	54	180					399
Hand Ball	8	2	5	5	12	2	5	10	49
Athlétisme	25	40	15	7	18	30	9	3	147
Karaté	7	6	6	7	3	4	1	2	36
Basket Ball	13	11	9	6	12	9	-	-	60
Lutte	-	-	-	3	-	-	-	-	3
TOTAL	70	207	89	208	45	45	15	15	694

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2013

Le football reste la discipline la plus pratiquée avec plus de 6 licenciés sur 10 (57,4%). Il est suivi de l'athlétisme (21,2%) et du basket-ball (8,6%). Le hand-ball se situe en 4ème position avec 7,1% des licenciés. Certaines disciplines telles que le volleyball, le judo et le handisport ne comptent pas de licenciés dans la région en 2013.

Par ailleurs, pour le football et le basket-ball, le nombre de pratiquants a évolué respectivement de 12,4% et 3,4% alors le handball a connu une diminution de ses licenciés de 2% dans le même temps.

Graphique V.2 : Répartition des licenciés en 2013



Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2013

V.3 POTENTIALITES, CONTRAINTES ET RECOMMANDATIONS

Les secteurs de la jeunesse et des sports disposent **d'énormes** potentialités. Toutefois, de nombreuses contraintes empêchent leur développement. Pour changer la donne, il est important de suivre les recommandations formulées ci-dessous.

V.3.1 Potentialités

- ❖ l'existence d'associations de jeunesse ;
- ❖ l'importance des jeunes (48,6% de la population ont moins de 15 ans);
- ❖ l'engouement des jeunes ;
- ❖ l'existence de partenaires.

V.3.2 Contraintes

Les difficultés et contraintes sont récurrentes et elles se résument principalement :

- ❖ à l'absence de véhicule pour le service Régional et les CDEPS ;
- ❖ à l'inexistence de locaux adaptés aux activités de jeunesse notamment à l'animation socio-éducative ;
- ❖ à l'absence de matériel d'animation dans les différentes structures (CDEPS) ;
- ❖ à la faible implication de la plupart des collectivités locales dans les activités de jeunesse ;
- ❖ aux difficultés pour les CDEPS de mobiliser les Fonds de dotation ;
- ❖ à absence d'espaces dédiés aux jeunes (CCA, Espace jeunes et Maisons de l'outil).

V.3.3 Recommandations

- ❖ Renforcer les moyens d'intervention des services déconcentrés de la Jeunesse (moyens humains, matériels et financiers) ;
- ❖ Doter les départements de CDEPS fonctionnels (construction et équipement) ;
- ❖ Construire l'Espace Jeunes de Kaffrine dont la première pierre a été posée depuis 2008 ;
- ❖ Créer un CCA pour renforcer le dispositif de riposte contre les IST/SIDA et promouvoir la santé de la reproduction des jeunes et des adolescents ;
- ❖ Sensibiliser et convaincre (séance de travail entre Ministère chargé de la Jeunesse et celui de la Décentralisation) les collectivités locales à s'impliquer davantage dans les activités de jeunesse ;
- ❖ Décentraliser au mieux la prise en charge des questions de jeunesse.

CONCLUSION

En 2013, la population régionale de Kaffrine est caractérisée par sa jeunesse avec une **moyenne d'âge de 21 ans**. Ainsi, des investissements notamment en infrastructures sportives ou de loisirs **sont nécessaires pour l'épanouissement des jeunes**.

Cependant, la région de Kaffrine souffre d'un manque criard d'infrastructures sportives et de jeunesse de qualité. Les moyens techniques et financiers, les équipements et les installations sportives sont insuffisants pour organiser et promouvoir la pratique sportive jusque dans les coins les plus reculés.

CHAPITRE VI : URBANISME-HABITAT-CADRE DE VIE

INTRODUCTION

Les caractéristiques de l'habitat et le degré d'urbanisation reflètent le niveau de vie des populations. Ces deux facteurs combinés, tout en permettant d'apprécier le cadre de vie, constituent des éléments non négligeables pour mesurer le niveau de développement d'une localité. La région de Kaffrine est la moins urbanisée du pays avec une proportion de 15,1% de citadins. **Ce faible taux d'urbanisation** indique la prééminence de la population rurale sur celle urbaine. Or les populations rurales **disposent d'un cadre de vie moins** attrayant en ce concerne, entre autres les ouvrages d'assainissement, les types de logement, l'accès à l'électricité, etc.

Ce chapitre fait **d'abord l'état des lieux de l'urbanisme**, ensuite il détermine le cadre de vie dans lequel évolue la population et enfin il met en exergue les contraintes du secteur.

VI.1 URBANISME

La loi N° 88-05 du 20 Juin 1988 portant de l'urbanisme stipule que ce dernier a pour objet l'aménagement progressif et prévisionnel des agglomérations dans le cadre d'une politique de développement économique et social et d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement.

VI.1.1 Taux d'urbanisation

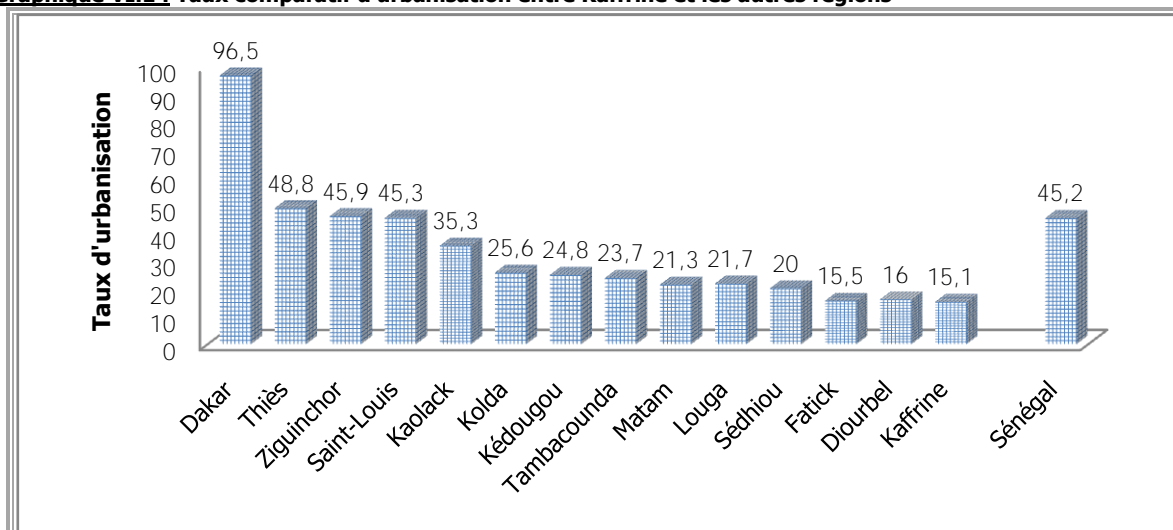
Les données issues du Recensement Général de la Population **et de l'Habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE) estime** la population urbaine de la région à 85 877 habitants sur un total de 566 992 **soit un taux d'urbanisation de 15,1%**. Bien que ce dernier taux soit faible, elle a connu une hausse de 3,1 points par rapport à 2012. **Cette faible tendance à l'urbanisation fait** de la région la moins urbanisée du pays. Par rapport au niveau national, la région accuse un retard de plus de 30 points de pourcentage (15,1% pour la région contre 45,2% pour le niveau national).

Tableau VI.1: Evolution du taux d'urbanisation entre 2011 et 2013

Taux d'urbanisation	2011	2012	2013
Kaffrine	11,3	12	15,1
Sénégal	47,5	-	45,2
Ecart Kaffrine/Sénégal	-36,2	-	-30,1

Source : SES 2011, 2012 / ANSD. Rapport définitif RGPHAE 2013

Graphique VI.1 : Taux comparatif d'urbanisation entre Kaffrine et les autres régions



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VI.1.2 Effectif par sexe de la population urbaine

La population urbaine de la région est composée de 42052 hommes contre 43825 femmes soit un rapport de masculinité de 96% c'est-à-dire 96 hommes pour 100 femmes. Ce rapport de masculinité témoigne de la prééminence des femmes sur les hommes en zones urbaines. Alors qu'au niveau national, il y' a presque une égalité parfaite entre les deux sexes en ce qui concerne la population urbaine. La proportion des citadins de la région par rapport au total national reste très faible puisqu'elle est évaluée à 1,4% en 2013.

Tableau VI.2: Population urbaine de la région en 2013

	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité
Kaffrine	42 052	43 825	85 877	96
Sénégal	3 057 329	3 045 471	6 102 800	100,4
%	1,40	1,40	1,40	

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VI.1.3 Permis de construire

Au total, 12 permis de construire ont été reçus par le service de l'urbanisme en 2013 soit une baisse de 20% par rapport à 2012 où ils se chiffraient à 15. La plupart des permis reçus concernent des maisons à usage d'habitation (67%). Alors que 3 permis sur dix (33%) sont à usage d'activité.

Tableau VI.3: Evolution de l'urbanisme entre 2011 et 2013

Demandes	2011		2012		2013		Ecart 2012/13 (%)
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Usage d'habitation	4	57	9	60	8	67	-11
Usage d'activité	3	43	6	40	4	33	-33
Total	7	100	15	100	12	100	-20

Source : Service Régional de l'Urbanisme, 2013

VI.1.4 Traitement des dossiers

Les demandes d'autorisation de construire déposées au niveau du service régional de l'urbanisme font l'objet d'étude et certaines d'entre elles sont rejetées. Sur les 12 demandes reçues, 6 sont autorisées soit 50% contre 4 rejetées soit 33%. Seules 2 demandes sont encore en instance de traitement. Par rapport à 2012, les autorisations et les rejets ont baissés de 33%.

Tableau VI.4: Evolution des demandes d'autorisation de construire

Demandes	2011		2012		2013		Ecart 12/13
	Nb	proportion	Nb	proportion	Nb	proportion	
Nb de dossiers autorisés	6	86%	9	60%	6	50%	-33%
Nb de dossiers en instance	0	0%	0	0%	2	17%	Nd
Nb de dossiers rejetés	1	14%	6	40%	4	33%	-33%
Total	7	100%	15	100%	12	100%	-20%

Service : Régional de l'Urbanisme, 2013

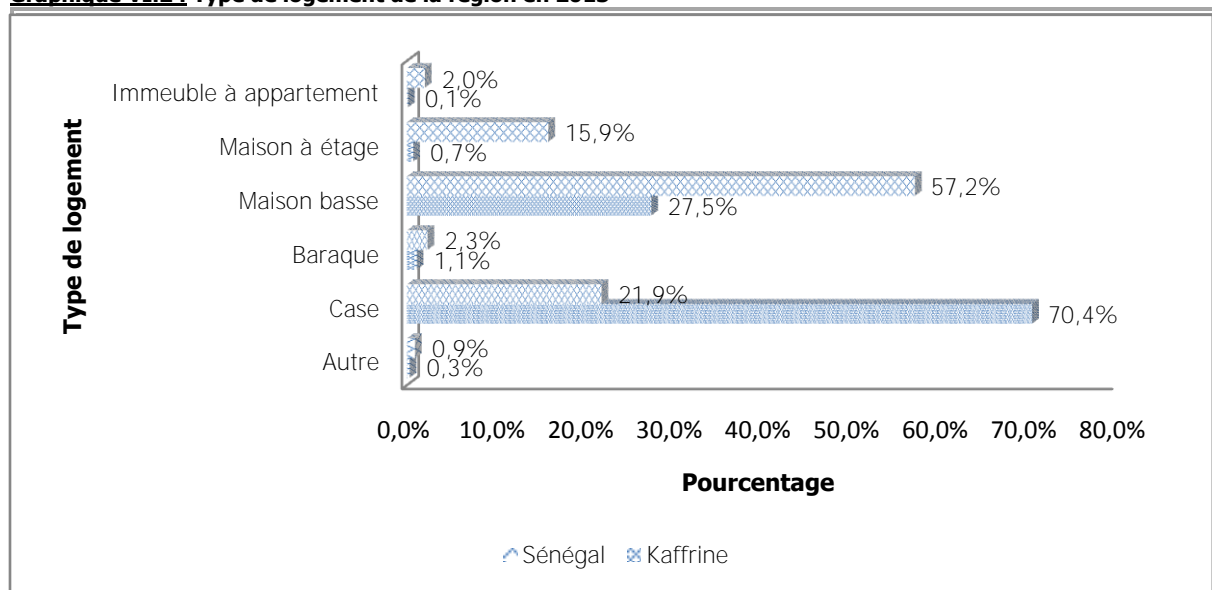
VI.2 HABITAT ET CADRE DE VIE

L'habitat et le cadre seront appréhendés par : les types de logement, le statut d'occupation du logement du ménage, le mode d'éclairage, le mode d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées, les principaux types d'aisance et le type de combustible pour la cuisson.

VI.2.1 Type de logement

Les données RGPHAE évaluent le nombre de ménage de la région à 52616 repartis dans des types de logement divers. Les principales caractéristiques des logements des ménages de la région peuvent refléter le niveau relativement modeste de leur vie. En effet, seuls 0,7% vivent des maisons à étage contre 15,9% pour le niveau national. Dans le même sillage, 0,1% des ménages habitent dans des immeubles à appartement contre 2% pour le Sénégal. Concernant les maisons basses, deux ménages de la région sur dix y habitent contre cinq sur dix au niveau national. Mais s'agissant de la proportion des ménages vivants dans des cases, la moyenne nationale est plus faible que celle de la région (70,4% pour la région contre 21,9% pour le Sénégal).

Graphique VI.2 : Type de logement de la région en 2013

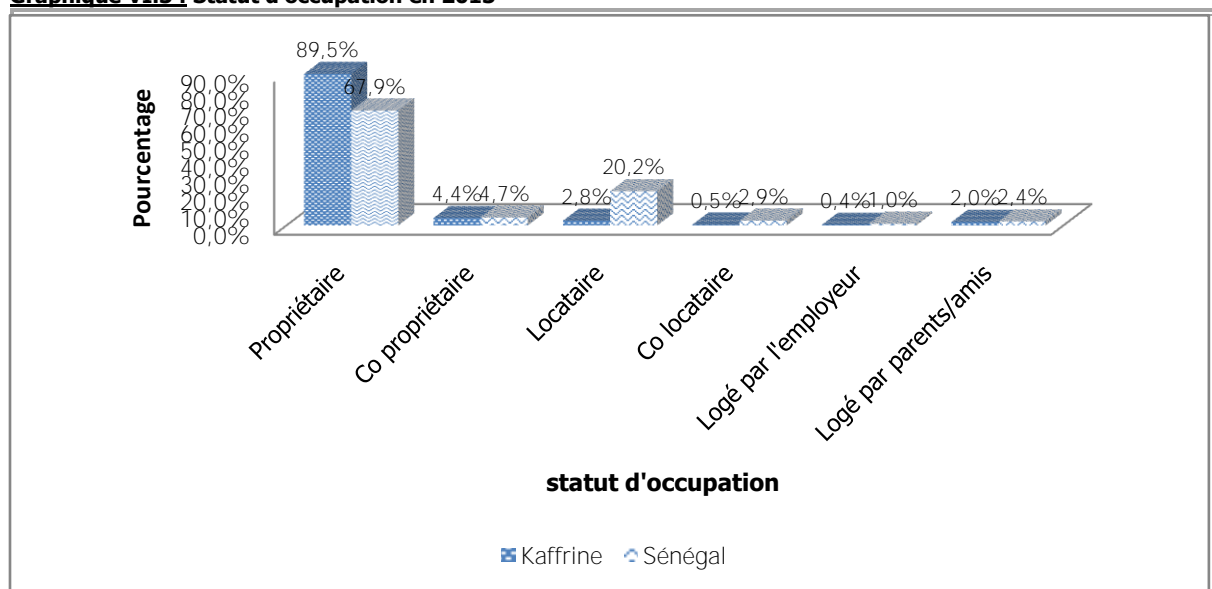


Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VI.2.2 Statut d'occupation du logement du ménage

Les données issues du recensement montrent clairement que la propriété est le statut d'occupation le plus fréquent dans la région. En effet, près de 9 ménages sur 10 sont propriétaires de la maison qu'ils occupent soit 21,6 points de plus que la moyenne nationale. En moyenne, 20,2% des ménages sénégalais louent mais au niveau régional cette proportion n'est que de 2,8%.

Graphique VI.3 : Statut d'occupation en 2013



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VI.2.3 Mode d'éclairage

Il ressort du tableau ci-dessous que les modes d'éclairage les plus utilisés par les ménages de la région sont entre autres les lampes rechargeables et les lampes tempête. En effet, 52,9% des ménages de la région utilisent les premières citées contre 14,4% pour les secondes. Alors que la moyenne nationale se situe à 20,4% pour les lampes rechargeables contre 6,2% pour les lampes tempête. Concernant l'accès à l'électricité, il est important de souligné le grand fossé qui existe entre la région et le niveau national (seuls 13,8% des ménages de la région utilisent l'électricité comme source d'éclairage pour une moyenne nationale de 57,5%)

Tableau VI.5: Mode d'éclairage en 2013

	Electricité	Solaire	Groupe électrogène	Gaz	Lampe à pétrole	lampe tempête	Bougie	Bois	Lampe rechargeable	Autres
Kaffrine	13,8%	3,1%	0,2%	0,1%	1,2%	14,4%	8,9%	2,3%	52,9%	3,1%
Sénégal	57,5%	2,2%	0,1%	0,1%	1%	6,2%	8,8%	2,2%	20,4%	1,3%

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VI.2.4 Mode d'évacuation des eaux usées

Selon les données du RGPHAE de 2013, 85,7% des ménages de la région se servent de la nature pour évacuer leurs eaux usées soit 29,1 points de plus que la moyenne nationale. Néanmoins, des ménages utilisent des techniques qui peuvent s'avérer efficaces contre la prolifération des vecteurs de maladies dues aux eaux usées déversées dans la nature. En effet, 4,5% des ménages creusent des trous pour y versés leurs eaux usées.

Tableau VI.6: Mode d'évacuation des eaux usées en 2013

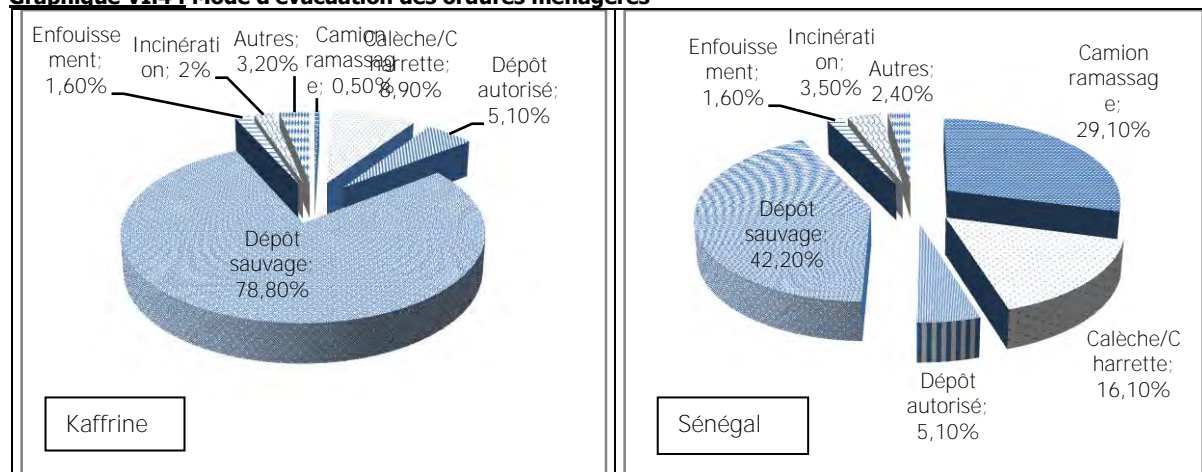
	Réseau égout	Canal fermé	Canal à ciel ouvert	Grille bouche avaloir	Fosse / Puisard	Dans la mère, fleuve	Cours d'eau	Trou creusé	Dans la rue/nature	Autres
Kaffrine	1,3%	1,1%	4,3%	0,2%	0,9%	0%	0,5%	4,5%	85,7%	1,4%
Sénégal	16%	4,8%	3,4%	0,4%	9,3%	1,7%	0,6%	5,8%	56,5%	1,4%

Source : Rapport définitif RGPHAE, 2013

VI.2.5 Mode d'évacuation des ordures ménagères

La région ne disposant pas encore de filière de gestion des ordures ménagères, 78,8% des ménages utilisent des dépôts sauvages comme mode d'évacuation de ces ordures. Cependant, il existe des dépôts d'ordures autorisés mais qui sont faiblement utilisés par la population (5,1%). Dans la région, les charretiers jouent un rôle important dans le ramassage des ordures (8,9% des ménages font appel à eux). Il n'existe presque pas de camion de ramassage d'ordures dans la région. En effet, seuls 0,5% des ménages disent se débarrasser de leurs ordures grâce aux camions de ramassage alors la moyenne nationale se chiffre à 29,1%.

Graphique VI.4 : Mode d'évacuation des ordures ménagères

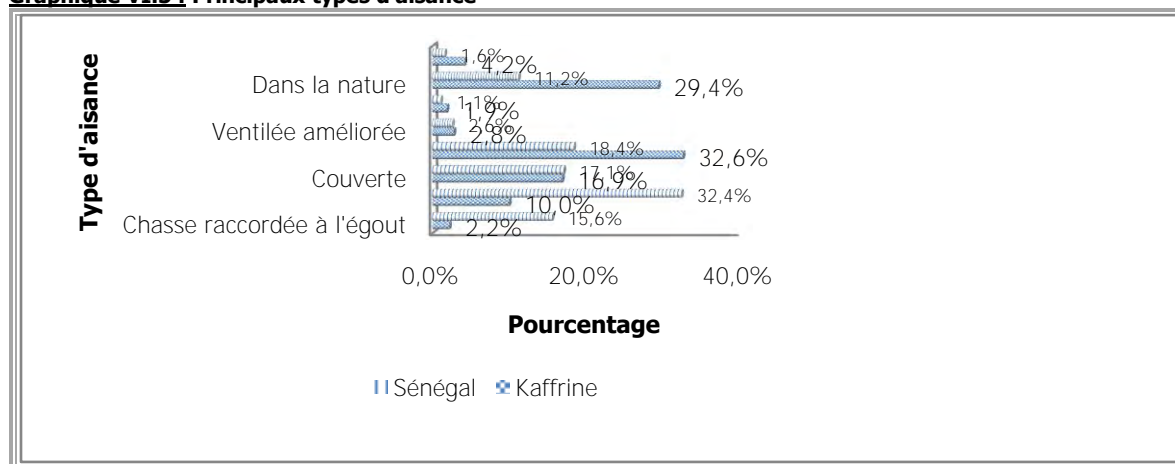


Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VI.2.6 Principaux types d'aisance dans la région

Le tableau ci-dessous révèle que la proportion des ménages de la région disposant de chasse raccordée à l'égout reste toujours faible (2,2%) comparée à la moyenne nationale (15,6%). Dans le même sillage, 1 ménage sur 10 dans la région dispose d'une chasse avec fosse contre 3 sur 10 au niveau national. La majorité des ménages de la région dispose de latrines (16,9% pour les latrines couvertes et 32,6% pour les latrines non couvertes). Cependant, une importante frange de la population continue à utiliser la nature comme lieu d'aisance (29,4% des ménages).

Graphique VI.5 : Principaux types d'aisance

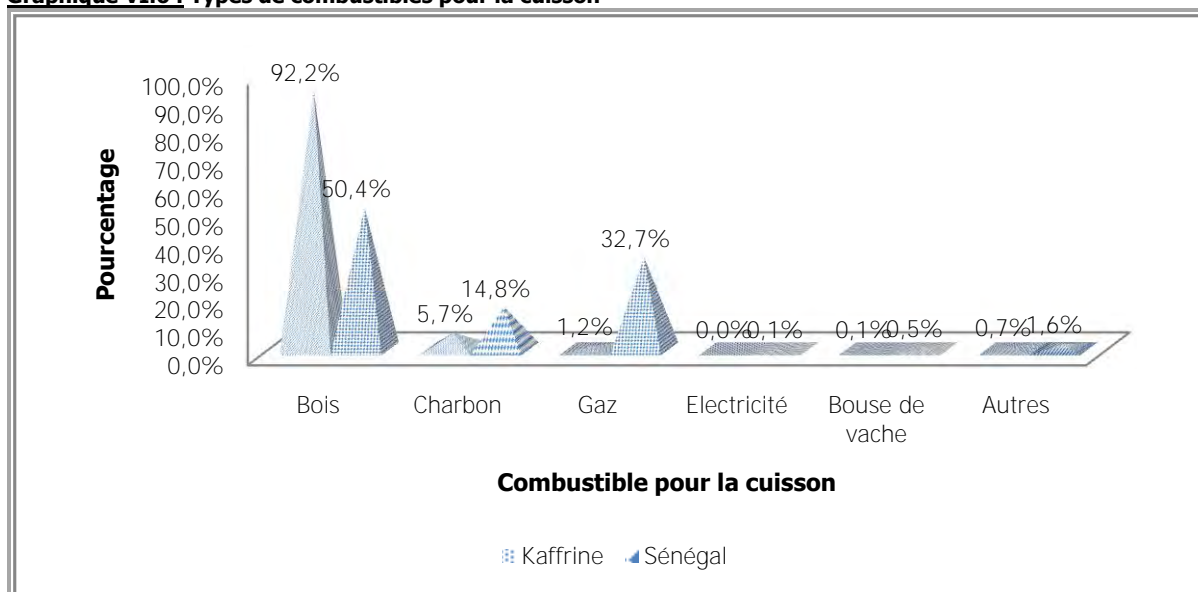


Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VI.2.7 Types de combustible pour la cuisson

Pour la cuisson, les types de combustibles traditionnels continuent à être utilisés par la quasi-totalité des ménages de la région. En effet, 9 ménages de la région sur 10 utilisent le bois contre 5 sur 10 pour le niveau national. 5,7% des ménages utilisent le charbon comme combustible alors que la moyenne nationale est de 14,8%. Les types de combustibles les plus modernes sont utilisés par une faible proportion de la population (1,2% pour le gaz et 0% pour l'électricité).

Graphique VI.6 : Types de combustibles pour la cuisson



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VI.3 CONTRAINTES

- ❖ la dégradation du cadre de vie qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, les dépôts sauvages ;
- ❖ l'insuffisance de réseaux d'évacuation et d'épuration des eaux usées et pluviales ;
- ❖ les inondations ;
- ❖ l'encombrement de la voie publique ; ;
- ❖ l'insuffisance d'espaces verts.

CONCLUSION

La région a beaucoup à faire dans le domaine de l'urbanisation puis que son taux de 15,1% est largement en deçà la moyenne nationale (45,2%). En ce concerne l'habitat et le cadre de vie, la situation de la région n'est guère meilleure. Même si 89,3% des ménages possèdent leur logement, 70,4% de ces maisons sont des cases. Concernant l'assainissement, 78,8% des ménages évacuent leurs ordures dans des dépôts sauvages, 85,7% utilisent la voie publique pour déverser leurs eaux usées et 29,4% ont la nature comme lieu d'aisance. Pour la cuisson et le mode d'éclairage, 92% des ménages utilisent le bois et 13,8% ont accès à l'électricité.

CHAPITRE VII : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est l'un des principaux catalyseurs du développement humain. Elle contribue à faire acquérir une capacité de transformer la société et aide chacun à développer ses potentialités. Au Sénégal, elle est placée sous la responsabilité de l'Etat qui garantit aux citoyens le droit à l'éducation qui est un principe immuable des droits de l'Homme. En 2013, 35% du budget de l'Etat est consacré à l'éducation. Certes, une bonne partie du budget alloué à l'éducation va au fonctionnement mais l'investissement, en vue d'améliorer l'offre éducative, est prise en compte par l'Etat du Sénégal. Ainsi la dotation en salles de classe de la région a été considérablement améliorée en 2013. Malgré ces investissements, les professionnels en charge du secteur doivent redoubler d'efforts pour améliorer les résultats scolaires.

VII.1 DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE (DIPE)

L'éducation préscolaire accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans pour trois années d'études (petite, moyenne et grande section). Au terme de la scolarisation préscolaire, ces enfants ont l'avantage d'entrer au cours d'initiation (CI) à 6 ans au lieu des 7 ans règlementaires.

VII.1.1 Structures

Les structures d'accueil de la petite enfance ont connu une progression de 9% entre 2012 et 2013 en passant de 46 à 50. Les cases des tout-petits représentent 62%, les écoles maternelles et les garderies communautaires représentent chacune 4%, les classes préscolaires à l'élémentaire 16% et les structures privés 14%.

Tableau VII.1: Evolution des structures du préscolaire entre 2012 et 2013

Départements	Type					Total structures
	Case des tout petits	Ecoles maternelles	Garderies communautaires	Classes préscolaires à l'élémentaire	Structures privés	
Birkelane	9	0	0	2	2	13
Kaffrine	8	1	0	3	2	14
Koungheul	5	0	1	2	2	10
Malem Hodar	9	1	1	1	1	13
Total 2013	31	2	2	8	7	50
Total 2012						46
Variation 2012/13 (%)						9

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout Petits de Kaffrine, 2013

VII.1.2 Effectifs

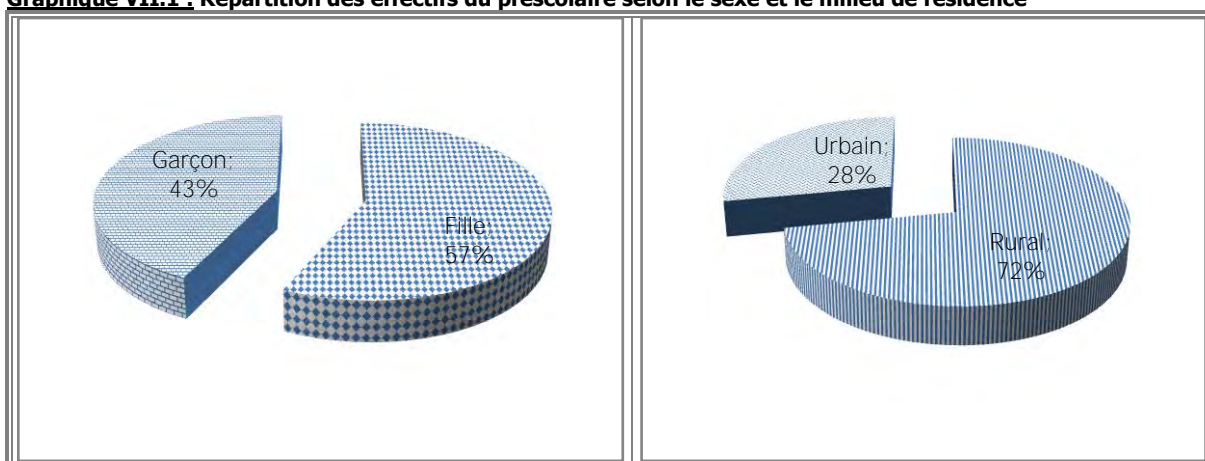
Les effectifs du préscolaire se chiffrent à 3160 élèves en 2013 soit une hausse de 17% par rapport à 2012 où ils étaient de 2700. Selon le sexe, l'effectif des garçons s'est accru de 19% alors que celui des filles a augmenté de 15%. Cependant, les filles restent plus nombreuses que les garçons avec un rapport de masculinité de 74% soit 74 garçons pour 100 filles. Selon le département, 35% des effectifs sont à Kaffrine, 23% à Malem Hodar, 22% à Birkelane et 20% à Koungheul.

Tableau VII.2: Evolution des effectifs du préscolaire entre 2012 et 2013

Département	Garçons	Filles	Total	Rapport de masculinité	Poids départemental
Birkelane	291	411	702	70,80%	22%
Kaffrine	487	629	1116	77,40%	35%
Koungheul	254	376	630	67,60%	20%
Malem Hodar	316	396	712	79,80%	23%
Total 2013	1348	1812	3160	74,40%	100%
Total 2012	1130	1570	2700	72,00%	
Ecart 12/13	19%	15%	17%		

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout Petits de Kaffrine, 2013

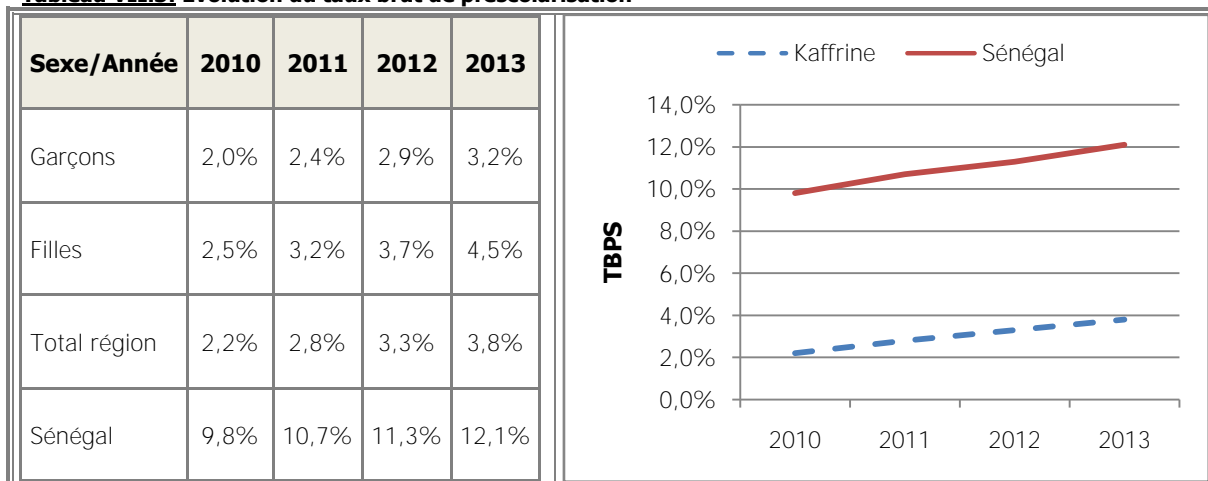
Selon la zone de résidence, 72% des élèves du préscolaire sont dans le milieu urbain contre 28% pour le milieu rural.

Graphique VII.1 : Répartition des effectifs du préscolaire selon le sexe et le milieu de résidence

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout Petits de Kaffrine, 2013

VII.1.3 Intensité de la préscolarisation

Entre 2010 et 2013, le taux brut de préscolarisation (TBPS) est passé de 2,2% à 3,8% soit une hausse de 1,6 point sur la période. En termes de genre, le TBPS des filles est supérieur à celui des garçons sur toute la période. Ainsi, en 2013 le TBPS des filles se chiffre à 4,5% contre 3,2% pour les garçons. Comparé au niveau national, le TBPS reste faible. En effet, le TBPS national est estimé à 12,1% en 2013 soit 8,3 points de plus que celui du niveau régional.

Tableau VII.3: Evolution du taux brut de préscolarisation

Source : *Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation), 2013*

VII.2 ELEMENTAIRE

L'élémentaire reçoit les enfants âgés de 7 à 12 ans. Il dure **six années d'études** et est sanctionné par le **certificat de fin d'études élémentaires (CFEE)**.

VII.2.1 Structures

Par rapport à 2012, la région est dotée de trois nouvelles structures soit une hausse de 0,7%. Les départements de Kaffrine et de Kougheul abritent ces trois structures. Le département de Kaffrine est le mieux doté en écoles primaires en concentrant 31% des structures, il est suivi de Kougheul (28%) puis de Birkelane (21%).

Malem Hodar regroupe les 20% restantes. Selon le statut, 426 structures soit 99% émanent du public contre seulement 1% pour le privé.

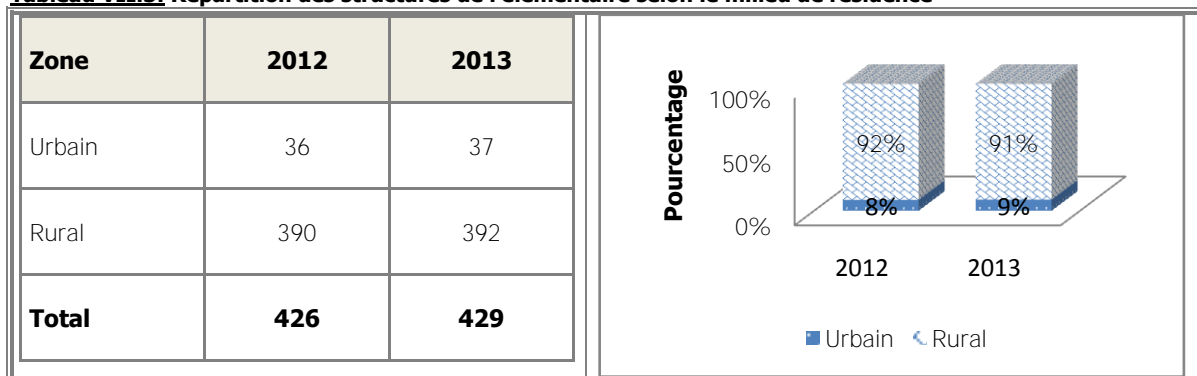
Tableau VII.4: Evolution des structures de l'élémentaire

IEF	Public		Privé		Total		Var 12/13
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
Kaffrine	129	129	1	2	130	131	0,8%
Birkilane	90	90	0	0	90	90	0,0%
M Hodar	85	86	1	0	86	86	0,0%
Kougheul	119	121	1	1	120	122	1,7%
IA Kaffrine	423	426	3	3	426	429	0,7%

Source : *Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013*

La répartition des écoles primaires selon le milieu de résidence révèle une prééminence de la zone rurale sur celle urbaine en matière de dotation de structures primaires. En effet, 91% des écoles primaires sont en milieu rural contre seulement 9% pour le milieu urbain.

Tableau VII.5: Répartition des structures de l'élémentaire selon le milieu de résidence



Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.2.2 Classes

En 2013, 1873 salles de classe pour le primaire sont dénombrées dans la région, soit une hausse de 5,2% par rapport à 2012. La hausse est plus prononcée dans les départements de Birkelane et de Malem Hodar en dépit du fait que ces deux **départements n'ont pas** eu de nouvelles créations en 2013. Les hausses y sont respectivement de 5,4% et de 9,5%. Pour les départements de Kaffrine et de Koungeul, des hausses respectives de 3,3% et de 4,5% ont été notées en 2013. Le ratio classe/école évalué à 4 en 2013 indique **qu'une bonne partie** des écoles primaires sont à cycle incomplet dans la région.

Tableau VII.6: Evolution du nombre de classes du préscolaire entre 2012 et 2013

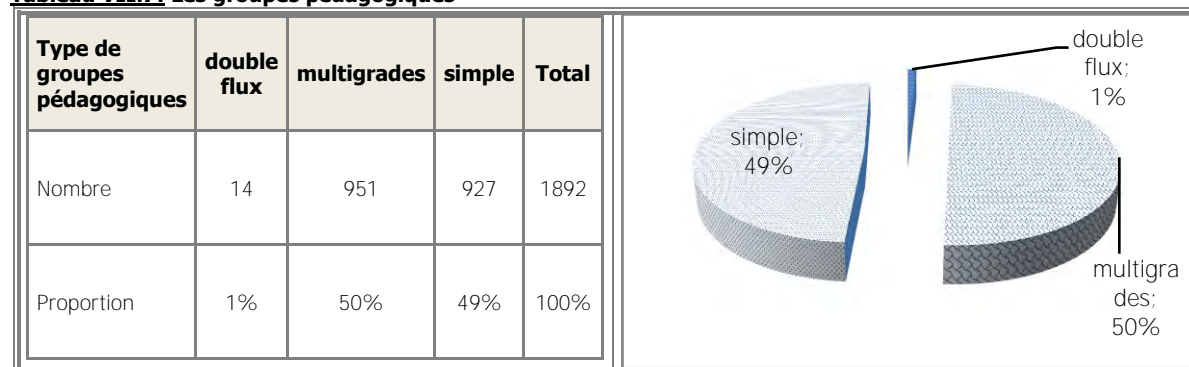
IEF	Pub	Privé	Total 2013	Total 2012	Variation 12/13
Kaffrine	585	10	595	576	3,3%
Birkelane	391	0	391	371	5,4%
Malem Hodar	356	0	356	325	9,5%
Koungeul	525	6	531	509	4,3%
IA Kaffrine	1857	16	1873	1781	5,2%
Nb Ecole	426	3	429	426	5,2%
Ratio Classe/Ecole	4,4	5,3	4,4	4,2	0,1%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.2.3 Groupes pédagogiques

En 2013, la région dispose de 1892 groupes pédagogiques dont 927 flux simples soit 49%, 951 multigrades soit 50% et 14 doubles flux soit 1%.

Tableau VII.7: Les groupes pédagogiques



Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.2.4 Effectifs

Les effectifs ont légèrement baissés entre 2012 et 2013. En effet, la région compte 50.341 élèves du primaire en 2013 contre 49.639 en 2012 soit un repli de 1,4%. La baisse est plus importante dans les départements de Koungheul (2,9%) et de Birkelane (1%). Les départements de Kaffrine et de Malem Hodar ont enregistré des baisses moindres inférieures à 1%.

Tableau VII.8: Evolution des effectifs entre 2012 et 2013

IEF	Ecoles	Classes pédagogiques	Elèves				
			Pub	Privé	Total 2013	Total 2012	Variation (%)
Kaffrine	131	595	16 849	429	17 278	17 412	-0,8
Birkelane	90	391	9 692	0	9 692	9 786	-1,0
M. Hodar	86	356	8 030	0	8 030	8 063	-0,4
Koungheul	122	531	14 438	201	14 639	15 080	-2,9
IA Kaffrine	429	1 873	49 009	630	49 639	50 341	-1,4

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.2.5 Accès au primaire

L'accès au CI dans la région a connu une baisse entre 2012 et 2013. En 2012, la région a enregistré un taux d'accès au CI de 95,3% mais en 2013 la valeur du taux se chiffre à 81,1% soit une baisse de 14,2 points. La diminution est plus forte chez les garçons (83,4% en 2012 contre 67,6% en 2013) que chez les filles (108,1% en 2012 contre 95,7% en 2013). Comparé à la situation nationale (108,9%), l'accès au CI reste faible dans la région.

Tableau VII.9: Evolution du taux d'accès au CI

Sexe/Année	2010	2011	2012	2013
Garçon	79,9%	74,1%	83,4%	67,6%
Fille	97,8%	105,2%	108,1%	95,7%
Kaffrine	89,0%	89,0%	95,3%	81,10%
Sénégal	123,6%	113,0%	113,0%	108,9%

Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.2.6 Intensité de la scolarisation

Le taux brute de scolarisation du primaire a légèrement chuté ente 2012 et 2013. Il est passé de 54,8% en 2012 à 53,0% en 2013 soit baisse de 1,8 point. Selon le sexe, le TBS des filles (59,9%) dépasse de 13,8 points celui des garçons (46,1%). Par rapport au niveau national (93,0%), le TBS de la région reste faible.

Tableau VII.10: Evolution du taux brut de scolarisation du primaire

Sexe/Année	2010	2011	2012	2013
Garçon	44,3%	44,8%	48,4%	46,1%
Fille	53,0%	56,9%	61,3%	59,9%
Total région	48,6%	50,8%	54,8%	53,0%
Sénégal	94,4%	93,9%	94,1%	93,0%

Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.2.7 Taux d'achèvement

La région est encore loin de l'objectif du Sénégal qui est d'atteindre un taux d'achèvement de 90% d'ici à 2015. En 2013, la région a affiché un taux d'achèvement de 29,1% contre 30,5% en 2012 soit un repli de 1,4 point. Avec 32,4%, le taux d'achèvement des filles est plus important que celui des garçons (26,1% en 2013). Ce taux régional est largement en deçà du taux national qui se chiffre à 65,9% en 2013.

Tableau VII.11: Evolution du taux d'achèvement du primaire

Sexe/Année	2010	2011	2012	2013
Garçon	23,9%	24,8%	26,8%	26,1%
Fille	25,2%	29,8%	34,5%	32,4%
Total région	24,5%	27,2%	30,5%	29,1%
Sénégal	59,1%	66,5%	65,6%	65,9%

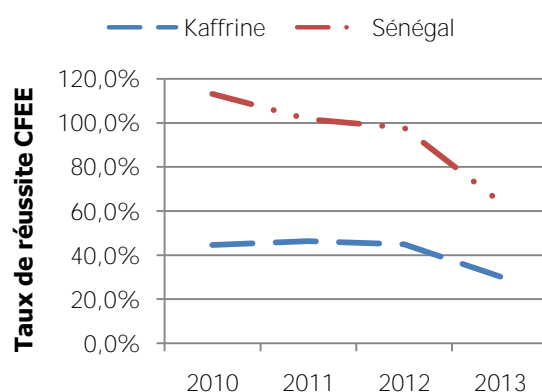
Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.2.9 Résultat du CFEE

A l'instar des résultats du certificat de fin d'études élémentaires au niveau national, le taux de réussite du CFEE de la région est, depuis 2011, dans une dynamique de baisse. Ce dernier avait atteint 46,4% en 2011 a chuté de 16,2 points en deux ans pour se situer 30,2% en 2013. Cette situation s'explique par le faible taux de réussite chez les filles (25,8% en 2013). Par contre chez les garçons, même si le taux de réussite est faible (35,3%), il est au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau VII.2: Evolution des résultats du CFEE

Sexe/Année	2010	2011	2012	2013
Garçon	49,9%	53,8%	51,3%	35,3%
Fille	39,6%	39,9%	39,5%	25,8%
Total région	44,6%	46,4%	44,9%	30,2%
Sénégal	68,6%	55,3%	52,9%	33,9%



Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.3 STRUCTURES DU MOYEN SECONDAIRE GENERAL

Le nombre de structure du moyen secondaire est passé de 37 à 39 soit deux structures supplémentaires par rapport à 2012. Les départements de Birkelane et de Malem Hodar abritent ces deux structures. Cependant, 35,9% des structures du moyen secondaire se trouvent dans le département de Kaffrine, 25,6% à Koungheul, 23,1% Birkelane et 15,4% à Malem Hodar.

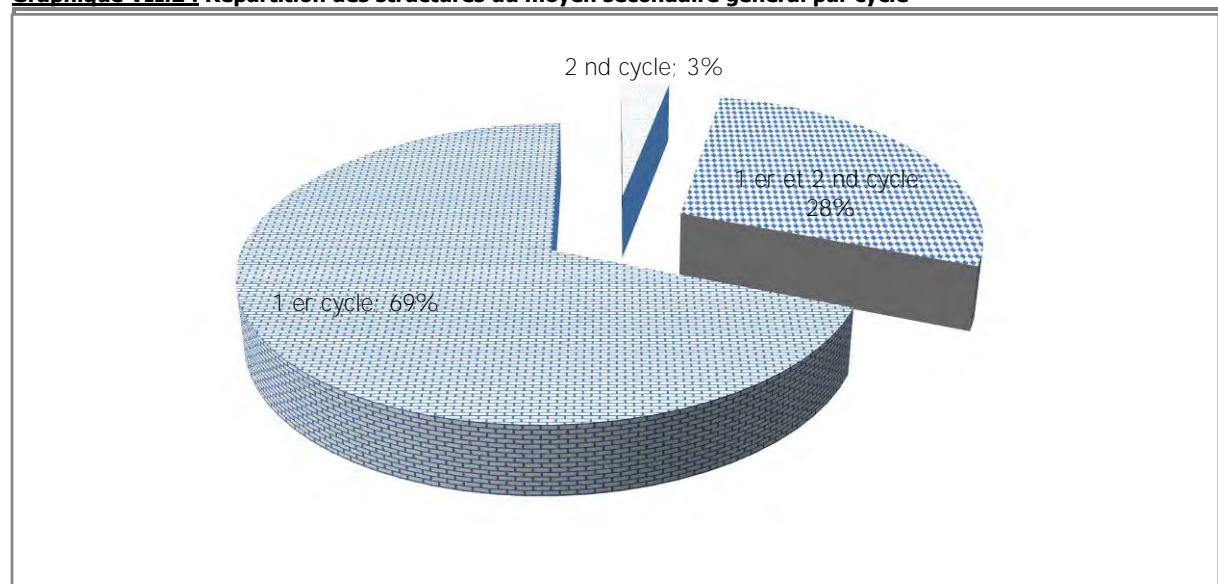
Tableau VII.13: Evolution des structures du moyen secondaire général

IEF	1 ^{er} cycle		1 ^{er} et 2 nd cycle		2 nd cycle		Total 2013	Total 2012
	Public	privé	Public	privé	Public	privé		
Kaffrine	8	0	3	2	1	0	14	14
Birkelane	6	1	2	0	0	0	9	8
Malem Hodar	5	0	1	0	0	0	6	5
Koungheul	7	0	1	2	0	0	10	10
IA	26	1	7	4	1	0	39	37

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

La répartition des structures du moyen secondaire général, révèle une prééminence de celles à un cycle. Effet, les structures du moyen secondaire qui ne contiennent que le premier cycle, **représentent 69%** et les structures qui n'ont que le second cycle 3%. Par contre, 28% des structures du moyen secondaire sont à deux cycles. Il faut noter que 80% des structures privées sont à deux cycles ce qui peut être expliqué par un souci de rationalisation des dépenses des bailleurs.

Graphique VII.2 : Répartition des structures du moyen secondaire général par cycle



Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.4 MOYEN

L'enseignement moyen général, dispensé dans les collèges d'enseignement moyens, reçoit les élèves à l'âge de 13 ans avec quatre années d'études sanctionnées par le Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM).

VII.4.1 Taux de transition

Le taux de transition du moyen qui détermine la proportion d'élèves de la classe de CM2 qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante a fortement diminué entre 2012 et 2013 (99,1% en 2012 contre 77,3% en 2013 soit une baisse de 21 points). Son analyse selon sexe montre qu'il est à l'avantage des garçons (82,1% en 2013 contre 73,3% pour les filles).

Tableau VII.14: Evolution du taux de transition au moyen

Sexe/Année	2010	2011	2012	2013
Garçon	56,2%	87,3%	-	82,1%
Fille	46,4%	80,5%	-	73,3%
Total région	51,2%	83,8%	99,1%	77,3%
Sénégal	68,8%	90,5%	-	88,8%

Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.4.2 Effectifs

Les effectifs du moyen ont connu une hausse de 8,8% passant de 12.043 en 2012 à 13.104 en 2013. Néanmoins, ils restent largement inférieurs à ceux de la majorité des autres régions et de la moyenne nationale laquelle moyenne se chiffre à 50.836 en 2013. Dans le même sillage, le poids de l'effectif de la région, bien qu'ayant évolué entre 2010 et 2013 avec une hausse de 0,4 point, reste faible.

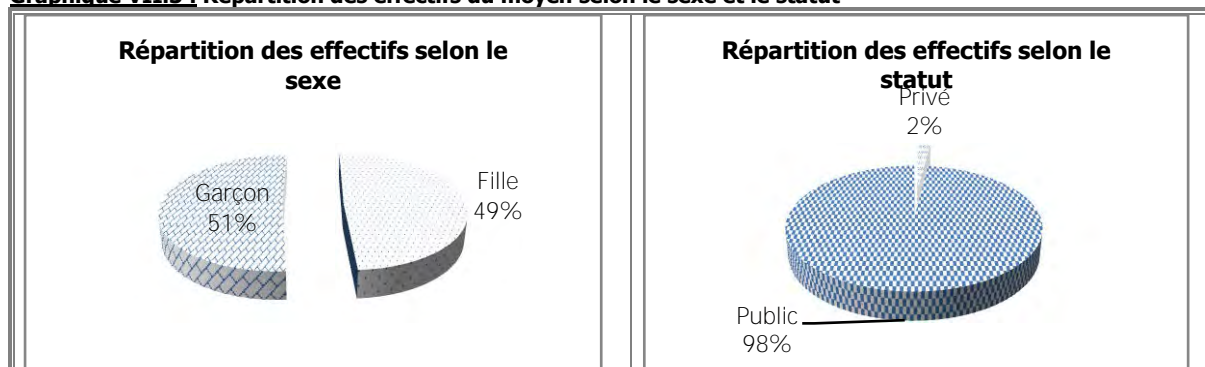
Tableau VII.15: Evolution des effectifs du moyen

Effectifs	2010	2011	2012	2013	Ecart 12/13
Kaffrine	7620	10315	12043	13104	8,8%
Moyenne nationale	37986	44137	48112	50836	5,7%
Total Sénégal	531805	617911	673561	711710	5,7%
%de l'effectif régional	1,4%	1,7%	1,8%	1,8%	

Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

La répartition selon le sexe révèle presque une parité parfaite entre garçons et filles. En 2013, 51% des effectifs du moyen de la région sont de sexe masculin contre 49% pour les filles. Selon le statut, 9 élèves sur 10 du moyen sont dans le public ce qui témoigne de la faiblesse du privé dans la région.

Graphique VII.3 : Répartition des effectifs du moyen selon le sexe et le statut

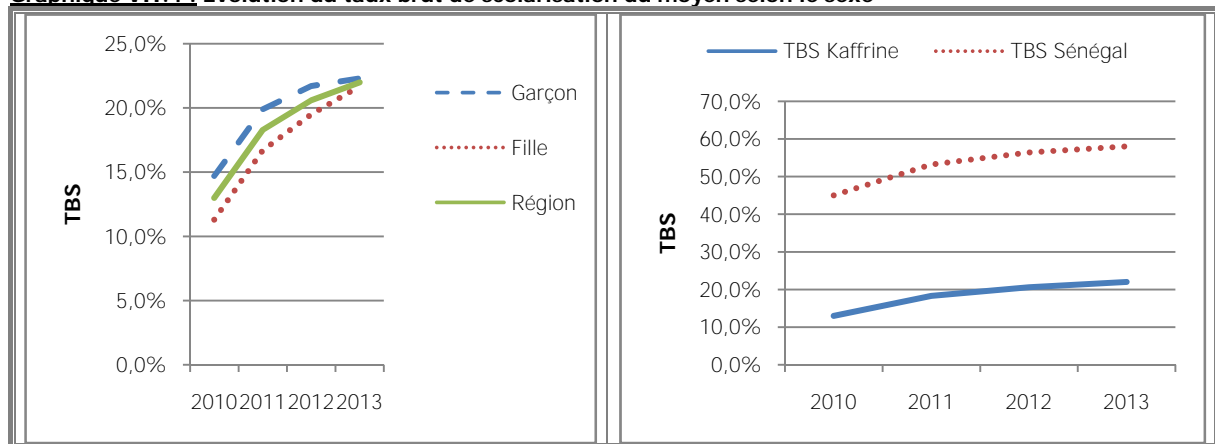


Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.4.3 Intensité de la scolarisation

En 2013, le TBS régional est estimé à 22% contre 20,6% en 2012 soit une hausse de 1,4 point. Selon le sexe, l'avantage revient aux garçons même si l'écart diminue d'année en année. En effet, de 2010 à 2012, l'écart tournait autour de 3 points mais en 2013 la différence n'est que de 0,6 point.

Graphique VII.4 : Evolution du taux brut de scolarisation du moyen selon le sexe

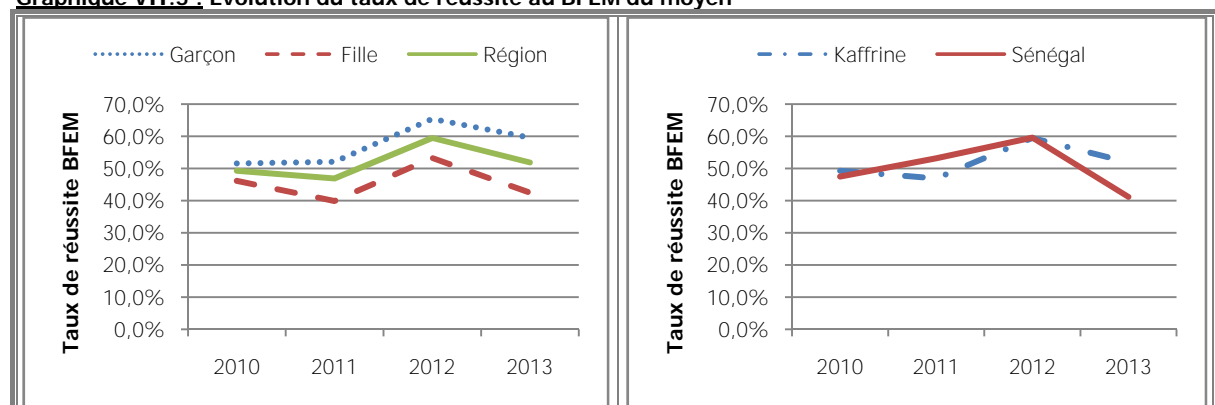


Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.4.4 Résultats du BFEM de 2013

En 2013, le taux de réussite au BFEM s'est établi à 51,9% soit un repli de 7,6 points par rapport à 2012 où il était de 59,5%. Selon le sexe, les garçons réussissent plus à cet examen que les filles. En attestent les résultats enregistrés depuis 2010 où le taux des garçons est au-dessus de celui des filles. En 2013, un écart de 17,1 points de pourcentage est noté entre le taux de réussite des garçons et celui des filles. Quant à la place de la région par rapport au niveau national, elle est très encourageante en 2013 puis que le taux réussite régional au BFEM est largement au-dessus du taux de réussite à l'échelle nationale (51,9% pour la région contre 41,2% au niveau national). Seules les régions de Sédhiou (71,7%) et Ziguinchor (71,3%) ont enregistré de meilleures performances que Kaffrine.

Graphique VII.5 : Evolution du taux de réussite au BFEM du moyen



Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

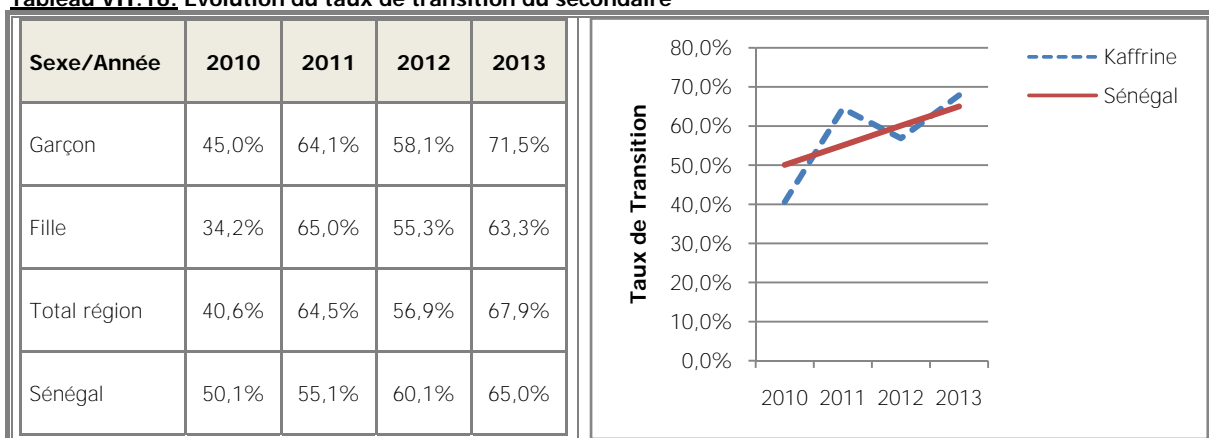
VII.5 SECONDAIRE

Pour l'enseignement secondaire général, les études dures trois ans sont sanctionnées par le baccalauréat.

VII.5.1 Taux de transition

La transition désigne le passage du moyen au secondaire. Entre la classe de troisième et la classe de seconde, le passage se fait grâce à l'obtention d'une moyenne de 10 sur 20. De ce fait, le taux de transition diffère potentiellement du taux de réussite au BFEM. En terme de transition, le Sénégal s'est fixé un objectif d'atteindre un taux de 68% en 2015. Avec un taux de transition de 67,9% en 2013, la région fait mieux que la moyenne nationale (65,0%)

Tableau VII.16: Evolution du taux de transition du secondaire



Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.5.2 Effectifs

Entre 2012 et 2013, les effectifs du secondaire ont connu hausse substantielle. En effet, de 2.864 élèves en 2012, les effectifs du secondaire se chiffrent à 3.398 élevés en 2013 soit une hausse de 18,6%. Néanmoins, la région est toujours loin de la moyenne nationale laquelle fait cinq fois l'effectif de la région. Dans le même sillage, le poids de l'effectif régional par rapport au nombre total d'élèves du secondaire du Sénégal reste faible en 2013 malgré une légère hausse notée sur la même date. En effet, l'effectif du secondaire de la région représente 1,4% du nombre total d'élèves du secondaire du Sénégal tandis que cette part se chiffrait à 1,3% en 2012.

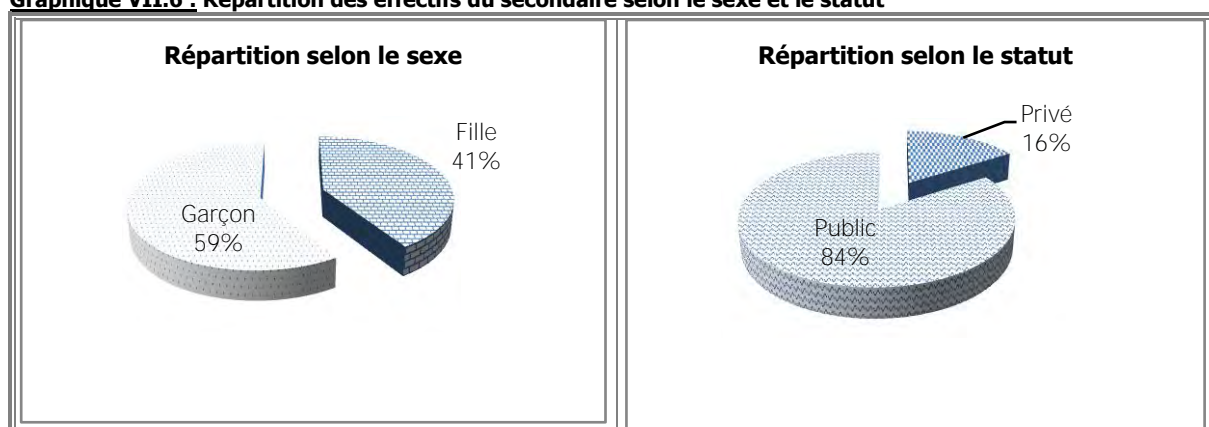
Tableau VII.17: Evolution des effectifs du secondaire

Effectifs	2010	2011	2012	2013	Ecart 12/13 (%)
Kaffrine	1 794	2 550	2 864	3 398	18,6
Moyenne nationale	-	-	15 575	17 751	14,0
Total Sénégal	156 530	178 547	218 043	248 509	14,0
% de l'effectif régional	1,1	1,4	1,3	1,4	

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

A l'instar du moyen, la répartition par sexe des effectifs du secondaire est à l'avantage des garçons (59% pour les garçons contre 41% pour les filles). Par contre, si la part du privé dans le moyen est faible, celle-ci ne l'est pas pour le secondaire puisque 16% des effectifs y sont dans le privé.

Graphique VII.6 : Répartition des effectifs du secondaire selon le sexe et le statut



Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.5.3 Filières d'enseignement

Par rapport aux filières d'enseignement dans le secondaire, les séries littéraires (75% des effectifs) attirent plus les élèves que les séries scientifiques (25%). La répartition par le genre montre que les filles ne constituent que 32% des effectifs des séries scientifiques et 45% des effectifs des séries littéraires. Globalement, près de huit (8) filles sur dix (10) sont inscrites dans des séries littéraires (80%).

Tableau VII.18: Répartition des effectifs par filières d'enseignement du secondaire en 2013

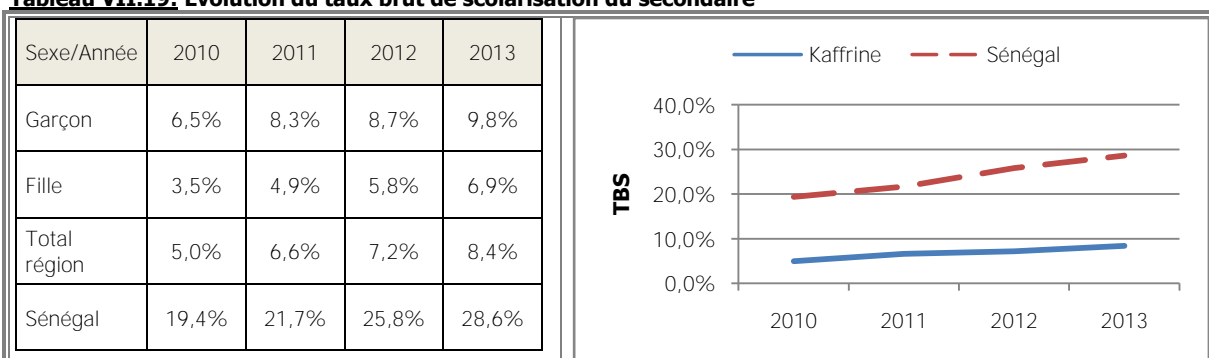
Classes Série	Seconde		Première		Terminale		Total		Total général
	L	S	L	S	L	S	L	S	
Effectif G	589	268	288	208	475	89	1 352	565	1 917
Effectif F	457	106	321	139	333	25	1 111	270	1 381
Total	1 046	374	709	347	808	114	2 463	835	3 298

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.5.4 Intensité de la scolarisation

En 2013, le taux brut de scolarisation au secondaire a connu une légère amélioration par rapport à 2012. Elle est passée de 7,2% à 8,4% soit une hausse de 1,2 point. Cette situation **s'explique** par la hausse du TBS chez les garçons qui passe de 8,8% en à 9,8% en 2013. A l'instar du TBS des garçons, celui des filles a connu une augmentation entre 2012 et 2013 (5,8% contre 6,9%). Comparé à la situation nationale, la région a encore des efforts à faire puisque, son TBS fait trois fois moins que celui du Sénégal (8,4% pour la région contre 28,6% pour le TBS national).

Tableau VII.19: Evolution du taux brut de scolarisation du secondaire

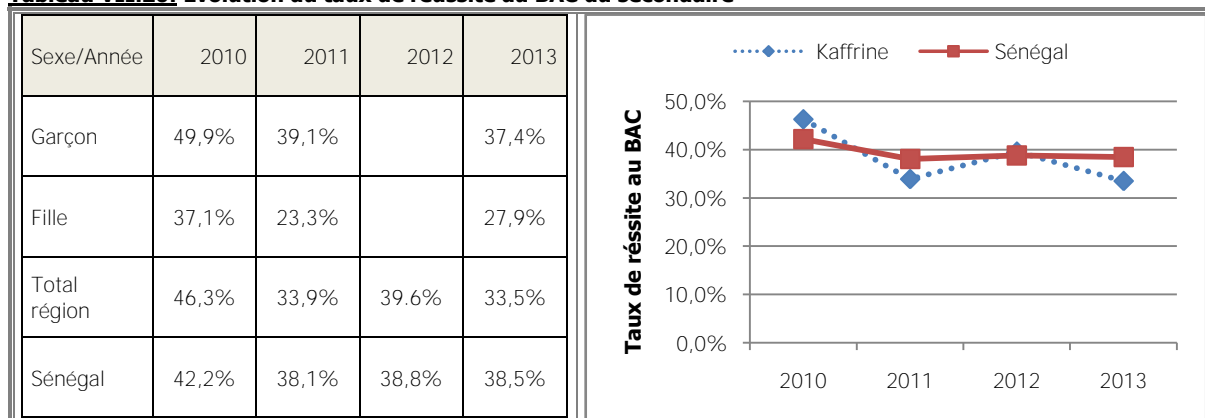


Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.5.5 Résultats du BAC

Le taux de réussite au baccalauréat de 2013 se chiffre à 33,5% soit une baisse de 6,1 points par rapport à 2012. Selon le sexe, 37% des garçons qui se sont présentés au baccalauréat ont réussi contre 27,9% pour les filles. Malgré ces résultats peu reluisants, le taux de réussite de la région au baccalauréat n'est pas très loin du taux national. Puisque, le taux national, qui était de 38,5% en 2013, dépasse de 5 points celui de la région.

Tableau VII.20: Evolution du taux de réussite au BAC du secondaire



Source : Annuaire Statistique Nationale (Ministère de l'éducation)

VII.6 SITUATION DES ABRIS PROVISOIRES

Les campagnes de construction de salles classes, pilotées par l'Etat à travers le BCI, les collectivités locales et les partenaires techniques de la région comme le PNDL, le PRODEL, l'ONG WORLD VISION... ont permis de réduire considérablement le nombre d'abris provisoires, surtout au niveau de l'élémentaire. Par contre la création de collèges de proximité dans les communautés rurales ne s'est pas accompagnée de constructions de salles de classes, vu le taux élevé d'abris provisoires. Ainsi, le taux d'abris provisoires s'établit à 39.8% dans le préscolaire, 16.2% à l'élémentaire, 47.1% dans le moyen et 18.5% au secondaire, soit un taux global de 20,0% dans les structures éducatives de la région de Kaffrine en 2013.

Tableau VII.21: Situation des abris provisoires en 2013

Structures	Préscolaire			Elémentaire			Moyen			Secondaire		
	AP	T	%AP	AP	T	%AP	AP	T	%AP	AP	T	%AP
Birkelane	5	9	55.6%	37	299	12.3%	13	24	54.2%	5	17	29.4%
Kaffrine	5	24	20.8%	66	568	11.6%	26	96	7.1%	5	21	23.8%
Koungheul	2	5	40.0%	96	377	25.4%	24	28	85.7%	0	16	0%
M. hodar	9	19	47.3 %	50	295	16.9 %	18	24	75.0 %	-	-	-
IA Kaffrine	21	57	39.8%	249	1539	16.2%	81	172	47.1%	10	54	18.5%

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.7 ÉDUCATION NON FORMELLE

L'éducation non formelle joue un rôle important, d'une part, elle permet de récupérer les exclus du système formel et d'autre part de former les enfants du coran. En outre, les adultes intéressés reçoivent une formation de base (alphabétisation).

VII.7.1 Alphabétisation

Les écoles communautaires de base (ECB) constituent une alternative pour les jeunes de 9 à 14 ans exclus du système formel. Elles contribuent ainsi à lutter contre **les inégalités d'accès à l'éducation et permettent de corriger les disparités selon l'âge, le sexe et la zone de résidence**. Les 50 structures de la région sont inégalement réparties sur le territoire régional. En effet, le département de Kaffrine concentre 50% des ECB de la région. Il est suivi par les départements de Malem Hodar (30%) et de Kougheul (20%). Cependant, le département de Birkelane ne dispose pas encore **d'école communautaire de base**.

Concernant l'éducation de base des adultes (l'alphabétisation), elle cible les personnes âgées de 15 à 55 ans et constitue une alternative pour ces dernières qui **n'ont pas pu intégrer l'école de base formelle ou bien qui sont sorties prématurément du système**.

En 2013, 112 centres d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) sont dénombrés dans la région. Selon le département, quatre structures sur dix se trouvent à Kaffrine. Pour les départements de Malem Hodar, de Kougheul et de Birkelane ils habitent respectivement 31,3%, 15,2% et 10,7% des structures.

Tableau VII.22 : Répartition des structures d'alphabétisation selon le département en 2013

IEF	Structures		Total
	CAF	ECB	
Birkelane	12	0	12
Kaffrine	48	25	73
Kougheul	17	10	27
Malem Hodar	35	15	50
Région	112	50	162

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

En 2013, la région compte 3318 apprenants dans les structures d'alphabétisation. Avec un effectif total de 966 apprenants, les ECB **concentrent 13,3% de l'effectif total** alors que neuf apprenants sur dix se trouvent dans les CAF. Selon le sexe, le **rapport de masculinité de 15,3% c'est-à-dire 15 hommes pour 100 femmes** ce qui témoigne de la prédominance des femmes sur les hommes surtout dans les CAF (4,1%).

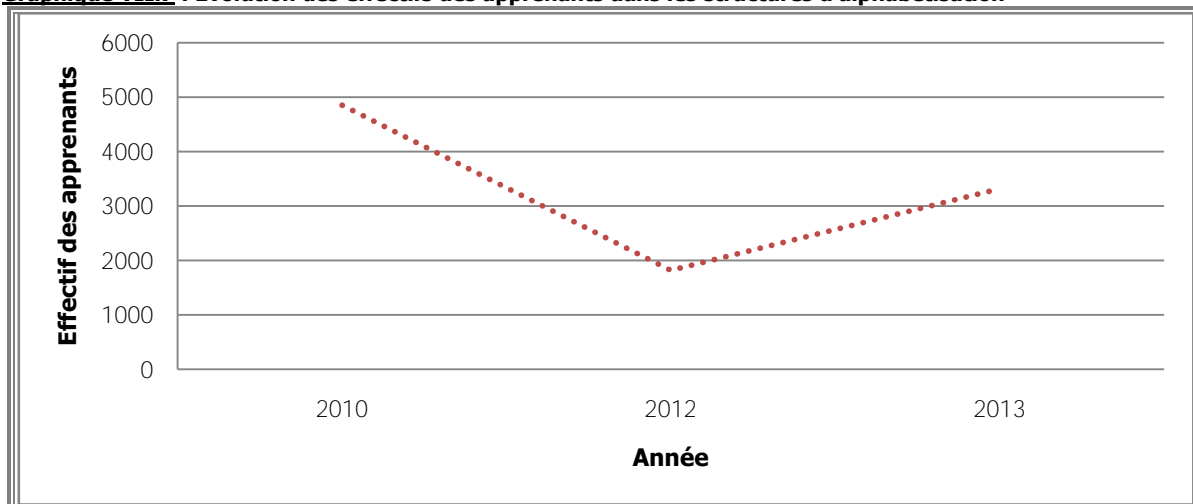
Tableau VII.23: Répartition des effectifs par structures d'alphabétisation.

IEF	Effectifs								
	ECB			CAF			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Birkelane	0	0	0	16	339	355	16	339	355
Kaffrine	172	227	399	10	709	719	182	936	1118
Kougheul	88	182	270	15	375	390	103	557	660
Malem H	88	209	297	52	836	888	140	1045	1185
IA Kaffrine	348	618	966	93	2259	2352	441	2877	3318

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

En 2 ans, l'effectif des apprenants des structures d'alphabétisation a connu un repli de 62,5% (4854 apprenants en 2010 contre 1819 en 2012). Contrairement à 2012, l'année 2013 est marquée par une évolution des effectifs passant de 1819 à 3318 soit une hausse de 82,4%. La promotion des langues nationales, l'engouement que suscite l'alphabétisation auprès des bénéficiaires et l'engagement des opérateurs en alphabétisation ne sont pas étrangers à ce regain d'intérêt.

Graphique VII.7 : Evolution des effectifs des apprenants dans les structures d'alphabétisation



Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.7.2 Enseignement arabe et « daaras »

La volonté de l'élargissement de l'accès à l'éducation ne peut laisser de côté l'école coranique. L'enseignement coranique pèse un poids non négligeable dans le secteur de l'éducation de base de la région. La région a le meilleur taux d'alphabétisation des personnes âgées de 10 ans et plus en arabe en 2013. Les données du Recensement Général de la Population et de l'habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) estiment ce taux à 24,8% contre une moyenne nationale de 11,1%.

En 2013, les 5 870 élèves des écoles franco-arabes sont répartis dans 41 structures à travers toute la région. Le département de Birkelane, avec ses 16 écoles franco-arabes, concentre 39% des structures d'enseignement et 30% des élèves. Le département de Malem Hodar est le moins loti en termes d'écoles franco-arabes (17%). L'enseignement franco-arabes a beaucoup d'intérêt pour les filles de la région en attestent les effectifs de 2013 où 56% des élèves sont des filles.

Tableau VII.24 : Répartition des structures et des effectifs des écoles franco-arabes

I.E.F	Nombre d'écoles franco-arabes	Effectif Elèves		
		Garçons	Filles	Total
Kaffrine	10	880	1 027	1 907
Birkelane	16	774	962	1736
Koungheul	8	650	931	1581
Malem Hodar	7	236	410	646
Total I.A	41	2540	3330	5870

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

L'enseignement religieux, incarnée par les daaras², occupe une place centrale dans le système éducatif de la région. Le nombre de structure d'enseignement coranique se chiffrent à 403 en 2013. Les départements de Kaffrine et de Birkelana abritent 59% des structures (238). Le département de Kougheul dispose de moins de daara que les trois autres départements (55) soit 13,6%. La répartition selon le sexe révèle la prédominance des garçons sur les filles dans les daaras. En effet, huit élèves sur dix y sont de sexe masculin en 2013.

Tableau VII.25: Répartition des structures et des effectifs des daaras

I.E.F	Nombre de daaras	Effectifs		
		Garçons	Filles	Total
Kaffrine	120	3864	516	4380
Kougheul	55	2 419	1128	3 547
Birkelane	118	6602	3078	9680
Malem Hodar	110	2854	671	3526
Total I.A	403	15 837	4 722	20 559

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2013

VII.8 ATOUTS ET CONTRAINTES

Le secteur de l'éducation de la région a des atouts non négligeables malgré l'existence de contraintes qu'il urge de solutionner pour améliorer les résultats des examens.

VII.8.1 Atouts

Concernant les atouts du secteur de l'éducation, on peut citer :

- ❖ Le fort potentiel d'enfants scolarisables ;
- ❖ Le bon maillage en termes de structures d'accueil ;
- ❖ L'existence de projets, d'ONG et de programme d'appui ;
- ❖ L'existence de foyers religieux, de daaras et d'écoles privées arabes ;
- ❖ L'engouement pour l'éducation religieuse ;
- ❖ L'existence de divers programmes de construction de salles de classe et d'ouvrages annexes
- ❖ L'existence de structures peu rentabilisées ;
- ❖ L'engouement pour le non formel ; taux élevé d'analphabétisme (femmes).
- ❖ L'existence de locaux conventionnés (cependant exigus et inadaptés).

VII.8.2 Contraintes

Parmi les contraintes on a :

- ❖ La méconnaissance des opportunités du préscolaire ;
- ❖ L'environnement scolaire rebutant (abris) ;

² Le *daara* est une école religieuse où les enfants apprennent le Coran.

- ❖ Un faible taux de préscolarisation ;
- ❖ **Un déficit chronique d'enseignants ;**
- ❖ Une forte demande en enseignement arabo-religieux ;
- ❖ Des performances scolaires en deçà des moyennes nationales ;
- ❖ **L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle peu développés**
- ❖ Des structures de pilotage dépourvues de moyens : logées sous abris, pas de logistiques, pas d'équipements, personnels pas ou peu qualifiés.

CONCLUSION

Le diagnostic de la situation de l'éducation révèle une amélioration de l'offre éducative par une **augmentation des structures d'accueil**. Cependant, les résultats ne suivent puisque pour les examens, les taux de réussite ont connu une forte baisse. Le taux de réussite du CFEE a baissé de 16 point, celui de BFEM de 7,6 point et celui du Bac de 6,1 points. Il urge pour les différents acteurs qui interviennent dans le secteur de trouver les solutions nécessaires en vue de booster les résultats scolaires.

CHAPITRE VIII : EMPLOI ET CHOMAGE

INTRODUCTION

La question de l'emploi et du chômage occupe une place importante dans l'élaboration des politiques économiques notamment de lutte contre la pauvreté. Compte tenu du fait que les ménages tirent la plus grande part de leurs revenus de l'activité qu'ils mènent, la mise en place d'un dispositif de suivi de l'activité des individus est essentielle. C'est ainsi que le RGPHAE de 2013 a intégré ce module pour obtenir des indicateurs de bases du marché du travail et suivre leur évolution dans le temps. Le présent chapitre portant sur l'emploi et le chômage permet d'en faire le diagnostic pour la région de Kaffrine en 2013 en procédant à une comparaison avec le niveau national.

VIII.1 EMPLOI

Pour pouvoir occuper un emploi, il existe un âge légal requis. Cependant, il arrive que des enfants n'ayant pas atteint cet âge légal, participent à l'activité économique.

Encadré : Définition des concepts de base

Population en âge de travailler : elle composée de toutes les personnes qui ont atteint un âge minimum légal pour travailler. Cet âge est fixe à 15 ans, de ce fait tout individu d'âge compris entre 6 et 14 ans est considéré comme un enfant et son occupation est considéré comme « illégal ».

Population active : la population active est l'ensemble des individus en âge de travailler, et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un emploi.

NB : Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle qui est mesurée. Cette dernière fait référence à l'activité exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte.

Population active occupée : elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continue un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Comme précédemment, c'est l'occupation habituelle qui est mesurée ici.

Population au chômage : Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper.

VIII.1.1 Activité

La proportion d'actifs dans la population en âge de travailler donne le taux d'activité. Cet indicateur du niveau de l'activité économique donne une idée de la force de travail disponible pour la production de biens et services, marchands ou non,

moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature, ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial.

En 2013, 45,5% des personnes en âge de travailler sont actifs contre une moyenne nationale de 50,5%. Ce taux global cache certaines disparités suivant le sexe. En effet, dans la région, 7 individus actifs sur 10 sont de sexe masculin contre 3 sur 10 pour le sexe féminin. Toutefois, selon le milieu de résidence, **la différence n'est pas** énorme (4,5 points en faveur du milieu rural).

Tableau VIII.1: Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

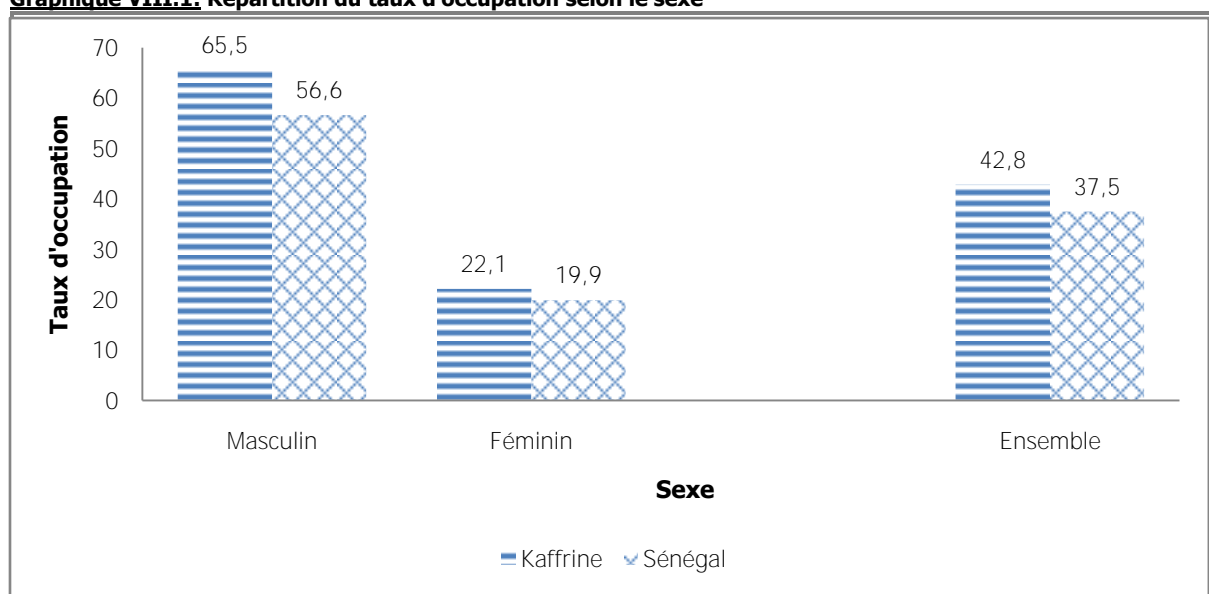
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kaffrine	62,1	26,7	41,8	71,4	26,7	46,3	69,9	26,7	45,5
Sénégal	65,8	34,3	49,7	72,4	32,4	51,3	69	33,3	50,5

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VIII.1.2 Occupation

L'occupation est appréciée par le taux d'occupation qui est le rapport entre l'effectif des actifs exerçant une activité et celui de la population en âge de travailler. La répartition de l'occupation suivant le sexe révèle une **prédominance des hommes sur** les femmes. Les données du recensement de 2013 estiment **le taux d'occupation des hommes à 65,5%** contre une moyenne nationale de 56,6%. Quant aux femmes, leur **taux d'occupation se chiffre à 22,1% soit 43,1 points de moins que le taux masculin** et 2,2 points de plus que la moyenne nationale chez les femmes. Globalement, avec **son taux d'occupation de 42,8%**, la région se hisse à la deuxième place derrière la capitale (46,4%). Dans le même sillage, la région fait mieux que la moyenne nationale (la dite moyenne est de 37,5% en 2013).

Graphique VIII.1: Répartition du taux d'occupation selon le sexe



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE 2013

VIII.2 CHOMAGE

Le chômage est la situation d'un actif qui n'a pas de travail. Il y a deux situations de chômage possibles: soit la personne a déjà travaillé mais a perdu son emploi ou bien elle n'a jamais travaillé et elle est à la recherche de son premier emploi.

VIII.2.1 Population au chômage

Selon les données du recensement, la région totalise 34580 chômeurs en 2013. Selon le sexe, 53,4% des chômeurs sont des hommes contre 46,6% pour les femmes. **Alors qu'au niveau national, les femmes sont plus nombreuses parmi les personnes sans emploi (54%).**

Tableau VIII.2: Population en chômage selon le genre

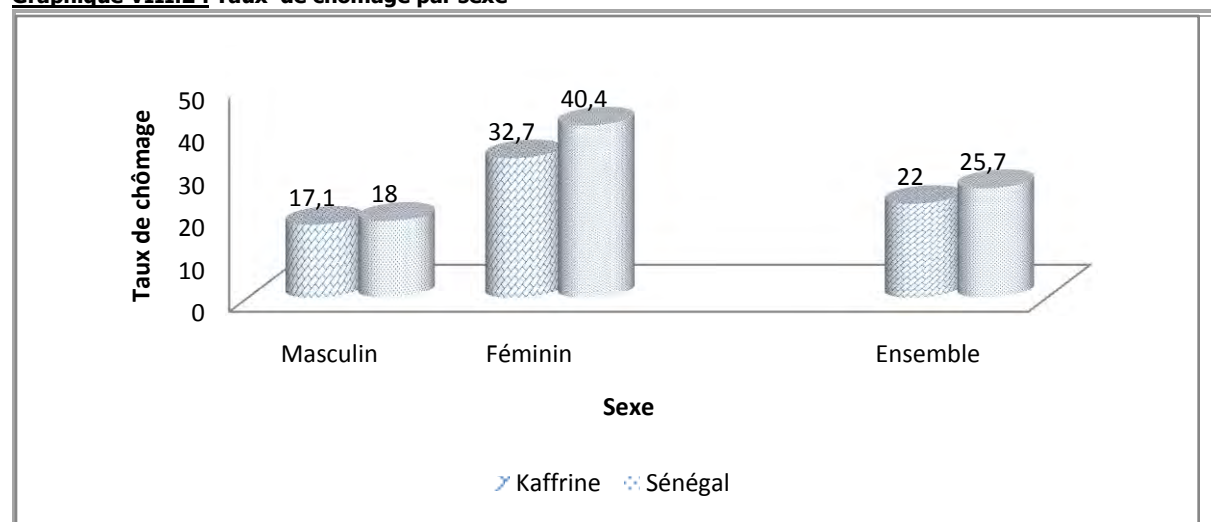
	Masculin	Féminin	Ensemble
Kaffrine	18481	16099	34580
Proportion	53,4%	46,6%	100,0%
Sénégal	460186	540718	1000904
Proportion	46,0%	54,0%	100,0%

Source: ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

VIII.2.2 Taux de chômage

Le taux de chômage c'est-à-dire le rapport entre les chômeurs et la population active est un **indicateur essentiel de l'état du marché du travail**. Selon données du recensement, Kaffrine a enregistré un faible taux de chômage comparé à la situation des autres régions du Sénégal. En effet, après Dakar avec son taux de 14,9%, la région de Kaffrine dispose du deuxième plus faible taux de chômage 22%. Selon le sexe, le chômage frappe plus les femmes que les hommes (17,1% pour les hommes contre 32,7% pour les femmes).

Graphique VIII.2 : Taux de chômage par sexe



Source: ANSD. Rapport définitif RGPHAE 2013

VIII.3 TRAVAIL DES ENFANTS

Le travail des enfants est une préoccupation nationale. Ce travail peut être sous diverses formes (aide dans les champs, les travaux domestiques, etc.). Le nombre **d'enfants de la région qui participent à l'activité économique est estimé à 18 337** en 2013 et sont constitués majoritairement de garçons (57,0%). Selon la zone de résidence, 9 enfants sur 10 connaissant le phénomène sont en milieu rural.

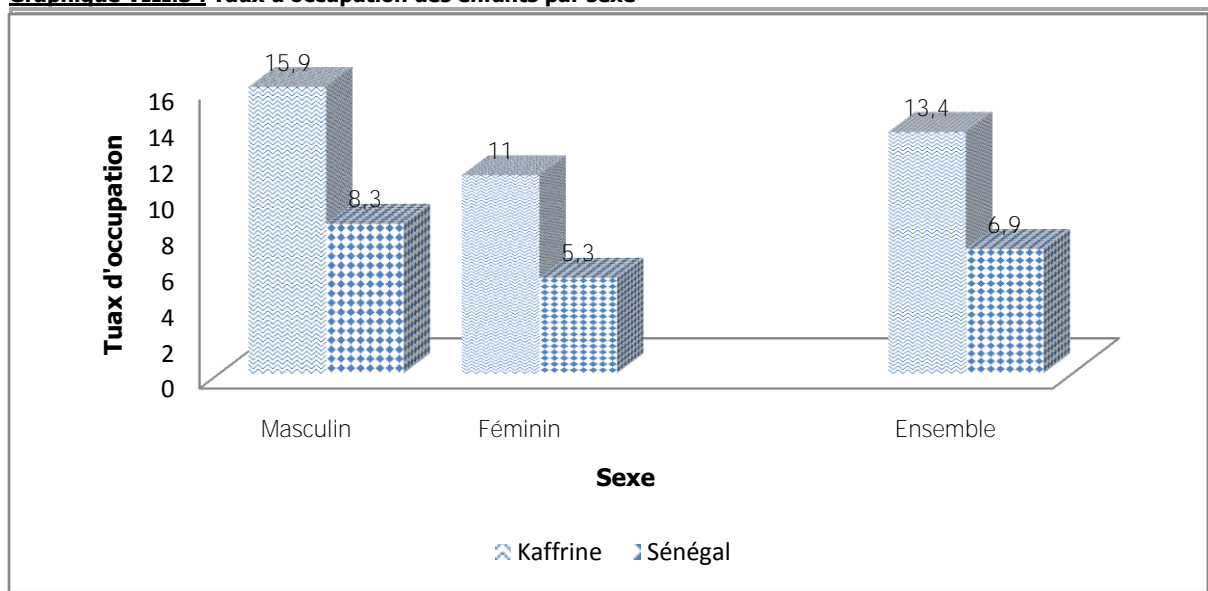
Tableau VIII.3: Répartition des enfants occupés par sexe et par zone de résidence

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	678	400	1078
Rural	9771	7488	17259
Ensemble	10449	7888	18337

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE 2013

Le taux **d'occupation** des enfants suivant le sexe révèle que le phénomène touche plus les garçons que les filles. En effet, selon les données du recensement, le **taux d'occupation des garçons de la région est de 15,9% contre 11% pour les filles**. Avec son **taux d'occupation global de 13,4%**, la région est la **deuxième** du pays la plus concernée par ce fléau derrière Tambacounda (15,1%). De ce fait, des efforts doivent être faits dans ce sens pour ramener la région en dessous de la moyenne nationale chiffrée à 6,9% à **défaut d'éradiquer le phénomène dans la région**.

Graphique VIII.3 : Taux d'occupation des enfants par sexe



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE 2013

CONCLUSION

En vue de disposer d'informations exhaustives sur l'emploi, le RGPHAE a intégré un module économie pour capter certaines caractéristiques liées au marché du travail. Ces données collectées révèlent une intense activité dans la région. C'est ainsi que la **proportion de la population active se chiffre 45,5%. Ce fort taux d'activité est favorisé par le faible taux de chômage et la forte proportion des actifs occupés.** Selon les données issues du recensement, la région a enregistré en 2013 un **taux d'occupation de 42,8% contre 37,8% pour le niveau national.** De même, son faible niveau de chômage (22% contre 25,7% pour la moyenne nationale) la place deuxième derrière la capitale. Toutefois, des efforts sont à faire pour lutter contre le **fléau que constitue le travail des enfants.** En 2013, le **taux d'occupation des enfants** de la région se chiffrait à 13,4% contre une moyenne nationale de 6,9%.

CHAPITRE IX : JUSTICE

INTRODUCTION

Depuis son érection en région en 2009, la région de Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental ; celui de Kaffrine qui traite tous les dossiers de la région qui sont de sa compétence.

Cette instance envoie les prévenus à la Maisons d'Arrêt et de Correction de la région où on peut les classer en deux catégories : les détenus provisoires et les condamnés. Par ailleurs, ce chapitre traite également des actions que l'AEMO a eu à mener durant l'année 2013.

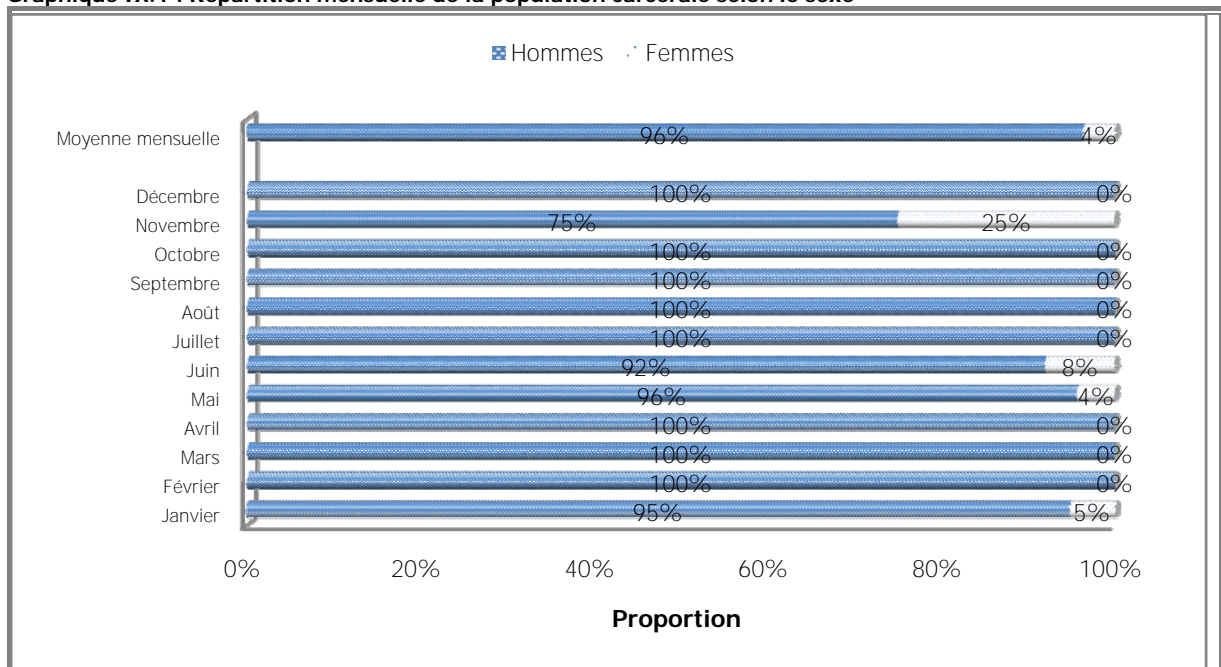
IX.1 POPULATION CARCERALE

La population carcérale désigne l'ensemble des personnes incarcérées à la Maison d'Arrêt et Correction.

IX.1.1 Répartition mensuelle de la population carcérale selon le sexe

La répartition mensuelle de la population carcérale de l'année 2013 révèle une prédominance des hommes sur les femmes. En moyenne, 9 détenus sur 10 sont de sexe masculin contre 1 sur 10 pour le sexe féminin.

Graphique IX.1 : Répartition mensuelle de la population carcérale selon le sexe



Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2013

IX.1.2 Répartition de la population carcérale par nationalité selon le sexe et le type de détention

En 2013, 10 étrangers ont été détenus dans la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Kaffrine, soit 5,2% de l'effectif total. Avec 94,8%, les sénégalais constituent l'essentiel des détenus de la MAC en 2013. Selon le type de détention, 70,7% sont condamnés alors 29,3% sont des détenus provisoires.

Tableau IX.1 : Répartition de la population carcérale par nationalité selon le sexe et le type de détention

Nationalité	Détenus provisoires		Condamnés		Ensemble	Proportion
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Sénégalais	46	2	128	5	181	94,8%
Etrangers	8	0	2	0	10	5,2%
Total	54	2	130	5	191	100,0%

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2013

Les statistiques de 2013 révèlent que 94,6% des détenus provisoires ont passé de 1 à 30 jours dans la MAC de Kaffrine, 5,4% entre 30 jours et 6 mois. Ces statistiques montrent qu'aucun détenu provisoire n'a fait plus de 6 mois d'incarcération avant d'être jugé. Ainsi, les durées de détention provisoire sont relativement courtes dans la MAC de Kaffrine comparée à la situation des autres prisons du pays où les durées de détention provisoire peuvent aller jusqu'à 6 ans (cf. Situation Economique et Sociale nationale de 2011 chapitre justice).

Concernant les condamnés, une peine d'emprisonnement de 15 jours à 1 an a été prononcée pour 85 détenus, 1 à 2 ans pour 49 détenus. Ainsi, 99,3% des condamnés doivent purger des peines inférieures ou égales à 2 ans. Cependant, une peine de plus 2 ans a été infligée à un condamné. Ces peines d'emprisonnement relativement courtes peuvent être expliquées par les natures des infractions commises.

Tableau IX.2 : Répartition des détenus par durée de détention selon le sexe et la nature de la détention

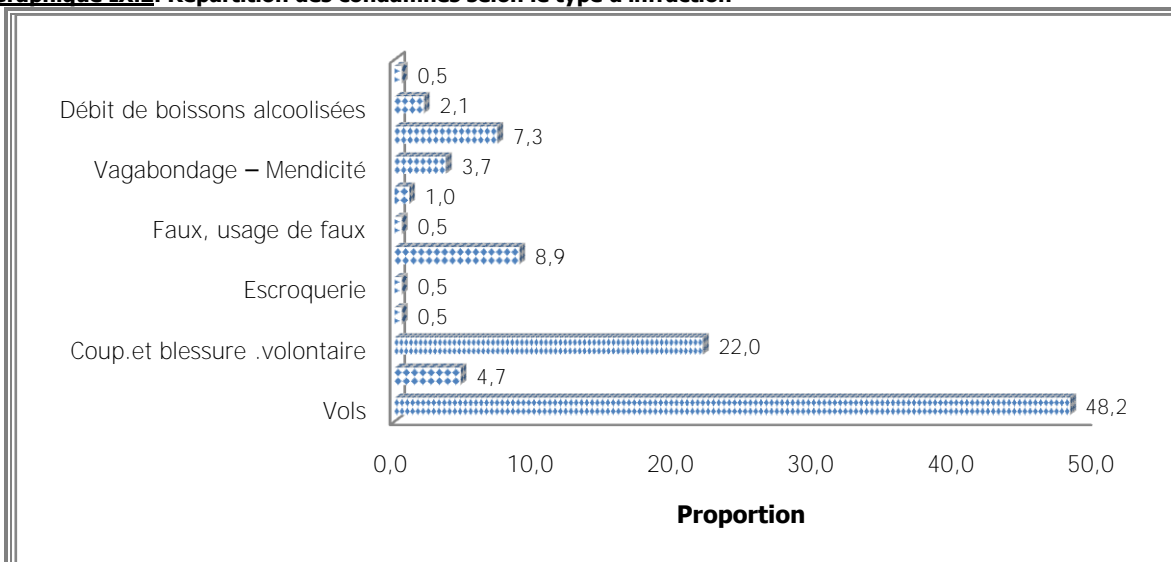
Détenus provisoires						
Durée de détention	Sénégalais		Etrangers		Ensemble	Proportion
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1 à 30 jours	43	2	8	0	53	94,6%
30 jours à 6 mois	3	0	0	0	3	5,4%
Total	46	2	8	0	56	100,0%
Condamnés						
Durée de détention	Sénégalais		Etrangers		Ensemble	Proportion
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
15 jours à 1 an	80	5	0	0	85	63,0%
1 à 2 ans	47	0	2	0	49	36,3%
2 à 4 ans	1	0	0	0	1	0,7%
Total	128	5	2	0	135	100,0%

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2013

IX.1.3 Population carcérale par type d'infraction selon l'âge

La principale infraction commise en 2013 est le vol. En effet, cinq infractions sur dix concernent le vol. Avec 22% des infractions répertoriées à la MAC en 2013, les coups et blessures volontaires constituent la **deuxième source d'incarcération**. Le **recel (8,9%)**, la **violence et voie de fait (7,3%)**, l'**usage et le trafic de stupéfiants (4,7%)** et le **vagabondage (3,7%)** font partie du lot des infractions enregistrées en 2013.

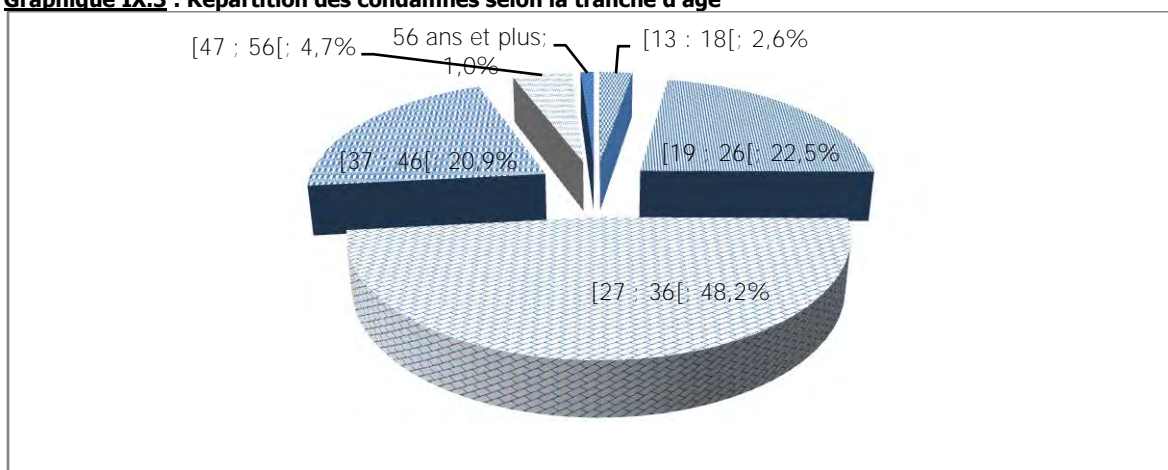
Graphique IX.2: Répartition des condamnés selon le type d'infraction



Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2013

La répartition des détenus selon le groupe **d'âge** montre que le plus grand nombre est enregistré par la tranche **d'âge [27 ; 36[**. En effet, 48,2% des personnes ayant commis des infractions sont de **cette tranche d'âge**. Les détenus appartenant aux **tranches d'âge [37 ; 46[**, **[19 ; 26[** et **[47 ; 56[** représentent respectivement 20,9%, 22,5% et 4,7%.

Graphique IX.3 : Répartition des condamnés selon la tranche d'âge



Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2013

IX.2 SORTIES

Les sorties concernent les personnes qui étaient dans les liens de la détention et qui ne font plus partie de la population carcérale par ce que libérées. Cette liberté peut être obtenue par voie légale, **illégal** c'est-à-dire une évasion ou naturelle (décès du prévenu en prison). Pour le cas de Kaffrine, tous les prévenus libérés en 2013 le sont dans un cadre légal (expiration de peine, liberté provisoire, sursis, acquittement relaxe et grâce). En 2013, 214 dont 208 hommes et 6 femmes ont recouvré leur liberté.

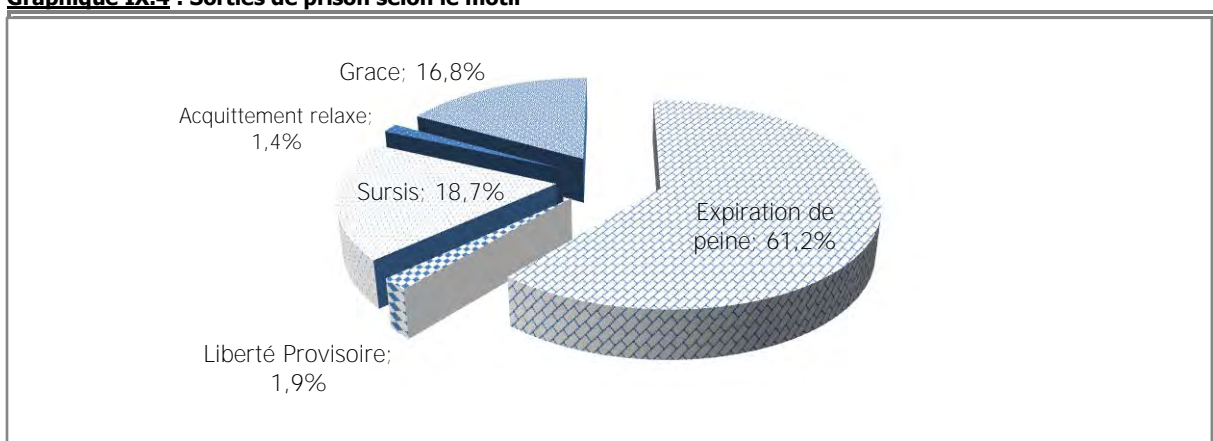
Tableau IX.3 : Nombre de sorties selon le motif et le sexe

Sexe	Expiration de peine	Liberté Provisoire	Sursis	Acquittement relaxe	Grace	Total
Hommes	128	4	37	3	36	208
Femmes	3	0	3	0	0	6
Ensemble	131	4	40	3	36	214

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2013

En 2013, 61,2% sorties l'ont été par ce que les concernés ont purgé complètement leur peine. Toutefois, 16,8% ont bénéficiés d'une grâce, 18,7% de sursis, 1,9% de liberté provisoire et 1,4% d'acquittement.

Graphique IX.4 : Sorties de prison selon le motif



Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2013

IX.3 EDUCATION SURVEILLÉE ET PROTECTION SOCIALE

En tant que démembrement de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS), l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) a pour entre autres missions, la réinsertion sociale des enfants en situation de risque y compris ceux qui sont en conflit avec la loi. De ce fait, l'AEMO intervient dans le suivi et la prise en charge de ces enfants.

IX.3.1 Protection sociale

Les enquêtes sociales menées par l'AEMO de Kaffrine portent essentiellement sur la protection de mineurs et la garde d'enfants. En 2013, 22 enquêtes sociales ont été menées par les services de l'AEMO contre 53 en 2012 soit un repli de 58%.

Tableau IX.4: Protection sociale des enfants entre 2012 et 2013

Nature	Nombre de cas 2012	Nombre de cas 2013	Var 12/13 (%)
Protection de mineur	26	18	-31
Garde d'enfants	27	4	-85
Divorce	0	0	ND
Adoption	0	0	ND
Total	53	22	-58

Source: Action Educative en Milieu Ouvert de Kaffrine, 2013

IX.3.2 Infractions

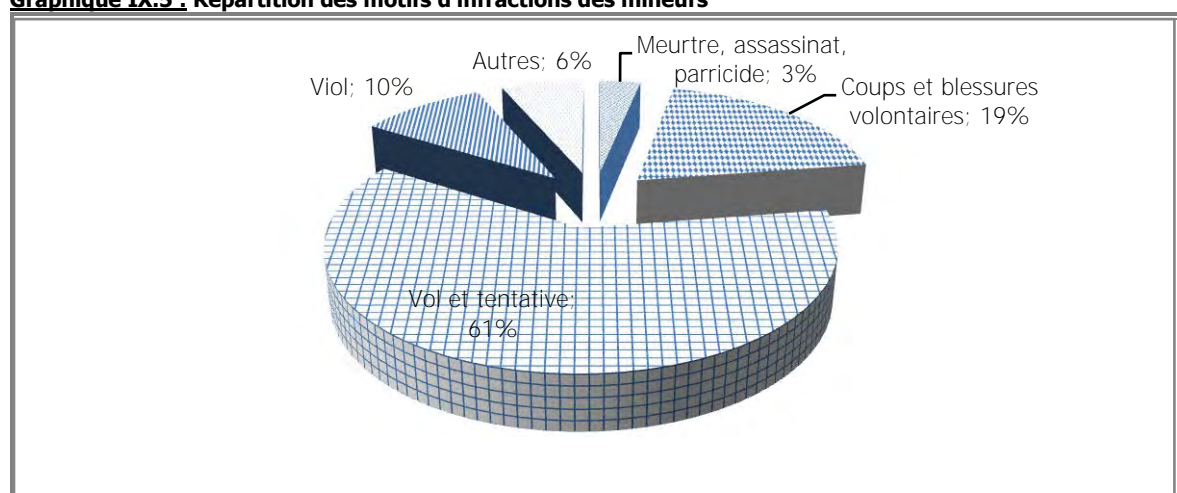
En 2013, 31 cas d'infractions de mineurs ont été répertoriés dans la région soit une hausse de 55% par rapport à 2012. Cette situation est favorisée par les augmentations des vols et tentatives (111%) et des viols (50%). Toutefois, certaines infractions ont fortement diminuées entre 2012 et 2013. Ainsi, les coups et blessures volontaires ont baissés de 14% et les escroqueries et abus de confiance de 100%.

Tableau IX.5: Les motifs d'infractions des mineurs entre 2012 et 2013

Motif	Nombre de cas en 2012	Nombre de cas en 2013	Var 12/13 (%)
Meurtre, assassinat, parricide	0	1	ND
Coups et blessures volontaires	7	6	-14
Menace de mort	0	0	ND
Vol et tentative	9	19	111
Recel	0	0	ND
Détention, trafic, usage chanvre indien	0	0	ND
Prostitution, attentat à la pudeur	0	0	ND
Escroquerie, abus de confiance	1	0	-100%
Vagabondage, vérification d'identité	0	0	ND
Infanticide, abandon	0	0	ND
Viol	2	3	50%
Incendie volontaire, destruction	0	0	ND
Autres	1	2	100%
Ensemble	20	31	55%

Source: Action Educative en Milieu Ouvert de Kaffrine, 2013

La répartition des infractions commises selon le type révèle la prédominance des vols et tentatives. En effet, 6 infractions sur 10 sont de cette catégorie. Ils sont suivis par les coups et blessures volontaires (19%), les viols (10%) et les meurtres (3%).

Graphique IX.5 : Répartition des motifs d'infractions des mineurs

Source: Action Educative en Milieu Ouvert de Kaffrine, 2013

IX.3.3 Mesures éducatives pour les enfants en conflit avec la loi ou en danger

L'AEMO intervient beaucoup dans le suivi et la réinsertion sociale des enfants ayant déjà commis un délit ou en danger. Entre 2012 et 2013, le nombre total de mesures prises par l'AEMO a connu une augmentation, passant de 62 à 73 soit une hausse de 18%. Les mesures de prévention, de placement institutionnel, de levée de mesures et de liberté surveillée ont enregistré des hausses respectives de 43%, 50%, 67% et 43%. Toutefois, les extractions de prison ont connu un repli de 100%.

Tableau IX.6: Les mesures éducatives pour les enfants en conflit avec la loi

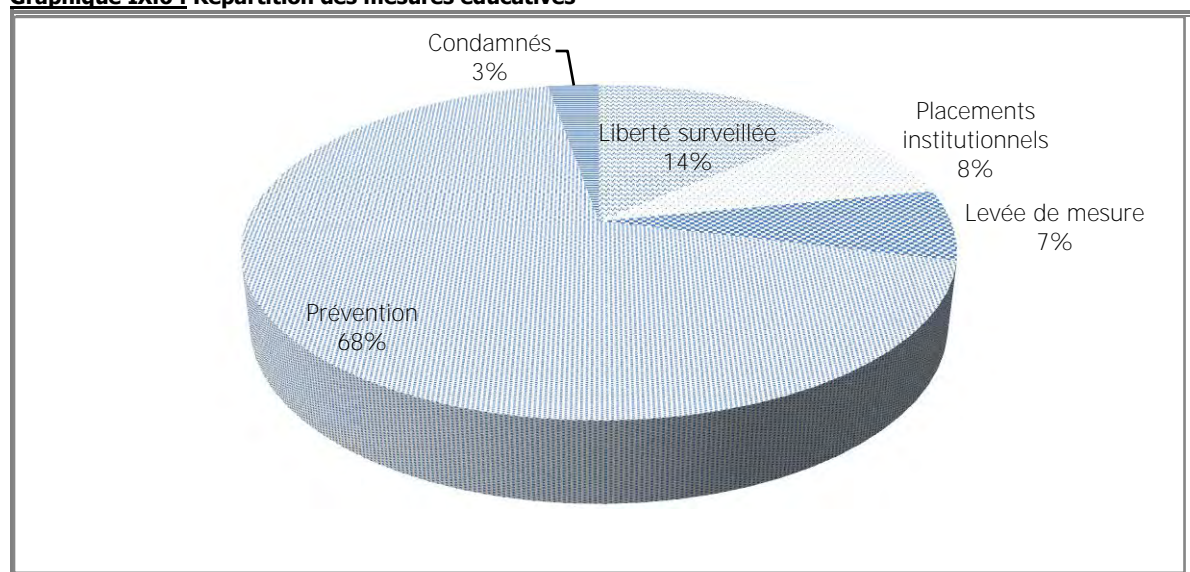
Mesure éducative	Effectif 2012	Effectif 2013	Var 12/13 (%)
Liberté surveillée	7	10	43
Placements institutionnels	4	6	50
Levée de mesure	3	5	67
Prévention	35	50	43
Extraction (de prison)	13	0	-100
Condamnés	0	2	ND
Total	62	73	18

Source: Action Educative en Milieu Ouvert de Kaffrine, 2013

Un certain nombre de mesures sont prises par l'AEMO pour protéger davantage les enfants. La mesure la plus privilégiée par le service est la prévention (cette prévention consiste à former les jeunes à des métiers comme la couture, la menuiserie, etc.).

En effet, sur les 73 mesures éducatives prises en 2013, les 68% relèvent de la prévention. En sus de la prévention, d'autres mesures sont entreprises par l'AEMO pour donner plus de liberté aux enfants en conflits avec la loi. De ce fait, 14% de ces enfants ont eu une liberté surveillée et 7% ont vu les mesures qui leur sont appliquées levées. Dans le même sillage, 8% des enfants ont été confiés à des institutions spécialisées (placements institutionnels). Toutefois, 3% ont été condamnés en 2013.

Graphique IX.6 : Répartition des mesures éducatives



Source: Action Educative en Milieu Ouvert de Kaffrine, 2013

CONCLUSION

Un des dysfonctionnements de la justice est dû au déficit **d'infrastructures** car depuis son érection en 2008, **la région de Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional** et compte un seul tribunal **départemental**. **Toutefois, aucune lenteur n'est notée** dans le traitement des dossiers judiciaires. Les détenus sont écroués au niveau **de la seule Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine**. On note par ailleurs que les délits les plus fréquents sont le vol et tentative de vol, les coups et blessures volontaires, etc... Pour les mineurs, 31 **cas d'infractions** ont été répertoriées dans la région avec une prédominance des vols et tentatives, suivis par les coups et blessures volontaires, les viols et les meurtres.

CHAPITRE X : AGRICULTURE

INTRODUCTION

L'agriculture occupe une place importante dans la vie économique et sociale de la région de Kaffrine. Elle occupe une bonne partie de la population de la région. En 2013, 43916 ménages de la région pratiquent l'agriculture sur 755559 au niveau national. Ce nombre important de pratiquants combiné au niveau satisfaisant de la production mettent en exergue la vocation agricole de la région. Malgré ce haut potentiel agricole, la campagne de 2013/2014 est marquée par une certaine baisse des résultats contrairement à celle de 2012/2013.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons d'abord à la pluviométrie avant de terminer la par la campagne agricole proprement dite.

X.1 PLUVIOMETRIE

Comme pour chaque année, des mesures de la quantité de pluie sont réalisées à travers des postes couvrant l'ensemble du territoire régional.

X.1.1 Pluviométrie de 2013

L'hivernage 2013 est déficitaire par rapport à celui de l'année précédente. L'évolution temporelle de la pluviométrie montre qu'elle fut moins longue et moins abondante en moyenne. En effet, en 2012, il a plu pendant 47 jours soit plus du double du nombre de jour de pluie en 2013 (22 jours). De même, le cumul de 2012 se chiffre à 795 mm contre 468 mm en 2013 soit une baisse de 41,1%. La répartition spatiale confirme cette situation déficitaire de la pluviométrie en 2013. En effet, les départements de Birkelane et de Koungheul ont connu des déficits pluviométriques respectivement de 50,6% et de 50,5% (1027 mm en 2012 contre 507 mm en 2013 pour Birkelane ; 845 mm en 2012 contre 418 mm en 2013 pour Koungheul). Cette vague de déficits pluviométriques n'a pas épargné les départements restants même si l'ampleur est de moindre envergure (baisse de 40,9% pour Malem Hodar et 26,7% pour Kaffrine).

Tableau X.1: Cumul (en mm) et nombre de jour de pluie par département entre 2009 et 2013

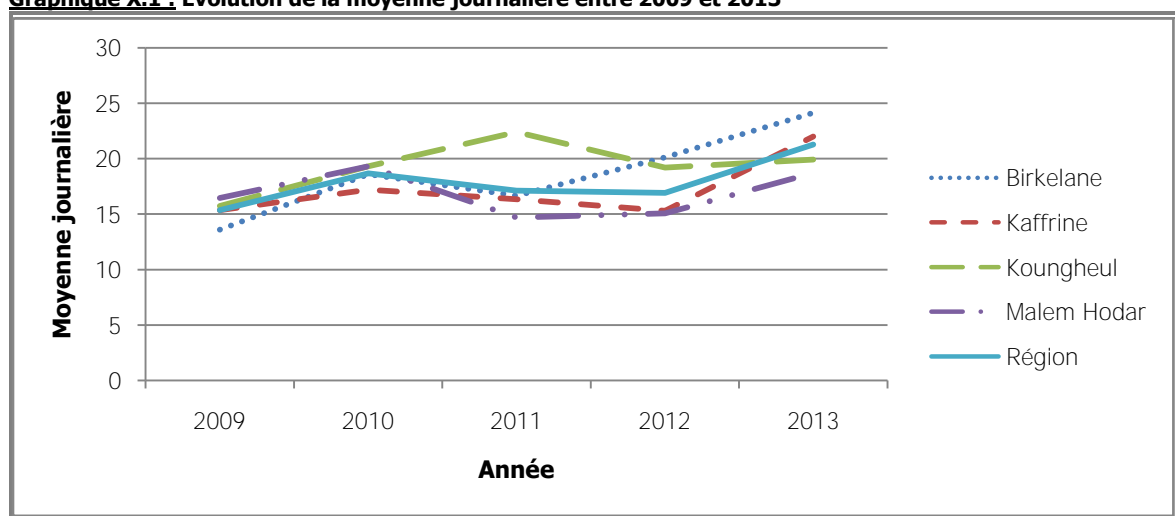
Département	2009		2010		2011		2012		2013		Ecart 12/13 %
	jour	hauteur	jour	hauteur	jour	hauteur	jour	hauteur	jour	hauteur	
Birkelane	46	626	57	1 060	39	650	51	1027	21	507	-50,6
Kaffrine	47	722	58	997	38	621	51	780	26	572	-26,7
Koungheul	46	724	53	1 024	31	694	44	845	21	418	-50,5
Malem Hodar	45	741	46	888	34	500	42	633	20	374	-40,9
Région	46	706	53	990	36	616	47	795	22	468	-41,1

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine, 2013

X.1.2 Moyenne journalière

En dépit du déficit spatio-temporel de la pluviométrie, l'année 2013 affiche une moyenne journalière très satisfaisante. Sur l'ensemble de la région, la moyenne journalière a connu une hausse remarquable passant de 17 mm/jr en 2012 à 21 mm/jr en 2013 soit un accroissement de 23,5%. Selon le département, la hausse la plus importante est perceptible à Kaffrine (15 mm/jr en 2012 contre 22 mm/jr en 2013). Il est suivi par Malem Hodar avec une hausse de 26,7% (15 mm/jr en 2012 contre 19 mm/jr en 2013). Ensuite vient le département de Birkelane et enfin Koungeul ferme la marche avec une hausse de 5,3% par rapport à 2012.

Graphique X.1 : Evolution de la moyenne journalière entre 2009 et 2013



Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine, 2013

X.2 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETAT

L'Etat du Sénégal, dans sa volonté d'améliorer les conditions de vie du monde rural, a mis en œuvre un ambitieux programme. Ce dit programme vise à équiper le monde rural en matériels agricoles et à leur faciliter l'accès aux intrants agricoles. De ce fait, l'Etat met à leur disposition des matériels agricoles, des semences et des engrais à des prix subventionnés.

X.2.1 Equipement du monde rural

La région de Kaffrine occupe une place de choix dans le programme national d'équipement du monde rural. Sur les 7000 semoirs prévus au niveau national, Kaffrine en a reçu 1260 soit 18% ce qui fait de la région, la première en terme d'équipement de ce type de matériel agricole. Dans le même sillage, 18% des houes sine et des presses à huile sont destinés à la région. Pour les houes occidentales, la région se place troisième derrière Louga et Diourbel avec 1125 houes chacun contre 675 pour Kaffrine. La répartition départementale est marquée par une certaine domination de Kaffrine puisque celle-ci est faite suivant le nombre de ménage agricole de chaque département. Ainsi, 33% des semoirs sont pour ce département contre 30% pour Koungeul. Pour tous les autres types d'instrument, c'est le département de Kaffrine qui a reçu le plus grand lot.

Tableau X.2: Répartition des équipements agricoles selon le département en 2013

Type matériel	Répartition par département				Région	Sénégal	Poids régional
	Birkelane	Kafrine	Koungheul	Malem Hodar			
Semoirs	229	416	380	235	1260	7000	18,0%
Houe sine	131	238	217	134	720	4000	18,0%
Houe occidentale	122	223	204	126	675	5000	13,5%
Charrue	9	17	15	9	50	800	6,3%
Presses à huile	5	8	6	5	24	133	18,0%

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kafrine, 2013

X.2.2 Mise en place des intrants

En plus de l'équipement du monde rural en matériels agricoles, l'Etat a mis à la disposition des producteurs des intrants subventionnés. Pour les engrais, le niveau de subvention varie entre 39% et 53%. Ainsi, pour l'urée, grâce à une subvention de 44,51%, les producteurs achetaient le sac de 50 kg à 6000 FCFA alors celui-ci devait coûter 16200 FCFA.

Tableau X.3: Quantités et prix de cession des engrais en 2013

Formules	Quantités (T)	Prix Fournisseur (F CFA/Kg)	Prix cession producteurs	Subvention Etat	Prix cession sac de 50 Kg (F CFA)	Niveau de la subvention (%)
			(F CFA/Kg)	(F CFA/Kg)		
NPK 6-20-10	4000	270,6	145,6	125	6 250	53,81
NPK 15-10-10	2260	292,1	142,1	150	7 500	48,65
NPK 15-15-15	1900	337	157	180	9 000	46,59
NPK 9-23-30		382,803	182,803	196	10 000	47,75
NPK 10-10-20		331,152	131,152	200	10 000	39,6
Urée	2000	324,362	144,362	180	6 000	44,51

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kafrine, 2013

A l'instar des engrais, les semences mises à la disposition des producteurs ont été subventionnées. De ce fait, le mil est subventionné à hauteur de 70%, l'arachide coque 33,3%, le maïs hybrides 74,6%, le niébé écrémé 71,4% et le riz pluvial 66,7%.

Tableau X.4: Quantités et prix de cession des semences en 2013

Spéculation	Quantités (T)	Prix Fournisseur	Prix cession producteurs	Subvention Etat (F CFA/Kg)	Niveau de la subvention (%)
		(F CFA/Kg)	(F CFA/Kg)	(F CFA/Kg)	
Arachide coque (sauf 55-437)	10000	300	200	100	33,3
Arachide décortiquée (55-437 seulement)		640	440	200	31,3
Mais certifié local	300	400	150	250	62,5
Mais hybrides	60	3350	850	2500	74,62
Mil local certifié	120	500	150	350	70
Sorgho local certifié	80	400	150	250	62,5

Sorgho hybride	10	2350	750	1600	68,1
Niébé écrémé	250	700	200	500	71,4
Niébé certifié		725	225	500	69
Riz pluvial certifié	-	475	150	375	78,9
Sésame	8	600	200	400	66,7
Fonio	-	600	150	450	75

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine, 2013

X.3 RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013/2014

Partie intégrante du bassin arachidier, la région de Kaffrine présente bien des **caractéristiques d'une région à vocation agricole. La région occupe la première place** dans la production arachidière et elle est aussi la troisième région productrice de céréales.

X.3.1 Superficies emblavées

Les statistiques sur les emblavures de Kaffrine montrent que cette région occupe une **place de choix dans l'agriculture sénégalaise**. En effet, en 2013, 334.576 ha ont été emblavés dans la région soit 15% des emblavures totales du Sénégal.

Selon les spéculations, 51% des superficies emblavées reviennent aux cultures **industrielles et d'exportation**. Au niveau national, 18% des surfaces emblavées pour ces spéculations **sont dans la région de Kaffrine. Dans le même sillage, l'agriculture** céréalière occupe une place importante dans la région. En effet, 160.599 ha ont été emblavés pour les cultures céréalières ce qui représente 14% des emblavures nationales pour les mêmes spéculations. Malgré ces résultats encourageants, des **efforts restent à faire pour les autres cultures puisqu'en 2013, les emblavures pour** ces types de spéculations étaient de 3291 ha soit 2% de celles du niveau national.

Selon le département, Kougheul occupe la première place pour les emblavures de céréales avec 53.058 ha soit 33% des superficies emblavées des mêmes spéculations. Il est suivi de près par le département de Kaffrine avec 30%. Pour les **cultures industrielles et d'exportation, 34% de ses superficies** emblavées se trouvent dans le département de Kaffrine, 27% dans le département de Kougheul, Malem Hodar et Birkelane **ferme la marche avec respectivement 20% et 19%**. L'essentiel des emblavures des autres cultures est dans le département de Kaffrine **puisque'en 2013, 1998 ha de ces spéculations y sont cultivés**.

Tableau X.5: Superficies emblavées (ha) selon le département et la spéculation en 2013

Département	Spéculation			Total
	Céréales	Cultures ind et export	Autres cultures	
Birkelane	27405	32 106	376	59887
Kaffrine	48770	58 076	1 998	108844
Kougheul	53058	46 097	85	99240
Malem Hodar	31366	34 407	832	66605
Région	160599	170 686	3 291	334576
Sénégal	1130646	956434	169903	2256983
Poids Reg KF	14%	18%	2%	15%

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine, 2013

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution des emblavures de la région entre 2009 et 2013. La moyenne sur les cinq dernières années des superficies emblavées de céréale de la région se chiffre à 198.813 ha. Cette moyenne est tirée vers le haut par la situation de 2010 où 247.635 ha ont été emblavés pour les céréales alors qu'en 2013 cette valeur chute jusqu'à 160.599 ha. Par rapport à 2012, les superficies céréalières ont connu un repli de 12% en 2013. Cette baisse peut être expliquée par la chute des emblavures de mil (13%) et de sorgho (27%) étant donné que Kaffrine fait partie des premières régions productrices de ces spéculations.

Contrairement aux céréales, les emblavures des cultures industrielles et d'exportation ont connu une hausse de 25% par rapport à 2012. En effet, ces emblavures passent de 136.089 ha en 2012 à 170.686 ha en 2013. Ces performances peuvent être expliquées par la hausse de 31% des superficies d'arachide d'huilerie emblavées.

De façon globale, les emblavures de la région ont connu une hausse de 3% entre 2012 et 2013. Néanmoins, cette situation de 2013 est en deçà de la moyenne atteinte sur cinq dernières années (387.947 ha).

Tableau X.6: Evolution des superficies (ha) emblavées entre 2009 et 2013

Spéculation	Année					Ecart 12/13 (%)	Moyenne sur la période
	2009	2010	2011	2012	2013		
Mil	152 900	187 165	119 452	124 477	107 547	-14	138 308
Mais	37 497	21 143	19 410	23 732	27 345	15	25 825
Sorgho	43 636	39 148	28 174	34 853	25 431	-27	34 248
Riz	953	179	571	174	276	59	431
Total céréales	234 986	247 635	167 607	183 236	160 599	-12	198 813
Arachide d'huilerie	194 359	265 446	156 793	126 597	165 347	31	181 708
sésame	-	-	-	7 572	4 165	-45	5 869
coton	-	-	-	1 920	1 174	-39	1 547
Total cultures ind. et export.	194 359	265 446	156 793	136 089	170 686	25	184 675
Niébé	4 776	896	1 256	1 343	765	-43	1 807
Pastèque	2 485	3 131	1 978	2 856	2324	-19	2 555
Manioc	-	-	-	122	92	-25	107
Bissap	-	-	-	141	53	-62	97
aubergines	-	-	-	27	54	100	41
Total autres cultures	7 261	4 027	3 234	4 489	3 288	-27	4 460
Total Général	436 606	517 108	327 634	323 814	334 572	3	387 947

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine, 2013

X.3.2 Rendements

L'étude spatiale des rendements des cultures industrielles et d'exportation montre que ceux-ci sont plus importants dans le département de Malem Hodar avec 962 kg/ha en 2013. Il est suivi par le département de Birkelane avec 913 kg/ha, Kaffrine et Koungheul ferment la marche avec respectivement 841 kg/ha et 727 kg/ha. Les meilleurs rendements de céréales sont observés au département de Koungheul avec

1002kg/ha alors que le département de Malem Hodar dispose des meilleurs rendements dans les autres cultures (15749 kg/ha).

Selon les spéculations, les autres cultures ont les meilleurs rendements totaux au niveau régional (12475 kg/ha), ensuite viennent les céréales (939 kg/ha) et enfin les cultures industrielles et d'exportation (848 kg/ha).

Tableau X.7: Rendements (Kg/ha) selon le département et la spéculation en 2013

Département	Spéculations		
	Céréales	Cultures industrielles et exportations	Autres cultures
Birkelane	988	913	6 290
Kaffrine	952	841	12 788
Koungheul	1002	727	400
Malem Hodar	769	962	15 749
Région	939	848	12 475
Sénégal	890	742	2 159

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine, 2013

Les rendements de céréales de la région ont connu une évolution entre 2009 et 2010 en passant de 938 kg/ha à 981 kg/ha. De même, une hausse des rendements des céréales est notée en 2012 (1000 kg/ha) après la baisse de 2011 (721 kg/ha). Toutefois, cette dynamique évolutive amorcée en 2012 est de courte durée puisque, de 1000 kg/ha, les rendements des céréales tombent à 939 kg/ha en 2013 soit une baisse de 6%. Dans le même sillage, les rendements des cultures industrielles et d'exportation ont connu une chute de 12% en 2013 comparé à la situation de 2012. De façon globale, les rendements ont connu une hausse entre 2012 et 2013 en passant de 984 kg/ha à 1006 kg/ha. Néanmoins, le rendement global est en dessous du rendement moyen obtenu sur les cinq dernières années (1045 kg/ha).

Tableau X.8: Evolution des rendements entre 2009 et 2013

Spéculation	Année						Moyenne sur la période
	2009	2010	2011	2012	2013	Ecart 12/13 (%)	
Mil	839	910	730	878	849	-3	841
Mais	1 229	1 380	840	1 443	1260	-13	1 230
Sorgho	1 009	1 090	600	1 061	974	-8	947
Riz	-	2 020	1 080	1 925	994	-48	1 505
Rdt céréales	938	981	721	1 000	939	-6	916
Arachide d'huilerie	1 044	1 310	810	1 022	862	-16	1 010
Sésame	-	-	-	437	376	-14	407
coton	-	-	-	855	607	-29	731
Rdt cultures ind. et export.	1 044	1 310	810	967	848	-12	997
Niébé	464	440	370	474	497	5	449
Pastèque	-	20 000	20 000	19 191	17 089	-11	19 070
Manioc	-	-	-	6 978	5 185	-26	6 082
Bissap	-	-	-	500	500	0	500
aubergine	-	-	-	8 000	8 000	0	8 000
Total autres cultures	7 150	15 649	12 378	832	12 479	1401	9 697
Rdt total	1 089	1 266	880	984	1 006	2	1 045

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine, 2013

X.3.3 Productions

Etant une région à forte vocation agricole, Kaffrine occupe une place importante dans l'agriculture sénégalaise. En 2013, la région a produit 150.822 T de céréales soit 12% de la production nationale des mêmes spéculations. Ceci classe la région troisième au niveau national derrière Saint-Louis avec 24% (314.135 T) et Kaolack 12% (156.649 T). Au niveau régional, la production céréalière représente 44% de la production.

Concernant les cultures industrielles et d'exportation, la région de Kaffrine a produit 144.736 T en 2013 ce qui représente 20% de la production nationale de ces types de spéculation. Cette performance s'explique par la position de la région dans la production d'arachide d'huilerie et le poids de cette dernière le groupe des cultures industrielles et d'exportation. En 2013, 21% de la production arachidière était faite dans la région ce qui la place première du Sénégal devant Kaolack (15%). Mais concernant les autres cultures 41053 T ont été produites à Kaffrine soit 11% de la production nationale pour ces mêmes spéculations. En 2013, la région avait une production totale de 336.587 T soit 14% de la production nationale.

Tableau X.9: Répartition de la production selon le département et les spéculations en 2013

Département	Spéculation			
	Céréales	Cultures ind. et export	Autres cultures	Total
Birkelane	27 088	29 324	2 365	58 777
Kaffrine	46 451	48 822	25 551	120 824
Koungheul	53 153	33 505	34	86 692
Malem Hodar	24 130	33 085	13 103	70 318
Région	150 822	144 736	41 053	336 611
Sénégal	1 270 937	709 963	373 551	2 335 861
Poids reg KF %	12	20	11	14

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine, 2013

L'analyse dans le temps de la production céréalière de la région montre que cette dernière a connu une évolution en dents de scie entre 2009 et 2013. Si l'année 2010 demeure la plus fructueuse avec un pic qui a atteint 243.042 T ce n'est pas le cas pour 2011 qui a enregistré le résultat le faible durant ces cinq dernières années (120.865 T). Cependant, l'année 2012 a amorcé une nouvelle dynamique de hausse de la production des céréales (183.236 T) qui est de courte durée puisqu'une baisse de 17% a été notée en 2013. Cette diminution de la production s'explique par les baisses de 12% des superficies emblavées et 6% des rendements des céréales.

Avec une moyenne de 191.104 T sur ces cinq dernières années, les cultures industrielles et d'exportation voient le niveau leur production passer de 131.548 T en 2012 à 144.736 T en 2013 soit une hausse de 10%. Ces performances sont en mettre en rapport avec les hausses de 25% des superficies emblavées en dépit de la baisse des rendements. Malgré leur faible niveau de production dans la région, les autres cultures ont connu une hausse de 999% de leur production entre 2012 et 2013. Celle-ci passe de 3733 T à 41050 T. La production totale de la région est dans une situation satisfaisante, puisque de 318.517 T en 2012 elle passe à 336.611 T en 2013 soit une hausse de 6%. Cependant il est à noter que la production de 2013 reste largement en deçà du niveau de la moyenne de ces cinq dernières années (414.737 T).

Tableau X.10: Evolution de la production entre 2009 et 2013

Spéculation	Année						Moyenne sur la période
	2009	2010	2011	2012	2013	Ecart	
						12/13 (%)	
Mil	128326	170853	87096	124477	91305	-27%	120411
Mais	46078	29267	16360	23732	34467	45%	29981
Sorgho	44020	42561	16791	34853	24776	-29%	32600
Riz	2051	361	618	174	274	57%	696
Total céréales	220475	243042	120865	183236	150822	-18%	183688
Arachide d'huilerie	202982	348673	127580	126597	142458	13%	189658
sésame	-	-	-	3310	1566	-53%	2438
coton	-	-	-	1641	712	-57%	1177
Total cultures ind et export	202982	348673	127580	131548	144736	10%	191104
Niébé	2214	397	462	1343	380	-72%	959
Pastèque	49702	62620	39569	1978	39714	1908%	38717
Manioc	-	-	-	122	477	291%	300
Bissap	-	-	-	70	27	-61%	49
aubergines	-	-	-	220	432	96%	326
Total autres cultures	51916	63017	40031	3733	41050	999%	39945
Total Général	475373	654732	288476	318517	336611	6%	414737

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine, 2013

X.3 MENAGES AGRICOLES

Un ménage est dit agricole si au moins un de ses membres pratique l'agriculture au sens large (pratique une culture donnée ou entretient une plantation, pratique l'élevage ou la pêche) sans y être salarié.

X.3.1 Effectifs

Les données du RGPHAE de 2013 estiment le nombre de ménages agricoles de la région à 43916 soit 6% du nombre total de ménages agricoles du Sénégal. Selon la zone de résidence, l'essentiel des manages agricoles se trouvent en milieu rural (9 ménages agricoles sur 10).

Tableau X.11 : Répartition des ménages agricole selon le milieu de résidence en 2013

	Urbain	Rural	Total
Kaffrine	4376	39540	43916
Sénégal	198086	557446	755532
Poids Reg	2%	7%	6%

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

X.3.2 Affiliation à une organisation

Les organisations paysannes telles que les coopératives ou toute autre organisation jouent un rôle important dans le renforcement de la cohésion des agriculteurs. Selon les données issues du recensement de 2013, 85,8% des ménages agricoles de la région ne sont affiliés à aucune organisation (pour une moyenne nationale de 88,8%). Toutefois, 14,2% des ménages agricoles de la région sont affiliés une organisation.

Tableau X.12 : Affiliation des ménages agricoles à une organisation

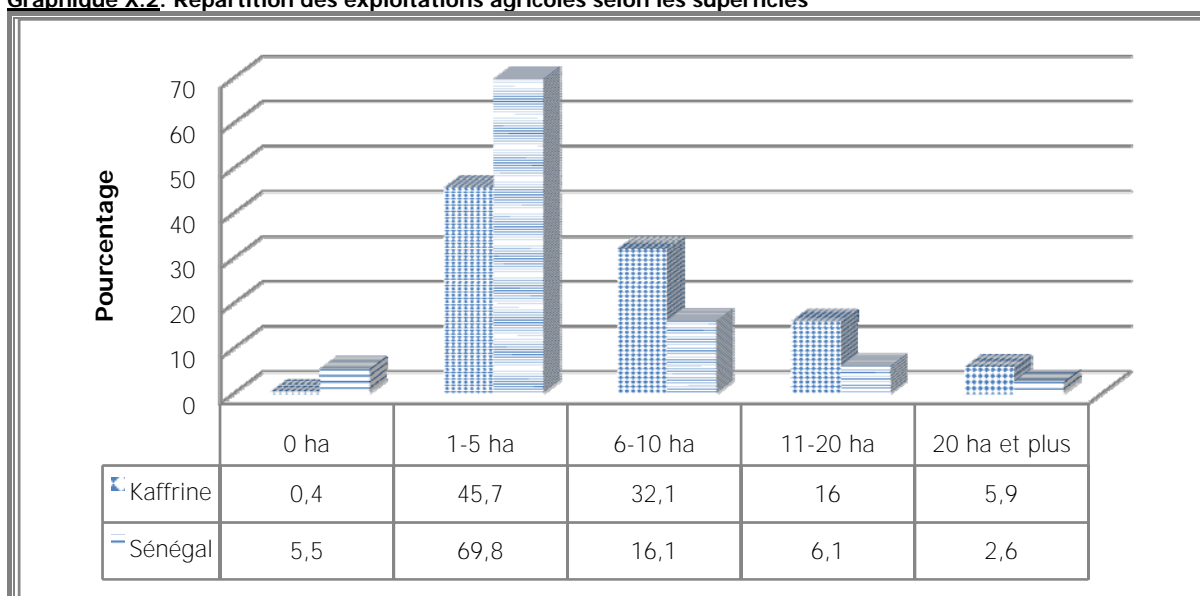
	Non		Oui	
	Effectif	%	Effectif	%
Kaffrine	37114	85,8%	6152	14,2%
Sénégal	657529	88,6%	84576	11,4%
Poids Reg	5,6%		7,3%	

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

X.3.3 Exploitations agricoles

La répartition des exploitants agricoles selon les superficies montre que la majorité des paysans de la région ont cultivés moins de 10 hectares. En effet, 45,7% des ménages agricoles ont cultivés entre 1 et 5 ha et 32,1% entre 6 et 10 ha. Néanmoins, la région dispose de grands exploitants agricoles puisque, 5,2% des ménages agricoles ont cultivés plus de 20 ha alors la moyenne nationale est de 2,6%.

Graphique X.2: Répartition des exploitations agricoles selon les superficies



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

X.3.4 Types de cultures

La répartition des ménages agricoles de la région selon les types de culture révèle une prédominance de l'agriculture pluviale (98,2% des ménages agricoles). Les ménages pratiquants l'agriculture irriguée ou de décrue ne représentent 1,8% pour une moyenne nationale de 12,9%.

Tableau X.13: Répartition des ménages agricoles selon les types de cultures pratiquées

	Cultures pluviales	Cultures irriguées	Cultures de décrue	Total
Kaffrine	37938	222	456	38616
Sénégal	458797	33294	34588	526679
Poids Reg	8,3%	0,7%	1,3%	7,3%

Source : Rapport définitif RGPHAE, 2013

X.4 ATOUTS ET CONTRAINTS DU SECTEUR

Etant parmi les secteurs les plus dynamiques de la région, l'agriculture de Kaffrine regorgent d'énormes atouts malgré l'existence de quelques contraintes.

X.4.1 Atouts

La diversité des écosystèmes confère à la région d'énormes potentialités agricoles. En effet, la polyculture est pratiquée sur des sols dior, deck, deck-dior et dans les sols hydromorphes des cuvettes.

Les atouts majeurs du secteur de l'agriculture sont :

- ❖ la situation agro écologique favorable à une diversification des cultures ;
- ❖ les disponibilités foncières pas encore totalement exploitées ;
- ❖ l'expérience des exploitants agricoles ;
- ❖ la disponibilité et l'aptitude des sols pour l'agriculture ;
- ❖ la pluviométrie assez bonne pour les différentes spéculations ;
- ❖ la présence de projets, programmes et ONG (PAFA, World Vision, PRODDDEL, ANCAR, etc.) qui appuient les producteurs (intrants, matériels agricoles, renforcement de capacités, etc).

X.4.2 Contraintes

Le diagnostic du secteur agricole de la région montre que les principales contraintes qui entravent son développement sont :

- ❖ la pauvreté des sols ;
- ❖ la mauvaise qualité des semences et leur non conditionnement ;
- ❖ l'insuffisance des moyens logistiques de collecte et de suivi ;
- ❖ la méconnaissance de certains programmes par les populations ;
- ❖ le faible niveau d'aménagement des zones de productions ;
- ❖ la vétusté et le faible taux de renouvellement du matériel agricole ;
- ❖ l'enclavement de certaines zones de production ;
- ❖ l'absence de structures de conservation et de transformation des produits ;
- ❖ la salinisation des terres.

CONCLUSION

L'augmentation des superficies emblavées, d'une part, et l'équipement du monde rural en matériels agricoles ainsi que la mise à leur disposition d'intrants d'autre part devraient impacter positivement sur les résultats de la campagne 2013/2014. Cependant, le déficit pluviométrique a eu raison sur tous ces efforts puisque le bilan de cette campagne est mitigé comparé à celle de l'année précédente.

Néanmoins, les recommandations suivantes ont été formulées pour un bon devenir de l'agriculture dans la région:

- ❖ renforcement des producteurs en matériel agricole adapté ;
- ❖ instauration des prix préférentiels sur les semences certifiées en fonction des niveaux ;
- ❖ **construction d'un laboratoire d'analyse des semences** ;
- ❖ réhabilitation des anciens aménagements hydro agricoles et en création de nouveaux (Projet BARVAFOR).

CHAPITRE XI : ELEVAGE

INTRODUCTION

L'élevage constitue un secteur dynamique et vital pour l'économie régionale de par les revenus qu'il génère, mais également de par le nombre important de personnes qui s'activent dans le secteur puisque rare sont les petits exploitants agricoles sans bétail. Dans ce chapitre, il sera question d'abord de parler des ménages pastoraux ensuite nous nous intéresserons aux questions liées au bétail (effectif, santé et commerce) et enfin les potentialités et les contraintes du secteur seront identifiées.

XI.1 MENAGES PASTORAUX

En sus de l'agriculture, les populations de la région s'adonnent à l'élevage d'espèces comme : les bovins, les caprins, les ovins, les équins, les asins, entre autres. La proportion des éleveurs dans le total des ménages agricoles est importante vu le rôle primordiale que ces espèces (surtout les animaux de trait) jouent dans la production et le transport des produits agricoles.

XI.1.1 Effectifs

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE), 23.978 ménages de la région pratiquent l'élevage soit 5,3% du total national (453.995 ménages éleveurs pour tout le Sénégal). Cette proportion place la région à la onzième place au niveau national en termes de ménages pratiquants. Mais cette statistique, relativement faible, peut s'expliquer par le fait que la région soit parmi les moins peuplées du pays puisqu'elle dispose de 51745 ménages sur total national de 1526794 soit 3%. Toutefois, rapporté au niveau régional, 55% des ménages agricoles de la région pratiquent l'élevage.

Tableau XI.1: Effectifs des ménages éleveurs de la région de Kaffrine en 2013

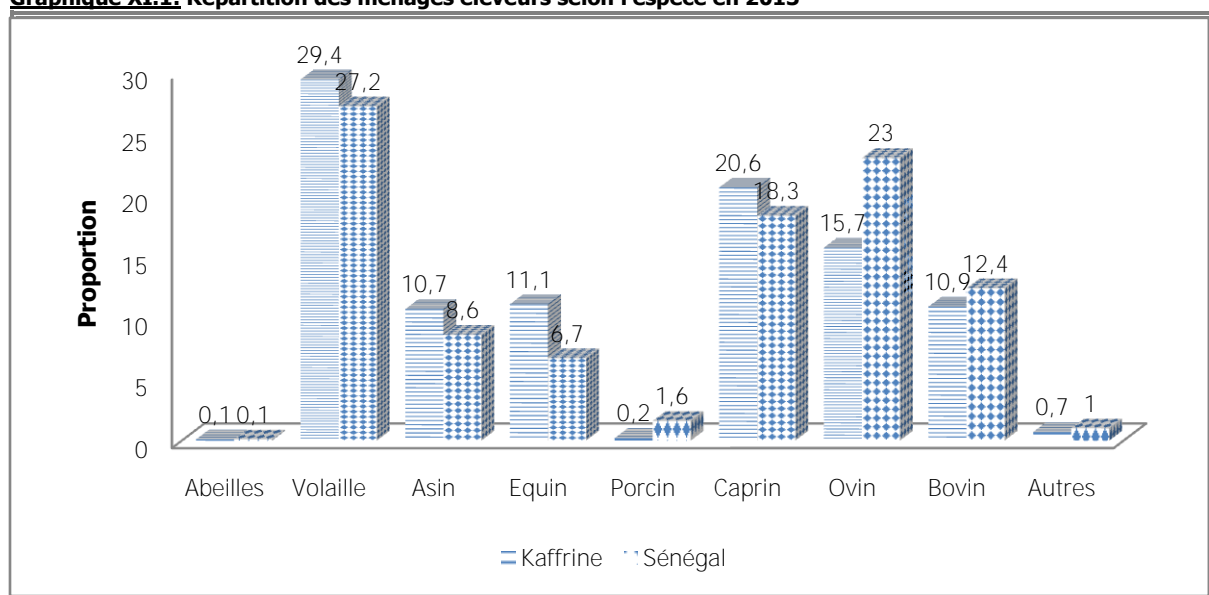
	Urbain		Rural		Total
	Effectif	%	Effectif	%	
Kaffrine	2367	9,9%	21611	90,1%	23978
Sénégal	118268	26,1%	335727	73,9%	453995

Source : Rapport définitif RGPHAE, 2013

XI.1.2 Répartition des ménages éleveurs selon l'espèce

La répartition des ménages éleveurs selon l'espèce révèle la tendance de la population à l'élevage de la volaille (29,4% des ménages éleveurs de la région contre une moyenne nationale de 27,2%). Avec 20,6% soit de 2,3 points de plus que la moyenne nationale, les caprins constituent le deuxième type d'espèces élevés par les ménages de la région. Par ailleurs, les animaux de trait qui jouent rôle important dans la production agricole, sont naturellement élevés par la population de la région (bovin 10,9% des ménages éleveurs, asin 10,7% et équin 11,1%).

Graphique XI.1: Répartition des ménages éleveurs selon l'espèce en 2013



Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

XI.3.3 Ménages agricoles possédant des animaux de trait

Eu égard à leur rôle dans l'agriculture (un des moteurs de l'économie de la région), les animaux de trait intéressent particulièrement les ménages agricoles de Kaffrine. En effet, 31.157 ménages éleveurs possèdent des animaux de trait. Selon de type d'espèce, les proportions des ménages éleveurs de bœufs, d'ânes et de chevaux sont respectivement de 17,7%, 38,4% et 43,9%.

Tableau XI.2: Répartition des ménages agricoles possédant des animaux de trait selon l'espèce

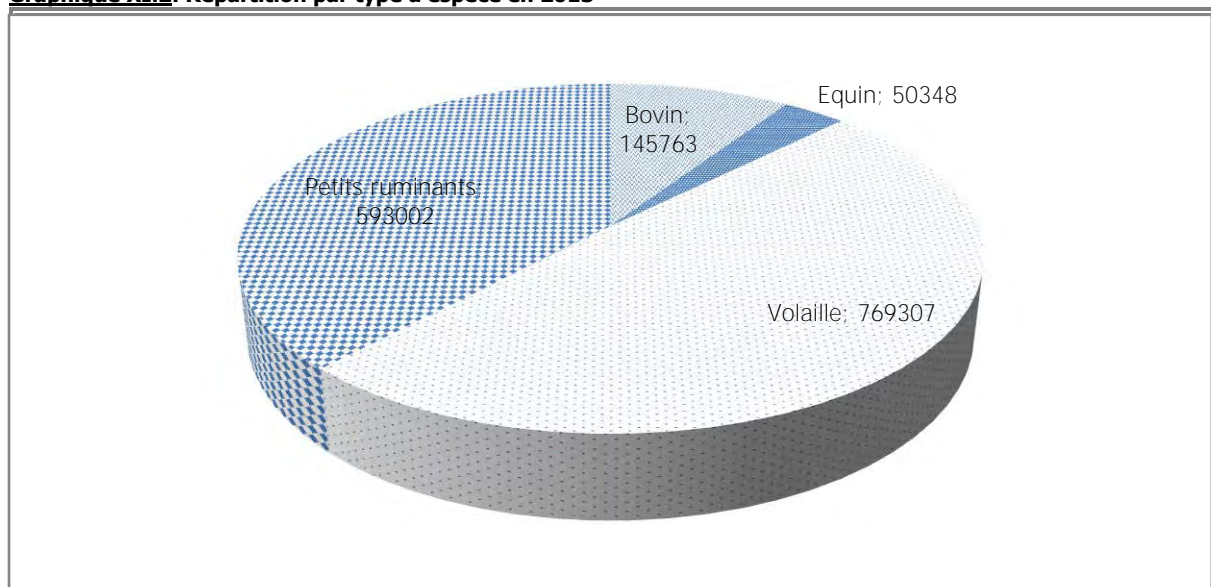
	Effectifs	Bœufs	Anes	Chevaux	Buffles
Kaffrine	31157	17,7%	38,3%	43,9%	0%
Sénégal	287883	16,7%	45,3%	37,9%	0,1%

Source : ANSD. Rapport définitif RGPHAE, 2013

XI.2 CHEPTEL

Le cheptel de la région est assez diversifié. En effet, on y trouve presque toutes les espèces domestiques. L'effectif total du cheptel de la région est estimé à 1.558.420 têtes en 2013. Avec 769.307 têtes soit 49,4% de l'effectif total, la volaille est l'espèce la plus élevée dans la région. Cette situation pourrait être expliquée par la forte proportion de ménages (29,4%) qui élèvent ce type d'espèce. Après la volaille, ce sont les petits ruminants (chèvres et moutons) qui constituent l'effectif le plus important du cheptel (593.002 têtes). Malgré la faiblesse de leurs effectifs (comparativement aux deux espèces précitées), les bovins et les équins sont bien présents dans la région avec respectivement 145.763 têtes et 50.348 têtes.

Graphique XI.2: Répartition par type d'espèce en 2013



Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2013

XI.3 PRODUCTION ANIMALE

Cette production animale sera appréhendée à travers les abattages contrôlés ainsi que la production de peaux et cuirs.

XI.3.1 Abattages contrôlés

En 2013, 24290 espèces ont été abattues dans la région. Selon l'espèce, les caprins (63%), les ovins (24,5%) et les vaches (7,4%) constituent l'essentiel de l'effectif des abattages contrôlés.

La répartition des abattages contrôlés selon le département révèle une prééminence de Kaffrine et de Kougheul. En 2013, 58% des taureaux abattus (450 sur un total de 770) sont dans le département de Kaffrine contre 24% à Birkelane. De même, pour les bœufs 41% des abattages (87 sur 214) sont réalisés à Birkelane contre 35% à Kaffrine. Par contre, 46% des abattages ovins (2720 sur un total de 5944) et 65% de ceux des caprins (9880 sur un total de 15370) se sont déroulés à Kougheul contre respectivement 39% et 27% pour Kaffrine.

Tableau XI.3: Répartition des abattages contrôlés en 2013

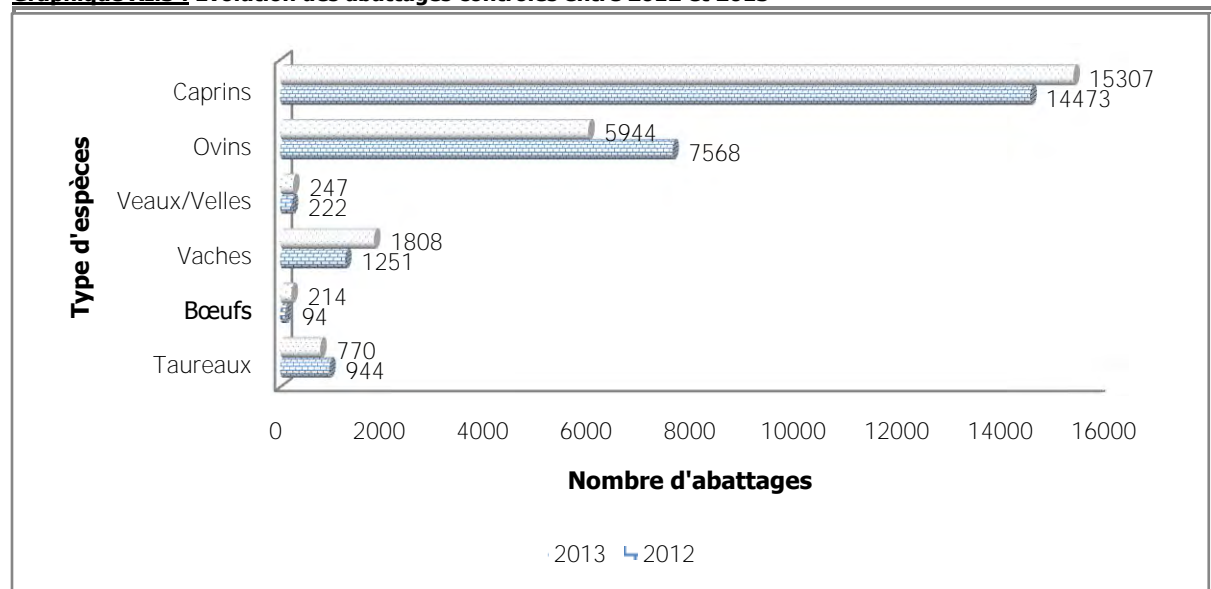
Département	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Veles	Ovins	Caprins
Kaffrine	450	75	580	99	2333	4173
Kougheul	70	40	710	80	2720	9880
Birkelane	187	87	251	17	575	642
M Hodar	63	12	267	51	316	612
Région	770	214	1808	247	5944	15307
%	3,2%	0,9%	7,4%	1,0%	24,5%	63,0%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2013

XI.3.2 Evolution des abattages contrôlés

Le nombre d'abattages contrôlés a connu une hausse significative entre 2012 et 2013. En effet, 94 bœufs, 1251 vaches et 222 veaux ont été abattus en 2012 contre 214 bœufs, 1808 vaches et 247 veaux en 2013 soient des hausses respectives de 128%, 45% et 11%. Si pour les caprins une hausse de 6% a été notée pour les abattages en 2013, ce n'est pas le cas des taureaux et des ovins où des baisses respectives de 18% et de 21% ont été enregistrées. Toutefois, au niveau régional, les abattages contrôlés ont connu une hausse entre 2012 et 2013.

Graphique XI.3 : Evolution des abattages contrôlés entre 2012 et 2013



Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2013

XI.3.3 Production contrôlée en 2013

En 2013, la production de cuirs et de peaux a baissé dans la région de Kaffrine. La baisse la plus importante est notée dans la production de peaux de caprins. Puisque, de 26441 peaux en 2012 elle passe à 15307 à en 2013 soit un repli 42%. A l'instar de la production de peaux de caprins, celle des peaux d'ovins a connu une chute de 37% en 2013 (9555 peaux d'ovins en 2012 contre 5944 en 2013). Dans le même sillage, la production de cuirs a baissé 37% passant de 4870 en 2012 à 3037 en 2013.

Tableau XI.4: Répartition de la production de cuirs et peaux selon le type en 2013

Département	Cuirs bovins		Peaux ovins		Peaux caprins	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Kaffrine	1204	40%	2333	39%	4173	27%
Koungheul	900	30%	2720	46%	9880	65%
Birkelane	534	18%	575	10%	642	4%
M Hodar	399	13%	316	5%	612	4%
Total 2013	3037	100%	5944	100%	15307	100%
Total 2012	4870		9555		26441	
Var 12/13	-37,60%		-37,80%		-42,10%	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2013

XI.4 COMMERCE DU BETAIL

La région de Kaffrine, de par sa position géographique, constitue un lieu privilégié pour le commerce du bétail. Un nombre important d'espèces animales, en provenance de la sous-région (Mali, Mauritanie, Gambie...) ou d'autre région du pays, affluent vers Kaffrine.

XI.4.1 Mouvement du bétail

La région de Kaffrine (surtout à travers le marché de Birkelane) est un lieu privilégié dans le commerce du bétail. Des entrées (en prévenance des autres localités du pays et de certains pays voisin comme : le Mali, la Mauritanie, etc.) et sorties s'observent dans la région tout au long de l'année. En 2013, 133.694 ovins, 13.625 caprins, 6667 bovins, 3590 équins et 8277 asins sont sortis du territoire régional alors que les entrées pour ces espèces se chiffrent respectivement à 4717, 574, 119, 8 et 2.

Tableau XI.5 : Répartition des entrées et sorties de bétail dans la région en 2013

Départements	Bovins		Ovins		Caprins		Equins		Asins	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Kaffrine	0	64	143	1640	59	2809	0	332	0	77
Koungheul	119	1470	4574	22400	515	280	8	182	2	0
Birkelane	0	4888	0	109488	0	10470	0	3044	0	800
M Hodar	0	245	0	166	0	66	0	32	0	0
Total	119	6667	4717	133694	574	13625	8	3590	2	877

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2013

Dans tous les départements de la région, les entrées de bétail sont largement en deçà des sorties. La situation est plus manifeste dans le département de Birkelane où un flux net de 128.690 espèces animales a été enregistré en 2013. Par contre, pour les autres départements, les flux nets y sont plus faibles (19114 pour Koungheul, 4720 pour Kaffrine et 509 pour Malem Hodar).

Tableau XI.6 : Flux nets de bétail par département en 2013

Départements	Entrées	Sorties	Flux nets
Kaffrine	202	4922	4720
Koungheul	5218	24332	19114
Birkelane	0	128690	128690
Malem Hodar	0	509	509
Région	5420	158453	153033

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2013

XI.5 SANTE ANIMALE

La santé animale constitue une préoccupation majeure des autorités. En témoigne le nombre important de consultations réalisées sur le bétail en 2013. Ces consultations ont révélé différentes pathologies qui frappent le bétail de la région. Lesdites affections ont été traitées par les agents en charge du secteur.

XI.5.1 Motifs de consultation

Les consultations réalisées sur le cheptel en 2013 ont révélé l'existence de différentes pathologies dont souffre ce dernier. Au total, 4722 consultations ont été faites au cours de l'année. Avec 881 cas sur 4722 soit 18,7%, le mauvais état général constitue le premier motif de consultation du bétail en 2013. La deuxième affection détectée est la broncho-pneumonie avec 783 cas soit 16,6%. Dans le même sillage, 684 cas de gastro-entérite (soit 14,5%) ont été diagnostiqués. Une autre affection et qui n'est pas la moindre (la fatigue) frappe une bonne partie du cheptel (372 cas soit 7,9%).

Tableau XI.7: Motifs de consultation en 2013

Affections	Nb consultation	% de chaque affection
Asthénie	132	2,8%
Blessure	172	3,6%
Boiterie	97	2,1%
bronchite	167	3,5%
Broncho-pneumonie	783	16,6%
Colique	240	5,1%
Dermatose	130	2,8%
Fatigue	372	7,9%
Gale	199	4,2%
Gastro-entérite	684	14,5%
Gourme	149	3,2%
Indigestion	99	2,1%
Mauvais état général	881	18,7%
Plaies	106	2,2%
Respiratoire	132	2,8%
Surmenage physique	126	2,7%
Autres affections	253	5,2%
Total	4722	100,0%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2013

XI.5.2 Traitement des pathologies animales

Les différentes pathologies détectées après consultation ont fait l'objet de traitement adéquat. Ainsi sur dix consultations réalisées, les neufs cas ont été traités. En effet, sur les 5169 animaux examinés, et dont le diagnostic révèle la présence d'une pathologie, 4384 ont été traités soit 85%. Selon le département, le taux de traitement varie. Si à Koungheul et à Malem Hodar la totalité des animaux consultés ont fait l'objet de traitement, ce n'est pas le cas à Kaffrine et à Birkelane où respectivement 84% et 75% ont été traités. Selon le type d'espèce, le nombre cas traités varie. Ainsi sur les 4384 cas traités, 1804 concernent les équins soit 41%.

Après les équins, viennent les ovins avec 1069 cas traités soit 24%. Eu égard aux rôles importants que peuvent jouer ces deux types d'espèces, il n'est pas anodin que 65% des cas traités leur soient consacrés. En effet, Kaffrine étant une région à forte vocation agricole, les animaux de trait comme les équins méritent une attention particulière d'où le suivi systématique de leur état de santé. De même, les ovins, animaux très prisés surtout en période Tabaski doivent être suivis médicalement pour détecter une éventuelle maladie et le cas échéant la traiter.

Tableau XI.8: Traitement des pathologies animales selon le département et le type d'espèce

Département	Nombre de cas traités						Consultations	% Traités
	bovins	ovins	caprins	équins	asins	Total		
Kaffrine	531	900	553	976	160	3120	3712	84%
Koungheul	7	62	14	34	3	120	120	100%
Birkilane	49	41	24	459	83	601	804	75%
Malem Hodar	69	66	70	335	3	543	533	102%
Région	656	1069	661	1804	249	4384	5169	85%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2013

XI.6 CONTRAINTES ET OPPORTUNITES

Malgré l'existence de contraintes qui constituent une entrave au développement de l'élevage, il existe des opportunités à saisir pour assurer la pérennisation du secteur.

XI.6.1 Opportunités du secteur de l'Élevage

Les opportunités du secteur de l'élevage sont liées à :

- ❖ l'existence de points d'eau (mares, marigots, forages et puits) aménageables ;
- ❖ l'abondance des résidus de récoltes (fane d'arachide et d'haricot, tige de mil) ;
- ❖ la longue expérience des acteurs dans l'intégration des systèmes agricole et pastorale ;
- ❖ l'existence d'un marché important de bétail à Birkelane et autres marchés hebdomadaire.

XI.6.2 Contraintes du secteur de l'Élevage

Les principales contraintes du secteur de l'élevage dans la région sont les suivantes :

- ❖ insuffisance des parcours de bétail ;
- ❖ difficultés d'accès aux points d'eau (panne du forage de la réserve sylvo pastorale) ;
- ❖ insuffisance des moyens logistiques et humains des services d'élevage dans les départements ;
- ❖ insuffisances des parcs à vaccination ;
- ❖ absence de circuits de collecte et de transformation de lait ;
- ❖ vol de bétail.

CONCLUSION

Après l'agriculture, l'élevage est le deuxième secteur pourvoyeur de revenu dans la région. En effet, près de la moitié des ménages de la région s'adonne à cette activité. Ainsi, les questions telles que la santé animale intéressent particulièrement les autorités. Pour cette question précise, les diagnostics ont révélé que le mauvais état général est le premier motif de consultation en 2013 avec 18,7%.

Par rapport à la production animale, notamment les abattages contrôlés, on note que globalement, le nombre de sujet abattus et contrôlés s'est accru en 2013. Malgré son potentiel, le secteur de l'élevage rencontre quelques difficultés qu'il urge de solutionner pour booster le secteur.

CHAPITRE XII : ARTISANAT

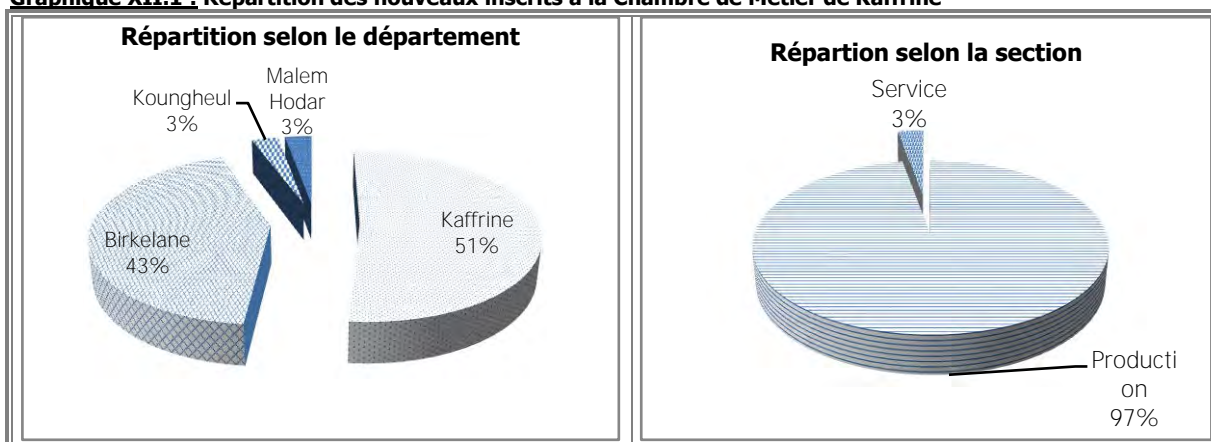
INTRODUCTION

L'artisanat est un secteur pourvoyeur d'emploi et constitue un des plus stratégiques de l'économie nationale. Il se caractérise par une multitude d'acteurs et des activités très variées. Malgré l'existence de quelques contraintes, le secteur artisanal de la région a de réelles potentialités. Cependant il se trouve miné par la prédominance de l'informel et le déficit de soutien aux professionnels du secteur. La région de Kaffrine compte un secteur artisanal réparti en trois sections : Art (menuisier ébéniste, menuisier métallique, maçon, menuisier rotin, etc.), Production (mécanicien, électricien bâtiment, peintre bâtiment, plombier, coiffeuse, etc.) et Service (tisserand, etc.)

XII.1 EFFECTIFS DES INSCRITS A LA CHAMBRE DE METIER

En 2013, la Chambre des Métier de Kaffrine a enregistré 105 nouveaux adhérents répartis dans les sections : production et service. La section production englobe la quasi-totalité des artisans (97% des nouveaux inscrits contre 3% pour les services). Concernant la section art, elle **n'a enregistré aucune adhésion en 2013**. La répartition selon le département révèle la prééminence de Kaffrine sur les autres. En effet, 51% des inscrits sont dans ce département contre 43% pour Kougheul et seulement 6% pour les deux autres départements réunis.

Graphique XII.1 : Répartition des nouveaux inscrits à la Chambre de Métier de Kaffrine



Source : Chambre des Métiers de Kaffrine, 2013

Comparé aux années précédentes, la situation de 2013 est très encourageante en termes de nouveaux inscrits à la chambre de métier. Par rapport à 2012, les nouveaux adhérents ont progressé de 400% **sous l'effet de la croissance massive (538%)** des inscriptions en section production, les autres sections ayant enregistré des baisses de leur nombre de nouveaux inscrits.

Tableau XII.1: Evolution des nouveaux inscrits à la Chambre de Métier de Kaffrine

Type d'art	2011	2012	2013	Var 12/13
Production	23	16	102	538%
Art	3	1	0	-100%
Service	12	4	3	-25%
Total	38	21	105	400%

Source : Chambre des Métiers de Kaffrine, 2013

Les nouveaux inscrits **sont essentiellement constitués d'entreprises individuelles et de GIE**. Sur les 105 nouveaux inscrits, les 102 sont des entreprises individuelles contre 3 GIE.

Tableau XII.2: Répartition des nouveaux inscrits par type d'entreprise

Type d'entreprise artisanale	Nombre d'inscrits
Entreprise individuelle	102
G.I.E	3
Total	105

Source : Chambre des Métiers de Kaffrine, 2013

XII.2 CONTRAINTES ET POTENTIALITES

L'artisanat de la région est un secteur qui a de réelles potentialités et des opportunités à exploiter. En dépit du dynamisme et de la créativité des acteurs, le secteur est confronté à de multiples contraintes.

XII.2.1 Opportunités/Potentialités

Les principales opportunités et potentialités de l'artisanat sont :

- ❖ l'existence de Chambre des Métiers ;
- ❖ la présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- ❖ la position géographique de la région de Kaffrine qui lui confère une place stratégique car il constitue un passage obligatoire pour aller vers les régions du Sud et du Sud-Ouest mais également vers les pays limitrophes tels que la Gambie, le Mali et les deux Guinées ;
- ❖ la disponibilité de produits agricoles et animaux et forestiers.

XII.2.2 Contraintes

Malgré les nombreux atouts dont la région dispose et l'impact significatif de ses ressources dans la lutte contre la pauvreté, l'artisanat est confronté à l'analphabétisme de ses acteurs en général et des femmes en particulier. Cette situation a fortement empêché leur prompt inscription à la chambre des métiers. A cela s'ajoute :

- ❖ le manque d'organisation et leur faible capacité de gestion ;
- ❖ le faible développement des réseaux des mutuelles d'artisans ;
- ❖ les faibles moyens d'intervention de la chambre des métiers ;
- ❖ le faible développement des unités de transformations des produits agricoles ;
- ❖ le faible développement du secteur touristique et la faible valorisation des opportunités touristiques ;
- ❖ l'insuffisance d'espaces de promotion des produits locaux et le manque de synergie entre intervenants ;
- ❖ les difficultés d'accès aux marchés pour les artisans ;
- ❖ le caractère informel du sous-secteur et l'enclavement de certaines localités ;
- ❖ le mauvais état des routes et des pistes de production ;
- ❖ Le non-aménagement de villages artisanaux.

CONCLUSION

Le secteur secondaire comprend l'industrie et l'artisanat. La région se distingue par l'absence totale d'industrie. Quant à l'artisanat, les données se rapportent aux artisans, répartis dans les sections art, production et service, inscrits à la Chambre de métiers de Kaffrine. Cependant, plusieurs corps de métiers ne sont pas enregistrés à la Chambre des Métiers de Kaffrine. Le poids du secteur informel, la **méconnaissance des bienfaits de l'inscription et le manque de moyens ne sont pas** étrangers à une telle situation.

CHAPITRE XIII : EAUX FORÊTS ET CHASSE

INTRODUCTION

La dégradation croissante des ressources naturelles en général et en particulier des ressources forestières appelle à une prise de conscience collective. La dépendance vis à vis de ces ressources et la disparition rapide de celles-ci sont autant de raisons qui doivent conduire à s'orienter vers une gestion durable des forêts.

Dans la région de Kaffrine, la végétation naturelle a subi aujourd'hui une dégradation imputable à plusieurs facteurs notamment les sécheresses successives, les érosions éolienne et hydrique, l'exploitation forestière clandestine, l'émondage abusif, la pression du bétail et les feux de brousse. Cette situation engendre des contraintes multiples pouvant peser sur le développement de la foresterie.

Dans ce chapitre, nous ferons d'abord la situation des forêts de la région. Ensuite nous ferons le point sur les actions de reboisement et de conservations des sols puis nous parlerons de l'aménagement et de la production des forêts et enfin nous terminerons par la chasse et les recettes forestières.

XIII.1 PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION

La région a patrimoine forestier très riche. En effet, elle compte 13 forêts classées d'une superficie de 251850 ha et 19 massifs d'une superficie 14532 ha.

XIII.1.1 Domaines classés ou protégés

Le domaine forestier classé est constitué de formations forestières dont la gestion relève de l'Etat. Entre 2009 et 2013 les domaines classés de la région n'ont pas évolués, aussi bien en nombre qu'en superficie. La région compte 13 forêts classées d'une superficie totale de 251850 ha. Ce qui donne un taux de classement régional de 21,2%. Selon le département, Malem Hodar avec 183.900 ha pèse 73% du total des superficies classées. Contrairement au département de Birkelane, qui ne dispose que d'une forêt classée d'une superficie 8100 ha soit 3% du total. Avec respectivement 4 et 3 forêts classées, les départements de Kaffrine et Kounghoul concentrent 23% des superficies classées de la région.

Tableau XIII.1 : Evolution des forêts classées entre 2009 et 2013

Département	2009		2010		2011		2012		2013	
	Nb	Sup (ha)	Nb	Sup (ha)	Nb	Sup (ha)	Nb	Sup (ha)	Nb	Sup (ha)
Malem Hodar	5	183900	5	183900	5	183900	5	183900	5	183900
Kaffrine	4	23850	4	23850	4	23850	4	23850	4	23850
Birkelane	1	8100	1	8100	1	8100	1	8100	1	8100
Kounghoul	3	36000	3	36000	3	36000	3	36000	3	36000
Région	13	251850	13	251850	13	251850	13	251850	13	251850
Taux class.	21,20%		21,20%		21,20%		21,20%		21,20%	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

A l'instar du domaine classé, le domaine protégé de la région n'a connu aucune évolution durant ces cinq dernières années. Le domaine protégé correspond aux formations forestières non classées et non comprises dans les terres des terroirs. Sa gestion revient aux collectivités locales.

La région de Kaffrine compte 19 massifs dans le domaine protégé pour une superficie de 14532 ha soit un taux de boisement hors forêt de 1,2%. Le département de Kounghoul abrite 9 des massifs protégés pour une superficie de 12047 ha. Il est suivi de Birkelane qui en abrite 4 pour une superficie protégée de 1555 ha. En termes de nombre de massifs protégés, le département de Kaffrine est dernier avec 2 massifs mais il est troisième du point de vue de la superficie avec 907 ha devant Malème Hodar qui, avec ses 4 massifs, a une superficie protégée de seulement 23 ha.

Tableau XIII.2 : Evolution du domaine protégé entre 2009 et 2013

Département	2009		2010		2011		2012		2013	
	Nb	Sup (ha)	Nb	Sup (ha)	Nb	Sup (ha)	Nb	Sup (ha)	Nb	Sup (ha)
Malem Hodar	4	23	4	23	4	23	4	23	4	23
Kaffrine	2	907	2	907	2	907	2	907	2	907
Birkelane	4	1555	4	1555	4	1555	4	1555	4	1555
Kounghoul	9	12047	9	12047	9	12047	9	12047	9	12047
Région	19	14532	19	14532	19	14532	19	14532	19	14532
Taux boisement	1,20%		1,20%		1,20%		1,20%		1,20%	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

XIII.1.2 Potentiel faunique

La faune est constituée particulièrement de l'avifaune tels que les francolins, les pintades, les cailles, les tourterelles, les pigeons, la petite outarde, etc. Pour les mammifères, on note la présence du Phacochère et de petits mammifères tels que les lapins, les écureuils, etc.

Toutefois, les connaissances sur l'état de la faune notamment sur les effectifs restent très limitées. Malgré cet état de fait, la région dispose d'importantes ressources fauniques. Mais de nombreuses espèces sont en voie de disparition à cause des multiples agressions dont elles font l'objet. Cette situation est due à la fois aux sécheresses cycliques et à la pression démographique.

Aujourd'hui, la faune à poils dont les effectifs régressent de plus en plus n'est essentiellement concentrée qu'aux alentours des forêts classées.

XIII.1.3 Réseau hydrographique

Le régime hydrographique de la région est principalement constitué de deux cours d'eau :

- Le prolongement du Nord du fleuve Saloum, qui part de la région de Kaolack et couvre une partie de la région de Kaffrine (département de Birkelane) ;
- La vallée du baobolong qui coule du sud-ouest de Niore jusque vers l'Est de la région de Kaffrine sur plusieurs kilomètres.

Les ressources en eau de surface se limitent à la présence de quelques marres dont le séjour de l'eau n'excède guère le mois de Novembre. En outre, il se pose un problème de salinisation des terres dans l'ouest du département de Birkelane. Cette salinisation affecte aussi la nappe phréatique d'où la majeure partie des puits dans l'ouest du département de Birkelane est légèrement saumâtre.

XIII.2 PROTECTION DES FORETS

Dans cette partie, la protection des forêts sera analysée sous l'angle de la lutte contre feux des brousses. Les feux de brousse, de par leur violence et leur fréquence, constituent un fléau dans la région de Kaffrine. Ils occasionnent une dégradation du milieu naturel en anéantissant entre autres les ressources agricoles. Les feux de brousse sont d'autant plus dangereux qu'ils détruisent à leurs passages le tapis herbacé menaçant du coup le cheptel. Ainsi, une protection des forêts s'impose en vue d'endiguer ce fléau.

XIII.2.1 Feux de brousse

En 2013, les superficies touchées par les feux de brousse ont connu une hausse de 11% passant de 2772 ha en 2012 à 3085 ha. Cette situation contraste avec celle de 2012 où une baisse significative de 73% a été notée. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'en 2012, aussi bien les superficies brûlées que le nombre de cas de feux de brousse (59 en 2011 contre 17 en 2012) ont connu un recul par rapport à 2011. Or pour l'année 2013, c'est tout à fait le contraire puisque de 17 en 2012 le nombre de cas de feux brousse passe à 30. Toutefois, cette évolution globale dans la région cache certaines disparités au niveau départemental. Puisque le département de Kaffrine est dans une dynamique de baisse des surfaces brûlées par les feux de brousse, entamée en 2012 (71%) et qui se poursuit en 2013 (37%). Par contre, les autres départements sont plus touchés par le phénomène en 2013 qu'en 2012.

Tableau XIII.3 : Evolution du nombre et des superficies brûlées par département entre 2011 et 2013

Département	Année						Ecart 11/12	Ecart 12/13
	2011		2012		2013			
	Nb	Sup	Nb	Sup	Nb	Sup		
Birkilane	4	1115	4	186	6	385	-83,3%	107,0%
Koungheul	18	1765	4	520	10	925	-70,5%	77,9%
Malém Hodar	19	3025	4	816	9	985	-73,0%	20,7%
Kaffrine	18	4326	5	1250	5	790	-71,1%	-36,8%
Région	59	10 231	17	2772	30	3085	-72,9%	11,3%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

XIII.2.2 Activités de prévention et de lutte contre les feux brousse

Consciente du fléau que constituent les feux de brousse, l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF) a entrepris des mesures pour sensibiliser la population. Dans le cadre des mesures préventives, l'Inspection a mené des activités qui sont entre autres des émissions radio et des séances de formation. Au total, 204 activités d'information, d'éducation et de communication (IEC) et de formation ont été pratiquées dans la région en 2013. Les départements de Birkelane et de Koungheul ont abrité le plus grand nombre d'activités (respectivement 91 et 75). En plus de ces activités de formation, 3 émissions ont été faites dans les radios locales. Ces deux types d'activité ont touché 4769 personnes à travers la région. La majorité des personnes touchées se trouvent à Koungheul (44,5%) et à Birkelane (32%). Cette situation peut s'expliquer par le fait que ces départements sont plus concernés par le fléau en 2013.

Tableau XIII.4 : Activités préventives selon le département en 2013

Désignation	Département				Région
	Kaffrine	Birkelane	Malem - Hodar	Koungheul	
Activités d'IEC et de formation	12	91	26	75	204
Nombre d'émissions radio	1	0	0	2	3
Nombre de personnes touchées	257	1525	863	2124	4769
Proportions des personnes touchées %	5,5	32,0	18,0	44,5	100,0

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

La sensibilisation est un moyen de prévention mais une fois que le feu est déclaré quelque part, il faut des actions concrètes pour venir à bout des flammes. Ainsi en 2013, 25 comités villageois de lutte ont été créés, 78 redynamisés et 38 équipés en plus des 282 comités existants. L'objectif étant de former et donner aux populations les moyens leur permettant de lutter efficacement contre les feux de brousse. Selon le département, Birkelane et Koungheul ont enregistré le plus important nombre de comités redynamisés avec respectivement 22 et 35.

En ce qui concerne les comités nouvellement créés, Birkelane abrite le plus grand nombre (19 comités) alors qu'il n'y a eu aucune nouvelle création à Kaffrine. En 2013, 21 comités ont été équipés à Malem Hodar, 12 à Koungheul et 5 à Birkelane. Mais en termes de comités déjà existants le département de Kaffrine abrite 40% de l'effectif total.

Tableau XIII.5 : Comités villageois de lutte selon le département en 2013

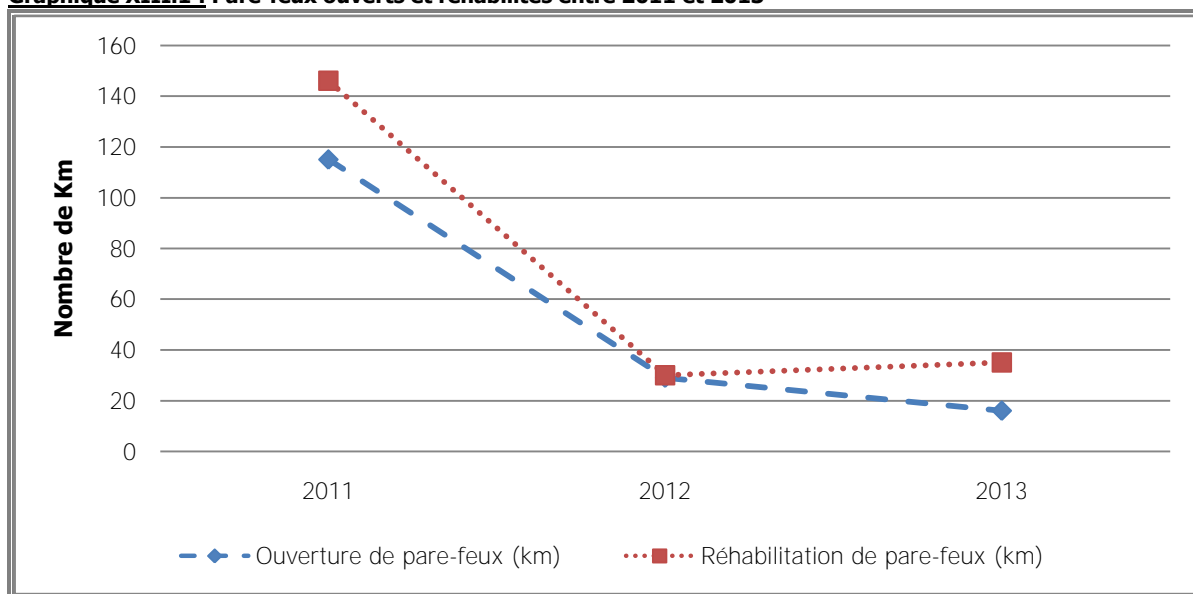
Désignation	Département				Région
	Kaffrine	Birkelane	Malem - Hodar	Koungheul	
Nombre de comités existants	76	41	50	115	282
Nombre de comités nouvellement créés	0	19	5	1	25
Nombre de comités redynamisés	5	22	16	35	78
Nombre de comités équipés	0	5	21	12	38

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

En 2013, l'IREF en collaboration avec la population locale a réalisé des performances en matière d'ouverture et de réhabilitation de pare feux. Ainsi, 16 km ont été réalisés et 35 autres kilomètres réhabilités. Cependant, l'étude du phénomène dans le temps montre que les réalisations de 2011 ne sont pas encore égalées. En effet, en 2011, 115 km de pare feux ont été ouverts soit 7 fois la réalisation de 2013 et 4 fois celle de 2012. La même logique prévaut en ce qui concerne les réhabilitations de pare feux puisque, les performances ont atteint 146 km en 2011 soit le quadruple du nombre de kilomètres de pare feux réhabilités pour chacune des années 2012 et 2013.

Cette évolution de la situation des pare feux, mis en rapport avec la situation des feux brousse, montre que ces techniques sont efficaces pour lutter contre ce fléau. En effet, l'évolution de la situation des pare feux varie en sens inverse avec celle des feux de brousse. Entre 2011 et 2012, les feux de brousse ont baissé drastiquement en superficie et en nombre. De 59 cas pour une superficie de 10231 ha, ils passent à 17 cas pour une superficie de 2772 ha soit une baisse de 73%. Mais le repli de 2012 en matière de réalisation de pare feux semble favoriser la recrudescence des feux de brousse en 2013 (30 cas pour une superficie de 3085 ha).

Graphique XIII.1 : Pare-feux ouverts et réhabilités entre 2011 et 2013



Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

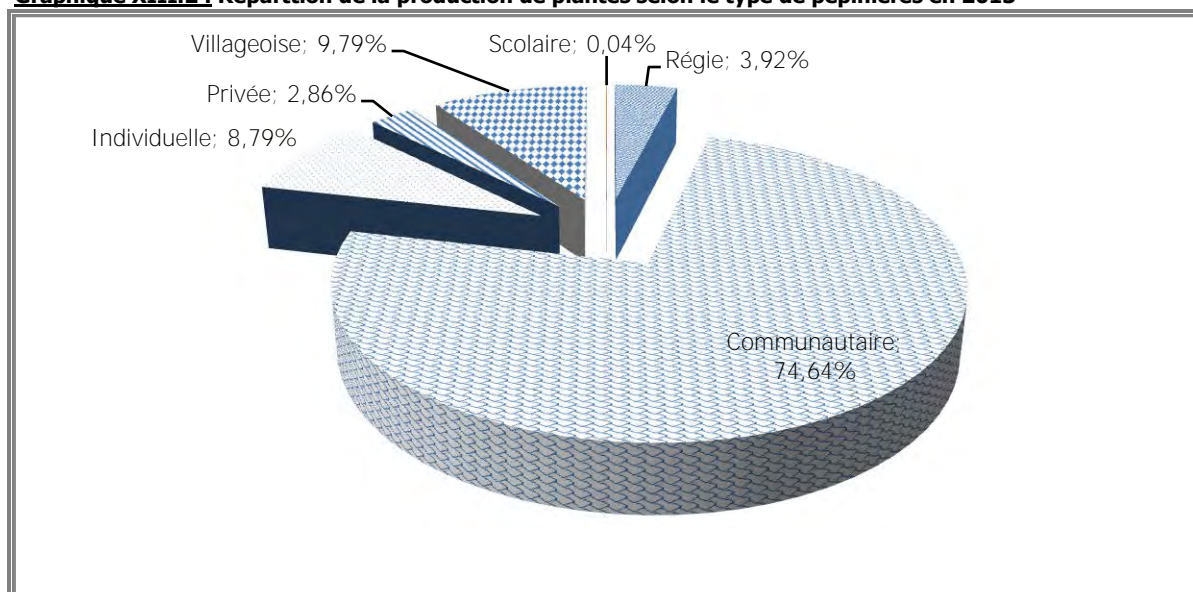
XIII.3 REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

La production de plants nécessaires à la mise en place de la campagne de reboisement a été réalisée par les pépinières villageoises, les régies, les pépinières communautaires, scolaires, individuelles et privées.

XIII.3.1 Pépinières

La répartition de la production de plantes par type de pépinières en 2013 montre une prééminence des pépinières communautaires. En effet, sur 2.135.319 plantes produites en 2013, 1.593.862 proviennent des pépinières communautaires soit une proportion de 75%. Elles sont suivies par les pépinières villageoises et individuelles avec respectivement 209.125 (soit 10%) et 187.613 plantes produites (soit 9%). Il est à noter que la production des pépinières scolaires restent faible en 2013 (seulement 775 plantes soit 0,04%).

Graphique XIII.2 : Répartition de la production de plantes selon le type de pépinières en 2013



Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

Le nombre total de plantes a connu une hausse de 243% en 2013 après le repli de 66% en 2012. En effet, le nombre de plantes produites est passé de 623.275 en 2012 à 2.135.319 en 2013. Cette valeur est tirée par les pépinières communautaires qui ont produit 1.593.862 plantes en 2013 soit une hausse de 565% par rapport à 2012. Cette même logique de hausse est observée au niveau des pépinières villageoises puisque les plantes qu'elles ont produites passent de 59.459 en 2012 à 209.125 en 2013 soit une progression de 252%. Cependant, le nombre de plantes produites par les pépinières des régies a connu un repli 27% par rapport à 2012.

Tableau XIII.6 : Evolution de la production de plantes par type de pépinières entre 2011 et 2013

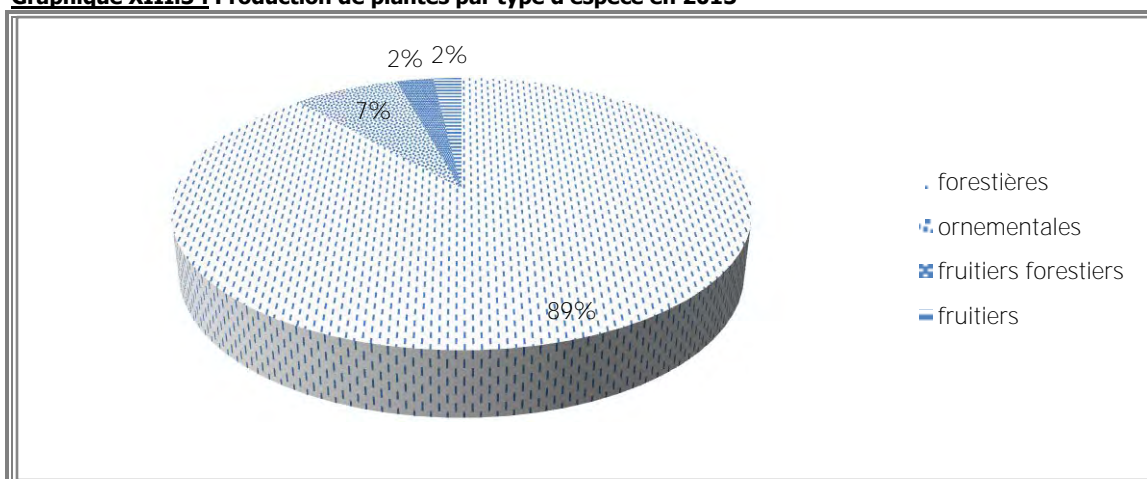
Type pépinière	Année				
	2011	2012	2013	Ecart 11/12	Ecart 12/13
Régie	93.821	114.369	83.721	22%	-27%
Communautaire	676	239.812	1.593.862	35375%	565%
Individuelle	520.986	150.701	187.613	-71%	24%
Privée	-	58.934	60.998	-	4%
Villageoise	1.218.187	59.459	209.125	-95%	252%
Scolaire	-	-	775	-	-
Total	1.833.670	623.275	2.135.319	-66%	243%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

XIII.3.2 Les espèces de plantes produites

En 2013, quatre types d'espèces sont produits. A savoir : les espèces forestières, ornementales, fruitières forestières et fruitières. La répartition de la production selon le type d'espèces montre que celles forestières dominent avec 1.892.346 plantes soit 89%. Elles sont suivies par les espèces ornementales avec 151.114 plantes soit 7%. Les deux types d'espèces restantes ne pèsent que 4% du total.

Graphique XIII.3 : Production de plantes par type d'espèce en 2013



Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kafrine, 2013

Selon le type d'espèce, des performances ont été réalisées dans la production de plante durant ces trois dernières années. En effet, les espèces de type forestières ont connu une hausse 224% en 2013 après la baisse 67% observée en 2012. De même, les espèces ornementales, qui se chiffraient à 5674 plantes en 2012, passent à 151.114 plantes en 2013 soit une progression de 2563%. Mais la plus forte hausse est notée au niveau des espèces fruitières forestières (3732% en 2013).

Tableau XIII.7 : Evolution de la production de plantes par type d'espèce entre 2011 et 2013

Espèce	Année				
	2011	2012	2013	Ecart 11/12	Ecart 12/13
Forestières	1783192	584632	1892346	-67%	224%
Ornementales	5470	5674	151114	4%	2563%
Fruitiers forestiers	19100	1369	52456	-93%	3732%
Fruitiers	19650	31600	40178	61%	27%
Total	1827412	623275	2136094	-66%	243%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kafrine, 2013

XIII.3.3 Réalisations physiques

En 2013, le bilan des activités de reboisement dans la région semble répondre à la nouvelle politique forestière du Sénégal qui leur accorde une importance particulière au vu du rôle capital qu'elles jouent dans le dispositif de lutte contre la désertification. En effet, même si les plantations massives ont connu un recul de 38 % (307 ha en 2012 contre 192 en 2013), près de 600 Km de plantations linéaires ont été réalisés, soit huit fois plus que l'année précédente.

Tableau XIII.8 : Evolution des réalisations physiques

Secteurs	Plantations massives (ha)	Plantations linéaires (km)
Kafrine	58,08	97,2
Koungheul	16	15
M Hodar	69	6
Birkelane	48,98	11
Total 2013	192,06	129
Total 2012	307,72	597,84
Ecart 12/13	-38%	-78%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kafrine, 2013

En ce qui concerne les réalisations physiques, seules les plantations de conservation et de restauration ont atteint leur objectif. En effet, sur 594 ha prévus pour ces types de plantations, 2437 ha ont été finalement reboisés soit 410,3%. Cette valeur est tirée par la régénération naturelle assistée où 2392 ha ont été reboisés sur 550 ha prévus soit 435%. Dans le même sillage, **les prévisions d'enrichissement de forêts classées** sont largement dépassées par les réalisations (45 ha reboisés sur 22 prévus). Toujours dans cadre de la conservation et de la restauration, il était prévu un **reboisement champêtre de 22 ha mais finalement l'objectif n'a pas été atteint.**

Pour les plantations linéaires, sur un reboisement de 165 km prévu, 129 km ont été réalisés soit un **taux d'exécution de 78%**. De même, pour 256 ha de plantations massives prévues, 192,06 ont été réalisés soit un gap de 28 points de pourcentages de l'objectif visé.

Tableau XIII.9 : Réalisations physiques et prévisions en 2013

Type de plantations	Prévisions	Réalisations	Pourcentage réalisation	
Plantation linéaires (km)	165	129	78%	
Plantation massives (ha)	265	192,06	72%	
Plantations de conservation et de restauration	Enrichissement forêts classées (ha)	22	45	205%
	Régénération naturelle assistée (ha)	550	2392	435%
	Reboisement Champêtres (ha)	22	0	0%
	Total	2437	594	410,30%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kafrine, 2013

XIII.4 AMENAGEMENT ET PRODUCTION FORESTIERE

Cette partie s'intéresse à l'aménagement et la production forestière pour l'année 2013.

XIII.4.1 Aménagement

La seule forêt classée disposant d'un plan d'aménagement participatif demeure la forêt de Dankou (Artd de Katakél –Dépt Kafrine) dont la mise en œuvre a démarré avec les filières bois de chauffe, miel et pain de singe.

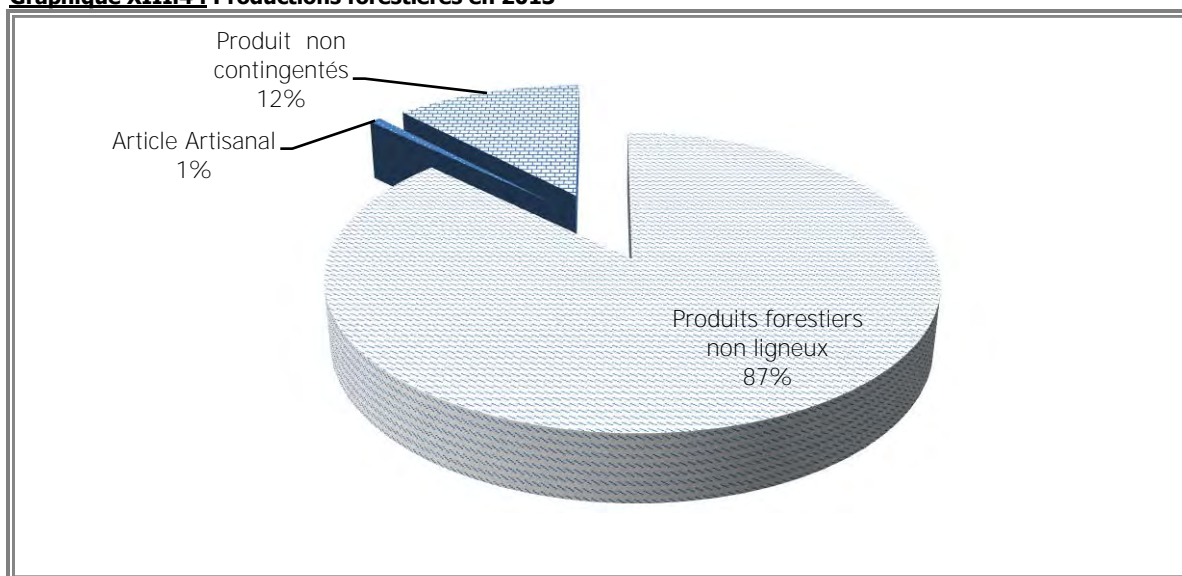
Cette initiative vient du service forestier, des collectivités locales concernées et des partenaires dont les activités ont pris fin en 2013.

La plupart des bornes des forêts classées ont disparu, mais leurs limites restent connues par les populations riveraines. Un programme de matérialisation et de pancartage par le service aiderait à conserver ces limites. En plus de la forêt de Dankou, un autre **plan d'aménagement** est prévu pour les forêts classées de MakaYopp et de Delby.

XIII.4.2 Production forestière

En 2013, l'exploitation locale des produits forestiers a engendré un revenu total de 10.875.835F CFA contre 1.871.850 F CFA en 2012 soit une hausse de 481%. Au cours de cette année, 87% des recettes forestières proviennent des produits non ligneux, 12% de ceux non contingentés et seulement 1% viennent des articles artisanaux.

Graphique XIII.4 : Productions forestières en 2013



Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

Comme en 2012, les produits non ligneux sont dominés en 2013 par le pain de singe qui y a contribué, en valeur en relative, à hauteur de 91,5%. Viennent ensuite les écorces pour (3,9%) et enfin tous les autres produits restants pèsent 4,6%. Les articles artisanaux sont dominés par les chaises en raphia 20000 F CFA (24,8%) et salon en tara 17500F CFA (21,7%). Les produits non contingentés ont rapporté des recettes évaluées à 1.312.000 F CFA dont l'essentiel provient des bois de chauffe (860.000F CFA) et des abattage de nguer (152.000 F CFA).

Tableau XIII.10 : Production forestière en 2013

Produits	Quantités exploitées	Prix unitaire	Revenus
Pain de singe	578219	15	8.673.285
Gomme Mbep	920	100	92000
Zizuphis	4750	15	71250
Nep-nep	400	15	6000
Tamarin	880	15	13200
Dankh	2040	15	30600
Ecorces	12270	30	368100
Fruit de dimb	450	15	6750
Racines	6110	15	91650
Feuilles diverses	1500	30	45000
Fibre de rônier	150	30	4500

Feuille de rônier	2700	30	81000
Produits forestiers non ligneux			9.483.335
Lit en tara PM	9	500	4500
Lit en tara GM	10	600	6000
Salon en tara	10	1750	17500
Lit en raphia	15	1000	15000
Chaises en raphia	100	200	20000
Canapès en raphia	18	600	10800
Table en raphia	26	200	5200
Armoire en raphia	1	1500	1500
Articles artisanaux			80.500
Bois de chauffe	1720	500	860000
Abattage beer	2	10000	20000
Abattage nguer	19	8000	152000
Abattage nguiguis	2	8000	16000
Abattage ratt	8	8000	64000
Abattage acacia seyal (société w route)	25	8000	200000
Produits non contingentés			1.312.000
Total général			10.875.835

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

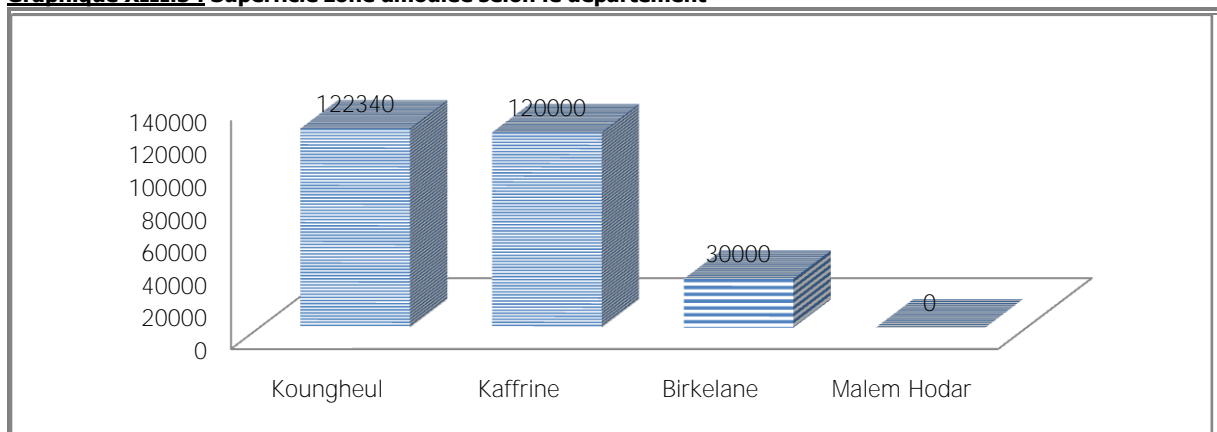
XIII.5 CHASSE ET RECETTES FORESTIERES

Dans cette partie, il sera question de parler des activités de chasse pratiquées dans la région et des recettes tirées de l'exploitation des produits forestiers.

XIII.5.1 Chasse

La chasse se passe dans les zones d'intérêt cynégétique et dans les zones amodiées. L'amodiation consiste en un contrat avec un amodiataire. Ce dernier paie des taxes d'amodiation et bénéficie de certains droits d'exploitation sur la zone amodiée. La région de Kaffrine compte huit zones amodiées couvrant une superficie de 272.340 ha. Ces zones sont localisées dans les départements de Kaffrine, Kounghoul et Birkelane. Estimée à 122.340 ha, la superficie des zones amodiées du département de Kounghoul représente 45% ce qui la place en première position au niveau de la région dans le domaine. Il est suivi par le département de Kaffrine avec 120.000 ha soit 44% et enfin vient Birkelane (avec 30.000 ha soit 11%).

Graphique XIII.5 : Superficie zone amodiée selon le département



Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

XIII.5.2 Recettes forestières

Les recettes forestières de la région sont principalement de deux types : les recettes domaniales et les recettes contentieuses.

En 2013, les recettes forestières ont atteint la somme de 52.162.085 FCFA dont 22.057.000 FCFA en recettes contentieuses et 30.105.085 FCFA en recettes domaniales. En valeur relative, les recettes domaniales représentent 58% et celles contentieuses ne sont que 42%.

Tableau XIII.11 : Recettes forestières

Nature	Recettes domaniales	Recettes contentieuses		Total
	Sur permis	Sur PV	Produits saisis	
Montant	30.105.085	17.755.000	43.02.000	52.162.085
% du type de recette	58%	34%	8%	100%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2013

XIII.6 OPPORTUNITÉS, ATOUTS ET CONTRAINTES DU SECTEUR

Il existe de réelles opportunités qui, si elles sont exploitées peuvent permettre au secteur de jouer un rôle important dans le développement durable de la région. Cependant, il est nécessaire de trouver des solutions aux nombreuses contraintes qui gangrènent le secteur.

XIII.6.1 Opportunités/Atouts

Les principales opportunités du secteur sont :

- ❖ l'existence de produits forestiers divers ;
- ❖ l'existence de marchés hebdomadaires ;
- ❖ l'existence d'une demande en produits forestiers ;
- ❖ l'existence d'activités diversifiées (chasse amodiée, exploitation des ligneux) ;
- ❖ l'existence de campements de chasse ;
- ❖ l'organisation des populations en comités villageois et inter-villageois de gestion ;
- ❖ Aménagement de forêts ;
- ❖ l'existence de partenaires pour l'aménagement des forêts.

XIII.6.2 Contraintes

Les contraintes qui pèsent sur le développement de la foresterie sont multiples :

- ❖ assèchement des mares ;
- ❖ braconnage ;
- ❖ destruction des habitats par les feux de brousse ;
- ❖ exploitation clandestine ;
- ❖ feux de brousse ;
- ❖ divagation du bétail entraînant la destruction de jeunes plants par piétinement;
- ❖ extension des surfaces de culture surtout dans les zones de Malem et Koungheul.

CONCLUSION

Avec un taux de classement de 21,2%, la région de Kaffrine est à trois points de **l'objectif de la FAO fixé à 24%**. Cependant, ce taux est très en deçà de la moyenne nationale qui tourne autour de 35,7 % en termes de taux de classement.

Beaucoup d'actions de reboisement ont été menées dans la lutte contre la désertification et les feux de brousse mais aussi dans la gestion de la faune. **Des difficultés ont été rencontrées durant la campagne de 2013. Il s'agit, entre autres,** du manque de moyens logistiques et du carburant, de la **méconnaissance de l'état** actuel des ressources fauniques, de la **dégradation de l'habitat de la faune** consécutive à **l'exploitation frauduleuses** et aux défrichements sauvage.

CHAPITRE XIV : COMMERCE

INTRODUCTION

Troisième activité économique derrière **l'agriculture et l'élevage, le commerce joue un rôle essentiel dans la distribution et l'échange de marchandises à l'intérieur de la région.** Les échanges de produits se font à travers des marchés qui peuvent être hebdomadaires ou permanents. Quant à la distribution des marchandises, elle est assurée par des commerçants dont les détaillants constituent la majeure partie. Pour mener à bien leurs activités de vente, les commerçants utilisent des instruments de mesure dont une vérification de la qualité, en vue de lutter contre la fraude, **s'impose.**

Il est question dans ce chapitre **d'étudier** le commerce dans la région. **L'analyse porte** sur les acteurs intervenant dans le secteur, les marchés, les activités, les opportunités et les contraintes du secteur.

XIV.1 ACTEURS DU COMMERCE

Les principaux acteurs intervenant dans le domaine du commerce sont entre autres : les détaillants, les demi-grossistes, les grossistes, les boulangers, etc.

XIV.1.2 Effectif de la population commerçante

Avec un effectif de 174 commerçants, le département de Kaffrine regroupe 31,9% de la population commerçante de la région. Il est suivi de près par le département de Kougheul avec 172 commerçants soit 31,6%. Les départements de Birkelane et de Malem Hodar ferment la marche avec respectivement 19,4% et 17,2% des commerçants. Les départements de Kaffrine et de Kougheul concentrent 61% des détaillants mais avec un léger avantage pour le dernier cité. Il est à noter que Birkelane et Malem **Hodar ne disposent pas d'épiceries puisque les 3** que compte la région sont dans les deux autres départements. De même, Malem **Hodar n'a pas de** campement alors que Kaffrine et Kougheul en disposent 2 chacun.

Selon la catégorie de commerçant, on note une prééminence des détaillants. En 2013, ils étaient au nombre de 457 soit 83,9% des commerçants. En 2011, la région **ne disposait pas de grossistes mais en 2013, la situation a beaucoup changé puisqu'** on compte 7 grossistes à travers toute la région. Plus nombreux que les grossistes, les demi-grossistes se chiffrent à 22 en 2013 soit 4%. La situation des autres structures se présente comme suit : 26 quincailleries (4,8%), 9 stations-services et boulangeries (1,7% chacun), etc.

Tableau XIV.1 : Population commerçante selon le département en 2013

Rubriques	Départements					Région	Proportion
	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	MalémeHoddar			
Grossistes	1	3	2	1		7	1,3%
½ grossistes	2	8	10	2		22	4,0%
Détaillants	93	137	142	85		457	83,9%
Quincailleries	5	8	10	3		26	4,8%
Epiceries	0	2	1	0		3	0,6%
Boulangeries	2	5	2	1		9	1,7%
Pharmacies	1	3	2	1		7	1,3%
Stations-services	1	6	1	1		9	1,7%
Hôtels/campements	1	2	2	0		5	0,9%
Total	106	174	172	94		545	100,0%
Poids départemental	19,4%	31,9%	31,6%	17,2%		100,0%	

Source : Service Régional du Commerce, 2013

XIV.1.3 Evolution de la population commerçante entre 2011 et 2013

Le nombre de commerçants de la région de Kaffrine a connu une variation positive durant ces trois dernières années. Entre 2012 et 2013 l'effectif des commerçants a connu une hausse de 8,8%. Avec un accroissement de 250% par rapport à 2012, les grossistes connaissent la plus forte évolution. Leur effectif passe de 2 en 2012 à 7 en 2013. Le nombre moyen de détaillants durant ces trois dernières années se chiffre à 438. Cette moyenne est tirée par l'effectif des détaillants de 2013.

En effet, de 427 détaillants en 2012, l'effectif de ces derniers se chiffre à 457 soit une évolution de 7%. Les quincailleries ont connu aussi la même dynamique évolutive passant de 23 en 2012 à 26 en 2013 soit une hausse de 13%. En hausse de 40%, les pharmacies passent de 5 à 7 entre 2012 et 2013. Par contre, le nombre de Stations-services a connu une diminution, passant de 10 à 9 soit une baisse 10%.

Tableau XIV.2 : Evolution de la population commerçante entre 2011 et 2013

Rubriques	année				
	2011	2012	2013	variation 12/13	Moyenne sur la période
Grossistes	-	2	7	250	4,5
½ grossistes	22	22	22	0	22
Détaillants	430	427	457	7	438
Quincailleries	26	23	26	13	25
Epiceries	-	0	3	-	1,5
Boulangeries	8	8	9	12,5	8,3
Pharmacies	5	5	7	40	5,7
Stations-services	9	10	9	-10	9,3
Hôtels/campements	4	4	5	25	4,3
Total	504	501	545	8,8	516,7

Source : Service Régional du Commerce, 2013

XIV.2 MARCHES

Les marchés de la région de Kaffrine sont assez bien répartis sur toute l'espace régionale. Ils sont de types : hebdomadaires ou permanents. Ils assurent remarquablement la distribution des produits primaires et manufacturés à travers la région. Ils constituent ainsi de véritables instruments d'échanges multiformes.

En 2013, la région de Kaffrine comptait 25 marchés hebdomadaires et 13 marchés permanents. Le département de Kaffrine polarise 6 marchés permanents soit 46%, il est suivi par Kounghoul (4 marchés soit 30%). Birkelane et Malem Hodar disposent respectivement de 2 et 1 marchés permanents. En ce qui concerne les marchés hebdomadaires, c'est le département de Kounghoul qui arrive en tête avec 10 marchés suivi de près par Kaffrine avec 8 marchés. Le département de Birkelane est le moins loti en marchés hebdomadaires (2 contre 5 pour Malem Hodar).

Tableau XIV.3 : Répartition des marchés selon le type et le département en 2013

Départements	Marché		Total
	Permanent	Hebdomadaire	
Birkelane	2	2	4
Kaffrine	6	8	14
Kounghoul	4	10	14
Malem Hodar	1	5	6
Région	13	25	38

Source : Service Régional du Commerce, 2013

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des marchés existants au niveau de la région de Kaffrine de 2011 à 2013. Durant cette période, le nombre de marché est passé de 28 à 38 soit une hausse de 10 en valeur absolue et de 36% en valeur relative. Par ailleurs, parmi les 38 marchés répertoriés, 13 sont permanents et 25 hebdomadaires.

Tableau XIV.4 : Evolution des marchés entre 2011 et 2013

Marchés	Année		
	2011	2012	2013
Permanent	5	-	13
Hebdomadaire	23	25	25
Total	28	-	38

Source : Service Régional du Commerce, 2013

XIV.3 ACTIVITES DU SERVICE REGIONAL DU COMMERCE

En 2013, Le Service Régional du Commerce de Kaffrine a mené différentes activités allant de la vérification des instruments de mesure utilisés par les commerçants au contrôle de la qualité des produits.

XIV.3.1 Vérification des instruments de mesure

En 2013, 1595 instruments de mesure ont été vérifiés par le Service Régional du Commerce de Kaffrine. L'essentiel des vérifications concernent les balances (685), ensuite viennent les balances et les poids (311 chacun), puis les distributeurs de carburant et d'huile (respectivement 24 et 21) et en fin les distributeurs de lubrifiant (9). Dans l'ensemble, les instruments utilisés dans la région sont assez fiables même s'il reste encore des efforts à faire dans ce sens. En 2013, 68% des instruments vérifiés ont été admis. Si les distributeurs de lubrifiant et de carburant sont fiables à

100%, ce n'est pas encore le cas des autres instruments de mesure. En effet, les distributeurs d'huile comestibles vérifiés ont été admis à 81% soit un taux refus de 19%. Parmi les 685 balances qui ont fait l'objet de vérification, 411 ont été admises (60%) mais 40% de ces balances ne sont pas fiables. De mêmes 98 bascules ont été déclarées non fiables après leur vérification soit un taux de refus de 31,5%.

Tableau XIV.5 : Répartition des instruments de mesure selon le type en 2013

Nature	Présentés	Admis		Refusés	
		Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Balances	685	411	60,0%	274	40,0%
Bascules	311	213	68,4%	98	31,5%
Poids	311	213	68,4%	98	31,5%
Distributeurs huile comestible	21	17	81,0%	4	19,0%
Distributeurs lubrifiant	9	9	100,0%	0	0,0%
Distributeurs carburant	24	24	100,0%	0	0,0%
Total	1 595	1 086	68,1%	509	31,9%

Source : Service Régional du Commerce, 2013

XIV.3.2 Contrôle de la qualité des produits

Compte tenu de l'importance du sel iodé dans l'alimentation de la population, le Service Régional du Commerce procède de façon régulière à des tests de contrôle sur le sel. Ces tests lui permettent de déceler d'éventuelle consommation de sel non iodé. En 2013, 377 tests ont été réalisés par le Service Régional du Commerce.

La proportion des tests ayant révélé une absence d'iode dans le sel consommé est 33% en 2013. Le département de Kaffrine reste celui où les populations souffrent le plus de cette carence en iode dans le sel consommé. Sur les 117 réalisés dans le département 48 sont négatifs soit un pourcentage de 41% alors que cette statistique était de 15% en 2012. Le département de Birkelane est aussi frappé par le phénomène puisque 38% des tests y sont négatifs en 2013 contre 17% en 2012.

Pour le département de Kougheul, les tests positifs y ont connu une baisse de 13 points passant de 76% en 2012 à 63% en 2013. Seul Malem Hodar a réalisé des performances en matière de consommation de sel iodé. En effet, en 2012, 16% des tests étaient négatifs dans ce département alors qu'en 2013 cette valeur est à 14% soit une baisse de 2 points.

Tableau XIV.6 : Répartition des tests de contrôle du sel iodé selon le département en 2013

Départements	Nombre de test	Résultat positif		Résultat négatif	
		Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
Birkelane	86	53	61,6%	33	38,3%
Kaffrine	117	69	58,9%	48	41,0%
Kougheul	84	53	63,0%	31	36,9%
Maléme Hoddar	90	77	85,5%	13	14,4%
Région	377	252	66,8%	125	33,1%

Source : Service Régional du Commerce, 2013

En plus de ces tests sur le sel iodé, le service du commerce procède systématiquement au contrôle des autres produits. Ces contrôles permettent de déceler entre autres, des produits alimentaires dont la date de péremption est dépassée. Les produits en question feront l'objet de retrait de la vente. En 2013, le riz, l'huile, le sucre et le lait constituaient le lot des produits saisis par le Service Régional du Commerce. Pour l'année 2013 le service a saisi: 6,7 tonnes de riz, 110 litres d'huile, 450 kilogrammes de sucre et 27 sacs de lait. Ces infractions commises sont passibles d'une amende. Ainsi en 2013, les taxes recouvrées par le Service Régional du Commerce se chiffrent à 5,41 millions. La quasi-totalité des saisis ont été opérées dans le département de Koungeul pour une valeur de 2,62 millions soit 48% du montant total. Les trois autres départements ont enregistré des saisis d'une valeur de 2,79 millions soit 52%.

Tableau XIV.7 : Les PV, transactions et taxes recouvrées et les saisies opérées en 2013

Départements	P.V	Montants	Saisies			
			riz	huile	sucre	lait
KF/BIR/MH	153	2 790 000 FCFA	3,500 T	20 l	300 kg	19 s+ 10 cartons
Koungheul	122	2 621 500 FCFA	2,980 T	90 l	150 kg	08 s+ 08 cartons
Région	275	5 411 500 FCFA	06,480 T	110 l	450 kg	27s+18 cartons

Source : Service Régional du Commerce, 2013

XIV.4 OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES DU SECTEUR

Le commerce de la région présente des opportunités liées à la richesse des produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation forestière. Grâce au commerce ces produits peuvent être écoulés vers les autres régions du Sénégal. Malgré ces potentialités, un certain nombre de contraintes de nature à entraver le développement du secteur peuvent être relevées.

XIV.4.1 Opportunités et potentialités

Les principales opportunités et potentialités du commerce au niveau de la région sont :

- ❖ l'existence de chambre de commerce ;
- ❖ la présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- ❖ la présence de plusieurs structures, programmes, projets et ONG intervenant dans ce secteur ;
- ❖ la position géographique de la région de Kaffrine qui lui confère une place stratégique car elle constitue un passage obligatoire pour aller vers les régions du Sud et du Sud-Ouest mais également vers les pays limitrophes tel que la Gambie, le Mali et les deux Guinées ;
- ❖ la disponibilité de produits agricoles et produits animaux ;
- ❖ l'existence de marché;
- ❖ l'existence d'une demande provenant de l'intérieur du pays et de la sous-région.

XIV.4.2 Contraintes

Les principales contraintes du secteur du commerce sont :

- ❖ le manque d'organisation et la faible capacité de gestion des acteurs ;
- ❖ le faible développement des unités de transformation des produits agricoles ;
- ❖ le caractère informel du secteur ;
- ❖ l'enclavement de certaines localités ;
- ❖ le mauvais état des routes et des pistes de production ;
- ❖ les difficultés d'accéder aux crédits.

CONCLUSION

L'analyse du secteur du commerce révèle son dynamisme et son rôle important dans le développement économique de la région. Il peut être une solution pour lutter contre le chômage vu le nombre de personnes qui s'y activent. Cependant, tout le potentiel du secteur est loin d'être valorisé en raison de l'insuffisance de l'organisation des acteurs et des difficultés de transport.

CHAPITRE XV : SAISIES DOUANIERES

INTRODUCTION

Conformément à l'Arrêté N°7282 du 30 juillet 2009 portant organisation de la Direction Générale des Douanes, la Subdivision des Douanes de Kaffrine est un **organe de supervision, de coordination et de contrôle de l'activité des unités de surveillance** relevant de sa compétence.

A cet effet, elle exerce une mission générale de recherche, de constatations et de répression de la fraude. Dans le prolongement de cette mission, la Douane a un rôle économique : **création d'un environnement propice à l'activité de production**, mais aussi à la promotion du commerce licite. De ce fait, la Douane assure la surveillance des échanges extérieurs. Ainsi, les marchandises qui franchissent la frontière sont assujetties à des droits et taxes dont les taux sont modulés de manière à rendre les produits locaux compétitifs.

La Subdivision des Douanes de Kaffrine se compose de deux brigades mobiles (BM de Kaffrine et de Koungheul) et un poste frontalier avec la Gambie (Poste des Douanes de Nganda).

XV.1 SITUATION DE LA FRAUDE

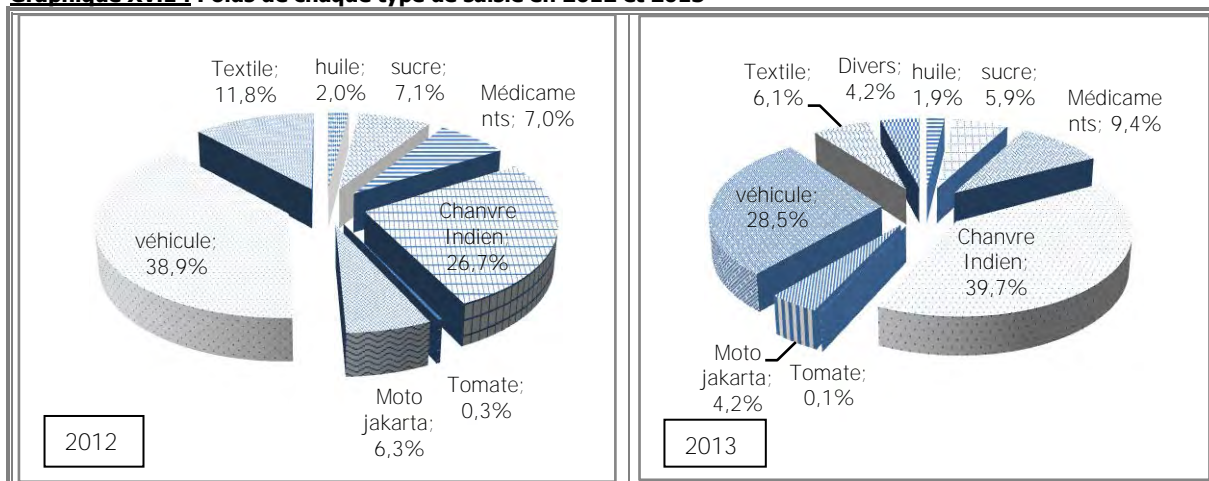
Dans le cadre de sa mission de surveillance des échanges extérieurs, la Douane a procédé en 2013 à des saisies de produits qui rentrent irrégulièrement à l'intérieur du territoire régional.

XV.1.1 Tendances des saisies douanières

En 2013, 823 kilogrammes de chanvre indien ont été saisis par les services de la Douane de la région. Cette importante saisie a une valeur estimée à 49.380.000 FCFA soit 39,7% du total. En deuxième position, viennent les saisies de véhicule dont la valeur marchande est estimée à 35.500.000 FCFA soit 28,5%. Avec respectivement 9,4% et 6,1% des saisies totales, les médicaments et les produits textiles continuent d'attirer l'attention des agents de la Douane de la région.

A l'instar des produits des cités ci-haut, le commerce illicite frappe aussi le sucre, l'huile et divers autres biens. En 2013, 312 sacs de sucre ont été saisis pour une valeur de 7.332.000 FCFA soit 5,9%. De même, les services de la Douane ont mis la main sur 168 bidons dont la valeur marchande se chiffre à 2.352.000 FCFA soit 1,9%. Pour les produits divers on y retrouve : des ordinateurs, du ciment, de la ferraille, des allumettes, des noix de colas et de l'engrais. En 2013, leur valeur marchande a atteint 5.249.000 FCFA soit 4,2%.

Graphique XV.1 : Poids de chaque type de saisie en 2012 et 2013



Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2013

XV.1.2 Evolution des saisies douanières

Au total la valeur marchande des produits saisis se chiffre à 124,51 millions en 2013 soit une hausse de 73% par rapport à 2012.

En hausse de 27%, la valeur des véhicules saisis a augmenté passant de 27 millions en 2012 à 35,5 millions en 2013. Mais, le nombre a baissé passant de 16 véhicules en 2012 à 15 en 2013. Toutefois, les véhicules saisis en 2013 sont essentiellement de gros calibre (bus, camion semi-remorque). La même dynamique de hausse est notée pour la valeur estimée du chanvre indien entre 2012 (19 millions) et 2013 (49,38 millions). **Ceci est dû à l'augmentation** des quantités de chanvre indien saisis qui passe de 314,25kg en 2012 à 823 kg en 2013.

Évaluées à 8,49 millions en 2012, les saisies douanières de textile ont baissé de 10% **par rapport à l'année 2012** et sont ressorties à 7,62 millions en 2013. De bons résultats contre les fraudes des motos ont été enregistrés par la Douane de Kaffrine en 2013 (35 **motos d'une valeur de** 5,25 millions) par rapport à 2012 (36 motos **d'une valeur de** 4,53 millions). En 2013, la **Douane a saisi des médicaments d'une** valeur de 11,687 millions soit 6,697 millions de plus que la saisie de 2012. De même, les saisies de sucre frauduleux ont connu une augmentation passant de 5,08 millions en 2012 à 7,332 millions en 2013 **soit une hausse de 44%**. **Ceci s'explique par la** hausse du nombre de sacs saisis qui passe de 216 sacs en 2012 à 312 en 2013.

A l'instar du sucre, les saisies douanières d'huile ont fortement augmentées (hausse de 67%). En effet, 101 bidons **d'une valeur de 1,41 millions en 2012**, la douane a saisi 168 **bidons d'une valeur de 7,332 millions en 2013**. Mais les résultats les plus encourageants (concernant la dissuasion pour empêcher le commerce illicite) viennent du trafic des tomates car une baisse de 22% a été notée en 2013. Concernant les divers autres produits, si aucune saisie **n'a été enregistrée en 2012, ce n'est pas le cas en 2013** puisque la valeur des saisies se chiffre à 5,249 millions.

Tableau XV.1 : Evolution des saisies douanières entre 2011 et 2013

Saisies	2011	2012	Ecart 111/2	2013	Ecart 12/13
Huile	1.750.000	1.410.000	-19%	23.52.000	67%
Sucre	6.850.000	5.080.000	-26%	7.332.000	44%
Médicaments	2.760.000	4.990.000	81%	11.687.000	134%
Chanvre Indien	42.290.000	19.200.000	-55%	49.380.000	157%
Tomate	310.000	180.000	-42%	140.000	-22%
Moto jakarta	1.830.000	4.530.000	148%	5.250.000	16%
Véhicule	44.900.000	27.900.000	-38%	35.500.000	27%
Textile	2.940.000	8.490.000	189%	7.620.000	-10%
Divers	1.250.000	0	-100%	5.249.000	Nd
Total	104.880.000	71.780.000	-32%	124.510.000	73%

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2013

XV.1.3 Affaires contentieuses

Au cours de l'année 2013, 209 affaires contentieuses ont été constatées par la Subdivision de la Douane de Kaffrine soit une hausse de 84% par rapport à 2012. Quant aux recettes contentieuses, elles se chiffrent à 48 millions contre 29 millions en 2012 soit un accroissement de 63%.

Tableau XV.2 : Répartition des affaires contentieuses selon la brigade en 2013

Brigades	Rb AC	Recettes contentieuses
BM Kaffrine	119	28.902.555
Bm Koungheul	54	12.694.940
Poste Nganda	36	7.023.876
Total 2013	209	48.621.371
Total 2012	113	29.794.775
Ecart 12/13	85,0%	63,2%

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2013

XV.2 PERSONNEL EN 2013

La subdivision de Kaffrine compte 23 agents dont le chef de la structure, 9 agents à la brigade mobile de Kaffrine soit 39% de l'effectif, 7 agents à la brigade de Koungheul (30%) et 6 au poste de Nganda soit 26%. Selon la hiérarchie, 57% des agents sont de la hiérarchie D, 26% de la hiérarchie C et 13% de la hiérarchie B.

Tableau XV.3 : Répartition du personnel selon la hiérarchie et la brigade

Structure	Hiérarchie A	Hiérarchie B	Hiérarchie C	Hiérarchie D	Total	%
Subdivision	1	-	-	-	1	4%
BM Kaffrine	-	1	3	5	9	39%
BM Koungheul	-	1	2	4	7	30%
Poste Nganda	-	1	1	4	6	26%
Total	1	3	6	13	23	
%	4%	13%	26%	57%		

Source : subdivision des douanes de Kaffrine, 2013

CONCLUSION

La Douane joue un rôle important dans la protection et le financement de l'économie sénégalaise. En effet, l'étude montre avec **suffisance l'importance de la Douane**. Ainsi, toutes les sphères de l'économie ont besoin des services de ces soldats de l'économie. Toutefois, vu l'ampleur des tâches qui les attendent, l'Etat gagnerait à mettre plus de moyens à leur disposition.

CHAPITRE XVI : TRANSPORTS TERRESTRES

INTRODUCTION

Il n'existe, dans la région de Kaffrine, que le transport terrestre, plus précisément du transport routier. Seul le transport motorisé est considéré ici. Il importe de signaler que le train passe dans la région, mais que le trafic ferroviaire est relativement négligeable.

Les données du transport routier motorisé portent sur les infrastructures routières, le parc automobile, les immatriculations, et les accidents de la circulation.

XVI.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Le réseau routier de la région de Kaffrine n'a pas évolué en 2013. Il se compose de **154 km de routes bitumées, qui représente 34% de l'ensemble et 303 km de routes en terre.**

Les routes bitumées sont constituées à 85 % par la route nationale, qui traverse la région de Birkelane à Koungheul sur une longueur de 131 Km, et à 15 % par les routes régionales qui sont longues de 23 Km. Les routes en terre sont, quant à elles, composées des routes départementales et des pistes respectivement longues de 233 Km et 70 Km.

Tableau XVI.1 : Les infrastructures routières de Kaffrine

Catégorie de routes	Routes bitumées		Routes non bitumées	Ensemble des routes	
	(km)	(%)	(km)	(km)	(%)
Nationales	131	85	0	131	29
Régionales	23	15	0	23	5
Départementales	0	0	233	233	51
Pistes répertoriées	0	0	70	70	15
Ensemble	154	100	303	457	100

Source : Division Régionale des Transports Terrestres de Kaffrine, 2013

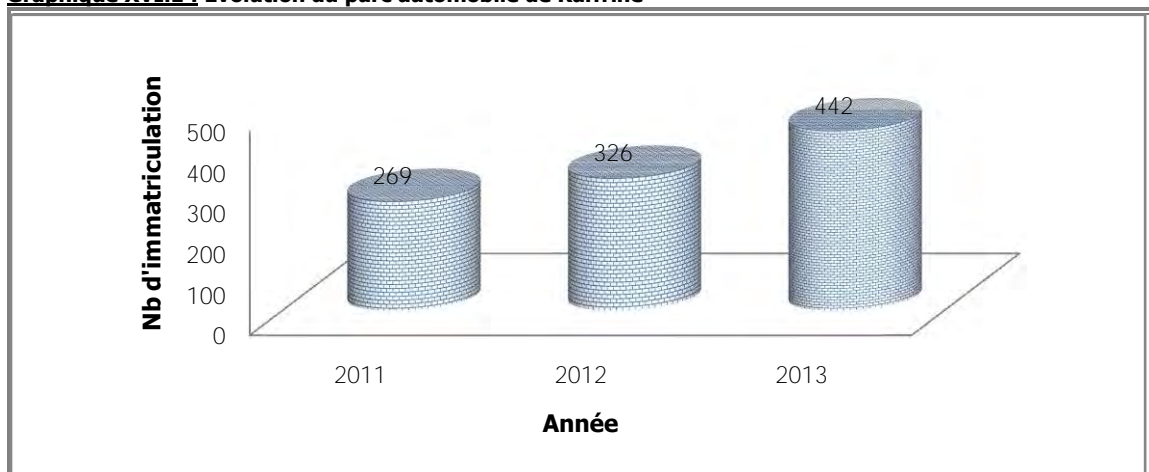
XVI.2 PARC AUTOMOBILE

Le parc automobile de la région s'agrandit d'année en année avec l'immatriculation de nouvelles catégories de véhicules.

XVI.2.1 Véhicules immatriculés

Entre 2012 et 2013, aucun véhicule neuf n'a été immatriculé dans la région. Par contre le nombre de voitures d'occasion immatriculées a connu une forte hausse en 2013. En effet, 442 immatriculations ont été réalisées pour ce type de voiture en 2013 contre 116 en 2012, soit une augmentation de 36%.

Graphique XVI.1 : Evolution du parc automobile de Kaffrine



Source : Division Régionale des Transports Terrestres de Kaffrine, 2013

XVI.2.2 Catégories

La hausse de 36%, des immatriculations des véhicules, notée en 2013 cachent certaines disparités. En effet, les immatriculations des autocars interurbains et des véhicules spéciaux de transport ont connu des replis respectifs de 7% et de 90%. Toutefois, les immatriculations des autres catégories de véhicules ont fortement progressées. Les taxis interurbains ont augmentés de 24%, les camions de 36%, les camionnettes de 57%, les véhicules particuliers personnels de 90%, etc.

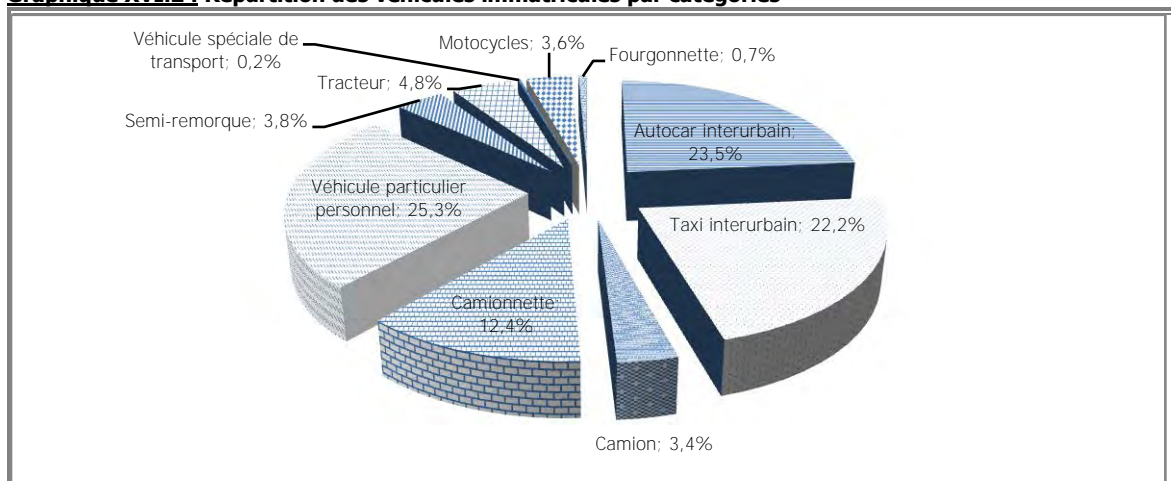
Tableau XVI.2 : Les catégories de véhicule

Catégorie de véhicule	Effectif 2012	Effectif 2013	Var 12/13
Autocar interurbain	112	104	-7%
Taxi interurbain	79	98	24%
Camion	11	15	36%
Camionnette	35	55	57%
Véhicule particulier personnel	59	112	90%
Semi-remorque	11	17	55%
Tracteur	8	21	163%
Véhicule spéciale de transport	10	1	-90%
Motocycles	1	16	1500%
Fourgonnette	-	3	ND
Total	326	442	36%

Source : Division Régionale des Transports Terrestres de Kaffrine, 2013

La distribution des véhicules immatriculés en 2013 selon la catégorie révèle une prédominance des voitures particulières personnelles avec 25%. Elles sont suivies par les autocars interurbains avec 24%, les taxis interurbains avec 22% et les camionnettes avec 12%.

Graphique XVI.2 : Répartition des véhicules immatriculés par catégories



Source : Division Régionale des Transports Terrestres de Kaffrine, 2013

XVI.3 ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Cette partie fait un constat sur les accidents de la circulation durant l'année 2013.

XVI.3.1 Accidents constatés

Même si le nombre total d'accidents de circulation de 2013 n'est pas déterminé, il ressort des données du tableau suivant que les accidents corporels ont baissés. Ils passent de 18 en 2012 à 10 en 2013 soit une baisse de 8 en valeur absolue et de 44% en valeur relative.

Tableau XVI.3 : Les accidents de circulation

Année	Accidents constatés		Total
	Corporels	Matériels	
2012	18	11	29
2013	10	-	-

Source : Division Régionale des Transports Terrestres de Kaffrine, 2013

XVI.3.2 Victimes

Au cours de l'année 2013, les accidents de la circulation ont fait 27 victimes soit une baisse de 50% par rapport à l'année précédente. Parmi les victimes de ces accidents, 52% sont légèrement blessés et 19% gravement blessés. Il existe cependant des morts puisque 30% des victimes sont tués dans ces accidents. Par rapport à 2012, les morts par accidents de la circulation ont augmenté de 300%. Par contre pour les blessés légers et graves on a enregistré des chutes respectives de 63% et 64%.

Tableau XVI.4 : Evolution des accidents de circulation

Année	Nombres de victimes			Total
	Tués	Blessés graves	Blessés légers	
2012	2	14	38	54
2013	8	5	14	27
Var 12/13	300%	-64%	-63%	-50%
%	30%	19%	52%	

Source : Division Régionale des Transports Terrestres de Kaffrine, 2013

XVI.4 ATOUTS ET CONTRAINTES

Vu la position stratégique de la région, le transport terrestre a de réels atouts qui, **s'ils sont exploités peuvent permettre au secteur de jouer** son véritable rôle. Toutefois, il est important de trouver des solutions aux contraintes qui ne jouent pas en faveur du développement du secteur.

XVI.4.1 Atouts

Les principaux atouts du transport sont :

- ❖ la situation géographique de région centre du Sénégal ;
- ❖ la traversée de la Route Nationale 1 (presque toutes les villes de la Région sont traversées par la RN1) ;
- ❖ **L'existence du corridor « Dakar-Bamako »**).
- ❖ Possibilité de développer la restauration;
- ❖ la proximité avec la Gambie ;
- ❖ la demande importante en transport interurbain et intra-urbain ;
- ❖ **la présence d'une organisation des transporteurs et chauffeurs ;**
- ❖ **l'existence de vélos-taxis ;**
- ❖ **l'existence de charrette pour le transport de marchandises ;**
- ❖ **l'existence de bus « horaires » entre Dakar et Kaffrine.**

XVI.4.2 Contraintes

Les principales contraintes du transport sont :

- ❖ le stationnement anarchique des camions utilisant le corridor Dakar Bamako ;
- ❖ la vétusté du parc automobile ;
- ❖ **l'insuffisance du réseau routier intra urbain et inter urbain ;**
- ❖ **l'insuffisance des pistes de production ;**
- ❖ la méconnaissance du code de la route par les conducteurs de vélos taxis ;
- ❖ la difficile cohabitation entre les différents usagers de la route (charretiers, vélos-moteurs, automobilistes) ;
- ❖ **l'absence de panneaux de signalisations sur la route ;**
- ❖ le coût élevé du transport.

CONCLUSION

Le transport n'est pas encore développé dans la région de Kaffrine. Aucune nouvelle infrastructure routière **n'a** été construite dans la région cette année. Concernant le parc automobile, 442 nouvelles immatriculations ont été faites en 2013. Toutefois, ces véhicules sont tous des occasions. **Malgré cet état de fait, le nombre d'accident** de la circulation dans la région a baissé de 50% en 2013.

Par ailleurs, les contraintes soulevées et qui entravent le développement du secteur doivent trouver des solutions pour développer le secteur des transports terrestres de la région.

CHAPITRE XVII : ANNEXES

ANNEXE 1: DEMOGRAPHIE

Tableau 1.1 : Les indicateurs

DEMOGRAPHIE						
ANNEE		2009	2010	2011	2012	2013
Population	Département					
	Birkelane	127733	131014	109348	112530	101216
	Kaffrine	115287	118248	203688	209621	207676
	Koungheul	145967	149704	165060	209621	163438
	Malem Hodar	166879	171152	94640	97401	94662
	Région	555866	570118	572736	629173	566992
	Milieu résidence					
	Urbain	-	66609	64948	70351	85877
	Rural	-	491432	507788	519067	481115
	Sexe					
	Masculin	262431	268467	283345	291817	282093
	Féminin	293435	301651	289390	297600	284899
Densité	Département					
	Birkelane	114	117	97	100	90
	Kaffrine	42	44	75	77	76
	Koungheul	34	35	39	49	39
	Malem Hodar	54	55	30	31	30
	Région	50	51	51	56	51
Pourcentage dans la pop régionale	Département					
	Birkelane	23%	23%	19%	18%	18%
	Kaffrine	21%	21%	36%	33%	37%
	Koungheul	26%	26%	29%	33%	29%
	Malem Hodar	30%	30%	17%	15%	17%
	Milieu résidence					
	Urbain	-	11,9%	11,3%	11,9%	15,1%
	Rural	-	88,1%	88,7%	88,1%	84,9%
	Sexe					
	Hommes	47,21%	47,09%	49,47%	49,51%	49,75%
	Femmes	52,79%	52,91%	50,53%	50,49%	50,25%
	Groupe d'âges					
	% de la population de moins de 20 ans	-	-	59,3%	59,3%	48,6%
	% de la population de moins de 35 ans	-	-	80,0%	80,0%	79,8%
	% de la population de plus de 80 ans	-	-	0,6%	0,6%	0,7%
	% de la population 20 - 79 ans	-	-	99,4%	99,4%	40,5%
Ratio de dépendance						
	global	-	-	102,81	102,81	106,87
	des jeunes	-	-	96,03	96,03	100,48
	des personnes âgées	-	-	6,78	6,78	6,4
	Rapport de masculinité	-	-	97,91	98,06	99,26

Source : ANSD. RGPHAE, 2013

Tableau 1.2 : Effectif de population résidente de la région de Kaffrine par tranche d'âge

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité
0-4	52 560	50 569	103 129	103,9
05-09	52 236	49 833	102 069	104,8
10-14	36 320	33 865	70 184	107,2
15-19	29 298	28 764	58 063	101,9
20-24	21 272	23 578	44 850	90,2
25-29	18 484	23 454	41 938	78,8
30-34	15 553	16 743	32 298	92,9
35-39	12 306	13 157	25 462	93,5
40-44	10 107	11 446	21 551	88,3
45-49	7 245	7 508	14 752	96,5

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité
50-54	7 454	7 816	15 270	95,4
55-59	5 138	4 433	9 570	115,9
60-64	5 060	5 262	10 321	96,2
64-69	2 769	2 265	5 034	122,3
70-74	2 882	3 127	6 009	92,2
75-79	1 521	1 162	2 684	130,9
80-84	1 076	1 169	2 244	92
85-89	409	310	721	131,9
90-94	257	260	516	98,8
95 et plus	146	178	327	82
TOTAL	282 437	284 555	566 992	99,3

Source : ANSD. RGPHAE, 2013

Tableau 1.3 : Effectif de population par localité et par sexe

DEPARTEMENTS	LOCALITES	MILIEU	SEXE	EFFECTIFS	TOTAL
KAFFRINE	COM. KAFFRINE	Urbain	Masculin	19 347	39 536
			Féminin	20 190	
	COM. N'GANDA	Urbain	Masculin	5 153	10 508
			Féminin	5 354	
	BOULEL	Rural	Masculin	11 680	23 409
			Féminin	11 728	
	GNIBY	Rural	Masculin	7 927	15 544
			Féminin	7 617	
	KAHI	Rural	Masculin	10 708	21 491
			Féminin	10 782	
	DIOKOUL M'BELBOUCK	Rural	Masculin	11 851	24 277
			Féminin	12 425	
	KATHIOTE	Rural	Masculin	15 569	32 963
			Féminin	17 394	
	MEDINATOUL SALAM 2	Rural	Masculin	10 308	20 613
			Féminin	10 304	
DIAMAGADIO	Rural	Masculin	8 821	19 336	
		Féminin	10 515		
BIRKELANE	COM .BIRKELANE	Urbain	Masculin	3 376	7 011
			Féminin	3 635	
	KEUR M'BOUKI	Rural	Masculin	5 125	10 139
			Féminin	5 014	
	TOUBA M'BELLA	Rural	Masculin	5 066	9 922
			Féminin	4 856	
	DIAMAL	Rural	Masculin	5 173	10 250
			Féminin	5 077	
	MABO	Rural	Masculin	12 308	25 208
			Féminin	12 900	
	N'DIOGNICK	Rural	Masculin	14 345	29 776
			Féminin	15 431	
	MBEULEUP	Rural	Masculin	2 070	4 179
			Féminin	2 108	
SEGRE GATTA	Rural	Masculin	2 334	4 730	
		Féminin	2 396		
KOUNGHEUL	COM. KOUNGHEUL	Urbain	Masculin	10 232	20 942
			Féminin	10 710	
	SALY ESCALE	Rural	Masculin	11 382	22 799
			Féminin	11 417	
	FASS THIEKENE	Rural	Masculin	8 138	15 867
			Féminin	7 729	
	IDA MOURIDE	Rural	Masculin	9 734	19 079
			Féminin	9 345	
	LOUR ESCALE	Rural	Masculin	11 406	22 530
			Féminin	11 124	
RIBOT ESCALE	Rural	Masculin	7 311	14 011	
		Féminin	6 700		

	GAINTHE PATHE	Rural	Masculin	7 890	15 490
			Féminin	7 600	
	MAKA YOP	Rural	Masculin	6 902	13 823
			Féminin	6 921	
	MISSIRAH WADENE	Rural	Masculin	9 756	18 896
			Féminin	9 140	
MALEM HODDAR	COM. MALEM HODDAR	Urbain	Masculin	3 943	7 879
			Féminin	3 936	
	DAROU MINAM II	Rural	Masculin	7 966	14 866
			Féminin	6 900	
	N'DIOUM N'GAINTH	Rural	Masculin	4 158	8 087
			Féminin	3 929	
	KHELCOM	Rural	Masculin	1 568	1 665
			Féminin	97	
	NDIOBENE SAMBA LAMO	Rural	Masculin	2 872	5 418
			Féminin	2 546	
	DIANKE SOUF	Rural	Masculin	9 561	19 036
			Féminin	9 475	
	SAGNA	Rural	Masculin	18 111	37 712
			Féminin	19 601	

Source : ANSD. RGPHAE, 2013

Tableau 1.4 : Taux comparatifs de natalité et de mortalité entre Kaffrine et les autres régions

REGIONS	Taux Brut de Natalité	Taux Brut de Mortalité
DAKAR	30	5,2
THIES	34,1	6,6
SAINT-LOUIS	34,4	7,7
ZIGUINCHOR	34,9	9,2
LOUGA	35,6	7,3
FATICK	38,9	7,9
KAOLACK	39	7,6
DIOURBEL	41,4	8,9
KOLDA	42,7	11,8
SEDHIOU	44	10,3
MATAM	45	10
KEDOUGOU	45,3	12,4
TAMBACOUNDA	45,5	10,4
KAFFRINE	46,4	8,5
SENEGAL	37,2	7,7

Source : ANSD. RGPHAE, 2013

Tableau 1.5 : Comparaison de la mortalité maternelle entre Kaffrine et les autres régions

Régions	Décès maternel	Naissances vivantes des 12 derniers mois	Rapport de Mortalité Maternelle
Dakar	319	93 272	342
Ziguinchor	118	18 959	621
Diourbel	211	60 363	350
Saint-Louis	194	30 623	633
Tambacounda	156	30 756	506
Kaolack	139	36 655	378
Thiès	163	60 297	271
Louga	130	30 559	426
Fatick	102	28 048	365
Kolda	165	28 062	588
Matam	184	24 850	741
Kaffrine	97	25 595	379
Kédougou	60	6 527	921
Sédhiou	108	19 652	549
SENEGAL	2 147	494 218	434

Source : ANSD. RGPHAE, 2013

Tableau 1.6 : Répartition de la population âgée de 12 ans et plus par région selon le statut matrimonial et le sexe

Régions	Marié (e)			Célibataire			Veuf/Veuve			Divorcé(e)		
	H	F	Effectif	H	F	Effectif	H	F	Effectif	H	F	Effectif
Dakar	46,8	53,2	1 048 861	55,9	44,1	1 104 356	8	92	63 861	22,8	77,2	56 872
Ziguinchor	43,8	56,2	149 628	58,7	41,3	200 323	10,1	89,9	15 096	28,6	71,4	4 966
Diourbel	38,1	61,9	533 740	55,9	44,1	338 572	8,5	91,5	28 684	25,9	74,1	9 634
Saint-Louis	42,6	57,4	304 078	57,3	42,7	242 895	7	93	19 266	20,3	79,7	8 424
Tambacounda	42,5	57,5	240 355	61,1	38,9	155 520	10,7	89,3	9 292	24,4	75,6	3 596
Kaolack	40	60	306 085	57,9	42,1	249 993	6,4	93,6	21 044	24,3	75,7	6 638
Thiès	42,9	57,1	579 081	57,4	42,6	538 624	8,6	91,4	35 240	27	73	14 425
Louga	41,5	58,5	320 104	58,2	41,8	207 082	9	91	16 037	22,7	77,3	5 426
Fatick	40,2	59,8	221 292	58,6	41,4	189 724	8,5	91,5	15 150	30,8	69,2	3 667
Kolda	41,9	58,1	233 618	62,1	37,9	148 063	11,4	88,6	9 287	28,6	71,4	3 204
Matam	39	61	188 233	58,9	41,1	126 521	5,7	94,3	11 152	12,6	87,4	5 035
Kaffrine	41	59	199 434	60,4	39,6	111 830	7,7	92,3	9 560	24,6	75,4	2 356
Kédougou	42,9	57,1	54 258	64,1	35,9	31 790	12,3	87,7	2 138	30,3	69,7	643
Sédhiou	40,2	59,8	141 575	61,4	38,6	115 074	7,5	92,5	7 969	30,4	69,6	1 400
SENEGAL	42,4	57,6	4 520 341	57,7	42,3	3 760 368	8,3	91,7	263 776	23,8	76,2	126 286

Source : ANSD. RGPHAE, 2013

Tableau 1.7 : Répartition de la population de la région selon le groupe d'âge particulier et le sexe

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4 ans	52 559	19%	50 570	18%	103 129	18%
0-14 ans	141 116	50%	134 267	47%	275 383	49%
15-24 ans	50 570	18%	52 341	18%	102 911	18%
15-49 ans	114 265	41%	124 648	44%	238 913	42%
15-64 ans	131 916	47%	142 159	50%	274 075	48%
65 ans et +	9 061	3%	8 473	3%	17 534	3%
Total	282 093	100%	284 899	100%	566 992	100%

Source : ANSD. RGPHAE, 2013

ANNEXE 2 : SANTE

Tableau 2.1: Les indicateurs

SANTE					
ANNEE		2010	2011	2012	2013
Structures sanitaires	Nombre				
	Centres de santé		4	3	3
	Postes de santé	43	58	59	68
	Cases de santé	132	113	113	136
	Hôpitaux	1	1	1	1
Couverture en structures de santé	Nombre d'habitants par structure de santé				
	Poste de santé	12978	9875	9 990	8338
	Centre de santé	279021	143184	147 354	188997
	Hôpital	558 041	572736	589 417	566992
Personnel médicale	Nombre				
	Médecins	6	10	9	8
	Sages-femmes	17	25	27	32
	Infirmiers	65	90	90	83
	Techniciens Supérieurs de la Santé	6	9	14	3
	Assistants et aides sociaux	3		57	
	Chirurgiens-dentistes			3	2
	Gynécologues			1	1
	Agents d'hygiène		11	14	12
	Matrone			107	107
	Assistants sociaux communautaires			122	122
Couverture en personnel médicale	Ratio régional				
	Nombre d'habitants par médecin		57273	45 340	70874
	Nombre d'habitants par infirmier		14686	16 373	13186
	Nombre de sages-femmes par FAR (femme en âge de reproduction)		5164	4 918	4140

Source : Région médicale de Kaffrine

Tableau 2.2 : Le personnel de santé par statut en 2013

	Nbre de médecins et chirurgiens dentistes			Nbre IDE				Nbre de A I		
	étatiques	contractuels	comm	étatiques	contractuels	comm	Privé	Etatiques	contractuels	com
BIRKILANE	1	0	0	5	1	3	0	5	3	6
KAFFRINE	1	0	0	1	0	1	1	5	6	11
KOUNGHEUL	2	0	1	7	0	1	2	3		6
MALEM	1	0	0	6	1	2	0	5	4	8
CHR KAFFRINE	2	0	1	9	2	2	0	2	0	0
RM KAFFRINE	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0
TOTAL REGION	8	0	2	30	4	9	3	20	13	31

Source : Région médicale de Kaffrine, 2013

Tableau 2.3 : Le personnel de santé par statut en 2013

	Technicien Supérieur de Santé			Nbre de Sage – Femme d’Etat			Nbre de travailleurs Sociaux		
	Etatiques	contractuels	comm	Etatiques	contractuels	comm	Etatiques	contractuels	comm
BIRKILANE	1	0	0	2	1	7	1	0	0
KAFFRINE	5	0	0	2	2	5	1	0	0
KOUNGHEUL	2	0	0	2	2	4	1	0	0
MALEM	1	0	0	2	2	1	0	0	0
CHR KAFFRINE	0	0	0	1	0	0	1	0	0
RM KAFFRINE	1	0	0	1	0	0	1	0	0
TOTAL REGION	10	0	0	11	8	25	4	0	0

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

Tableau 2.4 : Le personnel de santé par statut en 2013

	Technicien Supérieur Génie Sanitaire			Nbre d’agents du Service National de l’Hygiène			Nbre de Chauffeurs		
	Etatiques	contractuels	comm	Etatiques	contractuels	comm	Etatiques	contractuels	comm
RM KAFFRINE	1	0	0	1	0	0	1	2	1
KAFFRINE/ CHR	1	0	0	1	0	0	1	0	3
KOUNGHEUL	0	0	0	4	0	0	0	1	2
MALEM	0	0	0	3	0	0	0	1	1
BIRKILANE	1	0	0	2	0	0	0	1	1
TOTAL	3	0	0	11	0	0	1	4	9

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

ANNEXE 3 : AGRICULTURE

Tableau 10.1 : Evolution des spéculations entre 2009 et 2013

AGRICULTURE						
ANNEE		2009	2010	2011	2012	2013
PLUVIOMETRIE						
Nombre jour	Département					
	Birkelane	46	57	39	51	21
	Kaffrine	47	58	38	51	26
	Koungheul	46	53	31	44	21
	Malem Hodar	45	46	34	42	20
	Région	46	53	36	47	22
Hauteur (mm)	Département					
	Birkelane	626	1060	650	1027	507
	Kaffrine	722	997	621	780	572
	Koungheul	724	1024	694	845	418
	Malem Hodar	741	888	500	633	374
	Région	706	990	616	795	468
SURFACES EMBLAVEES						
	Région	436606	517108	327634	323814	334572
	Mil	152900	187165	119452	124477	107547
	Maïs	37497	21143	19410	23732	27345
	Sorgho	43636	39148	28174	34853	25431
	Riz	953	179	571	174	276
	Arachide	194359	265446	156793	126597	165347
	sésame	-	-	-	7572	4165
	coton	-	-	-	1920	1174
	Niébé	4776	896	1256	1343	765
	Pastèque	2485	3131	1978	2856	2324
	Manioc	-	-	-	122	92
	Bissap	-	-	-	141	53
	aubergines	-	-	-	27	54
RENDEMENTS						
	Région	1089	1266	880	984	1006
	Mil	839	910	730	878	849
	Maïs	1229	1380	840	1443	1260
	Sorgho	1009	1090	600	1061	974
	Riz	-	2020	1080	1925	994
	Arachide	1044	1310	810	1022	862
	Sésame	-	-	-	437	376
	coton	-	-	-	855	607

	Niébé	464	440	370	474	497
	Pastèque	-	20000	20000	19191	17089
	Manioc	-	-	-	6978	5185
	Bissap	-	-	-	500	500
	aubergine	-	-	-	8000	8000
PRODUCTIONS						
	Région	475373	654732	288476	318517	336587
	Mil	128326	170853	87096	124477	91305
	Mais	46078	29267	16360	23732	34467
	Sorgho	44020	42561	16791	34853	24776
	Riz	2051	361	618	174	274
	Arachide	202982	348673	127580	126597	142458
	sésame	-	-	-	3310	1566
	coton	-	-	-	1641	712
	Niébé	2214	397	462	1343	380
	Pastèque	49702	62620	39569	1978	39714
	Manioc	-	-	-	122	477
	Bissap	-	-	-	70	27
	aubergines	-	-	-	220	432

Source : Direction Régionale du Développement Rural de Kaffrine

ANNEXE 4 : COMMERCE

Tableau XIV.1: Les indicateurs

COMMERCE					
ANNEE		2010	2011	2012	2013
Marchés	Nombre				
	Nombre total de marchés	27	28	30	36
	Nombre de marchés permanents	5	5	5	13
	Nombre de marché hebdomadaires	22	23	25	23
Acteurs	Nombre				
	Grossistes			2	7
	demi-grossistes	21	22	22	22
	Détaillants	495	430	427	457
	Quincailleries		26	23	26
	Boulangeries		8	8	9
	Pharmacies		5	5	7
	Hotel/campements		4	4	5
	Stations-services		9	10	9

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine

Tableau XIV.2 : Liste des marchés hebdomadaires de la région de Kaffrine

Département de Kaffrine, Birkelane, Malem Hoddar							
Localités	Distance entre la commune de Kaffrine						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Dioly Mandakh		37 km					
Darou Nandjigui	09 km						
Mboss						53 km	
Mabo			25 km				
Maléme Hoddar							32 km
Paffa			50 km				
Boulèle							22 km
Diama Gadio						42 km	
Birkélane							25 km
Ndiaw Bambaly	50 km						
Ndioum Guenthe	60 km						
Ndioté					45 km		
Mbégué			45 km				
Khaira Diaga						90 km	
Darou Miname Saloum				70 km			
Gniby				44 km			
Département de Koungheul							
Localities	Distance entre la commune de Koungheul						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Guenthe Pathé	45 km						
Bélel Babou		20 km					
Maka Yopp		20 km					
Keur Mandoumbé			25 km				
Missira				50 km			
Ndiapto						20 km	
Koung – Koung							40 km

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine

ANNEXE 4 : EDUCATION

Tableau VII.1 : Les indicateurs

EDUCATION					
ANNEE		2010	2011	2012	2013
Effectifs	Niveau				
	Préscolaire	1868	2282	2700	3160
	Elémentaire	44168	47279	50341	49639
	Moyen	7620	10315	12043	13104
	Secondaire	1794	2550	2864	3398
Structures	Niveau				
	Préscolaire		35	46	50
	Elémentaire	397	430	426	429
	Moyen Secondaire		31	37	39
Indicateurs	Niveau				
	Préscolaire				
	TBPS	2,2%	2,8%	3,3%	3,8%
	Elémentaire				
	Taux d'accès	89,00%	89,00%	95,30%	81,10%
	Taux Brut de Scolarisation	48,60%	50,80%	54,80%	53,00%
	CFEE	44,6%	46,4%	44,9%	30,2%
	Moyen				
	Taux de transition	51,20%	83,80%	99,10%	77,30%
	Taux Brut de Scolarisation	13,0%	18,3%	20,6%	22,0%
	BFEM	49,3%	46,9%	59,5%	51,9%
	Secondaire				
	Taux de transition	40,60%	64,50%	56,90%	67,90%
	Taux Brut de Scolarisation	5,0%	6,6%	7,2%	8,4%
	BAC	46,3%	33,9%	39,6%	33,5%

Source : Inspection d'Académie Kaffrine/Rapport national sur la situation de l'éducation 2010, 2011, 2012 et 2013

ANNEXE 5: JUSTICE ET POPULATION CARCERALE

Tableau IX.1 : les indicateurs

JUSTICE ET POPULATION CARCERALE					
ANNEE		2010	2011	2012	2013
Population carcérale	Effectif				
	Totale	67	136	171	191
	Masculin	57	132	161	184
	Féminin	0	4	10	5
Structures	Nombre				
	Centre de détention	1	1	1	1
	Centres d'internement des enfants	1	1	1	1

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine

Tableau IX.2 : Distribution des effectifs carcéraux par type d'infraction et selon l'âge et le sexe

Infractions	[13 ; 18[[19 ; 26[[27 ; 36[[37 ; 46[[47 ; 56[Plus de 56 ans	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Vols	0,6	0	0,49	0	0,51	0	0,43	0	0,63	0	1	0
Usage et trafic de stupéfiants	0	0	0,05	0	0,05	0	0,05	0	0,00	0	0	0
Coup.et blessure .volontaire	0,4	0	0,22	0,5	0,19	0	0,32	0	0,13	0	0	0
Viol – Attentat aux mœurs	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,13	0	0	0
Escroquerie	0	0	0,00	0	0,00	0	0,03	0	0,00	0	0	0
Recel	0	0	0,07	0	0,10	0	0,11	0,33	0,00	0	0	0
Faux, usage de faux	0	0	0,02	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0	0
Homicide volontaire, involontaire	0	0	0,00	0	0,01	0	0,03	0	0,00	0	0	0
Vagabondage – Mendicité	0	0	0,05	0	0,04	0	0,03	0	0,00	0	0	0
Violence, voies de fait	0	0	0,07	0,5	0,09	0	0,00	0,33	0,13	0	0	0
Débit de boissons alcoolisées	0	0	0,00	0	0,01	1	0,00	0,33	0	1	0	0
Divers	0	0	0,02	0	0,00	0	0,00	0	0	0	0	0
Total	1	0	1,00	1	1,00	1	1,00	1	1	1	1	0

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine

ANNEXE 6 : JEUNESSE ET SPORTS

Tableau V.1 : les indicateurs

JEUNESSE ET SPORTS					
ANNEE		2010	2011	2012	2013
Infrastructures	Nombre				
	Stades et terrains clôturés		2	2	2
	Plateaux multifonctionnels		3	3	3
	Piscines Privés		2	2	2
Pratiquants	Effectifs				
	Licenciés Football		355	399	399
	licenciés Basket ball		58	60	60
	licenciés Hand Ball		50	49	49
	licenciés Karaté		36	36	36
	licenciés athlétisme		147	147	147

Source : Service Régional de la Jeunesse/Inspection Régional des Sports

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ANSD et ICF International. Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011
2. ANSD. Rapport définitif RGPFAE 2013
3. ANSD. Situation Economique et Sociale (SES) 2006, 2008 et 2011
4. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Diourbel 2010
5. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Kaffrine 2010, 2011 et 2012
6. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Kaolack 2005
7. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Saint-Louis 2008
8. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Ziguinchor 2010
9. ARD Kaffrine (2012). Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) 2013-2018
10. **ARD Kaffrine. Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) 2013**
11. Inspection Régional des eaux et forêts. Rapport annuel 2013
12. **Inspection Régional des Services Vétérinaires. Rapport annuel d'activités 2013**
13. **LOI N° 88-05 du 20 Juin 1988 PORTANT DE L'URBANISME 1988**
14. Sénégal. Ministère de l'Éducation. **Annuaire Statistique National** 2010, 2011, 2012 et 2013
15. **Service Régional de la Jeunesse. Rapport annuel d'activités 2013**
16. **Subdivision des Douanes de Kaffrine. Rapport d'activités année 2013**
17. UNESCO. Indicateurs de l'éducation 2009